LE DEVOIR

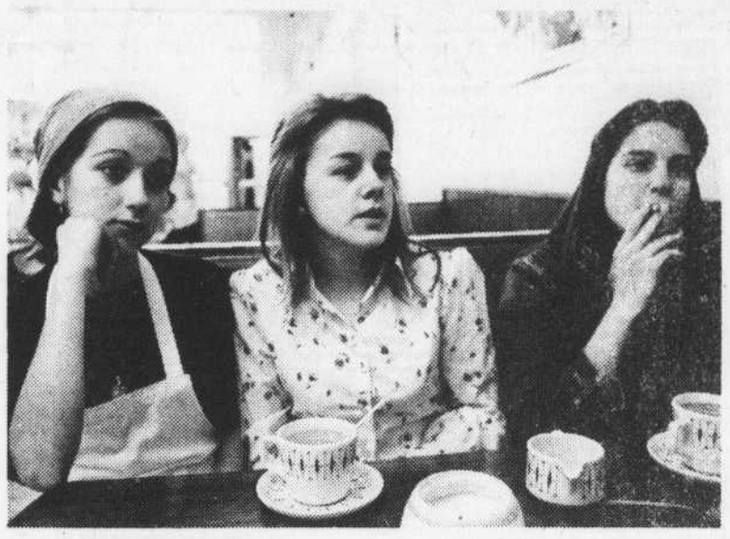
FAIS CE QUE DOIS

Guardian pour un R.E.E.R.
COMMENCEZ MAINTENANT — ÉCONOMISEZ PLUS!
Compagnie de Fiducie Guardian 842-8251

Vol. LXXII — No 42 | Pluie intermittente. Maximum 8. (Détail en page 38) | Montréal, vendredi 20 février 1981 | 25 CENTS

CAHIER SPÉCIAL

Les décrocheurs



Chaque année, 51,000 étudiants du secondaire quittent l'école sans diplôme. On les appelle les décrocheurs. Qui sont-ils, à quel milieu appartiennent-ils, pourquoi abandonnent-ils leurs études? LE DEVOIR a voulu examiner la question en profondeur dans un cahier spécial qu'il publie aujourd'hui. Après une description du phénomène, nos collaborateurs tentent de l'expliquer et de l'interpréter. Des étudiants et des enseignants, à travers leurs associations, prennent ensuite position. Enfin, des éducateurs livrent leurs expériences concrètes sur le terrain pour venir en aide aux jeunes qui vont ou qui ont décroché.

tourisme

Dépaysements chinois

Macao, Hong Kong et Taipei, toutes chinoises capitalistes aux portes de l'immense Chine populaire, offrent des charmes différents, un dépaysement particulier à chacune au coeur de cet Orient accueillant, bariolé, parfois déroutant, toujours bon marché et d'où l'on peut entrer, ne serait-ce qu'une journée, en Chine continentale. Monique Nuytemans vient de parcourir ce triangle chinois.
Pages 36 et 37



AU SOMMAIRE

Éditorial

Jean-Pierre Proulx a pris connaissance du contenu de notre cahier spécial sur les décrocheurs. S'il prend acte du fait que les causes du phénomène dépassent largement l'école, il invite les milieux d'éducation à poursuivre leur action auprès des jeunes aussi bien pour prévenir le décrochage que pour débloquer l'avenir de l'école traditionnelle.
Page 18

Le Monde

■ Washington n'a pas convaincu l'Europe d'appuyer sa politique envers le Salvador. **Page 4**

■ Situation normale en Pologne pour la première fois depuis sept mois. **Page 5**

Vers une grève au baseball

Le baseball majeur pourrait bien être touché par une grève des joueurs d'ici le 1er juin. Les propriétaires d'équipe ont en effet imposé une solution concernant la clause de compensation, laissant ainsi les joueurs devant le choix de l'accepter ou de faire la grève, à moins que les deux parties s'entendent pour poursuivre les négociations.
Page 17

Prudence à Wall Street

Les milieux d'affaires new-yorkais ont accueilli hier avec une certaine prudence le programme de redressement économique du président Reagan. Certains se demandent en effet si l'inflation ne finira pas par «avoir le dernier mot».
Page 11

Cela ne change rien, disent Trudeau et Broadbent

La Saskatchewan rejoint le camp des dissidents

RÉGINA (CP) — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, en rejetant hier l'option constitutionnelle d'Ottawa, a refroidi l'espoir qu'entretenait M. Trudeau de se faire un allié au moins dans l'Ouest.

Mais M. Trudeau n'a manifesté aucune surprise en prenant connaissance de la position de M. Blakeney. «Quoi de nouveau?» a-t-il commenté à Vancouver aux journalistes qui voulaient connaître sa réaction. Le premier ministre du Canada a souligné qu'il s'attendait depuis deux mois à une telle décision.

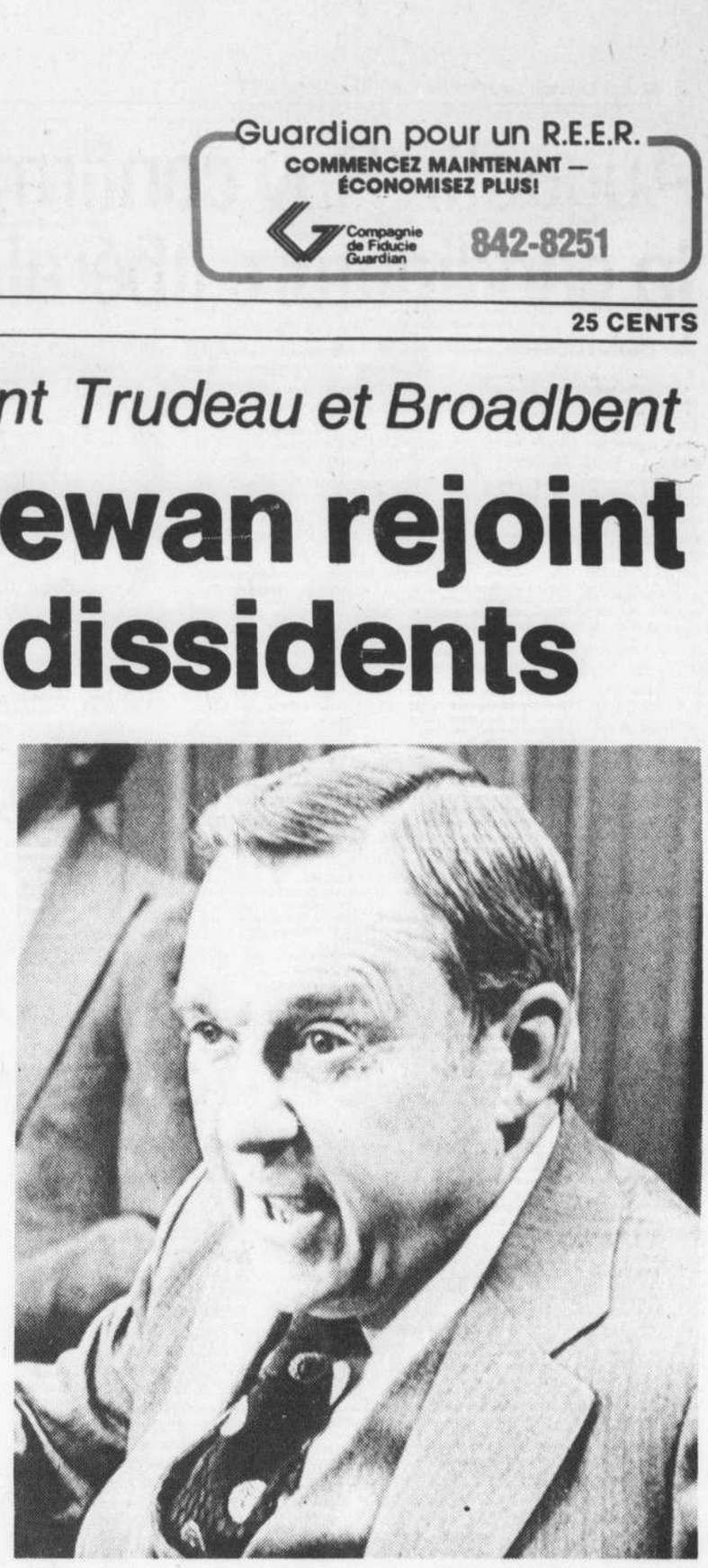
Le premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan a expliqué hier que le gouvernement fédéral n'avait pas amendé à son goût la résolution portant sur le commerce international des ressources naturelles, la formule d'amendement et celle portant sur le Sénat. Le gouvernement de la Saskatchewan ne peut donc appuyer la résolution fédérale, a-t-il déclaré.

Avec cette prise de position, Ottawa fait donc face à un bloc immuable d'adversaires en la personne des premiers ministres des provinces de l'Ouest, et ne peut compter que sur l'appui de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Lors du dépôt de la formule constitutionnelle fédérale, en octobre, le gouvernement de la Saskatchewan avait réservé sa décision, en faisant savoir qu'il chercherait par tous les moyens, avant de se prononcer contre le rapatriement, à faire évoluer Ottawa dans la bonne direction.

«J'ai le regret de vous faire part, en ma

Voir page 20: Saskatchewan



Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, a annoncé hier que son gouvernement joignait ceux des six autres provinces qui s'opposent au projet de rapatriement unilatéral de la constitution. (Photolaser CP)

Le rapatriement donne une voix aux provinces (Joyal)

par Claude Turcotte

OTTAWA — M. Serge Joyal, dont l'impartialité en tant que co-président du comité spécial mixte sur la constitution fut reconnue par tous, a manifesté hier ses opinions personnelles, lesquelles coincident parfaitement avec celles du gouvernement et du Parti libéral fédéral.

Participant au débat en troisième lecture aux Communes en sa qualité de député de Hochelaga-Maisonneuve, M. Joyal, qui peut improviser d'abondance, a préféré s'en tenir à ses notes et se faire l'avocat du gouvernement sur quelques points précis:

■ le rapatriement unilatéral envisagé est une manière de donner dans l'avenir une voix aux provinces pour des changements à la constitution. Il a défendu la thèse que dans le contexte actuel, c'est le gouvernement canadien seul qui a le pouvoir de changer la constitution, sans aucune obligation de consulter les provinces et avec l'assurance des précédents que Westminster va approuver tout ce que lui demande Ottawa;

■ l'idée de consulter la population par référendum est loin d'être nouvelle dans l'histoire canadienne. Advenant un désaccord entre les premiers ministres, il n'y a alors rien de plus normal, selon le député, que de consulter la population;

■ en dépit d'une bonne réputation dans la protection des droits, le Canada a tout de même péché gravement plus d'une fois en ce domaine depuis 1867, d'où l'importance de la charte des droits telle que proposée par le gouvernement fédéral.

M. Joyal a terminé son discours sur une envolée à la canadienne, reprenant une phrase de son chef, M. Trudeau. «Le Canada est plus que le total de ses dix provinces», a-t-il repris en y ajoutant une version modifiée du même refrain: «Les dix drapeaux provinciaux ne feront jamais un drapeau canadien.»

M. Joyal a fait un discours qui a plu aux députés libéraux et en particulier au ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, qui s'est déplacé pour aller serrer la main du député. Ces gestes, bien normaux d'habitude, ont été remarqués dans le cas de M.

Voir page 20: Joyal

Réactions mitigées à l'étranger

La résistance au programme Reagan sera vive au Congrès

(D'après AFP et Reuter) — Le programme économique présenté mercredi soir par le président Reagan suscite des réactions mitigées aux États-Unis, dans plusieurs capitales occidentales et sur les places financières, des réserves à Londres et enfin des critiques dans la presse soviétique.

À Washington le programme a été accueilli avec satisfaction par les milieux économiques et le parti républicain, mais il provoque des résistances chez les démocrates et des critiques de la part des représentants syndicaux. Le leader de la minorité républicaine de la Chambre, M. Robert Michel, prévoit une véritable bataille parlementaire pour l'adoption du plan présidentiel.

Le président Ronaid Reagan a dépêché hier deux de ses principaux collaborateurs auprès du Congrès, pour demander une approbation rapide du programme économique qu'il a annoncé la veille.

Les premières réactions du Congrès semblent indiquer qu'il pourrait rencontrer une résistance plus importante que prévue.

M. Donald Regan, le secrétaire au Trésor, a demandé que le Congrès se prononce rapidement sur les propositions de réduction des impôts proposées, tandis que M. David Stockman, directeur du budget, se faisait l'avocat des réductions de dépenses budgétaires.

Mais le président du groupe minoritaire démocrate au Sénat M. Robert Byrd, a répliqué en critiquant le programme de réductions fiscales, estimant que celles-ci étaient injustes et «favorisaient les riches».

«Je pense qu'il pourrait y avoir des réductions fiscales cette année, mais pas selon ce qu'il propose», a déclaré le sénateur Byrd dans une interview télévisée.

M. Howard Baker, président du groupe républicain, a lui-même reconnu qu'il était possible que le Sénat ne se prononce pas sur les réductions fiscales avant l'an prochain. Le président souhaite voir les premières réductions entrer en vigueur au 1er juillet de cette année.

Le président Reagan a déclaré hier que l'acceuil enthousiaste qu'il avait reçu au

Voir page 20: Résistance

Les Matapédiens abandonnent leur rêve, affirment de Bané et Bérubé

par Bernard Descôteaux

MATANE — La population de la Matapédia a abandonné son «rêve impossible» d'une papeterie dans la Vallée ayant à sa portée deux projets de remplacement qui compenseront largement la perte de ce projet au profit de Matane.

Le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, et celui de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Bérubé, ont soutenu cette thèse hier au cours d'une conférence de presse à Matane. Tous deux ont par ailleurs lancé avec insistance des appels de retour au calme et à la raison dans la Vallée pour ne pas menacer les acquis que constituent ces deux nouveaux projets.

Cette conférence de presse des deux députés de Matane, l'un au fédéral et l'autre au provincial, avait lieu à Matane, dans les studios de Radio-Canada, car ils n'avaient pas trouvé d'autre moyen que la télévision pour rejoindre la population de la Vallée.

Le climat dans la Vallée a atteint un degré élevé d'exaspération et ne se prêtait pas à une visite des ministres que personne ne voulait recevoir. Les solutions de remplacement qu'ils avaient à proposer étaient déjà largement connues et, à toute fins utiles, rejetées d'avance, si bien que les leaders de la région leur ont conseillé de s'adresser directement à la population par les médias d'information.

Une manifestation regroupant près de 250 personnes sur la route d'Amqui à Matane, hier, illustrait d'ailleurs l'exaspération des Matapédiens qui ainsi voulaient symboliquement bloquer la route vers Matane où s'en va leur projet de papeterie pour lequel ils se battent depuis presque cinq ans.

Après cette conférence de presse, les Matapédiens s'ils continuent à croire en leur projet de papeterie, n'auront plus aucun doute quant aux intentions de leurs deux gouvernements. Ni Ottawa ni Québec n'accepteront de financer ce projet qui, s'il se réalise à Causapscal comme promis coûtera, $84 millions de plus qu'à

Voir page 20: Matapédiens

Le débat constitutionnel à Londres

L'homme de la rue n'en sait rien; le parlementaire, à peine un peu plus

par Bertrand de la Grange

Notre collaborateur a fait un séjour d'une semaine en Angleterre pour tenter d'analyser les réactions britanniques à la résolution constitutionnelle du Canada. Il y a ceux qui savent bien, naturellement, mais il y a tous les autres, beaucoup plus nombreux, qui n'ont qu'une vague idée.

LONDRES — Le débat constitutionnel au Canada? L'Acte de l'Amérique du Nord britannique? En avez-vous entendu parler? Le chauffeur de taxi, le serveur de restaurant ou le vendeur de chez Marks and Spencer avouent humblement leur ignorance. Le backbencher de la Chambre des communes, qu'il soit conservateur et surtout travailliste, a une vague idée sur le sujet mais il ne sait souvent pas qu'il va bientôt avoir un rôle important à jouer dans une affaire qui passionne au plus haut point certains de ses collègues et qui inquiète le gouvernement de madame Thatcher.

Pourtant, la semaine dernière, à la suite du rappel «pour consultation» du haut commissaire britannique en poste à Ottawa et des inquiétudes des diplomates canadiens à Londres à propos des «écoutes téléphoniques», la presse londonienne s'est intéressée de près à la crise entre les deux pays. Le Times, le Guardian, le Daily Telegraph et même le Financial Times ont publié des articles de fond très détaillés, des éditoriaux et des lettres de lecteurs écrites pour la plupart... par des Canadiens vivant en Grande-Bretagne. De tout cela, l'Anglais moyen n'a retenu que les écoutes téléphoniques dont se plaint le haut commissaire du Canada à Londres, madame Jean Wadds.

Il est vrai que les Anglais ont d'autres chats à fouetter. Une inflation de 13 pour cent, une baisse de la production industrielle de près de 11 pour cent, la fermeture de nombreuses mines de charbon et les licenciements massifs dans l'industrie automobile les préoccupent bien davantage. Le grand hall de Westminster bourdonne d'activités: des centaines de représentants syndicaux des divers secteurs industriels affectés par la crise viennent voir leurs députés pour leur demander d'intervenir auprès du gouvernement et de faire cesser les fermetures d'usines. Les députés travaillistes sont les plus sollicités puisqu'ils représentnet en général les régions industrielles. Le projet de M. Trudeau est bien le moindre de leurs soucis surtout depuis que les dissensions au sein de leur parti se sont aggravées avec le départ des représentants de la tendance sociale-démocrate. On pense cependant que le chef du Parti travailliste, M. Michael Foot, ne s'opposerait pas à la requête du Canada mais qu'il n'imposera pas de discipline de vote à ses troupes.

En revanche, les Conservateurs (340 sièges sur 635) ont le temps de s'intéresser à des problèmes moins terre à terre, étant donné que leur électorat est moins sensible à la récession. Et puis, nombre d'entre eux sont des juristes qui nourrissent une prédilection pour les problèmes constitutionnels. L'un d'eux nous a d'ailleurs déclaré sans ambage que lui-même et certains de ses collègues se faisaient une joie à l'idée de pouvoir enfin parler d'autre chose que de budget, de quota de pêche ou de politique industrielle. Et dire que certains voudraient leur enlever ce plaisir en exigeant qu'ils se contentent d'adopter la requête canadienne en se «bouchant le nez» et sans débat sur son contenu!

Tout indique qu'ils n'ont aucunement l'intention de se laisser bousculer ni par M. Trudeau ni par madame Thatcher, même si celle-ci imposait une discipline de vote absolue sur le sujet. Des rebelles

Voir page 20: Londres

chez VITO
Cuisine Italienne authentique
La meilleure cave à Montréal
ATMOSPHÈRE. TRADITION. EXCELLENCE
5412 Côte des Neiges Montréal
735-3623

Restaurant
Butch Bouchard
— grillades et fruits de mer de grande réputation
— salle de réception
881 de Maisonneuve, Est, tél.: 527-1221

Augustin Roy confirme qu'il briguera la candidature libérale dans Bourassa

par Marie Laurier

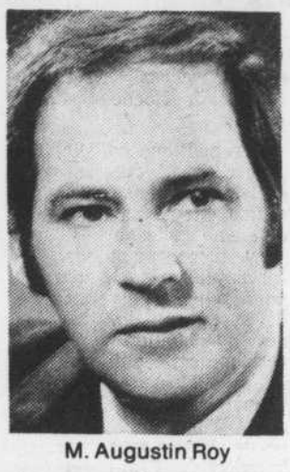
Le Dr Augustin Roy a confirmé hier au DEVOIR qu'il briguera la candidature libérale dans le comté de Bourassa, dans le nord de Montréal. Ce ne serait plus qu'une question de formalité, a-t-il indiqué, ajoutant qu'il sait de source «sûre» que l'élection aura lieu le lundi 13 avril.

«Les pourparlers dans le comté de Bourassa sont bien engagés, a précisé le président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, et je serai vraisemblablement candidat libéral à la convention prévue pour le début du mois de mars.» Ainsi, comme le signalait LE DEVOIR cette semaine, les trois aspirants candidats libéraux de ce comté se seraient retirés de la course pour laisser le champ libre au médecin, favori du chef du PLQ.

Ces derniers mois, M. Roy ne cachait pas son désir de se lancer dans la politique active, notamment depuis sa participation assidue au comité du NON au référendum. Aussi ses attaques à l'endroit du gouvernement péquiste et de sa thèse de souveraineté-association se faisaient plus virulentes et au plan professionnel elles se canalisaient surtout vers le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

M. Roy avait en effet déclaré une «guerre ouverte» à son confrère lors des audiences de la Commission Hall portant sur les régimes d'assurance-maladie au Canada. Il avait à ce moment contredit publiquement M. Lazure quant au coût de l'assurance-maladie au Québec et de la contribution du gouvernement fédéral.

Puis, il y eut un débat acerbe entre les deux hommes sur le contingentement des postes d'internes et de résidents dans les hôpitaux que le Dr Roy juge trop rigide. Enfin, hier même, M. Roy ne cachait pas sa déception sur la mesure annoncée par M. Lazure pour résoudre le problème de l'engorgement



M. Augustin Roy

des urgences dans certains hôpitaux montréalais, soit un décret confiant cette responsabilité au Conseil régional de santé et des services sociaux du Montréal métropolitain (CRSSS-MM).

«Tout ce que M. Lazure trouve d'original à faire au bout de plus de quatre ans et demi, c'est de confier un mandat plus bureaucratique que fonctionnel au CRSSS et de brandir la menace de la mise en tutelle des hôpitaux. Cela m'apparaît plus électoraliste que logique.» Aux yeux de M. Roy, cela ne le surprend pas toutefois puisqu'il y a belle lurette que ce gouvernement péquiste a éliminé les médecins de son champ de consultation».

Celui que l'on considère déjà en coulisse comme le «futur ministre des Affaires sociales» si un gouvernement libéral devait être élu au prochain scrutin — «ce sera le 13 avril, je l'ai appris de source sûre», soutient le Dr Roy — élude évidemment tout commentaire sur cette éventualité.

«J'ai toujours pris les choses une par une, fait-il remarquer, j'ai appris à ne pas brûler les étapes. Ce qui m'importe d'abord c'est d'être choisi candidat, ensuite de me faire élire et de travailler pour mon parti. Ensuite je servirai dans la sphère où ma compétence sera requise.»

Beauceron d'origine, le Dr Augustin Roy, 52 ans, rappelle qu'il s'est toujours intéressé aux «affaires publiques» comme citoyen et aux domaines de l'éducation, de la médecine, des affaires sociales, comme professionnel. Je ne me suis jamais gêné pour exprimer ce que je pense partout où l'on m'invitait, se plaît-il à souligner. Je n'ai jamais caché non plus mon adhésion au fédéralisme. Mais je ne peux tolérer que l'on me traite d'inféodé ou de mauvais Québécois parce que je ne partage pas les vues du séparatisme.

En me lançant en politique, mon défi est donc de battre le Parti québécois parce que je ne partage pas son projet de société».

Enfin, le Dr Roy souligne l'admiration qu'il a toujours eue à l'endroit de M. Claude Ryan, un «homme qui sait consulter contrairement à ce que certains disent de lui et qui n'hésite pas à changer d'idée si on lui prouve le bienfondé de la nôtre».

Préférée par la commission Jeunesse du PLQ

La clause «Canada» correspond davantage au sentiment nationaliste des Québécois

par Pierre O'Neill

La politique linguistique définie dans le projet de programme du PLQ apparaît «inacceptable» aux jeunes libéraux qui y voient une «porte ouverte» à l'entrée des immigrants à l'école anglaise.

Au cours d'une conférence de presse hier au secrétariat de la rue Gilford à Montréal, les membres de la commission Jeunesse ont ainsi expliqué pourquoi ils demandent aux militants libéraux de remplacer la clause «universelle» du livre rouge par la clause «Canada».

Alors que la clause «universelle» préconisée par le PLQ permettrait à tous les enfants dont les parents sont de langue maternelle anglaise de fréquenter l'école anglaise, la clause «Canada» préférée par la commission Jeunesse du parti accorderait ce droit plus précisément aux enfants dont le père ou la mère aura reçu au Canada l'enseignement primaire ou secondaire en anglais.

Interrogés par les journalistes, les jeunes libéraux ont notamment fait valoir que la clause «Canada» correspond davantage au sentiment nationaliste des Québécois tandis que la clause «universelle» tend à privilégier les immigrants d'origine britannique ou américaine aux dépens des citoyens canadiens des autres provinces qui viennent s'établir au Québec. Les jeunes libéraux estiment en outre que le critère de fréquentation de l'école est plus juste que celui de la langue maternelle et en ce sens, ils se sentent en meilleure compagnie avec les dispositions de la loi 101 qu'avec la politique linguistique proposée dans le livre rouge.

La commission Jeunesse est également en désaccord avec cette recommandation du livre rouge visant à éliminer les dispositions de la loi 101 qui interdisent l'affichage public ou la publicité dans une langue autre que le français. Les jeunes libéraux demandent à leur parti de revenir tout simplement au texte intégral de la loi 101. Ils rappellent que le gouvernement de M. René Lévesque a déjà consacré trois ans d'efforts et beaucoup d'argent à ce projet de francisation de l'image du Québec et surtout, ils ne voient pas de justification pour une volte-face en faveur d'un visage bilingue.

La commission Jeunesse n'a pas terminé l'analyse du livre rouge et ne fera connaître que plus tard ses propositions d'amendements concernant la protection de l'environnement, les transports et l'éducation. Entre-temps, ils se promettent de participer aux colloques régionaux, de «conscientiser» le plus grand nombre de militants libéraux à la nécessité de corriger le livre rouge et ils entendent poursuivre leur action jusqu'au conseil général élargi prévu pour le début mars, afin d'inciter les représentants de la base à l'adoption de leurs propositions d'amendements.

Les jeunes libéraux ont profité de cette conférence de presse pour faire connaître les changements qu'ils préconisent à d'autres chapitres du livre rouge. Ainsi, ils souscrivent à l'idée de suspendre l'exercice du droit de grève lorsque la santé ou la sécurité des Québécois est menacée mais ils croient que la décision revient à l'Assemblée nationale plutôt qu'au gouvernement.

Le comportement du gouvernement Lévesque vers l'épuisement de son mandat a inspiré la réflexion des jeunes libéraux qui se disent disposés à laisser au premier ministre la discrétion de fixer la date des élections mais recommandent que dorénavant, la durée du mandat du gouvernement soit limitée à quatre ans.

La commission Jeunesse a consacré une grande partie de ses travaux à revoir les politiques du PLQ en faveur des personnes âgées. A ce chapitre, les jeunes libéraux n'ont que des compliments à faire à leurs aînés, sauf cette insistance du livre rouge en faveur d'une prise en charge «par les familles, de leurs parents âgés.» En conclusion, c'est un passage du texte qu'ils proposent de biffer.

en bref...

■ Une autre gifle au rapatriement

CHARLOTTETOWN (PC) — Le premier ministre M. Angus MacLean a annoncé aux députés de l'Île-du-Prinde-Edouard hier qu'ils seront appelés à appuyer la position de son gouvernement conservateur sur la résolution constitutionnelle d'Ottawa. Par l'intermédiaire du discours du trône, qui marque l'ouverture d'une nouvelle session de l'Assemblée législative, M. MacLean a qualifié le geste unilatéral du gouvernement fédéral de «contraire aux us et coutumes». Les conservateurs détiennent 21 des 32 sièges à l'Assemblée législative. L'Ile-du-Prince-Edouard, où la confédération est née, deviendra ainsi la cinquième province à se prononcer par une résolution de l'Assemblée législative contre le projet constitutionnel d'Ottawa. Les autres sont l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Québec et Terre-Neuve. Selon le gouvernement MacLean, avec le geste unilatéral d'Ottawa, «un principe central à la vie de la fédération va être grandement endommagé».

■ Occupation à Radio-Canada

Une quarantaine de journalistes en grève de Radio-Canada ont occupé, hier après-midi, les bureaux de la direction de la société à Ottawa. Le vice-président du Syndicat général du cinéma et de la télévision, M. David Murphy, a expliqué, au cours d'une entrevue téléphonique, que le geste posé par une partie des 180 journalistes en grève depuis près de quatre mois, n'avait d'autre but que de faire comprendre aux directeurs de Radio-Canada l'urgence de régler ce conflit de travail. Le syndicat estime que les mandats accordés par la direction aux négociateurs patronaux sont insuffisants pour parvenir rapidement à la signature d'une convention collective, alors que la population du Québec est en droit d'être informée complètement dans le contexte du rapatriement de la constitution et des rumeurs d'élections générales. Les efforts de médiation susceptibles de mettre un terme à cet arrêt de travail des 180 journalistes de Radio-Canada semblent vouloir porter fruit alors que les pourparlers se poursuivaient, hier, pour une quatrième journée consécutive.

■ La taxe d'eau, c'est trop

L'organisation populaire des droits sociaux de Montréal, représentant les assistés sociaux de la région, est revenue à la charge hier contre l'imposition de la taxe d'eau municipale aux bénéficiaires du programme d'assistance sociale. Lors d'une conférence de presse à Montréal, l'organisme a dénoncé en outre la politique municipale qui permet aux propriétaires de percevoir cette taxe auprès des locataires. Selon un porte-parole du groupe, Mme Alice Gendron, cette procédure donne lieu à des abus de la part des propriétaires, notamment par le biais d'augmentations excessives du prix du loyer. Mme Gendron a expliqué que le ministère des Affaires sociales refuse depuis 1974 d'assumer la totalité des frais de la taxe d'eau pour les prestataires de l'assistance sociale.

■ Enquêtez, défie Norbert Rodrigue

QUÉBEC (PC) — Le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, a défié hier le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, d'ouvrir une enquête publique sur l'activité des compagnies forestières au Québec. M. Rodrigue prenait la parole devant les membres du conseil fédéral de la fédération des travailleurs du papier et de la forêt, réunis à Québec depuis mercredi. «La population pourra ainsi voir de quelle manière les compagnies ont exploité les forêts du Québec et l'on connaîtra les véritables raisons pour lesquelles elles ont laissé leurs usines se détériorer,» devait ajouter le leader syndical.

LOTO-SÉLECT

Date 18-02-81

NUMÉRO GAGNANT 2258

Ventes 127,675.50

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	19	$1,693.90
dans n'importe quel ordre	179	$141.10

"NOUS NE SIGNONS QUE DES VÊTEMENTS... QUI VOUS VONT À LA PERFECTION"©

A.G

A.Gold & Sons



SOLDE DE COMPLETS ET DE TAILLEURS FAITS SUR MESURE TAILLÉS À LA MAIN

Chez nous la confection sur mesure se conjugue avec art et fiabilité en respectant les meilleures traditions

C'est toujours avec le même grand art que depuis 80 ans, nous vous présentons les plus beaux vêtements taillés sur mesure par nos propres maîtres-artisans dans nos propres ateliers. Vous pouvez vous fier à notre doigté d'expert quant au choix des coupes qui avantageront autant l'homme mince que l'homme de taille plus forte.

Professionnels et experts, nous mettons notre talent à votre service. Un maître-tailleur de notre équipe qualifiée prendra personnellement vos mesures, pour ensuite tailler et assembler un magnifique complet que vous essayerez pour un ajustement impeccable. Selon notre tradition, nous ne vous offrons qu'un produit fini parfait.

A.Gold & Sons

ORDINAIRE $350 ÉPARGNEZ $62 **$288** 2 POUR $570 ÉPARGNEZ $130

(supplément pour gilet et grandes tailles)

GILET $58 • VESTON SPORT $218 • PANTALON OU JUPE $78

Venez vite jeter un coup d'oeil à nos plus nouvelles collections et tissus; c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au magasin de votre choix.

• 388 o. STE-CATHERINE • LE CARREFOUR LAVAL • LES GALERIES D'ANJOU • 960 o. STE-CATHERINE • FAIRVIEW, PTE-CLAIRE • LES PROMENADES ST-BRUNO

AMERICAN EXPRESS—CHARGEX/VISA—MASTER CHARGE—DINER'S—CARTE BLANCHE et la CARTE A. GOLD & SONS

Le comité exécutif donne son aval au projet domiciliaire de l'île Rochon

par Alain Duhamel

À moins que le ministère de l'Environnement n'y fasse obstacle, les promoteurs de l'île d'Argent pourront cette année mettre en chantier un projet de construction de quatre tours d'habitation sur une petite île de la rivière Des Prairies.

En effet, à son assemblée de lundi, le conseil municipal de Montréal sera saisi d'un rapport favorable du comité exécutif à l'exécution de ce projet, évalué à plus de $50 millions, bien qu'il pose de nombreux problèmes écologiques et urbains.

L'île d'Argent est le nouveau nom que les promoteurs, les frères Argento, donne à l'île Rochon, dans le quartier Rivières-des-Prairies, sur laquelle on peut se rendre par un petit pont situé à la hauteur de la 10e Avenue. Elle a une superficie de 15.71 acres, un pourtour d'environ 4,000 pieds linéaires et est couverte pour une bonne part d'un boisé constitué d'érables argentés parvenus à maturité.

Sur cette petite île, que la Ville de Montréal devait exproprier en 1973 à des fins de parc, les promoteurs se proposent d'offrir en condominium 700 habitations érigées dans deux tours de 16 étages et deux tours de 20 étages reposant sur un étage de service et deux étages de stationnement. Les immeubles sont concentrés dans la partie est de l'île de manière à obtenir dans la partie ouest une petit parc naturel accessible aux quelque 2,200 éventuels insulaires.

«À l'heure actuelle, il semble bien que la construction domiciliaire de haute densité soit la meilleure utilisation qu'on puisse faire de l'île Rochon», affirme le promoteur dans le dossier qu'il a présenté à l'administration municipale. «L'île d'Argent, proclame son promoteur, est un milieu écologique équilibré.»

Le Service d'urbanisme, le Jardin botanique et l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal ne partagent pas son avis puisque, dans un rapport sur les boisés urbains du quartier Rivières-des-Prairies, en juin dernier, on lit: «L'acquisition de l'île Rochon nous apparaît donc prioritaire à toute autre acquisition. Sur le plan écologique, nous avons vu qu'elle caractérise les îles inondées de l'archipel montréalais et qu'elle semble figurer parmi le nombre de plus en plus restreint de ces îles qui n'ont jamais été habitées, exploitées ou remblayées. De tous les sites non protégés qui longent la rivière dans les limites du quartier, c'est assurément celui qui a le plus à apporter. Il est souhaitable que son aménagement tienne compte de la rareté et de la qualité des ressources. On devrait donc s'assurer qu'aucun équipement lourd n'y soit implanté et que le minimum de modifications y soient apportées. À ce sujet, une vocation de site de repos, d'éducation et d'activités extensives, comme la pêche, semble être tout indiquée.»

Au ministère de l'Environnement, l'île Rochon apparaît sur la carte des frayères à brochets et sur la carte de la plaine d'inondation avec retour au vingt ans. Tous les printemps l'île Rochon est submergée.

Une politique conjointe du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec, définie dans un protocole d'entente, engage les deux gouvernements à prendre tous les moyens à leur disposition pour limiter le plus possible le développement dans les plaines d'inondation. C'est en vertu de cette politique conjointe que le ministère de l'Environnement du Québec a refusé à plusieurs propriétaires de terrains ayant front sur la rivière des Prairies et la rivière des Mille-Iles la permission de remblayer et de construire.

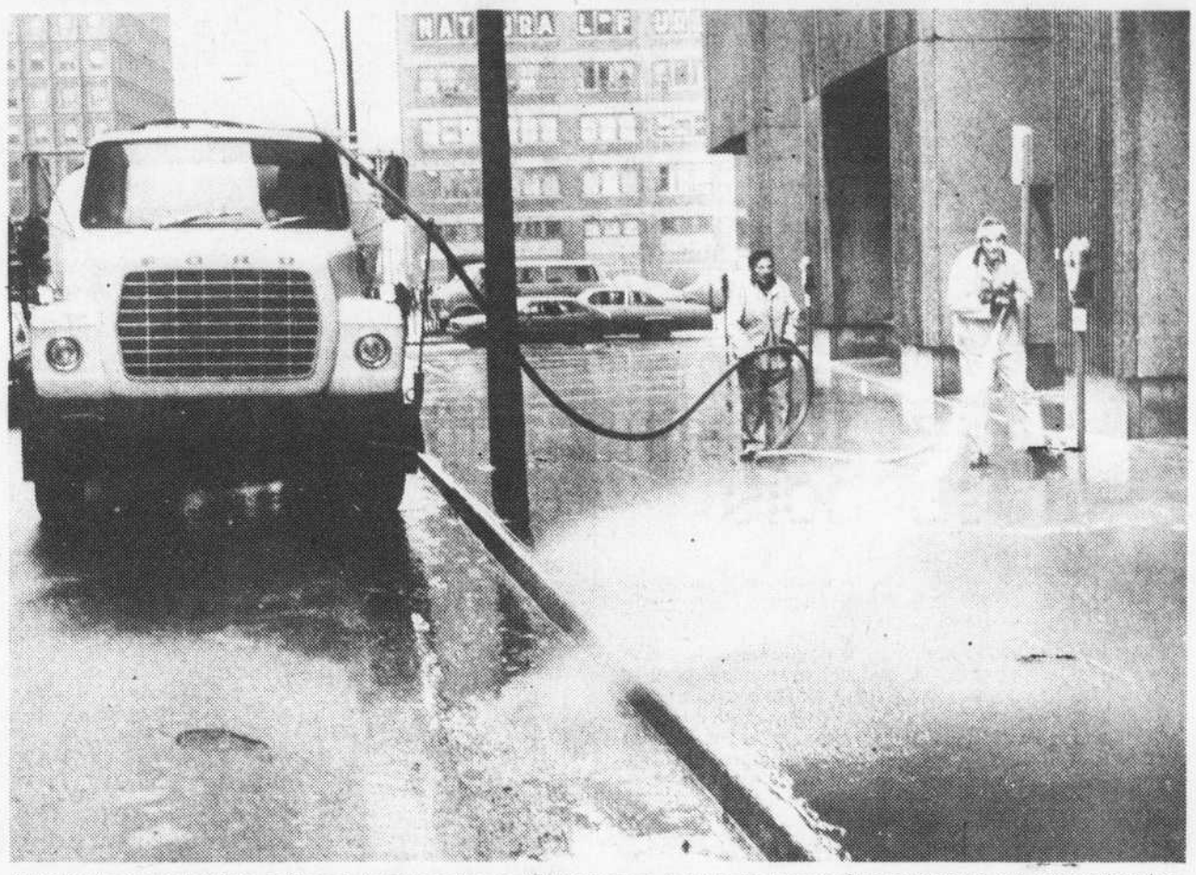
Cette politique comporte cependant des faiblesses dans la mesure où elle ne contraint pas les administrations municipales à s'y soumettre et donne ouverture à des travaux de protection qui, lorsqu'ils peuvent être réalisés, contournent les difficultés techniques et légales. Cette politique a pour but de protéger les gouvernements contre les réclamations en cas d'inondation et a pour effet de protéger en même temps des espaces naturels indispensables à la survie des cours d'eau.

Dans le cas de l'île Rochon, le ministère de l'Environnement est déjà intervenu pour mettre fin à des travaux de remblayage et a soumis le promoteur à la procédure des études d'impact. Il faudra attendre quelques mois encore avant que le ministère soit en mesure de décider ce qu'il entend faire avec une île d'Argent qui, en fait, demeure une île artificielle aménagée par dessus une île naturelle.

Sur un plan urbain, le projet de l'île d'Argent souscrit à une tendance observée depuis quelques années qui consiste à créer un habitat prétentieux dans un lieu ayant des frontières naturelles. De petites îles à proximité de centres urbains importants, telle l'île des Soeurs et l'île Patton, deviennent rapidement convoitées à ces fins. Leur mise en marché fait valoir la réunion des avantages de la ville et de la campagne, emprunte fréquemment à la description du milieu de vie villageois et propose une densité comparable à celle que l'on trouve dans l'habitat du centre-ville.

Le quartier Rivière-des-Prairies, le plus éloigné des quartiers montréalais, a depuis plusieurs années, un schéma d'aménagement que l'administration municipale traite en document de travail et ne rend pas disponible bien que des éléments apparaissent de temps à autre. Dans le dossier d'expropriation de l'île Rochon, l'administration municipale affirme qu'elle prévoit «la récupération des îles et de toutes les berges de la rivière».

«Quoique possédant aussi des zones de bas niveau, l'île Rochon semble être celle des trois îles (les îles Tongas et Gagné se trouvent à proximité de l'île Rochon) qui offre le plus de possibilité pour un aménagement récréatif immédiat», lit-on dans le dossier d'expropriation où il est également question d'une base d'hydravions, d'une marina et de quais pour la pêche à la ligne.



Il ne faut pas se leurrer, même si tous les signes du printemps sont parmi nous. Ces arroseurs qui nettoyaient les trottoirs aux abords de la place Bonaventure seront encore à la tâche après les inévitables giboulées de mars.
(Photo Jacques Grenier)

Québec dit oui au projet Angus

Le gouvernement du Québec a donné hier son accord pour la conclusion d'une entente avec la Ville de Montréal en vue de l'acquisition des terrains des usines Angus, dans l'est de la ville, à des fins d'habitation.

Le ministre d'État à l'Aménagement et délégué à l'Habitation, M. Guy Tardif, a fait savoir que le projet consistait à construire environ 2,200 logements nouveaux. Le ministre estime à $100 millions la valeur de ces investissements.

Une société paramunicipale sans but lucratif prendra à sa charge le développement de ces terrains qui font l'objet, depuis plusieurs années, d'un débat public. Cette société aura à sa tête un président, nommé par la Ville de Montréal après consultation avec le gouvernement, et six membres, les parties en cause en désignant chacune trois.

Les coûts d'acquisition et de mise en valeur des terrains seront partagés à parts égales entre la Ville de Montréal et le gouvernement. L'administration municipale prend à son compte le coût des infrastructures, des équipements communautaires et récréatifs.

Dans le discours inaugural, en novembre dernier, le premier ministre, M. René Lévesque, annonçait la conclusion prochaine de l'entente. Quelques jours plus tard, le conseil municipal modifiait le règlement de zonage de ce secteur de la ville afin de l'affecter à des fins d'habitation.

Le terrain appartient à la société immobilière Marathon, une filiale du Canadien Pacifique, qui avait prévu, il y a sept ans, l'aménagement d'un important centre de commerce.

La FTQ accuse les «unions» de faire chanter les ouvriers

par Louis-Gilles Francoeur

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a accusé hier les directions américaines et canadiennes de certaines unions internationales, dont celles des plombiers, des «calorifugeurs» et des monteurs d'acier de structure, d'exercer le «chantage des emplois» pour tenter d'influencer les travailleurs à l'occasion du maraudage en cours dans la construction.

Ce maraudage ne concerne toutefois que les 73,000 membres du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (CPQMC), qui vont choisir, à compter de lundi par vote secret de s'affilier aux Building. Trade Unions ou à la nouvelle FTQ-Construction.

L'accusation portée par la FTQ se veut une réplique à la menace proférée par certaines internationales de retirer les chartes octroyées à leurs sections locales si celles-ci se retirent du Conseil provincial. Cela signifierait pour les membres que ces internationales leur retireraient leurs cartes d'appartenance et leur refuseraient les permis de travail «syndicaux», qui leur donnent le droit d'aller travailler sur les chantiers des autres provinces où ces mêmes internationales détiennent le monopole de représentation syndicale.

Pour la FTQ, un tel «chantage des emplois» est contraire à l'esprit et à la lettre de la loi 109, qui a déclenché le maraudage au sein du Conseil provincial. Mais la FTQ et la FTQ-Construction, son affilié, ont décidé de ne pas recourir à l'injonction pour arrêter ces pratiques de peur, a dit un porte-parole, que cela ne retarde le scrutin en cours.

La nouvelle FTQ-Construction, a dit son président M. Jean Lavallée, ne veut pas forcer ses nouveaux membres à se désaffilier des internationales. Elle veut tout simplement accueillir dans ses rangs les sections locales des internationales, qui le désirent, et les autres syndicats, comme les électriciens, qui veulent se regrouper sous la bannière FTQ sans pour autant être affiliés à une internationale.

M. Lavallée et le président de la FTQ, M. Louis Laberge, ont affirmé qu'il est «faux de prétendre que les internationales du bâtiment vont désaffilier ceux qui veulent se réaligner avec la FTQ».

Ils ont cité en exemple la bataille menée au début des années 70 par le Congrès du Travail du Canada, qui voulait, comme la FTQ aujourd'hui, accepter sous son aile autant des sections internationales que des syndicats strictement canadiens.

La guerre qui oppose les internationales de la construction à la FTQ a eu d'importantes répercussions au cours des derniers jours au sein du CTC. Cette centrale a en effet pris la décision de désaffilier officiellement les Building Trade canadiens, qui lui demandent depuis près de deux ans de sévir contre la FTQ à cause du parapluie qu'elle a accordé aux unions ayant coupé les liens avec leurs internationales. L'appui ouvert du CTC à la FTQ a d'abord provoqué le départ de trois membres de l'exécutif du CTC et, devant l'inflexibilité de la centrale canadienne, les Building Trade ont décidé de ne plus verser leur cotisation au CTC, qui vient de les expulser pour cette raison.

La prochaine étape, a expliqué hier M. Laberge, sera la formation d'un regroupement canadien des unions de la construction, qu'elles soient affiliées aux internationales ou pas..

D'importants groupes en Ontario et en Colombie-Britannique ont manifesté un appui ouvert à cette idée favorisée ouvertement par la nouvelle FTQ-Construction.

La direction de la FTQ-Construction a fait état hier des appuis qui lui seraient déjà assurés par plusieurs anciens affiliés du Conseil provincial. Si la base suit les recommandations des exécutifs syndicaux, la FTQ-Construction représenterait après le maraudage «56% de la main-d'oeuvre totale de la construction», ce qui pourrait lui assurer le monopole de représentation à la table des négociations. Pour M. Laberge, les syndicats importants comme celui des plombiers et les autres plus petits n'ont pas intérêt à se marginaliser en demeurant au sein du Conseil provincial, à qui l'on concède 13% de représentativité au sens de la loi, c'est-à-dire deux fois moins que la CSN n'en a présentement.

LES TRIBUNAUX

■ Rose demande la remise de son dossier au tribunal

La Cour fédérale entendra lundi une requête de l'ex-felquiste Paul Rose visant à ordonner à la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) de produire au dossier de la Cour les rapports de MM. André Dupont et Philippe Godin, favorables à sa libération conditionnelle.

Au début de février, le procureur du détenu, Me Robert Lemieux, avait soumis à la Cour fédérale une requête pour l'émission d'un bref de certiorari, en se basant sur des décisions du juge en chef de la Cour suprême du Canada, M. Bora Laskin, par lesquelles celui-ci affirmait que la CNLC avait l'obligation d'agir équitablement, comme tous les tribunaux et commissions, et non arbitrairement.

À ce moment, le procureur de la CNLC, Me Jacques Ouellet, s'était dit dans l'ensemble d'accord avec les règles de droit énoncées par Me Lemieux mais avait plaidé que ce «devoir d'agir équitablement» était une obligation strictement procédurale ou formelle. Autrement dit, selon lui, du moment que la CNLC suit les règles de la procédure, soit entendre le prévenu, l'informer, elle peut dès lors faire n'importe quoi, que ce soit frauduleux ou excessif — ce qui est absurde, soutient Paul Rose dans sa requête.

Me Lemieux avait demandé un ajournement pour répondre à cette thèse jugée illégale, immorale et injuste puis il invitait Me Ouellet séance tenante — mais en vain — à produire au dossier de la Cour fédérale les rapports favorables à la libération de Paul Rose, préparés par MM. Dupont et Godin, du Service des libérations conditionnelles, afin de démontrer jusqu'à quel point la décision de la CNLC était excessive et arbitraire.

■ Anjou: le procès de Ben Milner fixé en juin

Le juge en chef adjoint Rhéal Brunet, de la Cour des sessions, a fixé hier au 1er juin prochain et pour les trois semaines suivantes le procès de Ben Milner, l'un des dirigeants de la East End Development Corporation. Celui-ci doit répondre à 17 accusations de conspiration, corruption municipale, fraude et abus de confiance, portant au total sur $1,048,505 entre septembre 1965 et décembre 1968.

Dans ce dossier, où Me Jean Montplaisir représente la Couronne, toutes les offenses présumées ont trait à l'expropriation de terrains à l'angle de la rue Jarry et du boulevard des Galeries d'Anjou et à la modification de règlements de zonage, en vue de l'exploitation de postes d'essence par BP, Shell et Sunoco.

Les actes d'accusation mentionnent que Milner aurait notamment conspiré avec deux autres cadres de la East End Development, Max Schuchmann et Daniel Shefner, l'ex-maire d'Anjou Ernest Crépreau, l'urbaniste Charles-Édouard Campeau, les fils de celui-ci, Serge et Pierre Campeau, Max Gordon, André Laporte, Roland Beauregard, Ben Lamarre et un ex-fonctionnaire d'Anjou, Jean-Paul Pilon, pour permettre tout particulièrement à la East End Development et à ses trois dirigeants, y compris Milner, de toucher $243,000 pour les postes d'essence, de même que des sommes de $805,505 pour les expropriations de terrains.

■ Commonwealth Plywood poursuit Yves Duhaime

Accusant le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, de lui refuser une subvention de $177,000 par pure partisanerie, la Commonwealth Plywood, qui fut la scène d'un violent conflit de travail en 1977-78 à son usine de Sainte-Thérèse, a décidé de déposer ce matin, en Cour supérieure, une requête pour l'obtenir.

C'est en 1979 qu'une demande en ce sens avait été présentée à la Société de développement industriel du Québec et à son ministre responsable, M. Duhaime.

D'après la requête présentée au tribunal, le ministre, ainsi que les fonctionnaires attachés à ce dossier, auraient multiplié les obstacles empêchant l'octroi de la subvention, soit en faisant allusion à l'ancien conflit ouvrier ou encore en rappelant l'existence d'une poursuite civile, intentée à la Commonwealth par le ministère des Richesses naturelles, au sujet d'un permis de coupe de bois.

Affirmant que ces prétextes sont futiles, la compagnie estime que la véritable raison du non-versement de la subvention est que cette entreprise est considérée comme un ennemi politique du présent gouvernement et qu'on veut aussi la pénaliser pour sa conduite envers la CSN.

■ Accusé de négligence criminelle, puis libéré

Un individu de 41 ans, Jean-Pierre Laramée, accusé de négligence criminelle dans la mort la mort de trois personnes, et déclaré mercredi apte à subir un procès, a finalement eu droit à une libération provisoire hier, devant le juge André Chaloux, de la Cour des sessions. Le magistrat a cependant exigé un cautionnement en espèces de $3,000 et imposé à l'inculpé les conditions habituelles dans ces circonstances comme demeurer à la même adresse, se présenter à la police et ne pas quitter le district judiciaire de Montréal.

L'enquête préliminaire a été fixée pour la forme au 11 mars, date prévue pour la communication de la preuve.

— Bernard MORRIER

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite

14 3/4%*

Dans tout régime d'épargne-retraite, c'est le rendement qu'il faut rechercher. C'est pourquoi nos régimes sont sur mesure et nos taux sont parmi les meilleurs. Finalement, c'est ça qui est important et c'est ça que vous trouverez à la Banque Nationale.

Tout repose là-dessus

Date limite pour l'année d'imposition 1980: 2 mars 1981

*Dépôts garantis à taux variables. Ces taux peuvent changer sans préavis

BANQUE NATIONALE

MANIFESTATION

CONTRE LA RÉPRESSION POLICIÈRE
CONTRE LA RÉPRESSION JUDICIAIRE

VENDREDI 20 FÉVRIER
DÉPART «AU PIED DU COURANT»
Coin Delorimier - Notre-Dame 19 HEURES

Suivie d'une
SOIRÉE DE SOLIDARITÉ
ECOLE PIERRE DUPUY
Coin Ontario - Parthenais

APPUYONS
LES 122 GRÉVISTES ARRÊTÉS
GUY HÉROUX, MILITANT ÉTUDIANT

CSN Conseil central de Montréal

Un choix judicieux pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts

La rente à versements invariables

La rente à versements invariables a été conçue spécialement pour répondre aux préoccupations financières de ceux qui reçoivent une forte somme en quittant leur emploi, qui réalisent un gain de capital imposable ou qui perçoivent des revenus irréguliers, comme les artistes et les sportifs, par exemple.

Un contrat avantageux

Cette rente constitue en fait un contrat qui vous permet d'étaler un tel revenu sur un certain nombre d'années et d'en différer ainsi l'impôt.

Un placement intéressant

La rente à versements invariables de la Fiducie du Québec garantit un intérêt élevé pour la durée du contrat. Et il n'y a aucuns frais d'adhésion, de gestion, ni de fermeture.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations, ou même une soumission immédiate.

Venez ou téléphonez.
Nos succursales Modes d'épargne sont ouvertes jusqu'à 21 heures ce soir. De 9 heures à 15 heures le samedi 21 février. De 9 heures à 17 heures le samedi 28 février.

UN CHOIX JUDICIEUX

MONTRÉAL
Complexe Desjardins
(514) 281-8834
1-800-361-6840, poste 8840

LAVAL
Place Val des Arbres
(514) 668-5223
1-800-361-3803

Fiducie du Québec

QUÉBEC (418) 653-6811 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (418) 549-5746

desjardins

Salvador: Washington ne convainc pas l'Europe

WASHINGTON (AFP) — La tournée européenne que l'émissaire américain Lawrence Eagleburger achève aujourd'hui à Bonn ne paraît pas devoir lever l'hypothèque que la nouvelle politique dure des États-Unis en Amérique centrale fait peser sur leurs relations avec les démocraties d'Europe occidentale.

L'insistance des États-Unis à persuader les gouvernements européens de la nécessité de défendre la junte au pouvoir au Salvador contre les insurgés de gauche pourrait même marquer la fin de la lune de miel que le président Reagan connaît avec ses alliés, estime-t-on dans les milieux diplomatiques de Washington.

M. Eagleburger, qui doit devenir secrétaire d'État adjoint pour les Affaires européennes, a pu mesurer la réserve de ses interlocuteurs sur l'aide à la junte salvadorienne au cours des conservations qu'il a eues depuis le début de la semaine à Bonn, à Paris, à Bruxelles et même à Londres. Il a décidé de retourner aujourd'hui à Bonn pour rencontrer M. Hans Dietrich Genscher, le ministre des Affaires étrangères ouest-allemand, à son retour du Pakistan.

M. Rainer Offergeld, ministre ouest-allemand de la Coopération économique, a déclaré hier au journal libéral "Frankfurter Rundschau" que le gouvernement fédéral n'approuvait pas l'opinion de Washington selon laquelle la guerre civile au Salvador n'est que le fruit d'une "machination communiste".

Dans l'interview, qui sera publiée aujourd'hui, M. Offergeld qualifie de fausse cette vision des choses et ajoute que, de l'avis des autorités ouest-allemandes, la lutte des guérilleros est motivée par d'insupportables injustices sociales.

Par ailleurs, le gouvernement britannique préconise une solution «pacifique et démocratique» et restera, en contact étroit à ce sujet avec ses alliés américain et européens, a déclaré hier un porte-parole du Foreign Office.

Le gouvernement américain répète tous les jours qu'au Salvador il soutient un gouvernement "réformiste" en butte aux attaques conjuguées de l'extrême gauche, soutenue par l'URSS et Cuba, et de l'extrême droite défendant les oligarchies traditionnelles.

La plupart des gouvernements européens, influencés par leur opinion publique, semblent voir dans la junte salvadorienne une dictature militaire classique combattue par une population opprimée éprise de justice sociale. Certains d'entre-eux — surtout les sociaux-démocrates — craignent qu'au nom de l'anticommunisme le gouvernement Reagan ne cherche à entraîner ses alliés dans une nouvelle aventure du type vietnamien.

On dément au département d'État que l'affaire du Salvador soit le premier test de la solidarité des alliés européens avec la politique plus ferme envers l'Union soviétique inaugurée par le président Reagan. On y affirme que M. Eagleburger n'avait pas d'autre mission que de communiquer aux alliés les «preuves» réunies par les services de renseignements américains sur l'appui militaire que le bloc communiste apporte à la gauche salvadorienne.

Mais s'il apparaissait clairement que les pays européens refusent de s'associer à la politique dure du gouvernement Reagan envers la subversion marxiste en Amérique centrale, les relations atlantiques risqueraient d'être ramenées au point bas qu'elles ont connu lors des crises d'Iran et d'Afghanistan.

On fait en effet remarquer à Washington que le gouvernement Reagan a devancé cette fois les critiques habituellement adressées par les Européens aux États-Unis en allant les consulter sur le Salvador avant même de rendre publiques les «preuves» d'une ingérence communiste dans un document officiel attendu la semaine prochaine.

Il est toutefois douteux que le gouvernement américain fasse ouvertement reproche à ses alliés européens de leur manque de diplomatiques. Il doit en effet éviter de perdre leur appui, déjà pas trop solide, dans l'affaire autrement importante du déploiement des missiles stratégiques du théâtre européen.



Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a dû capituler devant le risque de grève générale des mineurs, même si elle avait déclaré qu'elle n'interviendrait pas dans le conflit. (Photolaser AP)

Les mineurs britanniques demandent des garanties

LONDRES (AFP) — «Capitulation». C'est par ce commentaire lapidaire que la plupart des observateurs britanniques ont accueilli hier la décision du premier ministre, Mme Margaret Thatcher, de renoncer purement et simplement au plan de restructuration des charbonnages, devant la menace d'une grève générale des 230,000 mineurs que compte encore le pays.

La «Dame de fer» s'est en effet inclinée, devant les conséquences incalculables pour l'économie d'une telle grève. Interrogée hier après-midi à la Chambre des communes sur cette volte-face — alors qu'une semaine auparavant, elle assurait le Parlement qu'elle n'interviendrait pas dans le conflit — Mme Thatcher s'est refusée à tout commentaire, se bornant à indiquer que «des négociations et des consultations» se poursuivront entre les parties.

Dès le matin, le comité exécutif du syndicat des mineurs (NUM) avait décidé d'annuler l'ordre de grève générale pour lundi prochain et demandé aux 35,000 mineurs gallois et écossais, déjà en grève, de cesser leur mouvement. Avec une évidente jubilation, le président du NUM, Joe Gormley, avait déclaré que la grève devenait inutile, la direction ayant renoncé à son plan, qui prévoyait la fermeture de 25 à 50 puits et le licenciement possible de quelque 30,000 mineurs.

Les conséquences de la décision de Mme Thatcher sont d'ordre à la fois politique et économique. D'une part le premier ministre renonce pour la première fois publiquement à sa politique de non-intervention dans les conflits salariaux. D'autre part, sa décision signifie que le gouvernement devra dépenser entre 50 et 100 millions de livres pour maintenir le niveau actuel de l'emploi et de l'exploitation des charbonnages. De surcroît, il devra réduire considérablement l'importation de charbon étranger bon marché (environ 8 millions de tonnes par an), les stocks atteignant aujourd'hui en Grande-Bretagne des proportions énormes.

À moins de trois semaines de la présentation du budget, le 10 mars, le chancelier de l'échiquier, sir Geoffrey Howe, devra trouver l'argent nécessaire et il paraît probable que les contribuables seront, une fois de plus, appelés à la rescousse.

À cela s'ajoute un facteur psychologique important. Tous les autres syndicats — comme ceux des employés municipaux ou des pompiers — qui exigent un relèvement de salaires en tireront la conclusion que seule la fermeté est payante. Une avalanche de revendications pourrait suivre ce recul tactique de Mme Thatcher, mettant gravement en cause l'ensemble de sa politique économique.

Sur tous les carreaux de mine, la décision du premier ministre a été accueillie par des manifestations de joie, des chants et des danses. Le secrétaire-général des mineurs du Kent, Jack Collins, s'est exclamé: «La Dame de fer s'est changée en une Dame de papier».

Cependant, la question n'est pas pour autant réglée et aucun des 35,000 grévistes actuels n'a repris le travail. Arthur Scargill, le chef des 66,000 mineurs du Yorkshire, a demandé le maintien de la grève générale à partir de lundi. Tous veulent des garanties «blindées» notamment l'arrêt des importations de charbon.

Une décision globale devrait être prise aujourd'hui et il reste à savoir qui, de la gauche avec M. Scargill, ou de la droite avec M. Gormley, l'emportera. En tout état de cause, Mme Thatcher vient de subir sa première et grave défaite dans la lutte qu'elle mène, depuis son arrivée au pouvoir en 1979, contre les syndicats. Elle sera peut-être décisive et personne n'oublie en Grande-Bretagne que ce sont les mineurs qui avaient acculé en 1974 le premier ministre conservateur Edward Heath à des élections anticipées perdues d'avance.

L'armée ougandaise pille deux villages

GULU, Ouganda (Reuter) — Un détachement de l'armée et de la milice ougandaise a saccagé deux villages du nord de l'Ouganda, Adjumani et Pakelle, expulsant 10,000 personnes de leurs maisons, ont annoncé hier à Gulu, ville du nord du pays, des missionnaires et des responsables ougandais.

Selon eux, près de 25 personnes ont été tuées au cours des incidents qui se sont déroulés le week-end dernier.

Les missionnaires ont indiqué que près de 6,000 personnes se sont entassées dans les locaux des missions de chaque village, alors que le reste de la population a pris la fuite.

M. Otema Alimadi, premier ministre, ainsi que le général Tito Gkello, chef de l'armée de libération nationale, se sont rendus dans les deux villages, situés à environ 80 km de la rive orientale du Nil, accompagnés d'une importante escorte.

Trois camions de vivres sont déjà arrivés dans les deux villages, mais selon les missionnaires, il en faudrait beaucoup plus pour nourrir tous les réfugiés.

Selon des habitants de la région, il semble que les soldats ont voulu se venger d'assassinats perpétrés sous le régime du maréchal Idi Amin, dont l'armée comprenait un grand nombre d'éléments du nord-ouest de l'Ouganda, sa région natale.

Les habitants ajoutent que les soldats ougandais appartenaient en majorité à la tribu des Acholis, qui avaient été décimés sous le régime d'Amin.

Calvo Sotelo a peu de chances d'obtenir la majorité absolue

MADRID (d'après Reuter et AFP) — Au fur et à mesure que progressait hier soir le débat parlementaire sur le programme du nouveau gouvernement espagnol de M. Leopoldo Calvo Sotelo, ses chances d'obtenir aujourd'hui la majorité absolue paraissaient diminuer d'autant. Mais le chef du gouvernement a clairement fait comprendre qu'il se contenterait d'une majorité simple, suffisante comme le prévoit la constitution, pour le deuxième vote de confiance la semaine prochaine.

M. Calvo Sotelo a déclaré que l'Union du centre démocratique, son parti, était parfaitement unie, et il a exclu l'éventualité d'élections anticipées. «Mon horizon est 1983», a-t-il dit en faisant allusion à la date régulière prévue pour la prochaine consultation.

Les députés de partis régionaux basques et catalans ont annoncé qu'ils s'abstiendraient au cours du vote de ce soir. Le président du gouvernement devrait cependant bénéficier de l'appoint de quelques voix situées en dehors de l'UCD, sans toutefois être assez nombreuses pour lui permettre d'obtenir les 176 suffrages constituant la majorité absolue.

D'autre part, la rébellion des policiers espagnols, mardi dernier, a été désamorcée sous la pression de l'armée, apprenait-on de bonne source hier à Madrid.

Plus de 200 policiers, la plupart d'entre eux membres de la brigade anti-terroriste (160 hommes) chargée notamment de combattre l'organisation séparatiste basque ETA, avaient manifesté mardi matin leur intention d'être relevés de leurs fonctions, confirme-t-on de bonne source.

Mais, dans le courant de l'après-midi, sous la pression des plus hauts échelons de la hiérarchie militaire, apprenait-on hier, d'anciens officiers de l'armée mutés dans la police ont adressé d'énergiques «appels au sens civique» de leurs collègues.

Ces appels au civisme faisaient valoir qu'au lendemain des manifestations de masse au pays basque et à quelques jours de l'investiture d'un nouveau président du gouvernement, toute extériorisation brutale de la «grogne» des policiers risquerait de compromettre la stabilité du régime, tandis que la désorganisation de l'appareil policier consécutive à ces démissions ne servirait que les intérêts des groupes extrémistes.

C'est ainsi que dans les heures qui ont suivi cette campagne de persuasion, la grande majorité des démissionnaires ont accepté de revenir sur leur décision, permettant au ministère de l'Intérieur d'enregistrer, mardi soir, sept démissions seulement et de n'en accepter que trois, dont celle de M. Manuel Ballesteros, commissaire général de la brigade anti-terroriste (brigada de information).

À moitié étouffée, la grogne des policiers n'en continue pas moins à se manifester, notamment au coeur du pays basque, en Biscaye, où les policiers ont entamé une grève du zèle.

La presse madrilène a publié mercredi quelques-unes des lettres de démission des policiers outrés par le raz-de-marée de «calomnies» dont ils se disent la cible depuis la révélation des mauvais traitements appliqués à Jose Arregui, un membre de l'«ETA-militaire» mort en prison le 13 février.

On indique de bonne source, d'autre part, qu'Arregui et les deux autres présumés terroristes, dont une femme d'origine chilienne, arrêtés en même temps que lui le 4 février à Madrid, faisaient partie d'un commando de six activistes qui aurait eu pour mission d'assassiner un général.

RFA: appel à l'austérité

BONN (AP) — Comparant la situation économique de l'Allemagne occidentale aux problèmes qu'elle a connus après la Deuxième Guerre mondiale, M. Otto Lambsdorff, ministre de l'économie, a lancé hier un appel à ses concitoyens pour qu'ils se serrent un peu plus la ceinture.

M. Lambsdorff, qui ouvrait un débat parlementaire, a demandé aux Allemands de l'ouest de maîtriser les changements structurels de l'économie, de lutter contre les tendances protectionnistes en matière de commerce international et de prendre des mesures pour stimuler les investissements domestiques.

«J'ai la conviction qu'avec une orientation appropriée dans les conditions économiques et politiques fondamentales, un manque de confiance dans le mark allemand s'estompera rapidement», a-t-il dit.

Le mark, qui s'échangeait hier à 2,16 marks environ pour un dollar, est à son niveau le plus bas depuis trois ans, une baisse attribuée en grande partie au déficit de la balance commerciale provoqué par la hausse des produits pétroliers.

Par ailleurs, le chômage, dans un pays de 62 millions d'habitants, touche plus d'un million de personnes, pour la première fois depuis la récession de 1975.

«A une époque, où les demandes à la volonté de travail et l'aptitude de s'adapter étaient plus grandes qu'aujourd'hui, c'est-à-dire il y a 35 ans, après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, nous avons enclenché la force dynamique de l'économie de marché... et cette conception nous a conduit jusqu'ici.»

Des chiffres officiels, publiés mercredi, ont révélé une des faiblesses majeures de l'économie nationale: un déficit de 14,6 milliards de marks dans les échanges avec les exportateurs de pétrole, en 1980. Le chiffre est en augmentation de 88 pour cent par rapport à 1979.

Pour ce qui est des échanges avec le Japon, en 1980, le déficit est en hausse de 41 pour cent par rapport à l'année dernière, ce qui est principalement dû à des importations de matériel électronique sophistiqué. Mais, selon M. Lambsdorff, l'Allemagne occidentale doit s'efforcer d'améliorer sa propre technologie et ne pas avoir recours à des mesures protectionnistes. De telles mesures, a-t-il dit, pourraient faire boomerang, «car nous sommes tous embarqués sur le même bateau».

M. Lambsdorff a également souligné que la R.F.A. n'avait guère d'autre choix que de poursuivre le développement de l'énergie nucléaire.

Le problème du Tchad reste entier

ALGER (AFP) — Le problème soulevé par la présence des troupes libyennes au Tchad reste entier à l'issue de la conférence des ministres des Affaires étrangères des six États sahariens.

Cette réunion des chefs de diplomatie d'Algérie, de Libye, du Tchad, du Niger, du Mali et de la Mauritanie s'est terminée hier à Alger sans avoir réussi, après trois jours de laborieuses discussions dominées par le problème tchadien, à adopter une attitude commune à l'égard de cette affaire, relèvent les observateurs.

Le communiqué commun publié à l'issue de la conférence, dont la clôture a été retardée de près de 24 heures par d'intenses et difficiles discussions sur l'affaire tchadienne, n'évoque pratiquement pas ce problème. Il est vrai, dit-on dans les couloirs de la conférence, que l'ordre du jour de la réunion, dominé par des questions de coopération intersaharienne, ne prévoyait pas formellement l'examen du problème soulevé par la présence de troupes libyennes au Tchad. Ce qui explique, précise-t-on parmi certaines délégations, que le communiqué commun n'y fait que très brièvement allusion en soulignant que les ministres des Affaires étrangères ont procédé à «un échange de vues approfondi sur la situation dans la région».

En fait c'est surtout le Niger qui accuse Tripoli de tenter de déstabiliser son régime et n'a pas caché son inquiétude devant l'entrée des troupes libyennes au Tchad, pays avec lequel il a une frontière commune. Le représentant libyen a indiqué que son gouvernement était prêt à retirer ses troupes si le Tchad en manifestait souverainement le désir.

Or le ministre tchadien des Affaires étrangères, M. Ahmat Acyl, a répété à la clôture de la conférence ce qu'il n'a cessé de proclamer durant la réunion avec ses cinq collègues sahariens: les troupes libyennes, a-t-il dit en substance, sont au Tchad à la demande d'un gouvernement légal pour aider à venir à bout d'une rébellion aidée par l'Égypte.

Quant à «la campagne alarmiste» menée, selon lui, en occident et dans certains pays africains sur la «prétendue fusion entre le Tchad et la Libye elle n'est, d'après M. Acyl, qu'une mauvaise querelle que cherchent au Tchad, «choisi comme bouc émissaire», certains États africains qui en réalité ont des problèmes avec la Libye.

Enfin, le chef de la diplomatie tchadienne, qui a exprimé à la Libye la «vive reconnaissance» du gouvernement de N'Djamena pour «sa contribution déterminante» à la fin du conflit au Tchad, a affirmé à l'adresse des états voisins que son pays ne serait jamais un «bastion de déstabilisation» pour la région et qu'il refuserait toujours l'implantation, sur son territoire, de bases étrangères.

guérin l'éditeur qui édite

L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DU QUÉBEC
par Jean-Claude Corbeil
154 pages
$7.95



En vente dans toutes les librairies

De tous les pays entièrement ou partiellement de langue française, le Québec est celui qui a poussé le plus loin l'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE de son territoire. Deux postulats sont à la base des réflexions de ce livre: la société est ainsi organisée qu'une hiérarchie s'établit entre les diverses variétés d'une même langue, de sorte qu'il faut examiner la question de la norme dans la perspective du contrôle social des comportements linguistiques; en situation de multilinguisme, la concurrence entre les langues en présence est uniquement une affaire de statut, la question étant ou de savoir ce qui fait le statut d'une langue, ou de décrire et de déterminer avec exactitude le statut des unes et des autres. Les travaux du Québec en cette matière sont uniques et exemplaires. L'ouvrage se propose, avec la loi 101 pour toile de fond, d'en rendre compte et d'en extraire les éléments de théorie qui pourraient renouveler la sociolinguistique appliquée à l'analyse de la régulation linguistique et à la réduction des situations de multi-linguisme.

guérin éditeur limitée
4574, rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

En vente dans toutes bonnes librairies et aux librairies Guérin:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

1880-1980 ca QUÉBEC

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver. Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601, Montréal — 845-0209

BOISJOLI, HOUGHTON & CIE
Comptables Agréés
1440 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 525 — 861-2868
Louis Albert Boisjoli, C.A. Maurice Sabbah, C.A. Michel Sabbag, C.A.

CHARETTE, FORTIER, HAWEY & CIE TOUCHE ROSS & CIE
1 Place Ville-Marie, Montréal - H3B 2A2, 861-8531
Montréal Québec Hull
Partie intégrante de Touche Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Mississauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Bermuda, Nassau, Bahama Islands, Grand Cayman.

CLARKSON - GORDON
Comptables Agréés
Associés-résidents Montréal - Québec
A. Benedetti, C.A. — C.W. Bissegger, C.A. — M. Camirand, C.A. — L.J. Carrière, C.A. — J.P. Delisle, C.A. — R. Fortier, C.A. — S.R. Gagné, C.A. — G. Gingras, C.A. — A. Lanthier, C.A. — G. Limoges, C.A. — J.D. Morrison, C.A. — R. Pearl, C.A. — W.J. Smith, C.A. — C.C. Bismuth, C.A. — T.R. Burpee, C.A. — H.M. Caron, C.A. — G. Chamberland, C.A. — M.M. Domanski, C.A. — G. Fréchette, C.A. — R. Germain, C.A. — J.P. Graveline, C.A. — R.E. Lavoie, C.A. — R.J. Messier, C.A. — R.R. Okker, C.A. — L.L. Saint-Pierre, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à: St-Jean (T.-N), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, COUREY, FONTAINE & ASSOCIÉS
2, Place Laval, bureau 300, LAVAL, Qué. H7N 5N6, 382-4010 - 668-6400

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables agréés
3901 Jean-Talon O. Ste. 214, Montréal, Québec H3R 2G5, 731-7851
Ottawa Arnprior

COURTOIS, ZIRI, MALKA & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
397 o. rue Laurier, Mtl. P.Q. H2V 2K3, 273-1535

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest, Suite 810 — 861-9081, Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

ERNST & WHINNEY
Comptables Agréés
Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College, Suite 1100, Montréal, Québec, H3B 4G7, 871-8901

GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
R. Gauvin, C.A. — B. Dumais, C.A. — R. Forget, C.A. — C. Boyer, C.A. — G. Villeneuve, C.A. — J.R. Charette, C.A. — M. Duquette, C.A. — P. Saint-Julien, C.A. — A. Gareau, C.A.
561 boul. Crémazie est, Montréal, H2M 1L8 — 384-1430
38 boul. St-Viateur, Rigaud, J0P 1P0 — 458-7526

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
500 Place d'Armes, Suite 1700, Montréal, Québec, H2Y 2J1, 845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600, Montréal H2Y 1N3, 845-9253
Bureaux: Montréal, Laval, Repentigny, Îles de la Madeleine, Maniwaki

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke, Suite 1400, 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
530, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 1W6, (514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, C.A. Michel Champoux, C.A.
19 ouest, Le Royer — Suite 300, Montréal H2Y 1W4, 844-1153

LIPPMAN, PTACK, BENJAMIN, SMALL & COHEN
Comptables Agréés
Montréal/Toronto, 6600 Côte des Neiges, Mtl, P.Q. H3S 2A9, (514) 341-5511
Membre: Groupe International des Cabinets de Comptables.

MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
2 Complexe Desjardins, bureau 2600, C.P. 153, Montréal H5B 1E8, Tél.: (514) 281-1555, Télex 055-60917
Bureaux à Ottawa, Montréal, Laval, Hull, Hawkesbury, Québec, Lévis et Moncton. Société Nationale Collins Barrow. Bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et autres villes.
Représentation dans les grands centres financiers internationaux.

MacGILLIVRAY & BRUNEAU
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest, Montréal, P.Q. H3B 3T9, (514) 871-8630
National
MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
C.P. 95, 1, Complexe Desjardins, MONTRÉAL (Québec) H5B 1B2, (514) 281-1850
Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts, Montmagny, Port-Cartier, Sept-Îles
Société Nationale WARD MALLETTE
Représentation internationale dans 45 pays, BINDER DIJKER OTTE & CO.

MESSIER, BOURGEOIS & CIE
Comptables Agréés
50, Place Crémazie, Suite 1410, Montréal - H2P 2T9, 384-7430

NORMANDIN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
DELOITTE HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
3210, 1 Place Ville-Marie, Montréal, Québec, H3B 2W3, Tél.: 861-9311
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.

PETRIE, RAYMOND & ASSOCIÉS
1320, boulevard Graham, Suite 30, Mont-Royal (Québec) H3P 3C8, Tél.: (514) 342-4740

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
1200 McGill College, Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Ottawa, Chicoutimi - Thetford Mines - Hull
17ème étage, Tour de la Bourse, Montréal, Québec, H4Z 1G9, (514) 878-2691

RICHTER, USHER & VINEBERG
Comptables Agréés
Montréal - Toronto
Associés - Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, C.A. — Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A. — Arnold M. Shostak, C.A. — David J. Vineberg, C.A. — Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A. — Irwin Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A. — J.-Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A. — Sidney M. Kaushansky, C.A. — Philip Manel, C.A. — Donald Prinsky, C.A. — Patrick K.H So, C.A.
1 Westmount Square, Montréal, Québec H3Z 2Z9, 931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301, Montréal H3N 1X1 — 274-2797

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary - Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Îles - Matane - Coaticook - Fort Lauderdale (U.S.A.)
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal, Qué. H4Z 1H8, (514) 861-5741

Poissant, Richard et Associés
affilié à
THORNE, RIDDELL
Comptables Agréés
630 ouest, Boul. Dorchester, Suite 2500, Montréal, Québec H3B 1W2, Téléphone (514) 866-7351
À l'échelle internationale McLintock Main Lafrentz

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A. — Armand H. Viau, C.A. — J. Serge Gervais, C.A. — Waguih Boulos, C.A. — Jacques R. Chadillon, C.A. — Jacques Joval, C.A. — Louis Baril, C.A. — Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun H4G 1N3
55A, Blainville Est, Ste-Thérèse, J7E 1L4, 769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBILIN, STEIN, LEVINE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Sibilin, C.A. — Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A. — Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A. — Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A. — Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gérald A. Slan, C.A. — Stanley Wener, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Dantchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A. — Morrie L. Fogelbaum, C.A. — Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A. — Jack Altman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A. — Henry Rosenhek, C.A. — Marshall B. Kesten, C.A.
4115 Sherbrooke ouest, Westmount, Qué. H3Z 1K9, 933-1112

Situation normale en Pologne pour la première fois depuis sept mois

VARSOVIE (AFP) — A quatre jours du congrès du parti communiste d'Union soviétique, auquel, selon des bonnes sources, le premier secrétaire Stanisalh Kania et le premier ministre Wojciech Jaruzelski devraient assister, la situation était «normale», hier en Pologne, pour la première fois depuis plus de sept mois.

En l'espace de 24 heures, les deux derniers foyers de tension qui subsistaient encore dans le pays, l'agitation étudiante à Lodz et la grève des agriculteurs de Rzeszow affiliés au syndicat Solidarité-rurale, ont été éliminés à l'issue d'intenses négociations qui avaient été engagées sans succès par le précédent gouvernement de M. Jozef Pinkowski.

L'accord de Lodz et celui de Rzeszow semblent devoir constituer, avec le protocole de Gdansk du 31 août, les trois piliers d'un modèle de société entièrement nouveau en pays communiste et dont les deux caractéristiques essentielles sont l'autogestion (dans des limites qu'il reste à définir) et l'indépendance syndicale, dans le respect du principe du «rôle de guide» dévolu au parti communiste.

De même que l'accord de Gdansk avait été l'acte de naissance du syndicat Solidarité de M. Lech Walesa, celui de Lodz consacre l'émergence en milieu étudiant d'une organisation distincte de celle des jeunesses socialistes, l'Union indépendante des étudiants (NZS).

En ce qui concerne les paysans, l'affaire reste entourée d'un certain flou. Le problème de la reconnaissance par le gouvernement du syndicat Solidarité-rurale, qui avait fait échouer dans un premier temps les négociations de Rzeszow, a finalement été laissé de côté.

La Cour suprême s'était déclarée dans l'incapacité, compte tenu de la législation polonaise, d'accorder une personnalité juridique à l'organisation paysanne mais lui avait suggéré de se constituer en association professionnelle et avait transmis à cette fin son dossier à la mairie de Varsovie, compétente en la matière.

Toutefois, les représentants du comité de grève de Rzeszow ont apposé leurs signatures sur le document, à côté de celles des représentants du gouvernement, «au nom du comité national fondateur du syndicat des agriculteurs individuels (privés)», ce qui constitue une reconnaissance de fait de leur syndicat. La question devrait rester en suspens jusqu'à l'adoption par la diète d'une nouvelle loi sur les organisations syndicales.

De l'avis des signataires du protocole de Rzeszow, certains de ses points constituent un changement radical de la politique agricole pratiquée en Pologne depuis plus de 36 ans. Il prévoit notamment que le secteur privé et le secteur public seront traités sur un pied d'égalité en matière d'investissements et de fournitures notamment, et que la législation polonaise garantira aux agriculteurs privés la propriété de leurs terres.

Certaines «poches de résistance» étaient encore signalées en Pologne hier soir. Les étudiants de l'école supérieure d'agriculture de Varsovie et ceux de l'école supérieure de pédagogie de Cracovie n'avaient pas encore décidé de mettre fin à leur grève d'occupation.

Quant aux paysans de Rzeszow, ils attendaient encore la signature d'un accord complémentaire avec les agriculteurs d'Ustrzyki Dolne, petite localité frontalière de l'Union soviétique, dont les revendications ont un caractère local, pour mettre fin officiellement à leur mouvement de protestation.

Au total toutefois, le général Jaruzelski semblait avoir réussi à imposer en moins de huit jours une image d'efficacité qui avait totalement manqué à ses prédécesseurs et qui le mettait en position favorable pour mener à bien sa politique de redressement économique.

D'autre part, le parquet de Gdansk a ouvert une enquête à la suite de la séquestration par des inconnus, du 9 au 14 février, d'un employé des chantiers navals, membre du présidium de la section Solidarité de l'entreprise, M. Marek Mikolajczyk, a rapporté hier l'agence «Pap».

Selon des informations communiquées au parquet par les services municipaux de la milice, les ravisseurs se sont présentés à leur victime comme des fonctionnaires de la police judiciaire.

Au siège de Solidarité, à Gdansk, on précise que M. Mikolajczyk a été enfermé pendant cinq jours dans une cave obscure, qu'il a été brutalisé et menacé d'un pistolet par ses géoliers. Ceux-ci l'ont interrogé sur les personnalités de deux membres fondateurs du syndicat indépendant, Mme Anna Walentynowicz et M. Bogdan Borusewicz.

Par ailleurs, l'administration Reagan est disposée à accorder un moratoire à la dette polonaise, mais insiste sur une répartition «juste et équitable» des charges déclaraiton hier à Washington de source informée.

A quelques jours de la prochaine réunion à Paris des créditeurs de la Pologne, on souligne que les Etats-Unis n'ont qu'une part modeste dans la dette extérieure polonaise, qui serait de 20 à 23 milliards de dollars.

Selon la trésorerie, les crédits gouvernementaux américains à la Pologne sont de l'ordre de 1,3 à 1,5 milliard de dollars, et les banques privées ont des créances du même ordre à peu près. Il faut ajouter à cela un certain chevauchement des montants, certains des crédits privés étant garantis par le gouvernement. On déclare également que la Pologne a pour l'instant épuisé ses possibilités en crédits officiels pour l'année en cours, et que de nouveaux crédits nécessiteraient l'approbation du Congrès. On ajoute qu'il serait difficile en ce moment de solliciter de nouveaux crédits, dans le contexte des mesures d'austérité proposées par le président Reagan.

De son côté, le Japon devrait étudier une éventuelle prolongation de l'aide économique à la Pologne avec «bienveillance», a déclaré hier le ministre des Affaires étrangères, M. Masayoshi Ito, devant un comité budgétaire du Parlement.

M. Ito a cependant rappelé que la Pologne doit à l'heure actuelle environ 850 millions de dollars à des compagnies japonaises dont 500 millions remboursables dans quelques années. D'autre part, il a indiqué qu'il n'était pas certain que vu son niveau de développement la Pologne puisse bénéficier d'une aide gouvernementale japonaise.



Les délégations gouvernementales et étudiantes signent à Lodz l'accord qui met fin aux grèves dans les universités. Les étudiants ont vu leur droit à former un syndicat indépendant reconnu, ainsi qu'une plus grande participation aux décisions des universités. (Photolaser AP)

La semaine de 40 heures demeure une exception

GENÈVE (AFP) — La semaine de 40 heures demeure un mythe pour les travailleurs de la plupart des pays, selon les dernières statistiques du Bureau international du travail (BIT) publiées hier.

Toutefois, aux États-Unis, en Suède, en Belgique, en Israël et en Nouvelle-Zélande, la semaine moyenne de travail est descendue au-dessous de 40 heures. Ainsi les statistiques du BIT, qui couvrent la période 1970-1979, montrent que les travailleurs américains out été en tête du mouvement de réduction de la durée du travail: 37.1 heures par semaine en 1970 et 35.6 heures en 1979 en dépit de la crise pétrolière et de la récession.

La Suède vient au second rang, avec une réduction de 38.2 heures à 35.7 par semaine, suivie de la Belgique, avec un abaissement de l'horaire hebdomadaire de 40.2 à 35.8 pour la même période de dix ans. Israël a réduit de trois heures la semaine de travail, qui est passée à 36.6 heures et les Néo-Zélandais ne travaillent plus que 37.6 heures par semaine contre 38.3 en 1970.

Selon les mêmes statistiques, la semaine de travail est passée en France de 44.6 à 41,2, en RFA de 44 à 41.9, au Luxembourg de 45 à 40.8, au Japon de 43.1 à 40.7 et en Grande-Bretagne de 45.7 à 44 heures.

Ces chiffres concernent les salariés de la quasi-totalité des secteurs d'activité économique, à l'exception de l'agriculture, indique le BIT.

En Europe occidentale, ce sont les Suisses qui travaillent le plus, 45.4 heures par semaine. Pour les pays d'Asie, le record de la durée hebdomadaire de travail est détenu par la Corée du Sud avec 50.5 heures.

Dans les pays du tiers Tiers-Monde pour lesquels le BIT ne dispose que rarement de statistiques à jour, les quelques données disponibles «montrent clairement que la durée hebdomadaire du travail varie peu et reste longue».

Le BIT cite les exemples de l'Égypte (56 heures), de la Guyanne (45.8) et du Pérou (46). Dans d'autres pays, le nombre d'heures de travail par semaine a même augmenté, comme à Singapour (de 47.8 à 48.4) et au Venezuela (de 42.9 à 44.2).

Karmal à Moscou pour relancer la négociation en Afghanistan

ISLAMABAD (AFP) — Le président afghan Babrak Karmal a quitté mercredi Kaboul pour son second voyage à Moscou depuis l'intervention soviétique qui l'a porté au pouvoir en décembre 1979.

Aucune explication n'a été donnée à ce voyage surprise annoncé par Radio Kaboul après le décollage dans la matinée de l'avion du président, alors que le premier séjour de trois semaines en octobre et novembre dernier avait été normalement annoncé par les médias officiels afghans.

Dans son bulletin en langue pasthoue de la soirée, la radio afghane a précisé que le président Karmal conduisait la délégation afghane invitée par le comité central du parti communiste de l'URSS à participer au 26ème congrès du parti.

MM. Saleh Mohammad Zerai, et Noor Ahmad Noor, membres du comité central et du bureau politique accompagnent M. Karmal, ajoute radio Kaboul. Mais le ministre de la Défense Mohammad Rafee n'a fait qu'accompagner la délégation à l'aéroport, alors que la traduction du bref bulletin de l'après-midi avait laissé croire qu'il était du voyage.

La radio ne mentionne aucun thème d'entretiens éventuels avec les dirigeants soviétiques, ne précise pas la durée du séjour de la délégation en URSS et n'indique pas les raisons pour lesquelles ce déplacement n'avait pas été publiquement annoncé. Le bulletin affirme cependant que la route de l'aéroport était décorée de banderoles et que la population de Kaboul s'était massée sur le trajet du président. Les milieux diplomatiques semblent également avoir été surpris par ce départ.

Selon les observateurs, le fait que M. Karmal dirige personnellement la délégation pourrait être lié aux perspectives de négociations sur la crise afghane avec l'Iran et le Pakistan, dont le processus semble marquer le pas depuis la récente conférence des ministres des Affaires étrangères des pays non alignés de New Delhi, ainsi qu'aux problèmes intérieurs afghans.

Le refus du Pakistan de s'engager plus avant dans la voie des concessions en acceptant des rencontres bilatérales avec les dirigeants du parti afghan, au lieu de conversations tripartites avec l'Iran paraît être une raison suffisante pour provoquer une rencontre soviéto-afghane au plus haut niveau.

La partie afghane qui a manifesté auprès d'Islamabad son désir d'amorcer le dialogue pourrait, à l'issue de telles consultations, faire une nouvelle proposition sur la base de celles formulées par le président Karmal en mai dernier.

Sur le plan intérieur, on indique de sources diplomatiques que les troupes soviéto-afghanes vont être placées en état d'alerte «phase L» (plus haut niveau d'alerte) pour une période comprenant notamment l'anniversaire des émeutes de Kaboul, qui commencèrent le 21 février 1980, et la «Fête de la Défense» de l'armée rouge, célébrée à Kaboul le 23 février.

À ces dates, auxquelles on redoute des incidents, viennent s'ajouter les difficultés chroniques de l'armée afghane malgré la conscription obligatoire. Les deux membres du comité central qui accompagnent M. Karmal ont dirigé le 9 février à Kaboul un séminaire consacré aux forces armées, indique-t-on de sources diplomatiques.

Le 10 février, M. Karmal a présidé lui-même une importante réunion de membres du gouvernement et de responsables du parti principalement consacrée aux problèmes de défense.

Enfin, Mohammad Zarai est membre de la fraction Khalq du parti démocratique du peuple afghan (PDPA), tandis que Noor Ahmad Noor appartient au Parcham la tendance de Babrak Karmal. Au moment où la lutte sanglante entre les deux fractions a repris dans Kaboul après quelques mois d'accalmie, selon les sources diplomatiques, les soviétiques pourraient également tenter d'arbitrer le différend à l'occasion de leur visite à Moscou.

La Pologne influe sur l'embargo US

WASHINGTON (Reuter) — La tension en Pologne a rendu beaucoup plus difficile pour le président Reagan la levée de l'embargo sur les ventes de céréales à l'URSS, a déclaré hier à l'agence Reuter le secrétaire américain à l'Agriculture, John Block.

Durant la campagne électorale, M. Reagan avait promis de mettre fin à l'embargo, ordonné en janvier 1980 à la suite de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, du fait qu'il nuit aux intérêts des fermiers américains.

Mais au cours d'une réunion cette semaine à la Maison-Blanche, les membres du Congrès représentant les États céréaliers ont eu l'impression que l'embargo demeurait en vigueur dans un avenir prévisible.

M. Block a déclaré qu'il s'opposait toujours à l'idée de l'embargo. «Cela cause du tort à notre image de marque de fournisseurs sur lesquels on peut compter, et en fin de compte réduit les revenus agricoles», a-t-il dit.

Dans le cadre de l'embargo, les Etats-Unis avaient arrêté l'exportation de 17 millions de tonnes de céréales sollicitées par l'URSS, mais maintenu la vente de huit millions de tonnes prévue par un accord à long terme entre les deux pays.

M. Block a déclaré que les fonctionnaires de son département étudient la forme de l'accord céréalier qui pourrait être négocié avec Moscou, au cas où les Etats-Unis se décidaient à le renouveler.

Le présent accord quinquennal vient à expiration fin septembre. «L'accord devrait être à notre avantage, a-t-il dit. Mais avant qu'il puisse y avoir un nouveau pacte, le climat approprié doit s'installer.»

Agitation en Roumanie à cause des pénuries

WASHINGTON (Reuter) — Les Roumains ont observé des arrêts de travail au cours des récents mois pour protester contre la pénurie de nourriture et d'autres biens de consommation, ont affirmé hier des membres de l'administration américaine.

Cependant, ces arrêts de travail ont été brefs et en rien comparables à la vague de grèves qui a bouleversé la Pologne, ajoute-t-on.

«Une certaine agitation se développe en Roumanie. Où elle conduira est la question. Il n'y a eu ni grève, ni développement de l'ampleur des troubles polonais», a déclaré un responsable américain.

De nombreux spécialistes américains des pays de l'Est doutent que la Roumanie puisse suivre l'exemple de la Pologne, car la société roumaine est beaucoup plus fragmentée que la polonaise, manque de forces unificatrices telles que l'Église catholique, et n'a pas la tradition syndicaliste de la Pologne.

Les problèmes alimentaires de la Roumanie sont dûs à des décennies de négligence dans l'agriculture, à un médiocre réseau de distribution et à l'inefficacité de l'économie centralisée, estime-t-on à Washington.

D'ailleurs le président Nicolas Ceausescu a reconnu hier que le gouvernement roumain avait trop négligé le secteur agricole dans sa campagne d'industrialisation poussée.

Le congrès des ouvriers agricoles s'est ouvert à Bucarest, alors que les approvisionnements des magasins en produits alimentaires ont empiré de manière significative, provoquant des récriminations dans les files d'attente.

Dans son discours à l'ouverture du Congrès, le chef de l'État roumain a déclaré notamment: «La priorité donnée à l'industrialisation au détriment de l'agriculture a conduit à négliger la croissance de la production agricole. Ceci a provoqué que des déséquilibres dans le développement économique et social et influe négativement sur le niveau de vie de la population.»

Le président a dit que «le développement et la modernisation de l'agriculture tenaient une place importante» dans la politique des dirigeants roumains.

Attentat à Moscou?

MOSCOU (AFP) — Un attentat aurait été commis dans les dernières semaines au centre de Moscou contre une voiture officielle et aurait fait deux morts, selon des sources soviétiques officieuses. Officiellement, cet attentat a été démenti hier matin.

Selon des témoignages recueillis par des correspondants étrangers à Moscou, une voiture officielle Volga aurait explosé rue Korov, dans le quartier où se trouve le siège du KGB, la sécurité d'État, il y a deux semaines. Un engin placé dans un paquet aurait explosé dans le véhicule, faisant deux morts: le chauffeur et un officier. Aucune information n'a pu être obtenue sur l'identité des éventuelles victimes.

Interrogé hier matin par la presse étrangère, un porte-parole du Comité central du Parti Communiste soviétique a qualifié l'information d' «invention pure et simple», et a estimé qu'il s'agissait d'une «provocation avant le 26ème congrès du Parti» qui s'ouvre lundi.

La rumeur d'un attentat circule à Moscou depuis deux semaines environ et plusieurs versions contradictoires ont été recueillies par les correspondants étrangers.

Hier matin cependant, en interrogeant les commissariats du quartier où se serait produit l'attentat, l'AFP a appris de source policière que «quelque chose s'était produit dans le périmètre du commissariat No 68». Mais les fonctionnaires ont refusé d'en dire plus, précisant que l'affaire était du ressort du KGB, auprès duquel aucune information n'a pu être obtenue.

Les observateurs se refusent à tirer la moindre conclusion sur cette affaire. Ils n'excluent ni l'hypothèse de l'attentat ni celle d'une explosion d'origine accidentelle.

Ryad veut acheter 300 blindés en RFA

MUNICH (AFP) — Un porte-parole de la société d'armements Krauss-Maffei, dont le siège est à Munich, a confirmé hier que des poprparlers avec l'Arabie saoudite avaient eu lieu à propos de la livraison de chars, mais il a démenti qu'un contrat eût déjà été signé.

Ryad attend maintenant un «signal» du gouvernement de Bonn, a poursuivi ce responsable de Krauss-Maffei. Mercredi, le porte-parole officiel, M. Kurt Becker, avait insisté sur le fait que le gouvernement fédéral ne serait éventuellement amené à autoriser cette vente d'armes qu'une fois les négociations entre la firme munichoise et l'Arabie saoudite définitivement terminées.

Selon des rumeurs circulant à Bonn, reprises globalement mercredi soir par la deuxième chaîne de télévision ouest-allemande, Ryad souhaiterait faire l'acquisition de 300 chars d'assaut ultra-modernes Leopard-2, ainsi que de 1,500 Guepard (chars d'accompagnement) et Marder (chars de DCA), d'une valeur globale d'environ 10 milliards de marks (4,5 milliards de dollars). En contrepartie, l'Arabie saoudite s'engagerait à couvrir 40 pour cent des besoins pétroliers de la RFA pendant dix ans.

Justice ou injustice pour les femmes



Une femme avocate, et d'autres femmes autour d'elle, au fil de leurs affrontements avec la justice pour effacer un jour les lois qui les asservissent, les verdicts qui les écrasent, se racontent... Témoignage chaleureux et poignant réquisitoire contre la violence faite aux femmes.
160 pages.
$9.95

LIBRE A ELLES
Collection dirigée par Monique Cahen
SEUIL

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES RELATIONS PUBLIQUES
Vous invite à un
COLLOQUE
le mardi 3 mars 1981
de 9h00 à 15h00
à l'Hôtel Reine-Elizabeth
Salon St-Laurent
"ISSUES IDENTIFICATION AND MULTI-NATIONAL COMMUNICATIONS"
Membre: 150 00$
Non-membre: 175 00$
Renseignements:
842-7637

Les Tissages Au Terroir INC.
STE-MADELEINE, QUÉ.
Pour habiller vos fenêtres de tentures vraiment "québécoises"
795-3315
Ste-Madeleine (St-Hyacinthe)

PELLETIER et PELLETIER
Optométristes
84, NOTRE-DAME OUEST, 4e ÉTAGE
• optométrie générale
• lunetterie
• lentilles de contact
Rendez-vous:
845-2987
Jean Pelletier, B.A., L.Sc.O.
Michel A. Pelletier B.A., L.Sc.O.

McGill *en bref*

rédigé et publié par le bureau de relations publiques de l'Université McGill à ses frais

Comment déjouer les sectes

C'est qu'ils ne se ressemblent pas tous! Qu'ils aient l'apparence soignée de l'étudiant modèle ou qu'ils soient vêtus de saris exotiques ou de bure austère, les recruteurs de différentes sectes religieuses arrivent à convaincre un nombre croissant de Montréalais à joindre leurs rangs. "La plupart des étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire se croient invulnérables aux techniques d'approche de ces recruteurs chevronnés", de dire Mike Kropfeld, directeur du Centre d'information sur les cultes de l'Association Hillel de McGill. "Mon propos n'est pas de réfuter les croyances particulières de ces sectes, mais plutôt de rendre les étudiants conscients du fait qu'ils sont vulnérables aux techniques de manipulation et de coercition psychologique utilisées par ces gens. Ce qui, au premier abord, peut sembler anodin, par exemple accepter leurs bonbons et se lier d'amitié avec eux, peut vous amener à votre insu à tomber sous leur coupe et à abdiquer toute autonomie de pensée." La plupart des gens ignorent tout des méthodes de recrutement et de financement des sectes. Ce sont donc ces méthodes qu'expose et dénonce M. Kropfeld dans un dépliant qui paraîtra sous peu.

Une pépinière d'artistes

Depuis 1931, la revue annuelle *Red & White* de McGill est au monde artistique anglophone ce que le *McGill Daily* est au journalisme: moult vedettes du "show business" y ont fait leurs premières armes. Pour célébrer le demi-siècle d'existence de la revue, les producteurs ont choisi cette année d'offrir au public montréalais un pot-pourri de la musique populaire des cinquante dernières années. En outre, quelques-uns des plus mémorables numéros de revues antérieures seront repris et joués par les interprètes d'alors. Ce spectacle de variétés sera présenté en soirée à la salle Moyse du pavillon des Arts, les 27 et 28 février prochains. On peut se procurer les billets chez Sadie's, 3480, rue McTavish (392-8926).

GRATUIT!

Dimanche 22 février à 20h: concert du Studio d'Opéra de McGill. Interprétation d'extraits d'opéras de Mozart, Donizetti, Rossini, Halévy et Mascagni. Salle Pollack, 555 ouest, rue Sherbrooke.

Mardi 24 février à 20h: conférence et projection de diapositives des professeurs A.E. Fenster et J.A. Schwarcz du collège Dawson et D.N. Harpp de McGill: *Food for Thought – Health Food, Vitamins and Minerals.* Amphithéâtre Purves, pavillon Otto Maass de chimie.

Mardi 24 février à 20h: conférence de M. Claude Chartier-Robin de la Société protectrice des animaux, de Mme Margaret Ewins de la *Cat Fanciers Association* et du docteur André Pashayan de l'hôpital des animaux de Westmount: *Cat Care.* Salle 820 du pavillon Leacock.

Mardi 24 février à 18h: conférence de M. Ludwig Glaeser, directeur du Centre canadien d'architecture: *Mies van der Rohe.* Amphithéâtre Fieldhouse du pavillon Leacock.

Jeudi 26 février à 16h: conférence de M. Alain Tremblay, étudiant au département d'histoire de McGill: *Dahomey in the 19th Century: From "Asiatic" Mode of Production to Capitalism?"* Salle 632 du pavillon Leacock.



M. William Davis



M. Stuart Smith



M. Michael Cassidy

La campagne électorale en Ontario

Smith peut compter sur la «machine rouge» fédérale

par Patricia Dumas

TORONTO — Près de trois semaines après le déclenchement des élections en Ontario, il est clair que la lutte se fait entre les libéraux et les conservateurs, si on en juge par l'attention que le premier ministre M. William Davis, accorde aux attaques du leader libéral, M. Stuart Smith. Déjà des observateurs doutent que les conservateurs puissent décrocher la majorité tant convoitée, ou du moins le faire facilement.

Contrairement à l'élection de 1977 alors que les libéraux reprenaient la place d'opposition officielle, avec un siège de plus que les néo-démocrates, la machine électorale de M. Smith, cette année, semble bien huilée et efficace. On y sent l'expertise de la machine libérale fédérale. D'ailleurs, au cours du congrès des libéraux fédéraux ontariens au début décembre, les délégués s'engageaient à venir en aide à leurs confrères provinciaux au cours de la campagne provinciale.

Cet engagement marque un tournant dans les relations entre les deux niveaux du parti depuis que M. Smith a été choisi leader en janvier 1976. À ce moment-là, il s'était désaffilié de l'organisation libérale fédérale, à un moment où la cote de M. Pierre Trudeau était très basse en Ontario. Mais au cours de la dernière campagne fédérale, M. Smith a ouvertement appuyé son chef fédéral et s'est rendu dans 25 circonscriptions pour souligner cet appui. Il peut donc récolter maintenant ses redevances.

M. Jim Deeks, l'attaché de presse de M. Smith, reconnaît que l'appui de la machine libérale fédérale est très utile présentement: «Les fédéraux nous aident à organiser les tournées et font du travail d'éclaireur. Ils nous conseillent sur toutes sortes de points, sont continuellement en contact avec nous». Il déclare en outre que cette fois-ci les ministres fédéraux sont très impliqués et feront sans doute activement campagne, entre autres, dans certaines circonscriptions de Toronto et d'Ottawa.

M. Deeks ne rattache pas la remontée libérale à la seule présence de la machine fédérale. Il rappelle que M. Smith a travaillé très fort depuis cinq ans à s'unir et aguerrir ses troupes, qui lui sont devenues très dévouées. Il rappelle que même si la presse ontarienne a fait fi de ces informations, les sondages des libéraux montrent qu'ils sont nez à nez avec les conservateurs depuis l'été dernier et qu'à un certain moment, ils montraient une avance dans la région de Toronto.

Bien que tous les candidats ne soient pas encore nommés, les libéraux ont réussi à dresser une liste impressionnante de personnalités pour des régions-clés et dans la région torontoise. Au dernier scrutin, ils n'avaient gagné qu'un siège sur 29 dans la région torontoise, tout en obtenant 24.1% des voix. Les conservateurs gagnaient 14 sièges avec 41.4% des voix et les néo-démocrates 14 sièges également avec 34.5% des voix. Cette fois-ci, les libéraux tenteront de déloger plusieurs néo-démocrates et certains conservateurs. La lutte sera dure parce que dans la plupart des cas, ils devront passer de la troisième à la première place.

Les libéraux s'appuient sur l'image publique de leur leader, M. Smith qui, selon eux, offre une alternative vraiment valable à celle de M. Davis. Il est excellent orateur, «passe bien à la télévision» et a réussi, en deux semaines, à forcer le premier ministre et sa «Big Blue Machine» à se battre sur son propre terrain, celui de l'économie plutôt que du leadership. M. Davis en est déjà à attaquer la personne de M. Smith en le qualifiant de «docteur négatif» parce qu'il raconte que l'Ontario est maintenant au dixième rang de croissance économique au Canada. (M. Smith est un psychiatre originaire de Montréal). M. Smith répond: «L'économie est la question principale, le leadership est le principal problème».

Les conservateurs, avec leurs $3 millions de budget ont au moins trois fois plus d'argent que les libéraux. Mais les libéraux, pour la première fois depuis longtemps, n'ont pas à subir le «backlash» contre M. Trudeau. M. Deeks explique que d'un côté, présentement, les Ontariens semblent satisfaits des politiques fédérales et d'un autre, ils ne s'intéressent que très peu à la question constitutionnelle. Il est convaincu que beaucoup d'Ontariens sont «tannés» de M. Davis et seraient prêts à miser sur M. Smith. De leur côté, les conservateurs sont convaincus d'obtenir une majorité, malgré les problèmes de parcours, parce que tous leurs sondages leurs assurent que M. Davis est loin en avance sur ses adversaires et que c'est M. Davis que les conservateurs vendent dans cette campagne.

Le budget de l'éducation des adultes

La CSN et les cégeps doutent de l'efficacité des nouvelles normes

par Paule des Rivières

Le nouveau mode de répartition budgétaire pour l'éducation des adultes dans les collèges est truffée d'aberrations et de contradictions.

Voilà en résumé la réaction à la fois de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et de la Fédération des cégeps.

Ce mode de répartition annoncé il y a deux mois, a bien peu à voir avec les discours officiels sur les efforts pour rendre l'éducation plus accessible aux adultes et, qui plus est, fait peu de cas du travail de la Commission d'étude sur l'éducation des adultes (CEFA) qui se penche justement sur toute cette question, estiment les organismes syndical et patronal.

Il est clair pour tous que les directives doivent être placées dans un contexte d'austérité financière et, à ce sujet, LE DEVOIR a appris cette semaine que le budget alloué aux collèges pour l'éducation des adultes, serait amputé de plus de 15% l'an prochain, soit d'environ $5 millions, pour être porté de $45 à $40 millions.

Employeurs et syndiqués sont également d'accord pour dire que, sans consultation, des choix ont été faits qui engagent lourdement l'avenir.

Ainsi, la formation professionnelle est définitivement privilégiée avec les nouveaux modes de répartition des ressources, sans compter que la gratuité scolaire promise par le prédécesseur du ministre actuel de l'Éducation en 1979 devient très partielle.

En effet, depuis septembre 1980, les collèges avaient commencé à étendre la gratuité scolaire aux cégépiens adultes qui, jusque-là devaient prendre au moins quatre cours (180 heures) s'ils ne voulaient rien débourser.

Avec la nouvelle répartition, plusieurs cours deviennent payants, après une courte saison de gratuité. De plus, un cours peut être payant à un collège et gratuit à un autre.

Le ministère de l'Éducation a divisé les cours aux adultes en trois catégories, ceux de formation professionnelle, ceux formant les pré-requis pour accéder à l'université et ceux de formation générale. Les derniers regroupent la plupart des cours de sciences humaines.

Les indices attachés à chaque catégorie, et qui déterminent les subventions par étudiant, sont beaucoup plus avantageuses en ce qui touche la formation professionnelle.

Un directeur de collège à Montréal indiquait pour sa part qu'un tiers seulement du coût de l'étudiant qui s'inscrit à un cours d'histoire est financé par le ministère de l'Éducation.

Autre élément que la Fédération des cégeps dénonce: la disparité des critères de financement, selon que c'est la Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA) ou la Direction générale de l'enseignement collégial (DGEC) qui finance, ce qui dépend des cours.

La CSN a dénoncé en conférence de presse mardi les «conséquences désastreuses» de ce mode de répartition. À son avis, les femmes, les immigrants et les anglophones seront tout particulièrement touchés parce que les cours de formation générale leur étaient précieux.

La clientèle adulte des cégeps croit régulièrement depuis quelques années mais, d'après la Fédération des cégeps, la nouvelle répartition peut produire toutes sortes d'effets. Par exemple, dans un cégep de la région de Montréal, le nombre d'adultes inscrits en formation générale est passé de 800 en septembre à 100 en janvier.

La Fédération des cégeps n'en a pas nécessairement contre le fait que le gouvernement fasse des «choix sociaux et politiques» en matière d'éducation. Elle en a cependant contre le fait qu'il le fasse indirectement par le biais de directives purement administratives — et peut-être même sans l'avoir planifié lui-même, croit-elle, — sans consulter, et qu'il choisisse un temps de l'année où le fouillis administratif ne peut être évité.

Inutile de dire que les cours d'éducation populaire ne font l'objet d'aucune subvention dans les collèges. Quant au fait que c'est la formation générale qui est le plus durement touchée par les nouvelles restrictions, c'est en partie parce que le gouvernement fédéral continue de subventionner des cours de formation professionnelle — qui sont ni plus ni moins des «commandes» passées aux collèges — et que les montants d'Ottawa n'ont pas diminué.



Le comédien britannique Spike Milligan, accompagné de deux comédiens personnifiant des chasseurs de phoques canadiens, ont été reçus mercredi par le conseiller de l'ambassade du Canada à Londres, auquel ils ont exprimé leur préoccupation devant ce qu'ils appellent «Les pratiques sanglantes dont sont victimes les bébés phoques». Les dirigeants de l'organisation de défense de l'environnement Animal's Vigilantes ont du même coup déposé une pétition de 190,000 signatures contre la chasse aux bébés phoques dans les eaux canadiennes. (Photolaser AP)

L'escalade de la répression se poursuit, selon le SPGQ

par André Tardif

La Ligue des droits et libertés ainsi que le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) dénoncent conjointement, dans un document rendu public mardi l'action répressive qui s'abat sur le mouvement syndical en particulier.

Intitulé *La répression, l'escalade se poursuit*, le document de 16 pages tente d'expliquer comment les poursuites intentées par le ministère de la Justice contre cinq membres du SPGQ, à la suite de l'intervention de la Sûreté du Québec lors d'une grève légale le 30 avril dernier à Québec, ne sont pas une exception dans l'histoire des luttes du mouvement syndical.

«Au contraire, il est clair que de ce côté, les forces policières contribuent activement à criminaliser les conflits de travail dans la mesure où les arrestations qu'elles effectuent conduisent très souvent à des poursuites intentées par le ministère de la Justice contre des travailleurs et des syndicats qui ont à en faire les frais», a dit en conférence de presse, M. Jean Hénaire, un porte-parole du SPGQ.

Il déplore notamment le fait que les cinq fonctionnaires arrêtés aient dû attendre plus de cinq mois avant de connaître la nature des accusations portées contre eux, et il accuse le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, «d'être intervenu directement dans le dossier, par décision politique, au détriment du fonctionnement normal de la procédure judiciaire».

La Ligue et le SPGQ estiment qu'à cause de la conjoncture économique difficile, tous les moyens semblent bons pour restreindre les droits et les acquis fondamentaux des travailleurs, entre autres le droit de grève et celui d'en informer le public par voie de piquetage.

«À l'intimidation des forces policières s'ajoute celle des tribunaux, notamment par l'émission d'injonctions provisoires accordées allègrement aux entreprises dans le but d'empêcher les travailleurs de faire connaître démocratiquement leurs revendications, a ajouté M. Hénaire. L'avalanche d'injonctions provisoires accordées par les tribunaux de nature civile contribue davantage à envenimer les relations de travail qu'elle ne cherche à les améliorer.»

Outre les actions répressives s'abattant sur les syndicats, le document dénonce aussi la promulgation de lois spéciales forçant les travailleurs à retourner au travail et «les attaques orchestrées du monde des affaires et de l'État qui visent à restreindre l'exercice du droit de grève dans les secteurs public et parapublic».

A ce sujet, M. Jean-André Doré, porte-parole de la Ligue, a dénoncé «les chantres de la négociation muselée et du maintien des pouvoirs patronaux» qui ne visent rien de moins qu'à éliminer ce droit fondamental des travailleurs, grâce à une «inflation verbale» que les faits contredisent aussitôt, entre autres suite aux grèves dans les hôpitaux où les syndiqués ont toujours assumé les services essentiels.

Conjointement, la Ligue et le SPGQ demandent:

- l'abandon des poursuites contre les cinq fonctionnaires inculpés et la suppression de toute forme de harcèlement auprès des syndicats et des organisations démocratiques;
- l'abolition des injonctions de nature civile dans les conflits de travail, suggérant qu'on s'en remette plutôt à un tribunal du Travail;
- le maintien des droits acquis pour le mouvement syndical et un appel à la résistance inconditionnelle contre l'attaque au droit de grève et à la syndicalisation, tels que réclamés par la CSN et la CEQ dans leur front commun.

D'autre part, le ministre de la Fonction publique, M. François Gendron, a déclaré mardi que le projet de modifications aux règlements de classification des professionnels soumis par son ministère est conforme à la convention collective signée en octobre dernier par le gouvernement et le SPGQ.

M. Gendron répliquait ainsi au président des 9,000 fonctionnaires, M. Roger Lecourt, qui accusait récemment le ministre de ne pas avoir respecté ses engagements et de tenter de remettre en question le régime de carrière des professionnels, en réintroduisant «en douce» le principe des emplois spécifiques, au coeur du dernier conflit.

Les constructeurs de grands chantiers devront réévaluer leurs méthodes de travail

QUÉBEC (PC) — L'évolution des chantiers de l'Hydro-Québec au cours de la prochaine décennie, amènera une atmosphère de travail et des conditions différentes de ce que les entrepreneurs ont connu au cours des dernières années.

C'est ce qu'a prédit hier le président du conseil d'administration de Hydro-Québec, M. Joseph Bourdeau, au congrès de l'Association des Constructeurs de Routes et grands Travaux du Québec.

Le niveau d'emploi fluctuera fortement au cours de la période entre un minimum de 14,000 travailleurs dans deux ans et un sommet de 35,000 dans 10 ans, alors que plusieurs projets seront menés de front, a dit M. Bourbeau.

Le nombre de chantiers géants diminuera pour faire place à des chantiers de taille plus modestes, plus nombreux, plus dispersés sur le territoire et de caractéristiques plus diversifiées.

Cette double évolution nécessitera inéyitablement une réévaluation des méthodes de travail des constructeurs, un réaménagement de leur stratégie et un redéploiement de leurs moyens. M. Bourbeau a énuméré les nombreux avantages qui en découleront pour les constructeurs.

Il ne sera plus nécessaire de faire appel à des consortiums géants, seuls capables de soumissionner pour des projets de l'envergure de LG2 et il en résultera une plus grande autonomie pour chaque entreprise.

L'échelonnement des travaux permettra aux constructeurs une meilleure utilisation de leurs moyens et leur donnera l'assurance d'activités et de contrats répartis sur une longue période.

La nouvelle situation donnera aux nouvell-s entreprises et aux entreprises de taille moyenne plus de possibilités de travailler avec Hydro-Québec et de façon plus directe.

Mais elle entrainera aussi la nécessité d'une plus grande planification et d'une plus grande coordination entre les entreprises et Hydro-Québec.

Hydro-Québec est consciente que dans ce travail de «reconversion», elle est solidaire avec les constructeurs.

«Nous sommes prêts à vous aider et nous en avons l'intention. Nous nous devons de découvrir les voies qui nous permettront de travailler efficacement de concert,» a conclu le conférencier.

Lors d'un événement heureux ou pénible, pensez à offrir une plante verte... votre geste sera apprécié!

le vert à soi

Dans le village Saint-Denis...
plantes vertes — plantes fleuries
Lucile Viau Morisset
Jacques Viau

Commandez par téléphone, nous livrons!
4439, rue Saint-Denis, Mtl. 844-4144

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

LE FAUCON PÈLERIN. L'ÊTRE LE PLUS RAPIDE DU MONDE.

ENVERREZ-VOUS $20 POUR LE SAUVER?



ILLUSTRATION - RON LOCKHART

Il peut piquer à 250 km à l'heure. Il chasse en terrain découvert; attaque comme l'éclair en plongeant du soleil; frappe sa proie de plein fouet, de ses serres fermées.

Ce magnifique oiseau est en voie de disparition rapide au Canada et dans le reste du monde. On ne l'a pas vu se reproduire à l'est des Rocheuses depuis le début des années soixante.

Même la sous-espèce du Grand Nord est menacée.

C'est l'homme qui tue le faucon pèlerin. Sans fusils: au poison. Certains des pesticides utilisés sur les récoltes contaminent ses proies.

Peut-on sauver le faucon pèlerin? Peut-être.

Vous êtes probablement au courant de l'oeuvre accomplie à l'échelle internationale par le Fonds mondial pour la Nature (Canada). C'est la plus importante de toutes les associations indépendantes qui ont pour but la conservation. Son symbole, le panda géant, est devenu le symbole international de la survie.

Le Fonds mondial pour la Nature, grâce à ses projets de survie, a déjà aidé à sauver plus d'une centaine d'oiseaux et de mammifères; trente-trois d'entre eux étaient au bord de l'extinction.

Au Canada, le Fonds mondial pour la Nature s'occupe de protéger les espèces propres au Canada et leurs habitats naturels.

Vous pourriez craindre que votre contribution ne soit qu'une goutte d'eau quand la tâche exige un océan.

Il suffit que vous, et un autre des lecteurs de cette annonce, et puis encore un autre, etc., nous envoyiez $20 pour nous aider considérablement, et peut-être même arracher le faucon pèlerin à l'extinction. Il y a beaucoup à faire, mais rien ne peut l'être sans votre aide. Si vous voulez envoyer plus ou moins que $20, très bien. Mais $20, c'est très bien aussi.

Fonds mondial pour la Nature (Canada)
60 St. Clair Avenue East, Suite 201
Toronto, Ontario M4T 1N5

Veuillez trouver ci-inclus $. Il est compris que cet argent sera utilisé exclusivement pour préserver la nature au Canada, et non pour subvenir aux frais d'administration ou de bureau.

Nom

Adresse

Ville Prov. Code postal

Veuillez m'envoyer un reçu officiel pour fins d'impôts.

Veuillez m'envoyer la liste de toutes les mesures prises pour sauver le faucon pèlerin.

Veuillez m'envoyer votre circulaire trimestrielle.

L'autoroute 50 reliant Montréal à Hull sera achevée d'ici à 1987

par Guy Deshaies

Le gouvernement du Québec complétera l'autoroute 50 entre Montréal et Hull, en passant par Lachute, Mirabel et Dorval, réalisant ainsi un nouvel axe autoroutier entre Montréal et l'Outaouais.

La décision d'entreprendre ces travaux dont les coûts s'élèveront à environ $200 millions a été communiquée à la population de l'Outaouais mercredi, à Papineauville, par le ministre québécois des Transports, M. Denis de Belleval. Selon une étude préparée par son ministère, cette autoroute est nécessaire pour l'économie de la région, pour Mirabel et pour répondre au volume croissant de circulation entre Hull et Montréal du côté du Québec.

Le projet consistera à parachever d'abord le tronçon de 92 kilomètres entre Masson et Lachute, le tronçon de 30 kilomètres entre Hull et Masson étant en voie de réalisation. Le gouvernement prévoit des coûts d'expropriation de $10 millions entre Masson et Lachute. Déjà le service d'expropriation offre une indemnité provisionnelle de 70% de l'évaluation aux propriétaires riverains de la future autoroute.

À Lachute, on ajoutera au court tronçon qui contourne présentement la ville un échangeur au point d'intersection de l'autoroute 50 et de la route 327 ainsi qu'un étagement autoroutier.

Ensuite, le ministère des Transports se propose de compléter l'autoroute en allant relier l'actuelle autoroute 13 qui mène de la 20 à l'autoroute 640 en direction de Mirabel. L'autoroute 13 sera renumérotée 50 et deviendra un tronçon de l'autoroute 50 entre Montréal et Lachute via Mirabel et Dorval.

Pour cette partie qui passe sur le territoire fédéral aéroportuaire de Mirabel, M. de Belleval a déclaré sans préciser davantage que son gouvernement négocierait un accord à ce sujet avec Ottawa et que le ministère fédéral serait appelé à assumer une partie des coûts relatifs à ce tronçon.

Au début, selon la stratégie adoptée par le Québec pour d'autres autoroutes où le volume actuel ne nécessite pas une double chaussée, le prolongement envisagé sera d'une seule chaussée mais le terrain exproprié et l'emprise seront prévus pour une double chaussée avec terre-plein au milieu et les viaducs aux intersections seront tout de suite construits pour une double voie.

Dès la fin des travaux, dont l'échéancier n'a pas été dévoilé mais qu'on peut prévoir pour la fin de 1986, les spécialistes du ministère estiment qu'il y aura un trafic quotidien de 5,000 voitures entre Lachute et Hull. Une seule chaussée a une capacité de 10,000 voitures tandis que la double chaussée a une capacité de 40,000 voitures. La double chaussée sera construite lorsque le volume le justifiera.

M. de Belleval a souligné l'importance de cette nouvelle autoroute en rappelant qu'elle desservirait le parc industriel de Mirabel de même que l'aéroport international qu'elle relie à Dorval. D'une façon plus importante, a-t-il souligné, elle contribuera au développement économique de la région de l'Outaouais du côté du Québec plutôt que du côté de l'Ontario où, présentement, l'axe routier est meilleur et plus rapide entre Montréal et Hull.

Le député de Hull et ministre des Travaux publics, Mme Jocelyne Ouellette, a déclaré pour sa part qu'elle avait toujours eu la conviction que cette autoroute serait l'épine dorsale du développement économique de l'Outaouais, particulièrement au plan touristique et industriel. «Enfin, a-t-elle dit, l'Outaouais sera fermement rattaché au Québec.»

L'étude du ministère ne porte pas seulement sur le développement économique de la région mais aussi sur divers autres aspects, notamment l'environnement, la protection des terres agricoles de la région, la concurrence avec le transport ferroviaire, etc.

Décision électorale, dit Ryan

LACHUTE (AP) — Le chef du parti libéral, M. Claude Ryan, a déclaré hier que l'annonce faite cette semaine par le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, au sujet du prolongement de l'autoroute 13 et de la construction de l'autoroute 50 dans la région de l'Outaouais et vers Mirabel n'était qu'un message à saveur électorale.

M. Ryan s'est toutefois réjoui de la décision gouvernementale, qui met fin à cinq ans d'attente dans la région.

Le député d'Argenteuil à l'Assemblée nationale a souligné en outre que le ministère des Transports a néanmoins conservé le tracé original du projet, ce qui démontre, selon lui, que les plans étaient au point depuis 1975.

M. Ryan a soutenu que cette annonce a pour but de sauvegarder les intérêts du député péquiste de Hull, Mme Jocelyne Ouellette, et des autres candidats du Parti québécois dans la région.

La vente aux enchères des places de marché: la Ville essaie encore

par Alain Duhamel

La Ville de Montréal compte reprendre bientôt la vente aux enchères des places extérieures dans ses trois marchés publics malgré les protestations des maraîchers qui ont interrompu, cette semaine, la première soirée d'enchères.

«Nous voulons exercer un contrôle plus serré de nos marchés publics et attribuer les places d'une façon plus équitable», déclare M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la Ville de Montréal, en justifiant la nouvelle méthode d'attribution des places aux marchés Jean-Talon, Atwater et Maisonneuve.

Aussi longtemps que l'administration municipale persistera dans son projet, l'Union des producteurs agricoles (UPA) encouragera un mouvement de boycottage des marchés montréalais parmi ses membres. «C'est la continuité de la ferme qui est en jeu, affirme M. Maurice Mercier, de l'UPA. Les producteurs ne veulent pas être dépossédés de leurs emplacements. Dans certains cas, ils y sont depuis près de 30 ans.»

L'UPA reconnaît que l'administration des marchés publics montréalais doit être améliorée et corrigée. Depuis plus d'une semaine, elle a vainement tenté de rencontrer le président du comité exécutif. «C'est la première fois que quelqu'un refuse de parler au président de l'UPA. Cela ne s'est jamais vu!» déclare M. Mercier.

Jusqu'à ce jour, l'administration municipale avait attribué les places réservées à un prix fixe en tenant compte de l'ancienneté. Récemment, le comité exécutif a approuvé une nouvelle procédure d'attribution des places réservées pour toute la saison en les offrant aux enchères. «C'est une procédure éprouvée en milieu municipal. Elle permet, entre autres, aux nouveaux arrivants de se procurer une place», soutient M. Lamarre.

Les agriculteurs accrédités auprès du ministère de l'Agriculture ont seuls le droit de miser et le même agriculteur ne pourra obtenir plus d'un bloc de deux places par rangée. Le resserrement des contrôles dans l'attribution des places a pour but de les rendre accessibles à un nombre accru de producteurs agricoles tout en éliminant des pratiques qui ont pu, au cours des ans, décourager la concurrence et favoriser la revente des places à prix élevé.

Cette procédure d'attribution unique au Québec doit aussi rapporter à la Ville de Montréal des revenus accrus. Les prévisions de l'administration municipale indiquaient que les bonnes places pourraient se vendre à des prix allant jusqu'à $10,000 et $12,000.

Cette procédure risque, aux yeux de l'UPA, d'aboutir à des effets contraires aux objectifs de l'administration municipale. À ce prix, l'UPA estime que plusieurs producteurs n'auront pas les moyens d'obtenir une place et céderont peu à peu les marchés publics à des commerçants et à des intermédiaires.

Grâce à l'ouverture du marché Maisonneuve, l'été dernier, et à l'augmentation des tarifs, l'administration municipale a doublé en trois ans les revenus qu'elle tire de ses marchés publics. L'an dernier, la Ville a perçu $740,000 (places extérieures: $600,000; places intérieures au marché Atwater: $140,000). En 1978, le revenu de ses marchés avait été de $307,468.

La place extérieure est passée de $8 par jour, il y a trois ans, à plus de $10 par jour selon l'endroit: $13 au marché Jean-Talon, le plus lucratif des marchés montréalais, $12 au marché Atwater et $11 au marché Maisonneuve.

Auparavant, un agriculteur pouvait réserver sa place pour la saison en payant entre $150 et $300 selon qu'il occupait une place simple ou une place en coin. À cette somme s'ajoutait un tarif quotidien. L'administration municipale a décider d'élargir les places de quelques pieds en front et de fixer leur mise à prix à compter de $300 pour une place simple, $400 pour une place de coin, $600 pour une place double et $700 pour une place double de coin. Ce faisant, le nombre de places disponibles a diminué de 350 à 274 au marché Jean-Talon et de 175 à 126 au marché Atwater. Le marché Maisonneuve offre 198 places.

Quelques 400 maraîchers de la région de Montréal écoulent l'essentiel de leur production de fruits et légumes par la vente directe aux consommateurs.

L'accord sur le transport intégré

Montréal-Nord et Saint-Léonard sont mécontents

par Alain Duhamel

L'entente sur le transport intégré n'aura pas réjoui le maire de Montréal-Nord M. Yves Ryan — qui estime que sa ville y a perdu au change — ni son collègue de Saint-Léonard, M. Michel Bissonnet.

«C'est un jour absolument triste et déshonorant. On approuve une lettre hâtive, une décision précoce», a dit le maire de Montréal-Nord, mercredi au Conseil de la CUM, en rappelant que sa population a payé depuis longtemps sa part dans le développement du transport en commun et devait recevoir une ligne de métro en sous-terrain.

Plutôt, le plan de transport intégré a dirigé la ligne 5 vers Ville d'Anjou et proposé au nord de l'île de Montréal un métro régional, en surface, reliant le quartier Rivières-des-Prairies à Ville Saint-Laurent en passant à travers Montréal-Nord, le quartier Ahuntsic et le quartier l'Acadie, avec des points de correspondance à la ligne 2 du métro.

L'entente intervenue entre la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et le gouvernement québécois tient dans une lettre du ministre des Transports, M. Denis de Belleval, qui n'a pas, aux yeux des maires de Montréal-Nord et Saint-Léonard, la valeur d'un protocole d'entente et comporte de nombreuses occasions de report des échéanciers, de changement des priorités et de modifications des plans.

«Je ne vois pas de détail qui créerait une situation différente de celle décrite dans la lettre du ministre», a répondu le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais II, en recommandant au Conseil de la CUM l'adoption de l'entente et les modifications au règlement d'emprunt pour le financement des infrastructures de transport.

Le Conseil de la CUM a modifié son règlement d'emprunt pour le financement des infrastructures de transport afin de porter la somme autorisée de $1,596 millions à $1,934 millions remboursable en 40 ans.

Cette somme comprend les $717.9 millions dépensés par la Ville de Montréal et la CUM pour le réseau du métro depuis le début de sa construction et payés par le gouvernement québécois dans une proportion de 60%. Le reste des sommes à dépenser pour ce système de transport intégré sera emprunté par la CUM et remboursé en totalité par le gouvernement québécois.

L'entente prévoit la construction d'une ligne de métro en souterrain entre Snowdon et Anjou, la construction en priorité dans l'emprise du Canadien National d'une ligne de métro régional entre Saint-Laurent et Rivière-des-Prairies, la construction d'une seconde ligne de métro régional entre la gare centrale et Deux-Montagnes et l'intégration à brève échéance des trains de banlieue du Canadien National et du Canadien Pacifique entre le centre-ville montréalais et les banlieues de l'ouest de l'île de Montréal.

À ce sujet, M. DesMarais demeure optimiste puisqu'il prévoit la mise en service des trains de banlieue intégrés au réseau de la Commission de transport de la CUM dans trois mois environ.

Le maire de Dollard-Des-Ormeaux, M. Jean Cournoyer, a voulu obtenir des précisions sur les affirmations de l'administration montréalaise selon lesquelles la Ville de Montréal n'aurait rien à payer d'un déficit d'exploitation des trains de banlieue. Le ministre des Transports s'est engagé à prendre à son compte tout excédent du déficit au-delà de $6 millions par année. La contribution des villes de la banlieue ouest au transport en commun est d'environ $13.5 millions cette année,

Vous êtes sélectif?

Votre carrière ou profession répond à ce critère? Cependant votre vie sentimentale... elle... Est-elle laissée à tout hasard? N'êtes-vous pas parmi ceux et celles qui désirent partager les instants si précieux de la vie avec un être compatible et agréable? La recherche est cependant longue et ardue et vous n'avez pas toujours le temps à disposer, pourquoi ne pas la confier à des experts?
L'Institut de la Rencontre Humaine vous propose une méthode qui facilite cette recherche, la rend concluante et ainsi, donne un VISAGE À VOS RÊVES...

Institut de la Rencontre Humaine
847 rue Cherrier
(angle St-André)
métro Sherbrooke
9 h 30 à 21 h

524-1176



MONTRÉAL
TORONTO
ALLER/RETOUR
DU
LUNDI
AU
VENDREDI





L'ÉCONOMIE

Montréal-Toronto à 40$ de rabais, soit seulement 124$. Avec le confort et le service Nordair. Il suffit que votre séjour s'effectue entre le lundi et le vendredi inclusivement pour en profiter.
En vigueur dès le 2 mars.*

LE PERSONNEL



Notre personnel au sol et nos agents de bord sont aux petits soins avec nos passagers. Qu'il s'agisse de vous renseigner; d'effectuer une réservation ou de répondre à vos besoins une fois à bord, notre préoccupation reste la même: offrir un service inégalable.

LE SERVICE



À bord des vols Nordair, on vous sert le premier café avant même le décollage. Il y a aussi du champagne gratuit pour tous nos passagers. Tout le service Nordair est conçu en fonction d'un seul but: vous rendre le voyage agréable.

LES APPAREILS

Vous volez à bord d'un Boeing 737, peut-être l'appareil le plus confortable jamais conçu. De plus, les 737 ont un des meilleurs rendements carburant/passagers-kilomètres. Ce sont les économies occasionnées par cette efficacité qui nous permettent d'offrir ce service de grande classe à 40$ de rabais.

LES VOLS (du lundi au vendredi)

Montréal	Toronto	Toronto	Montréal
Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
07:00	08:10	07:15	08:15
07:50	09:00	07:45	08:45
16:00	17:10	08:30	09:30
17:00	18:10	11:50	12:50
18:00	19:10	17:45	18:45
20:50	22:00	18:30	19:30

* Sujet à l'approbation du gouvernement

ACTA — RÉSERVEZ VOTRE PLACE AUPRÈS DE VOTRE AGENT DE VOYAGE OU DE NORDAIR.



NORDAIR
volez en grande compagnie

SOMALIE

La sécheresse menace plus d'un million de réfugiés

par
Marie-T. Delboulbes
Agence France-Presse

MOGADISCIO, Dans le large lit de l'Oued asséché, au pied du camp de réfugiés d'Agabar, des femmes creusent de leurs mains nues des trous dans le sable pour atteindre l'eau qui servira à la fois à la consommation et à la lessive.

Au camp de Las Dhurre, non loin de là, deux «volontaires du progrès» ne savent pas si les graines semées fin janvier, dans leurs mini-jardins du désert, pourront germer. L'eau extraite grâce à une pompe solaire, don d'une organisation caritative allemande, est chichement répartie entre les 73,000 habitants du camp et l'arrosage des plants d'oignons ou de tomates risque de leur apparaître comme un gaspillage.

Une grave sécheresse menace à nouveau la Somalie. Trois mois plus tôt que prévu, les deux grands fleuves du Sud, le Juba et le Shebelle (ou Chebeli) sont à sec et, dans la région d'Hargeisa, au nord-ouest, où se trouvent Agabar et Las Dhurre, la nappe d'eau a dangereusement baissé.

Dans les trois camps de Coriolei, au sud de Mogadiscio, où vivent plus de 60,000 personnes, il a déjà fallu faire appel à des camions citernes et à la générosité de planteurs de bananes italiens qui disposent de puits. Mais encore faut-il avoir des véhicules et l'essence nécessaire. Or, la raffinerie de Mogadiscio ne fonctionne plus. Construite pour traiter le brut irakien, elle ne reçoit plus de pétrole depuis plusieurs mois en raison de la guerre.

La Somalie, à court de devises étrangères, a dû s'adresser aux pays amis du Golfe, ou acheter sur le marché libre. L'essence comme l'eau, est chichement rationnée.

Un programme de forage de puits, financé par l'UNICEF, le HCR et des organisations caritatives ne commencera qu'en avril, à la saison des pluies.

La Somalie, l'une des nations les plus déshéritées, est, après le Pakistan, le pays qui compte le plus de réfugiés. Pour une population de quatre millions d'habitants environ, la commission nationale des réfugiés recensait le 1er janvier 1,200,000 réfugiés dans une quarantaine de camps. Elle estimait également à 800,000 le nombre de réfugiés vivant au sein de la population.

L'afflux de nouveaux arrivants ne se tarit pas. Plusieurs vagues de réfugiés venant d'Éthiopie ont déferlé sur la Somalie au cours des dernières années, victimes de la sécheresse comme en 1973-74 et aussi en 1980, victimes de la guerre de l'Ogaden où le



Front de libération de la Somalie occidentale se bat pour obtenir le droit à l'autodétermination.

La majorité d'entre eux est d'ethnie Somalie, comme la population du pays. Selon un médecin français qui a travaillé dans la province du Gedo, certains sont des Oromos, venant des lointaines provinces éthiopiennes de Bale et Sidamo.

En privé, les responsables du Haut-Commissariat aux réfugiés estiment que ces chiffres sont «gonflés» de 25 pour cent environ et parfois plus selon les camps et les régions. Le recensement est fait par les autorités somaliennes qui manquent de cadres et de moyens pour le mener à bien. De plus, le nomadisme de la population ignore la rigueur des statistiques.

Les réfugiés sont enregistrés à leur arrivée mais non à leur départ. Dans le nord-ouest, ils ont tendance à aller d'un camp à l'autre. Les décès ne sont pas enregistrés en général.

250 étrangers, de toutes nationalités, travaillent pour les organisations caritatives en Somalie à côté des agences spécialisées des Nations unies mais ils n'ont pas les moyens de mener à bien un recencement.

Leurs compétences ne sont pas toujours autant mises à profit que leur bonne volonté, tel ce psychiatre américain qui passe son temps à distribuer de la bouillie ou cet étudiant en psychologie, nommé coordinateur du HCR à Hargeisa où il a la responsabilité de 350,000 personnes. Un éducateur hollandais vient d'arriver pour l'aider à assumer cette tâche écrasante.

Un médecin qui avait mené une campagne de vaccination dans un camp affirmait récemment que le chiffre officiel des réfugiés était quatre fois plus élevé que sa propre estimation. Pourtant, ajoutait-il, la nourriture distribuée est tout juste suffisante et la malnutrition fait des ravages, surtout chez les jeunes enfants.

Comme en Asie du Sud-Est, comme partout où des catastrophes sévissent, une partie de l'aide est détournée. Ce n'est pas un phénomène propre à la Somalie et ce médecin se plaignait que les réfugiés somaliens n'intéressaient personne alors que la Thaïlande avait été «arrosée d'une pluie de dollars».

80 pour cent des habitants des camps sont des femmes et des enfants. Les hommes sont restés dans l'Ogaden pour garder le bétail — lorsqu'il en reste — ou pour se battre. Mais tous ne prennent pas le fusil volontairement et les bénévoles qui travaillent dans les camps font état de rafles. Interrogé à propos de l'enrôlement de personnes ayant le statut de réfugiés, le représentant adjoint du HCR, M. Tom Barns, s'est borné à répondre: «Nous avons fait connaître nos vues au gouvernement».

Mais le problème le plus grave qui se pose, à côté de la survie immédiate et de la sécheresse, est celui de l'avenir de ces centaines de milliers de personnes. Certaines, comme à Coriollei, sont là depuis 1974.

Le camp d'Agabar, établi depuis plus de deux ans déjà a pris les allures d'un très gros village. Les huttes de branchages recouvertes de nattes ou de bâches, sont plus grandes qu'ailleurs et entourées souvent d'un petit enclos d'épineux. Pas d'alignement déprimant au cordeau comme dans les nouveaux camps. Mais sont-ils là, assistés à vie?

À Las Dhurre, un minimarché s'est créé spontanément. On peut y acheter une poignée de tomates, de l'encens, du café venu d'Ethiopie, du tabac et même du chewing-gum. Accroupies par terre, les femmes étalent sur des paniers leurs maigres produits, fruit d'une économie rudimentaire mais recréant un semblant de vie villageoise.

Elles ont économisé sur leurs rations, ou un parent à Hargeisa leur avance une somme. Un jour peut-être, elles pourront racheter quelques chèvres avec les sous gagnés. Une petite boutique vend même du coca, des stylos, des lames de rasoir, une autre est une «tea shop» où l'on sert du thé ou des pâtes.

Les enfants vendent du bois qu'ils sont allés chercher à des kilomètres de là, de plus en plus loin, car une si forte concentration humaine sur cette terre aride fait progresser le désert. Lorsqu'on interroge les responsables somaliens sur l'avenir de ces déshérités, ils répondent qu'ils doivent un jour revenir «chez eux». Mais quand? La plupart ont perdu leurs troupeaux, la sécheresse sévit et il n'y a aucune solution en vue au problème du conflit de l'Ogaden.

En attendant, de nouveaux camps continuent à s'ouvrir le long de la frontière, formant une zone tampon entre la Somalie et l'Éthiopie qui parfois effectue des raids aériens.

Les projets de reconversion ou d'intégration de ces nomades sont plutôt symboliques et les organisations internationales sont débordées par l'afflux des nouveaux arrivants.

Au camp de Las Dhurre, Jacques et Maurice, deux Français, volontaires du progrès, ont lancé un mini-projet agricole (35.000 dollars) financé par le HCR. Sur un hectare, divisé en cinq mini-jardins, ils plantent des légumes. Cet effort paraît dérisoire, dix personnes en tout pour biner les choux, mais il a valeur de symbole et d'exemple. Avec des puits assez profonds — si la nappe le permet — et des pompes, on peut faire pousser quelque chose dans le désert. Maurice, qui auparavant s'occupait de la culture de haricots verts au Kenya pour l'exportation, a même réussi l'exploit d'obtenir des framboises dans le jardin de la «maison française» d'Hargeisa: certainement les premières framboises de Somalie.

D'autres volontaires s'occupent d'un projet de construction en dur: ils édifient des magasins pour entreposer la nourriture en essayant de faire participer les réfugiés à leur effort. Mais le fossé est énorme entre leur bonne volonté et les désirs de ces derniers. Lorsque les deux Français ont demandé quelle était la construction prioritaire, les réfugiés ont réclamé une mosquée. Il y a maintenant une mosquée au camp de Las Dhurre.

Un «stalinisme à visage humain»?

Vingt-cinq ans après le rapport Khrouchtchev

par
Daniel Vernet
LE MONDE

MOSCOU — Vingt-cinq ans après, que reste-t-il du vingtième congrès (du 14 au 25 février 1956) dans la vie de l'Union soviétique? La question n'a pas seulement une signification historique puisque le «rapport secret» de Khrouchtchev devait tirer un trait sur trente ans de stalinisme. Mais à la poser autour de soi à Moscou on a l'impression qu'elle n'intéresse plus grand monde.

Est-ce parce que le problème «n'existe pas», comme le dit la presse soviétique chaque fois qu'en Occident on s'intéresse au stalinisme et à ses séquelles? La position officielle est nette: le parti a condamné aussi bien «le culte de la personnalité» (Staline) que «le subjectivisme et le volontarisme» (khrouchtchéviens). Le plénum d'octobre 1964 a rétabli les normes léninistes dans la vie du parti. Autrement dit, la vraie rupture avec les erreurs du passé a coïncidé avec l'arrivée au pouvoir de M. Brejnev, pas avec la dénonciation par Krouchtchev des crimes de Staline.

Cette explication de circonstance ne rend pas compte du désintérêt largement répandu pour le vingtième congrès. La raison est plus profonde. Un certain nombre de nostalgiques du stalinisme — ils existent, même s'ils rejettent la terreur pour ne conserver que la «grandeur» — reprochent à Khrouchtchev d'avoir déboulonné l'idole. Les libéraux regrettent que la condamnation du culte de la personnalité n'ait pas été poussée plus loin, mais les membres de la bureaucratie souhaitent pardessus tout l'absence de débats et de polémiques. La chape de silence qui est retombée sur la période stalinienne doit les garantir contre toute remise en question de leurs propres pratiques.

Si la question ne se pose pas, c'est finalement parce que l'URSS vit depuis des années dans une situation paradoxale et ambiguë de torpeur tranquille. Personne n'a intérêt à réveiller les vieux démons, fût-ce pour les exorciser. La vingtième congrès puis la déstalinisation, même imparfaite, ont laissé des traces dans la société mais n'ont pas effacé toutes les empreintes du stalinisme. Du «rapport secret» de Khrouchtchev, moins on en parlera mieux ça vaudra. Comme M. Brejnev l'a dit lui-même, il s'agit de créer un climat politique et moral où «les hommes respirent facilement, travaillent bien, vivent tranquillement». Cet idéal limité exclut bien







des questions.

La terreur aveugle a disparu. Les camps se sont largement vidés, même s'ils subsistent. Les épurations ont cessé d'être une méthode de gouvernement. Les dirigeants déchus mènent la vie de paisibles retraités, même si leurs noms ont disparu des publications officielles. L'exercice du pouvoir s'est transformé. Il n'y a plus un homme qui tranche de tout mais une «direction collégiale» qui, à mesure qu'elle prend de l'âge, a tendance à faire de plus en plus confiance à un aréopage de conseillers. Les organes de sécurité n'ont pas été démantelés, mais ils ne sont plus tout-puissants. La répression des contestataires n'a pas cessé, elle a pris des formes moins brutales. Les autorités ont le souci de respecter une certaine égalité, toute formelle certes, mais qui offre un embryon de garantie judiciaire.

L'idéologie elle-même s'est «humanisée». L'État du peuple tout entier a remplacé la dictature du prolétariat. La nouvelle Constitution brejnévienne est un catalogue interminable de libertés formelles dont, au demeurant, la Constitution stalinienne de 1936 n'était pas avare. Les paysans ne sont plus attachés à la terre. La loi de la priorité à l'industrie lourde n'est plus invoquée que pour rassurer les «mangeurs d'acier». La soif de consommation est prise en compte, au moins dans les intentions. Et si les appels à la vigilance face à l'ennemi de classe sont toujours à l'honneur, ils n'empêchent pas une grande partie des Soviétiques, surtout les jeunes, d'écouter les radios étrangères, de rechercher blue-jeans et revues de mode, de préférer le «pop» et le «disco» à la musique prolétarienne.

D'un autre côté, la recherche sur l'histoire réelle de l'URSS a été interrompue. Beaucoup de victimes ont été réhabilitées. Des millions de détenus politiques ont été libérés, mais la plupart des chefs historiques de la révolution restent maudits, les responsables de la terreur impunis. Il n'a pas fallu attendre longtemps après la chute de Khrouchtchev pour que Staline soit réhabilité comme chef de guerre. De temps à autre, la presse mentionne son nom avec, en général, une appréciation «positive» (1).

Quand les premiers procès contre les contestataires ont repris, en 1965-1966, les intellectuels libéraux ont craint le retour d'un «stalinisme rampant», mais il ne s'agissait pas à proprement parler d'une restauration. L'édifice politico-social du stalinisme n'avait pas été détruit par Khrouchtchev. Le «socialisme développé», dernier avatar de l'évolution des forces et des rapports de production, n'a pas donné naissance à une nouvelle forme de société. Tout juste convenait-il de rétablir dans ses droits une bureaucratie mise à mal par les improvisations brouillonnes de l'ancien premier secrétaire. Il était donc moins question de retour en arrière que de coup d'arrêt à une libéralisation relative de la vie publique.

Après 1956, beaucoup avaient cru que tout allait être possible en URSS. C'était vrai des intellectuels, dont certains continuent de se définir comme la «génération khrouchtchévienne» ou la «génération du vingtième congrès». C'est peu dire que les espoirs ont été déçus et bien avant la révolution de palais de 1964. Mais, en 1956, les oeuvres littéraires sortaient des tiroirs non sans quelques difficultés; certaines étaient publiées dans les revues très officielles. La remise en cause du stalinisme donnait naissance à toute une littérature sur les camps. On s'apercevait que derrière la médiocrité officielle il existait une littérature «privée», riche et inventive.

Aujourd'hui le rideau du réalisme socialiste est retombé. Les camps sont de nouveau un sujet tabou. Seule la littérature paysanne jette un regard critique sur la collectivisation des terres, et des écrivains de la «génération khrouchtchévienne» qui ne se sont pas ralliés mènent des combats d'arrière-garde quand ils n'ont pas été contraints à l'exil. Les jeunes ont retrouvé l'habitude d'écrire «pour leurs tiroirs» en attendant des jours meilleurs. La différence avec l'époque stalinienne, c'est que le pouvoir tolère quelques expériences dispersées, soit par faiblesse, soit par laisser-aller. Un certain anti-conformisme est même admis, à condition qu'il se soumette au contrôle des autorités. L'ouverture à l'Ouest a dégagé de nouveaux horizons sans que les dirigeants soviétiques aient perdu leur complexe obsidional et cessé de considérer leur pays comme une «forteresse assiégée».

Le monolithisme stalinien a cédé la place à ce que l'écrivain en exil Lev Kopelev appelle un «pluralisme bureaucratique» où l'arbitraire n'a pas disparu mais où il s'exerce au gré des opinions ou des humeurs des petits chefs, sans qu'il y ait toujours des ordres du pouvoir central. Ce que les autorités demandent aux intellectuels non conformistes c'est, aux dires d'un fonctionnaire de la littérature, «un minimum de loyauté». Le pouvoir n'exige plus l'adhésion, il se contente de l'abstention selon le principe: «Qui n'est pas contre nous est pour nous.»

L'aspiration à la sécurité se retrouve dans toutes les couches de la société, dans l'appareil du parti et de l'État secoué par les purges sanglantes de Staline et la «réformite» de son successeur, comme chez le Soviétique moyen dont l'objectif principal est de «s'en sortir» le mieux possible. Les dirigeants n'ont pas de grand dessein à proposer. Le vide intellectuel que l'idéologie officielle occupe laisse le champ libre à toutes les tentations, y compris les plus réactionnaires dont le développement du «parti russe», sensibilité plus que mouvement, slavophile, antisémite, mêlant orthodoxie religieuse et communisme national, est le plus récent exemple.

Son succès ne dépasse guère les limites de l'intelligentsia. La lassitude se manifeste différemment dans les hautes couches de la société. La débrouillardise avec ses formes extrêmes — la corruption et le vol — est la valeur suprême, l'alcoolisme bien souvent le seul antidote à l'ennui. Abandonnée par l'enthousiasme, l'URSS s'est installée dans une sorte de «stalinisme à visage humain», un totalitarisme mou, vieillissant à l'image de ses chefs, plus menacé par l'immobilisme que par la terreur où l'ébranlement du vingtième congrès constitue une incongruité historique.

Note

(1) Le dernier exemple en date a été noté à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Vorochilov, dont la presse a tracé un portrait élogieux alors qu'il avait été critiqué par Khrouchtchev comme membre du «groupe antiparti».

Sadate et Kadhafi: vers une épreuve de force

par
André Lesueur

IL faut s'attendre à une épreuve de force entre l'Égypte et la Libye. Le compte à rebours de ce prochain conflit est commencé depuis l'annonce du projet de fusion tchado-libyen et l'Égypte a déjà fait les premières sommations: l'armée égyptienne «ne resterait pas les bras croisés si la Libye intervenait directement au Soudan», a dit Le Caire. Il suffirait donc que les soldats libyens stationnés au Tchad s'avancent jusque dans le massif soudanais du Maraoné, où se sont repliés les rebelles d'Hissène Habré, pour que les colonnes égyptiennes s'estiment en droit de foncer sur Tripoli.

En 1977 déjà, le président Sadate avait lancé ses blindés sur Tobrouk, Al Gharoub et Kouffra. Cette offensive de quatre jours visait à réprimer une tentative de triple coup d'État fomenté par la Libye en Égypte, au Soudan et en Arabie Saoudite. Cette fois l'enjeu est beaucoup plus important et la guerre, si elle a lieu, risque d'être totale.

Au delà de l'affaire du Tchad, les capitales occidentales considèrent désormais l'expansionnisme libyen comme une menace majeure, dès lors qu'il a réalisé sa jonction avec les deux grands courants déstabilisateurs qui secouent actuellement le monde arabo-africain: la poussée de l'extrémisme islamique et la pénétration soviétique. Elles sont donc tentées de laisser carte blanche à une Égypte qui se sent aujourd'hui directement menacée par le renforcement de son fougueux voisin.

Après avoir, sous Nasser, sacrifié son propre développement au vain rêve de réunification de la nation arabe, l'Égypte a choisi sous Sadate la voie de l'expansion. Celle-ci passe par la paix. Cette voie a conduit Sadate à sortir son pays de l'orbite soviétique où Nasser l'avait situé. Depuis 1972, date à laquelle dix-huit mille conseillers soviétiques furent chassés d'Égypte jusqu'aux accords de Camp David qui ont consacré la mise hors jeu de l'URSS dans le débat israélo-arabe, la diplomatie de Sadate ne s'explique que par le souci d'éliminer le facteur d'instabilité que constituait au Proche-Orient l'influence soviétique. Or Moscou reparaît. En Syrie, avec la signature récente d'un accord de coopération militaire. Et surtout en Libye, où les rêves de grandeur de Kadhafi offrent un relais à l'impérialisme soviétique.

Du même coup se trouve encouragé le modèle révolutionnaire proposé aux sociétés islamiques par la Libye et, d'une autre manière, par l'Iran. Cette voie extrême constitue une menace pour tous les régimes modérés du monde arabe comme en témoignent les événements qui aboutirent à l'occupation de la grande Mosquée de La Mecque, en 1979 en Arabie Saoudite. L'Égypte, qui accueillit l'ex-chah d'Iran pendant son exil, est une cible désignée.

Avec l'affaire du Tchad, toutes ces menaces ont pris une soudaine actualité. Le Président Sadate peut être tenté de les conjurer en éliminant une fois pour toutes ce danger majeur que constitue, sur son flanc ouest, la Libye kadhafiste. Ce projet, dicté par la sécurité, réaliserait en outre un rêve ancien du Raïs: celui de corriger l'inégalité naturelle que constitue le voisinage de deux pays aussi contraires. L'un pauvre et surpeuplé (quarante millions d'habitants): l'Égypte. L'autre riche de son pétrole, quasiment désert (deux millions d'habitants) et n'utilisant ses pétro-dollars que pour financer la subversion hors-frontières: la Libye.

Cette idée n'est pas neuve. Lorsque Sadate et Kadhafi formaient le projet de fusionner leurs pays, jusqu'en 1973, chacun pensait en fait à duper l'autre. Kadhafi voulait annexer la première pièce de son empire. Sadate ne pensait qu'au pétrole et au revenu annuel par habitant de la Libye (cinq mille dollars), dix fois plus élevé que celui de l'Égypte. Mais les divergences idéologiques compromettaient bientôt toute possibilité de rapprochement. Abandonnant les vieux rêves nassériens, Sadate «désocialisait» peu à peu son pays et esquissait, au Proche-Orient, une diplomatie de stabilisation. À l'inverse, Kadhafi installait chez lui le socialisme autogestionnaire et prêchait la guerre sainte dans le monde. Tout cela préparait le conflit. Celui-ci peut être d'autant plus proche que les perspectives du développement économique égyptien commandent à Sadate de s'assurer une frontière occidentale parfaitement sûre.

La nature a donné à l'Égypte au moins deux richesses. Le Nil et la dépression de Quattara, vaste cuvette située à 133 mètres en dessous du niveau de la mer. Relié par canal à la Méditerranée, ce site naturel peut accueillir l'installation d'un gigantesque complexe hydro-électrique capable de fournir six mille mégawatts, soit toute l'énergie consommée par Le Caire. Cette zone d'expansion peut permettre à l'Égypte de sortir du sous-développement et offrir un débouché à l'extraordinaire croissance démographique du pays: de quarante millions actuellement, la population égyptienne devrait atteindre soixante-six millions d'habitants en l'an 2000. Or la dépression de Quattara, axe du développement futur de l'Égypte, borde le désert de Libye. Dans deux ans, quand commenceront les travaux d'aménagement, Kadhafi disposerait donc là d'un moyen permanent d'exercer des représailles sur l'Égypte.

Pour toutes ces raisons, Sadate veut neutraliser la Libye. L'heure de cet ultime règlement de comptes peut bientôt sonner. Les circonstances actuelles fournissent en effet au chef d'État égyptien des atouts qui risquent de ne pas se représenter ensemble dans l'avenir.

D'abord Kadhafi a réussi à agacer toute l'Afrique. Les chefs d'État africains sont de plus en plus nombreux à demander à Paris et Washington

Suite à la page 35

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

les architectes
LONGPRÉ
MARCHAND
Montréal - 842-1401

DAVID, BOULVA
CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-
ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

VERMETTE, DUNTON,
CIACCIA, RUSKO,
De WEVER & SAINTONGE
Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-6743
Clermont Vermette, c.r. Jaime W. Dunton
John Ciaccia, M.A.N. M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Wever Jean-Pierre Saintonge
Michel Caron Marc Charbonneau
Robert Caron
Emilien Brais, c.r. — conseil

TEKDES LIMITÉE
TECHNICIENS ET
DESSINATEURS DE
PROJETS INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL
Spécialitée: Mécanique industriel, Tuyauterie et Isométrie
1619 AVE. VICTORIA,
LONGUEUIL, P;Q; J4J 3C6
674-0780

RELIGION

Jean-Paul II est accueilli à Cebu par un demi-million de fidèles enthousiastes

par
Raymond Perrot-Minot

CEBU (AFP) — Pour la troisième journée de son pèlerinage philippin Jean-Paul II était à Cebu, où il a été accueilli hier en fin de matinée par plus d'un demi-million de fidèles enthousiastes et avec une température de 30 degrés à l'ombre.

Des pêcheurs de Lapulapu en pagnes décolorés aux bûcherons des tribus des montagnes qui enserrent l'agglomération de Cebu, des travailleurs des marais salants aux artisans qui travaillent la nacre, les coquillages ou les bois précieux devant leurs paillotes fleuries, il semblait que toute la population bon enfant s'était portée au devant du premier pape à visiter l'île où mourut Magellan.

Composée de plus de 30 pour cent de Chinois, qui détiennent 70 pour cent du commerce et des banques de cette deuxième ville des Philippines, la population locale reste attachée à son particularisme et à ses traditions, surtout à la dévotion au Santo Nino — la statue de l'Enfant Jésus, semblable à celle de Prague, apportée il y a quatre siècles par des missionnaires bénédictins espagnols.

Le service d'ordre étant moins strict qu'à Manille, le bain de foule du pape a commencé des son arrivée à l'aéroport et a duré pendant les soxante-dix minutes que le cortège a mis pour franchir les 13 km jusqu'au centre de Cebu.

Malgré la chaleur qui faisait ruisseler son visage, le pape semblait prendre un plaisir intense à tout voir: la parade des pirogues à balancier endessous du pont reliant l'île de Mactan à celle de Cebu, les clubs de guitaristes, ceux de yukulélé faits d'écorce de coco et d'un manche de bois précieux, les danseurs des tribus montagnardes, les choristes folkloriques et le merveilleux panorama de la baie.

Avant de quitter Manille, le pape avait célébré une messe pour la paix en plein air où, en dépit de l'heure matinale, se pressaient plusieurs dizaines de milliers de fidèles en grande majorité jeunes. C'est autour du thème «le Christ source de paix» qu'il a développé son sermon, partant de la Paix avec soi-même et la paix avec ses proches, avant d'en arriver à la paix entre communautés et entre nations. «Pour communiquer la paix, il faut d'abord la vivre», a-t-il dit.

A Cebu, c'est avec plus d'une heure de retard qu'il a commencé son programme: rencontre avec les prêtres et missionnaires du diocèse. «L'église est missionnaire par nature», a-t-il rappelé à son auditoire après avoir évoqué les figures des premiers dominicains venus prêcher l'Évangile aux Philippines dès le seizième siècle.

Il a cité notamment le père Domingo de Salazar qui, a-t-il dit, «n'exhortait pas seulement les gens de ces îles mais également ses compatriotes pour leur rappeler que l'Évangile prêche la justice et non pas l'esclavage des peuples qu'ils étaient venus coloniser». Puis il a répété les recommandations habituelles qu'il fait à tous les prêtres de tous les pays qu'il visite touchant l'engagement politique à éviter, la valeur du célibat sacerdotal, la collégialité avec les évêques.

La même foule colorée et bruyante qui l'avait accueilli le matin s'était massée en fin d'après-midi aux abords de la basilique du Santo Nino particulièrement vénéré par les Cébuanais. Elle allait lui faire un triomphe un peu plus tard jusqu'à l'aéroport de Lahug, seul endroit assez vaste pour la célébration de la messe pour les familles.

La messe pour les familles ne pouvait que donner au pape l'occasion de revenir sur ses idées touchant l'indossolubilité du mariage, la paternité responsable et la contraception. «Je tiens à répéter ici, a-t-il insisté, ce que j'ai déjà dit en visitant mon propre pays: si le droit à la vie est violé au moment de la conception, un coup est porté à l'ordre moral qui sert à assurer les droits inviolables de l'homme.»

En fin de soirée, Jean-Paul II devait rencontrer un groupe de 7,000 jeunes à la résidence du cardinal Julio Rosales, archevêque de Cébu.

Le pape doit partir vendredi au petit matin pour Davao à 500 km au sud-est. Là, il doit s'entretenir avec un groupe de musulmans, nombreux dans la région, après avoir célébré la messe à l'aéroport d'où il repartira à midi pour Bacolod.

À Bacolod, le seul engagement est avec les ouvriers des plantations de canne à sucre et ceux des raffineries voisines avant un nouveau voyage aérien qui l'emmènera à Iloilo où il est attendu en milieu d'après-midi pour une messe et une rencontre avec les responsables des mouvements d'action catholique.

Entre-temps, à Pékin, un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères s'est refusé à commenter directement la déclaration du pape relative à son désir de visiter la Chine.

Prié de commenter le souhait exprimé mercredi soir à Manille par le pape, le porte-parole a simplement déclaré: «Pour le moment, nous n'entretenons pas de relations avec le Vatican.»

Les diplomates chinois ont boycotté les cérémonies marquant la visite du souverain pontife aux Philippines en raison des relations diplomatiques que le Saint-Siège maintient avec Taiwan.

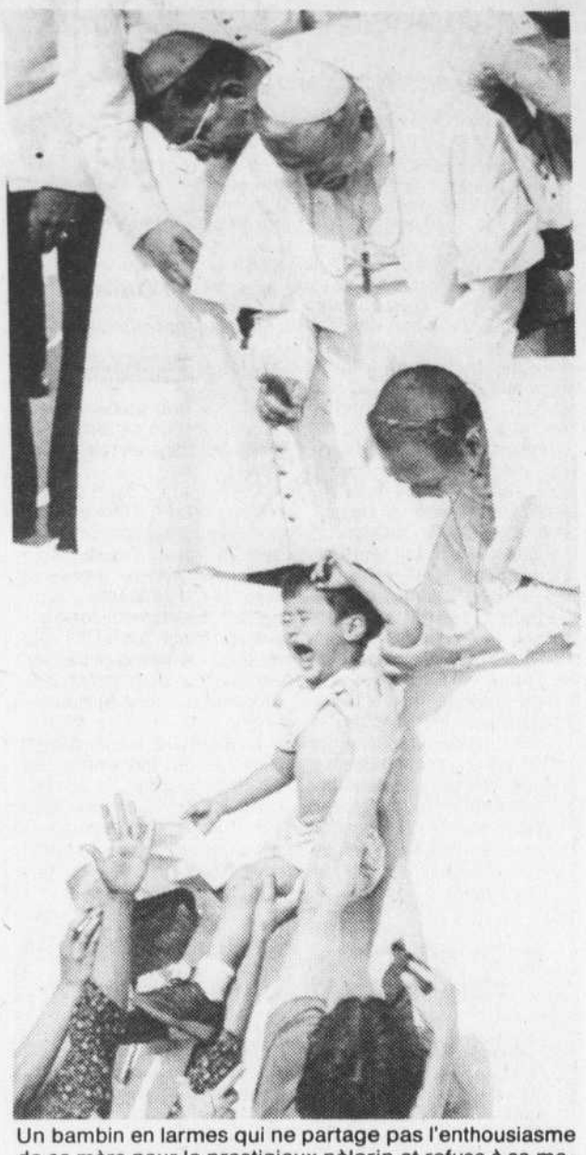
Dans son discours à la communauté chinoise de Manille, le Saint-Père a déclaré: «Du fond du coeur, j'ai l'espoir sincère que le jour viendra bientôt ou nous pourrons nous réunir pour célébrer ensemble le Seigneur.»

Il a exprimé son estime pour la Chine et a souligné qu'il n'y avait pas d'incompatibilité entre le fait d'être à la fois un bon chrétien et un authentique Chinois.

La déclaration papale semble destinée à tenter une réconciliation avec le gouvernement de Pékin et à rétablir les liens, rompus depuis la fin des années 50, entre le Vatican et l'Église catholique indépendante de Chine.

La Chine a récemment relâché son emprise sur les cultes et, après une longue période de répression, les catholiques chinois jouissent désormais d'une grande liberté de pratique.

Deux archevêques catholiques, le cardinal Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, et le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, se sont l'un et l'autre rendus en Chine en mars dernier.



Un bambin en larmes qui ne partage pas l'enthousiasme de sa mère pour le prestigieux pèlerin et refuse à sa manière l'«audience» particulière que le pape semblait pour sa part tout disposé à lui accorder. La scène se passait à Quezon, aux Philippines. (Photolaser AP)

Le laïcisme belge: non exportable mais éclairant

par Denise Robillard

IL faut «créer des espaces où le cours de formation morale serait majoritaire», si l'on veut éviter qu'il ne soit récupéré par l'enseignement religieux. C'est ce qu'a affirmé, lundi, M. Claude Javeau, de l'Université libre de Bruxelles, aux quelque 200 participants à un colloque sur l'éducation morale organisé conjointement par les étudiants au certificat en éducation morale à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le Mouvement laïque québécois (le nouveau nom que vient de se donner l'AQADER) et l'Association québécoise des professeurs de morale et de religion (AQPMR).

Visiblement soucieux de ne pas proposer la solution belge en modèle aux Québécois, M. Javeau a d'abord tenu à situer le laïcisme belge dans son contexte historique et à en faire voir l'évolution depuis 150 ans. Le laïcisme a ses intégristes et ses progressistes, comme le catholicisme, a-t-il dit. Il a ensuite présenté les fondements philosophiques sur lesquels repose aujourd'hui l'enseignement moral laïc en Belgique.

M. Normand Ryan, directeur du service de recherche du ministère de l'Éducation, a d'abord retracé à grands traits les jalons de l'évolution du discours sur la formation morale au Québec, jusqu'à l'adoption, en 1967, du règlement du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation sur l'enseignement religieux et l'exemption.

La société est aujourd'hui pluraliste, a dit M. Ryan, et des courants divers de pensée circulent. On a recencé dans les divers documents pédagogiques élaborés depuis cinq ans, a-t-il précisé, des approches reposant sur au moins cinq modèles qui correspondent à autant de visions différentes de la personne, de la société et de son avenir. C'est à ce pluralisme de faits que veut s'ouvrir le «projet d'école» du ministère de l'Éducation.

L'essentiel; a souligné fortement M. Ryan, est de faire de l'école un «lieu d'intégration»: partir des besoins des jeunes et donner un support à leur conscientisation. Pour réaliser cet objectif, a-t-il terminé, les professeurs pourraient bien, avec les animateurs de vie étudiante et de pastorale, constituer un groupe témoin porteur de ce souci de projet d'école.

Si le modèle belge n'est «pas transposable au Québec», a déclaré de son côté M. Javeau, il n'en est pas de même du contenu des programmes élaborés dans son pays. À son avis, trois conditions doivent être respectées si l'on veut fonder sans ambiguïté un oours de morale laïque. Le secteur de morale laïquedoit être autonome, les compétences doivent être nettement réparties entre cette morale et la religion et la formation des maîtres doit être faite à partir de la même philosophie.

Selon des directives récentes (septembre 80), le cours de morale laïque à l'école primaire doit se donner «dans un esprit de fraternité, de tolérance et avec un souci d'objectivité». Il doit «conduire l'enfant vers des modes de pensée et d'action qui sont les fondements de la morale humaine et qui aboutissent à l'autonomie morale; il respectera les opinions et les sentiments du milieu d'où sont sortis les enfants; il mettra en évidence ce qui rapproche les humains et ce qui leur donne une réelle valeur personnelle et sociale».

La formation des maîtres est, elle aussi, soumise à de semblables exigences. On propose une double finalité à ce cours: «exercer les étudiants à résoudre leurs problèmes sans se référer à une puissance transcendante ni à un fondement absolu, par le moyen d'une méthode de réflexion basée sur le principe du libre examen; former des maîtres de morale épris d'idéal laïque, capables de voir en l'enfant une personne à part entière, digne de respect, en pleine évolution, de l'aider à s'épanouir librement».

Ces directives, a précisé M. Javeau, témoignent de l'évolution de l'idéologie laïque belge qui est passée «de la neutralité défensive à une position offensive» qui reconnait des valeurs spécifiques à la morale laïque. La société est aujourd'hui déclericalisée, a-t-il noté, et on n'assiste pas à des tentatives d'assimilation partisane, chacun ayant son propre réseau et des services équivalents, jusque dans les hôpitaux et les prisons.

Ces deux réseaux, catholique et laïque, reçoivent respectivement 55% et 45% des élèves, et sont entièrement subventionnés par l'État. En vertu du Pacte scolaire de 1958, qui a été ratifié par la loi du 29 mai 1969, «la Belgique a résolu assez harmonieusement le problème scolaire», a déclaré M. Javeau. Ce pacte était conclu après des affrontements à peu près permanents depuis 100 ans.

Le laïcisme a une longue tradition en Belgique, a déclaré M. Javeau. Dès la fondation du pays, en 1830, les catholiques ont dû composer avec les libéraux d'alors (francs-maçons, anticléricaux et voltairiens). Mais, en contexte belge, a-t-il précisé, «libre» veut dire «laïc et anticlérical», l'anticléricalisme s'opposant aujourd'hui davantage au cléricalisme, c'est-à-dire au pouvoir de l'Église sur la société, qu'au «religieux» comme tel, à quelques irréductibles près.

Contrairement à la situation du Québec, a dit M. Javeau, le laïcisme belge a pu s'appuyer sur un parti politique et sur une université. L'Université libre de Bruxelles a été fondée en riposte à la réouverture de l'Université catholique de Louvain en 1834. Les adeptes de la laïcité n'ont été ni persécutés, ni tenus à l'écart de l'administration publique. C'est le parti socialiste actuel qui a recueilli la tradition laïciste des libéraux après la guerre de 1914-18, a précisé M. Javeau.

Quant au projet d'école pluraliste, il a été discuté, mais il n'a pas eu de suite. Lors d'une autre conférence portant sur la laïcité et la catholicité belges, donnée lundi soir à l'UQAM, l'universitaire belge a précisé que, dans les faits, les écoles belges actuelles correspondaient de plus en plus à ce modèle.

L'évolution survenue au sein des deux tendances a profondément modifié les conditions d'affrontement des laïques et des catholiques, a-t-il dit. Aujourd'hui, le clivage gauche-droite ne passe plus par l'opposition philosophique. Au sein des deux groupes se retrouvent les mêmes tendances: intégristes, centristes et modernistes ou progressistes. Chez les laïques progressistes, la laïcité est vécue comme une éthique et une pratique de démocratie et on est partisan de l'école pluraliste, a dit M. Javeau.

Chez les catholiques progressistes, il note une foi qui se traduit sous forme d'activités sociales dans une perspective de libération et de dialogue: on préconise un retour à l'essentiel de la foi et à une morale de liberté. A la limite, la seule différence essentielle entre eux paraît être la reconnaissance d'un Dieu personnel.

L'objectif du colloque, «mettre de la rationalité dans un débat trop passionné», n'a pas été trahi, si l'on en juge par l'intérêt des participants et la pertinence des interventions. On a soulevé plus de questions qu'on en a résolues, mais, de l'avis de plusieurs, l'entreprise de clarification semble bien amorcée. D'autres initiatives sont en voie d'élaboration au sein de l'AQPMR, nous a-t-on confié.

■ Propos d'actualité

«L'Église ne doit subir aucun contrôle. Le président (Marcos) a offert de me rendre la Trust Company des Philippines. Mais je l'ai refusée. Je lui ai dit que je ne voulais pas lui être redevable de quoi que ce soit. Car si je reprenais cette banque, il me fermerait la bouche. Je demande simplement la justice, rien d'autre. Voilà pourquoi je peux atteindre les autorités comme il convient. Il le faut puisque le président est mon paroissien. Je dois essayer de le sauver, lui aussi, mais je ne sais pas comment je pourrais le faire.»

(Cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille, traduction française de l'entrevue publiée par *Info on Human Development*, mensuel de la Fédération des Conférences d'évêques d'Asie, *Sudestasie*, oct. 1980, p.44).



Société Canadienne du Cancer

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

TRUST GÉNÉRAL
Le maître courtier à la mesure de vos besoins

Trois grands noms de l'immobilier au Québec: Des Rosiers, les services immobiliers de Fiducie du Québec* et ceux du Trust Général se sont unis pour créer une nouvelle force: le Trust Général.

Un coup de maître...tout à votre avantage

Propriétés résidentielles
Au Trust Général, nous vous aidons à conclure la meilleure transaction possible. Avec plus de 800 agents dans près de 40 succursales au Québec, nous pouvons vraiment vous offrir un service à la mesure de vos besoins et cela à toutes les étapes de votre transaction, du début à la fin.

Copropriétés résidentielles
La vente et l'achat de maisons en copropriété constituent un phénomène relativement nouveau chez nous. Et c'est maintenant à l'enseigne du Trust Général que vous trouverez ceux qui, les premiers, s'y sont intéressés. En cela aussi, nous mettons à votre service une nouvelle force... tout à votre avantage.

Location et vente industrielle, commerciale et agricole
Au Trust Général, nous connaissons bien tous les aspects souvent complexes de ces transactions. Et comme nous réunissons maintenant sous un même nom les spécialistes reconnus des transactions industrielles, commerciales et agricoles, vous êtes assurés d'un service encore plus efficace pour conclure toutes vos transactions.

Investissements immobiliers
Au Trust Général, nous saurons vous diriger vers les meilleures transactions. Nos agents sont spécialisés dans l'analyse des différentes occasions de placement. Leur jugement est sûr car ils sont appuyés par nos multiples sources d'informations. Là encore, nous constituons une nouvelle force tout à votre avantage.

Des services complets et efficaces
Au Trust Général, nous offrons tous les services immobiliers. Ils comprennent, en plus du courtage, l'évaluation d'immeubles, les prêts hypothécaires et l'administration d'immeubles.

Appelez-nous



Société de courtage immobilier du Trust Général Inc.

Région de Montréal
Ahuntsic (514) 382-8000
Beaubien (est) (514) 354-2950
Beloeil (514) 467-1211
Boucherville (514) 655-6222
Brossard (514) 656-0660
Daniel Johnson (514) 687-6780
Duvernay (514) 667-3333
Galeries d'Anjou (514) 353-9942
Jean Talon (ouest) (514) 735-6381
Joliette (514) 759-1477
Langelier (514) 254-4566
Lasalle (514) 363-4000
Longueuil (514) 651-9381
Mont-Royal (514) 735-6433
Repentigny (514) 585-5441
Ste-Adèle (514) 430-3516 (514) 229-6666
Ste-Agathe (819) 326-7888 (819) 435-3654
St-Bruno (514) 653-8507
St-Hyacinthe (514) 773-2223
St-Hubert (514) 462-1880
St-Martin (Chomedey) (514) 337-4641
St-Sauveur (514) 435-3616 (514) 227-2663
Ste-Thérèse (514) 430-5545

Autres Règions du Québec
Aylmer (819) 684-6363
Alma (418) 668-3391
Chicoutimi (418) 549-6490
Drummondville (819) 477-2227
Gatineau (819) 568-4141
Granby (514) 378-8461
Hull (819) 771-3227
Lévis (418) 833-4450
Québec (418) 688-0630
Rimouski (418) 724-4106
Rivière du Loup (418) 862-7286
Sherbrooke (819) 565-8181
Trois-Rivières (819) 375-1601
Ste-Foy (418) 653-9270
Sept-Îles (418) 968-1830

Succursales spécialisées en transactions industrielles, locations commerciales, investissements.
Montréal (514) 281-1515
Longueuil (514) 651-1904
St-Laurent (514) 334-0700
Québec (418) 694-0914

Service de co-propriétés (514) 281-1818

*Seule la division des services immobiliers de Fiducie du Québec fait partie de cette fusion.

DES QUATRE COINS DU MONDE

■ Constitution: la Pravda s'en mêle

MOSCOU (Reuter) — La *Pravda*, le quotidien officiel soviétique, a affirmé hier matin que des milieux réactionnaires de Grande-Bretagne ainsi que les compagnies multinationales tentaient de mettre en échec la réforme constitutionnelle canadienne. Le quotidien ajoutait que ces forces tenteraient de faire rejeter la demande du Parlement canadien à Londres pour empêcher le Canada d'accéder à une totale indépendance. La Pravda a rappelé de plus que le haut commissaire britannique à Ottawa s'était ingéré dans les affaires canadiennes en tentant de convaincre des députés de s'opposer aux propositions constitutionnelles du gouvernement Trudeau.

■ Grève de la faim pour les dauphins

SHIZUOKA (AFP) — Un défenseur canadien de l'environnement, M. Patrick Columbus Wall, emprisonné pour avoir libéré environ 150 dauphins capturés par des pêcheurs japonais et qui devaient être tués, fait la grève de la faim depuis vendredi dernier, a déclaré hier la police japonaise. M. Columbus Wall, 35 ans, membre de l'association écologique internationale Greenpeace, avait été arrêté le 24 décembre dernier pour avoir libéré les dauphins dans un geste de protestation contre la chasse de ce mammifère. Son procès doit s'ouvrir aujourd'hui. Au cours des dernières années, la chasse des dauphins par les pêcheurs japonais a soulevé une vague de protestation dans le monde entier. Les écologistes soulignent que les dauphins sont des animaux intelligents et devraient être traités comme des êtres humains. Les pêcheurs japonais, eux, font valoir que les dauphins se nourrissent de certains poissons, dont eux-mêmes ont besoin pour assurer leur subsistance.

■ La cigarette et les risques cardiaques

BOSTON (AP) — Le journal de médecine de la Nouvelle-Angleterre publie en bonne place dans son dernier numéro les études de chercheurs français dirigés par Julia Zalokar, de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale de Villejuif, qui ont abouti à un moyen simple et peu onéreux de prédire, avec précision, les risques de crise cardiaque chez les hommes d'âge moyen qui fument la cigarette et inhalent la fumée. Il s'agit d'un simple examen sanguin: plus le sang contient de globules blancs et plus grands sont les risques de crise cardiaque. Cette méthode a été mise au point grâce à l'examen de 7,206 travailleurs de la région parisienne qui ont été régulièrement suivis pendant six ans et demi. Le calcul des globules blancs, ou leucocytes, semble être une méthode plus précise pour déterminer le risque de crise cardiaque que de savoir combien le patient fume en moyenne de cigarettes. La relation entre le nombre de cigarettes et le nombre de leucocytes n'apparaît que lorsque l'on trouve 7,000 leucocytes par millimètre cube de sang. Ainsi, les fumeurs avalant la fumée, dont le sang contient plus de 9,000 leucocytes au millimètre cube, ont quatre fois plus de crises cardiaques que ceux dont le niveau est au-dessous de 7,000. «Nous en concluons que le décompte des leucocytes ajoute une information importante pour déterminer le risque de crise cardiaque chez les hommes d'âge moyen pour un coût minimum», écrivent les chercheurs français.

■ On fume moins de marijuana

ANN ARBOR, Michigan (AP) — Selon une étude réalisée par des chercheurs de l'Université du Michigan, l'usage de la marijuana semble décroître légèrement dans les écoles américaines, pour la première fois depuis 20 ans. Trente-quatre pour cent des élèves en avait consommé pendant le mois précédent l'enquête contre 37 pour cent en 1979. Les chercheurs pensent que ce phénomène est dû à un plus grand conservatisme parmi les étudiants, mais aussi aux études médicales récentes qui ont mis en évidence l'existence de risques liés à l'usage de la marijuana. Par contre, cette même étude montre que les drogues plus dures gagnent petit à petit des adeptes. La proportion d'étudiants qui en ont déjà utilisées est passée de 35 pour cent à 39 pour cent depuis 1976. La cocaine connaît une certaine popularité, mais aussi les stimulants tels que les amphétamines qui sont les drogues les plus utilisées en dehors de la marijuana. «Il semble maintenant que 1978 et 1979 ont constitué le sommet d'une longue et spectaculaire montée de la consommation de la marijuana parmi les étudiants des établissements secondaires américains», conclut l'étude.

■ Des malformations dues à la pollution

AUGUSTA, Sicile (AP) — Le ministère italien de la santé a ouvert une enquête afin de déterminer si la pollution qui sévit à Augusta, centre industriel de Sicile, est responsable des déformations constatées sur onze nouveaux-nés depuis un an. Deux bébés affectés de déformations des organes génitaux ont vu le jour mercredi à l'hôpital de la ville. «Nous ne pouvons prouver la responsabilité de la pollution, mais c'est une possibilité», a déclaré le Dr Gaetano Correnti, responsable de la maternité. Les deux dernières victimes, de familles différentes, pourront avoir une vie normale grâce à la chirurgie mais un autre bébé est mort l'an dernier: il était né avec un cerveau hors de la boîte crânienne. L'hôpital d'Augusta, ville de 30,000 habitants, compte 800 naissances en moyenne par an et le taux de malformations y est jugé supérieur à la normale.

La CSN publie un dossier sur la gestion des trois compagnies de papier en grève

par **Louis-Gilles Francoeur**

Les compagnies forestières utilisent non seulement une richesse collective, soit les forêts publiques, mais les profits qu'elles en retirent ainsi que les fonds publics mis à leur disposition par les gouvernements servent essentiellement à l'enrichissement de quelques privilégiés quand ils ne servent pas à créer des emplois dans d'autres pays, qui menaceront éventuellement la position concurrentielle du Québec sur les marchés internationaux.

Telles sont les principales constatations contenues dans un dossier rendu public lundi par la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF-CSN), qui fait le point sur la gestion des forêts québécoises par trois entreprises où près de 2,500 de ses membres sont en grève depuis juillet 1980. Il s'agit de la Compagnie internationale de papier (CIP), dont les 1,500 bûcherons de La Tuque sont en grève, de la Donohue, de Saint-Félicien au Lac-Saint-Jean, et de la Quebec North Shore, à Baie-Comeau, sur la Côte-Nord où l'on retrouve près de 1,000 autres bûcherons en grève.

Le dossier publié par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) indique que cette centrale n'entend pas limiter le débat aux strictes demandes des grévistes mais qu'elle entend poser désormais le problème global de la gestion des forêts québécoises par l'entreprise privée.

Les économistes de la CSN, qui ont constitué ce dossier, ce sont butés à l'absence de rapports financiers publics dans le cas de la CIP et de la Quebec North Shore (QNS). Ils ont néanmoins scruté méticuleusement les chiffres rendus disponibles par les grandes revues financières et les rapports des multinationales dont elles font partie.

Selon l'étude de la FTPF, la CIP, filiale de International Paper, fournit à la compagnie-mère 23.5% de ses bénéfices bruts qui se sont élevés à $525 millions US en 1979, sur un chiffre de ventes de $4.5 millions. Même si près du quart des profits provenaient de ses filiales canadiennes, la International Paper (IP) a réinvesti au Canada moins de 2% de ses bénéfices, ce qui constitue un désinvestissement que les programmes d'aide gouvernementaux, comme le projet Bérubé-De Bané, tentent de compenser par des subventions.

«Ce programme, lit-on dans l'étude de la FTPF, consiste à payer les compagnies pour faire les investissements qu'elles refusent d'effectuer avec leurs propres fonds. Bien que les fonds viennent des contribuables, les bénéfices resteront exclusivement dans les mains de l'entreprise bénéficiaire. Dans la première liste de quinze subventions, la CIP doit en recevoir quatre pour un montant de $25.6 millions. Une des quatre subventions ira à l'usine de Gatineau, un projet qui avait été amorcé avant même le projet Bérubé-De Bané».

«Les renseignements sur les investissements de la QNS et du conglomérat Tribune Company (auquel elle appartient) sont inexistants. On sait cependant que le moulin de la QNS à Baie-Comeau n'a pas bénéficié d'investissements importants depuis plusieurs années. La QNS a reçu une offre de $15.6 millions des autorités gouvernementales pour contribuer à la modernisation du moulin. La Donohue a également reçu une offre au montant de $11.5 millions pour contribuer à la modernisation de son usine de Clermont», poursuit l'étude de la CSN.

Mais qui sont les compagnies en cause?

La CIP, qui n'a pas construit d'usines au Québec depuis plusieurs années et qui en a fermé une au Témiscamingue, en possède pas moins de 129 à travers le monde, concentrées principalement aux États-Unis. Cette filiale de International Paper est liée au conglomérat financier de la famille Rockefeller, qui a investi après la guerre surtout dans le sud des États-Unis. Cette multinationale mise présentement sur des projets de construction de $851 millions d'ici à la fin de 1981. Son seul investissement en dehors des USA est à Gatineau, où elle dépensera $14 millions US pour accroître sa capacité de production.

Les bénéfices aux actionnaires se situent à 13.5% et 13.6% de ses actifs sont situés au Canada. En somme, les actifs canadiens, qui rapportent 23.5% de la marge de profit de la multinationale, sont «73% plus générateurs de bénéfices que l'ensemble des actifs de la International Paper», affirme l'étude.

Quant à la QNS, c'est une propriété à 100% de la Tribune Company, une firme qui n'est pas cotée en bourse et dont les états financiers ne sont pas publics. On sait néanmoins qu'elle publie le *Chicago Tribune*, le *New York Daily* et sept quotidiens de Californie et de Floride. Le *Chicago Tribune* tire à 1.1 million d'exemplaires le dimanche et le *New York Daily*, à 2.2 millions le même jour. Les 1,350 tonnes de papier journal produites chaque jour à Baie-Comeau servent exclusivement à approvisionner ce réseau de quotidiens.

La Donohue de son côté, est une filiale de la Société générale de financement, propriété de l'État québécois. L'usine de Saint-Félicien, dont elle est propriétaire à 60%, a fait doubler son chiffre d'affaires entre 1978 et 1979 pour atteindre $177 millions. La compagnie est maintenant la 12e de son secteur, devant Scott Paper et McLaren. Avec des profits nets de $13.7 millions en 1979, elle a produit des bénéfices de 16.6% et on prévoit hausser les profits à $26 millions en 1980, soit une hausse anticipée de 90%.

«Bien que ce soit la SGF, c'est-à-dire l'État québécois, qui possède la majorité des actions de la Donohue, ce sont des représentants de l'entreprise privée qui dominent le conseil d'administration de cette compagnie», lit-on dans cette étude.

La FTPF donne ensuite les noms des administrateurs de la Donohue, liés pour l'un à BNP Canada et Rolland Paper, l'autre à United Provinces Insurance, un autre à la British American Bank Note, un autre qui préside les Papiers Rolland et le dernier, de l'Aeterna Life Assurance.

En conclusion, l'étude de la FTPF soutient que ces usines «fournissent un fonds de roulement régulier et fiable qui sert à financer des projets d'investissements dans d'autres régions et dans d'autres secteurs, ce qui menace l'avenir de l'industrie québécoise de la forêt elle-même». On ne comprend pas d'autre part la timidité des gouvernements qui n'hésitent pas à renflouer le désinvestissement progressif de ces entreprises à même les fonds publics au lieu de leur imposer des normes très strictes de réinvestissements ou de les nationaliser, comme l'a souvent préconisé la CSN.

Quant à l'action de ces entreprises sur le marché et la forêt elle-même, on constate une nette tendance au conglomérat et au gaspillage des ressources.

Aux États-Unis, à titre d'exemple, on note en outre que «la CIP a plaidé coupable trois fois depuis cinq ans à des accusations de collusion pour fixer les prix. La dernière fois, en 1979, la compagnie devait payer $627,000 US d'amende pour avoir fixé le prix des contenants de carton ondulé. Ces condamnations ont donné lieu à des poursuites au civil. En 1978, la International Paper a décidé de régler hors cour en versant $40.5 millions US aux compagnies-clients qui la poursuivaient pour avoir été «volées» par IP», ajoute l'étude de la FTPF.

Au Canada, où les lois ne sont pas aussi sévères, la CSN demande ce qui se produit réellement. Comme elle se demande aussi si les impôts sont différés comme le fait IP aux États-Unis, qui devait $257.7 millions au trésor américain en 1979. La Donohue, d'après ses propres chiffres, a pour sa part différé $16.8 millions en 1979 alors qu'elle recevait la même année une subvention gouvernementale de $50 millions.

Ces mêmes compagnies paient d'autre part des redevances au trésor public en raison de $1.18 par mètre cube de bois résineux. La CSN note que ces tarifs n'ont pas été modifiés depuis 1975 alors qu'ils ont quadruplé pour le bois de chauffage et doublé pour le bois de clôture.

Enfin, les compagnies forestières n'ont pas l'obligation de reboiser ou de procéder à des travaux de sylviculture sur les terres qu'elles exploitent. Lorsque le gouvernement leur demande de le faire, «les frais sont entièrement payés par ce dernier», précise l'étude. Entre 1979 et 1984, les gouvernements provinciaux et fédéral auront investi $114 millions en travaux d'aménagement, de reboisement et de sylviculture et ils vont consacrer un autre $137 millions à la voirie forestière pour «permettre essentiellement aux entreprises de la forêt d'y prendre leurs profits».

Enfin, la CSN note qu'au Québec, 70% des coupes forestières se font à blanc, ce qui favorise l'érosion des sols, détruit l'habitat de la faune, provoque de sérieux déséquilibres hydrologiques au moment de la fonte des neiges, notamment, provoque une sédimentation accrue qui détériore la qualité des eaux et de la faune aquatique et enlève souvent la source des semences, ce qui retarde la repousse de la forêt.

La consommation de drogue est en régression aux USA

NEW YORK (AFP) — Pour la première fois depuis 1975, le nombre d'étudiants américains, qui reconnaissent avoir fumé de la marijuana est en baisse, et la consommation de drogues diverses est généralement en régression, selon un rapport de l'Université du Michigan publié dans l'édition de jeudi du *New York Times*.

Le Dr. Lloyd Johnston, l'un des auteurs du rapport, ajoute cependant que l'usage de la drogue chez les étudiants reste très répandu. Toutefois, «l'augmentation dramatique de la proportion de jeunes associés à l'utilisation de drogues illicites semble se stabiliser», a-t-il souligné.

L'étude, commencée en 1975, est basée sur les témoignages de 17,000 étudiants américains. Il révèle des changements significatifs entre 1979 et 1980. Ainsi, la consommation de marijuana, la drogue la plus répandue, est en baisse de 12% d'une année sur l'autre. Un étudiant sur dix reconnaît néanmoins fumer «l'herbe» quotidiennement.

Le nombre de consommateurs de cocaïne, qui a pratiquement doublé entre 1976 et 1979 semble également se stabiliser de même que l'usage de l'opium et de ses dérivés (héroïne, morphine), et du LSD, révèle le rapport.

La seule exception concerne l'utilisation des excitants (amphétamines) et des pilules de méthaqualone, un sédatif commercialisé sous le nom de Quaalude, en augmentation de 3% en 1980 par rapport à 1979.

Les auteurs du rapport, qui soulignent qu'un phénomène similaire a été enregistré dans l'armée, estiment qu'il est dû à un retour des jeunes à une philosophie moins contestataire. Ils citent notamment en exemple les utilisateurs d'excitants tels que les amphétamines, qui déclarent les utiliser plus pour perdre du poids ou pour fournir un effort temporaire que pour «planer».

Bien que les chiffres semblent indiquer une stabilisation par rapport aux années précédentes, soulignent enfin les auteurs du rapport, la drogue est toujours largement répandue. 65% des étudiants reconnaissent ainsi avoir utilisé au moins une fois une drogue quelconque.

Des locataires avec enfants jugent abusives les hausses que réclame le propriétaire

Des parents de Longueuil, locataires d'un complexe domiciliaire, estiment que le propriétaire, en leur imposant des augmentations allant jusqu'à 40%, veulent les évincer à cause de leurs enfants.

Une douzaine de couples avec enfants, habitant Place Nobert, un ensemble de 15 immeubles totalisant 225 logements, protestent en effet contre les «hausses abusives» qu'on leur réclame: $100 par mois dans la plupart des cas. Or, les couples sans enfant ou les personnes seules du complexe s'en tirent avec des augmentations allant de $20 à $35, soit environ 12%.

«Dans un des blocs où habitent sept de ces familles totalisant 20 enfants, on leur réclame des augmentations de $45 à $105, la plupart se situant autour de $100 par mois», explique M. André Petit, porte-parole de l'Association des locataires de Longueuil (ALL) à laquelle ces parents courroucés se sont adressés.

Il cite l'exemple de deux logements côte à côte et de même grandeur, dans l'un des édifices, où, dans des avis d'augmentation en date du 31 janvier, une famille sans enfant se voyait réclamer $35 de plus par mois, et l'autre avec enfants, une hausse de $100. Le coût des loyers se situe actuellement à $257, $270 et $305, selon qu'il s'agit d'un logement de 3½, 4½ ou 5½ pièces.

Or, comme ces immeubles ont été érigés il y a moins de cinq ans, la fixation des loyers n'y est pas assujettie à la Commission des loyers du Québec. Et les administrateurs, Gestion Nobert, n'ont pas manqué de le signaler aux locataires dans l'avis d'augmentation.

Outre ce qu'il pense être une lacune dans la loi de la Commission des loyers, M. Petit déplore également la lenteur des recours devant la Commission des droits de la personne du Québec, à laquelle ces familles se sont également adressées mais sans trop d'espoir pour l'immédiat.

«Elles ne savent plus trop à qui se plaindre sinon devant l'opinion publique, dit-il. On croit savoir que Place Nobert appartient à la société de comptables Anctil, Fournier et Poitras, 2290, rue Lafayette, à qui les locataires doivent envoyer leur chèque mensuel. Mais les concierges devant observer la consigne du silence sur le sujet, on ne peut vraiment être certain.»







La super télévision couleur à écran géant sera bientôt commercialisée sur une grande échelle. Elle devrait commencer à envahir les magasins à l'automne prochain avec une foule d'autres gadgets électroniques de l'avenir.
(Photo: Jacques Grenier)

Les nouveaux envahisseurs du marché de l'électronique

par Christine Isabelle

L'électronique est de plus en plus présente dans notre vie. Elle envahit maintenant les objets les plus usuels et fait partie intégrante de notre réalité quotidienne.

Eaton présente au public jusqu'à samedi une exposition des dernières créations sur le marché de l'électronique. Magnétoscopes à cassettes, télécouleurs à écran de 45'', syntonisateurs, caméras couleur vidéo compactes, jeux d'échec, de jacquet et de bridge électroniques avec robots, montres calculatrices, tous ces gadgets dernier cri ne seront disponibles qu'à l'automne 81. Évidemment, la plupart de ces objets sont de conception japonaise, mais la Suisse réserve aussi quelques surprises.

La super télévision couleur a écran géant de 45'' peut maintenant entrer dans les foyers pour la «modique» somme de $5,000. Et si vous être plus fortuné... vous pourrez projeter avec le magnétoscope à cassettes branché sur votre télévision géante, le film de la première communion du petit dernier ou votre voyage en Iran, filmés avec la caméra vidéo «surperfectionnée». Ce petit caprice vous coûtera environ $8,000.

À cette panoplie du parfait consommateur, peut s'ajouter l'appareil à vidéo disque avec contrôle à distance. Ce dernier appareil peut se brancher sur une télévision ordinaire et on peut projeter ainsi un film d'une durée d'environ 90 minutes, vendu sous forme de disque vidéo. Le disque s'insérant dans son enveloppe spéciale, n'est pas manipulé par l'usager et conserve ainsi une durée beaucoup plus longue qu'un disque ordinaire. Toutefois la cassette n'a pas dit son dernier mot!

L'appareil vidéo se vend aux environs de $1,000 et les disques coûtent entre $10 et $20 chacun.

Si votre espace vital est réduit, vous pourrez vous tourner vers un système de son vraiment «mini» comprenant amplificateur, préamplificateur et syntonisateur, un magnétophone à cassette et deux hauts-parleurs, le tout occupant une place vraiment minuscule comparativement aux ensembles classiques. Il faut reconnaître que cette chaine stéréo a un son d'une qualité étonnante et se vend autour de $2,000.

Avec les nouvelles montres japonaises de l'avenir, le mari négligent ou simplement distrait n'aura plus d'excuses pour oublier l'anniversaire de sa bien-aimée. En effet, une montre réveille-matin est programmée pour jouer douze mélodies. En plus de vous réveiller en douceur tous les matins avec un air différent, elle vous rappelle, par un air approprié à la date choisie, qu'il s'agit d'un jour à ne pas oublier. Elle peut même jouer «Jingle Bells» le matin de Noël. Une autre montre (modèle japonais) est à la fois une calculatrice, une alarme et un chronomètre; elle affiche deux heures locales sur douze et indique la date. De plus, elle offre en prime pour les loisirs, un jeu futuriste, «l'envahisseur de l'espace».

Les Suisses ne sont pas en reste avec leur montre qui convertit la chaleur du corps humain en énergie électrique apte à la faire fonctionner. Un moyen de combattre la crise de l'énergie grâce à la chaleur du corps! Pour alimenter la pile, il suffit d'un degré de différence entre le dessous et le dessus de la montre et la pile fonctionne ensuite indéfiniment.

Et le fin du fin, c'est cette autre montre fonctionnant grâce à un module électronique de moins d'un milimètre d'épaisseur. Son affichage par cristaux liquides indique l'heure, la minute, la seconde et la date. Ultra-mince, elle convient surtout aux raffinés.

Enfin, les amateurs de bridge ne seront plus à la recherche de l'introuvable quatrième. Le Bridge électronique est programmé pour jouer une, deux ou trois mains contre trois, deux ou une personne. Il peut même jouer les quatre mains, ce qui permet en regardant cet «expert», d'affiner ses annonces et d'améliorer son jeu.

À notre époque de surpopulation, le progrès consiste à jouer avec un robot! Les amateurs d'échec et de jacquet pourront se mesurer avec un ordinateur. Le jeu possède huit niveaux, du débutant au champion, qu'on peut adapter selon ses capacités. Évidemment, tous ces petits gadgets ne sont pas bon marché. Ils se vendent pour l'instant entre $300 et $800.

Bref, la science-fiction ne relève plus du roman, elle fait maintenant partie de notre vie quotidienne. Toutefois, elle n'est pas encore à la portée de toutes les bourses.



Les fameux video disques avec contrôle à distance s'en viennent aussi au Québec et feront certainement une dure lutte au magnétoscope à cassettes.
(Photo: Jacques Grenier)

Le monde financier accueille avec prudence le pari Reagan

par Simon Michau

NEW YORK, (AFP) — Wall Street a réagi hier matin par une baisse sensible au «programme de redressement économique» du président Reagan cependant que le dollar enregistrait un vif recul dû, en partie il est vrai, aux mesures de défense de leurs monnaies prises par la Suisse et la RFA.

De toute évidence, malgré les déclarations favorables du monde des affaires, le «pari» de M. Reagan est accueilli avec une certaine prudence par les différents secteurs économiques et financiers du pays.

La raison en est simple: non seulement personne n'est encore en mesure de prévoir le sort exact que le Congrès lui réservera, mais encore l'inflation demeure bien réelle et certains se demandent si elle ne finira pas par «avoir le dernier mot».

En outre, le monde du travail, même s'il apparaît partagé, ne restera sans doute pas sans réaction devant la menace de réduction des programmes sociaux et en particulier de ceux ayant trait à l'indemnisation des chômeurs.

Officiellement, les principales organisations patronales, telles l'Association nationale des industriels (National Manufacturers Association) et la Chambre de commerce des États-Unis, se sont félicitées du programme présidentiel et notamment de l'accélération de l'amortissement des investissements qu'il prévoit.

Au nom du «Business Round Table», le superpatronat (puisqu'il regroupe les dirigeants des 200 plus grosses sociétés américaines), M.C.C. Garvin, a affirmé de son côté que «la tentative audacieuse de M. Reagan de s'attaquer aux problèmes de l'inflation, de la fiscalité et de la réglementation mérite notre soutien».

M. Garvin, qui préside ce groupement et dirige la plus grande société pétrolière du monde, Exxon, a ajouté que le programme présidentiel est «porteur d'espoir d'une revitalisation de notre économie».

Du côté des économistes attitrés, un certain scepticisme domine largement.

George Perry, de la célèbre Brookings Institution, déclare: «Je ne vois pas comment on peut croire que le transfert de dépenses gouvernementales en faveur de la consommation individuelle pourra réduire l'inflation». Sandra Shaber, de la Chase Econometrics (dépendant de la Chase Manhattan Bank), estime de son coté que le programme Reagan «offre peu de choses en matière de lutte immédiate contre l'inflation». Ceci, ajoute-t-elle en substance, reporte le fardeau de la lutte sur la Réserve Fédérale et laisse présager le maintien de taux d'intérêt élevés avec les dangers que cela comporte pour l'économie.

Un économiste d'une grande banque, qui a souhaité garder l'anonymat, a souligné les incertitudes de la prévision économique, rappelant que le budget équilibré que M. Carter avait présenté en juillet dernier va se solder par un déficit de près de 60 milliards de dollars.

Du coté syndical, un certain clivage est d'ores et déjà perceptible. Certains syndicats, représentants notamment les «mieux payés» du monde du travail (tels ceux des pilotes de lignes et des industries énergétiques), se déclarent favorables à «l'expérience Reagan». Les autres, et en particulier ceux du bâtiment, craignent que le programme présidentiel n'aggrave à la fois les conditions de vie et le chômage.

M. Lane Kirkland, président de la grande centrale syndicale AFL-CIO, s'est rangé aux côtés de ces derniers. Il a affirmé hier que le programme Reagan est un «pari sur l'économie dont l'enjeu est fort élevé», qui ne profitera qu'aux riches et se soldera par un million de chômeurs supplémentaires.

Les dangers inflationnistes de la politique proposée par M. Carter n'échappent pas enfin à une partie du public. Selon un sondage publié hier, 67 Américains sur 28 estiment qu'il serait plus sage de procéder d'abord à une compression des dépenses budgétaires et d'envisager seulement ensuite une réduction de la fiscalité.

Pour l'instant donc, le programme Reagan n'est qu'un énorme «pari» — c'est ainsi que le qualifient nombre de commentateurs — dont on ne pourra apprécier les résultats que dans un an environ. Car sa discussion au Congrès durera plusieurs mois, et l'opposition démocrate, encore majoritaire chez les représentants, s'efforcera de la modifier sensiblement.

À Londres, le dollar se retrouve au niveau d'il y a à peu près 15 jours, soit à 2.1340 marks contre 2.1875 la veille, 4.9825 francs français contre 5.0775, et 1.925 francs suisses contre 1.9875.

L'or a, pour sa part, fait un bond en avant repassant la barre des $500 l'once à Londres et accentuant son avance dans la soirée à New York, à $508.

Télidon poursuit sa percée aux États-Unis

OTTAWA (AFP) — Un responsable du ministère canadien des Communications s'est félicité hier du succès déterminant remporté par le système canadien de télétexte Télidon, choisi mercredi par le grand groupe de presse américaine Time Incorporated.

M. Doug Parkhill, secrétaire général adjoint aux Communications, a estimé qu'il s'agissait d'un vote de confiance décisif en faveur du Télidon et une étape très importante dans sa commercialisation à l'étranger.

Le groupe Time *(Time, Life, Fortune, Sports Illustrated, People, Washington Star,* et plusieurs réseaux de télévision par câble) est le second empire de presse américain à opter en moins d'une semaine pour Télidon qui était en concurrence avec Prestel (Britannique) et Télétel-Antiope (français).

Le 13 février, Times-Mirror, société éditrice du *Los Angeles Times* notamment, avait officiellement porté son choix sur Télidon.

Bien que Time Inc, n'ait donné aucune précision sur l'ampleur du contrat, ses porte-parole n'ont pas fait mystère de l'intention du groupe de lancer le plus tôt possible un service de télétexte «grand public» par satellite.

Ce réseau, greffé soit sur le circuit téléphonique, soit sur le circuit télévisuel, fournira des informations en tous genres à sa future clientèle. Dans le premier cas, il est bidirectionnel, ou «interactif», c'est-à-dire qu'il permet de poser des questions et d'obtenir des réponses de l'ordinateur central. Dans le second, il est «passif» ou unidirectionnel, c'est-à-dire qu'il se contente de faire défiler sur l'écran de télévision des «pages» d'information, des graphiques, des bulletins météo, etc...

Les premiers essais des deux options offertes par Télidon, le «Vista» (téléphone) et le «Vidéotron» (télévision), seront effectués dès la fin de l'année par l'intermédiaire d'une chaîne de télé-distribution par câble appartenant au groupe Time, l'American Television and Communications Corporation».

Les profits de Noranda dégringolent

La baisse des cours du cuivre et de l'or ont fait chuter de façon spectaculaire les profits des Mines Noranda au cours des derniers mois de 1980. Dans un communiqué, la firme torontoise annonce que 1981 ne sera pas une bonne année en raison de la faiblesse de l'économie et de la persistance de l'inflation.

Cependant une reprise économique à la fin de l'année pourrait créer une pénurie temporaire de matières premières ce qui ferait augmenter substantiellement les bénéfices de ce groupe d'entreprises oeuvrant dans le domaine des richesses naturelles.

La performance de Mines Noranda en 1980 s'explique par un excellent rendement dans le domaine de l'aluminium, des fils métalliques et des câbles, par des gains modestes du côté des produits forestiers et par la chute des prix dans le secteur minier.

Aussi Noranda a vu ses profits glisser de $180 millions à la fin de 1979 à $86 millions au dernier trimestre. Pour l'ensemble de 1980, les gains sont légèrement à la hausse passant de $395 millions à $408 millions. Mais par action, on remarque une baisse de $4.70 à $4.06 seulement. (La compagnie a émis un nombre important d'actions pour acquérir Maclaren Power & Paper.)

La baisse des profits au cours des derniers mois de 1980 a été particulièrement spectaculaire dans le domaine minier: les bénéfices de $153 millions reculent à $37 millions seulement.

Par ailleurs, la vente d'un gisement d'uranium en Australie a laissé un gain extraordinaire de 46 cents par action.

«Dans la perspective que les faibles conditions économiques et le niveau élevé de l'inflation persistent au cours de la plus grande partie de 1981, Noranda prévoit un rendement stagnant ou en baisse,» précise un communiqué de la compagnie.

La publication de ces résultats a amené une réaction du marché boursier où le titre a perdu 50 cents pour baisser à $26.88, le plus bas niveau atteint en 1981. L'action valait $30 au début de l'année.

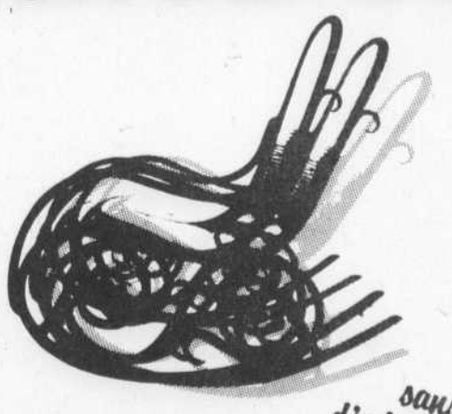
Les principales compagnies minières du groupe Noranda sont Mines Gaspé, Central Canada Potash, Brenda Mines, Brunswick Mining & Smelting, Mattabi Mines, Pamour Porcupine, Placer Development, Kerr Addison et la division Mattagami, en Abitibi.

Au chapitre de la transformation, les filiales sont Canada Wire and Cable et Wire Rope Industries.

Dans le secteur pétrolier, Noranda est présent à travers Canadian Hunter.

BC Forest, Fraser Inc. et Maclaren sont les principales firmes du groupe papetier alors que Noranda Aluminium regroupe les intérêts de la compagnie dans ce secteur aux États-Unis.

AUJOURD'HUI POUR DEMAIN...



sans frais d'administration

Les REER de la Banque d'Épargne

Régime d'épargne variable 14 3/4 %

Régime d'épargne à terme 13 1/2 %
- taux fixe pour 1 an
- taux fixe pour 3 ans

LA BANQUE D'ÉPARGNE

FINA

PETROFINA CANADA INC.

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le Conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de $1.20 par action, en fonds canadiens, sur les actions ordinaires existantes de la Société, payable le 31 mars 1981 aux détenteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 27 février 1981 (ci-après dénommée "moment d'inscription") et aux détenteurs respectifs actuels des titres au porteur existants au moment d'inscription.

Les chèques de dividende aux montants appropriés seront envoyés aux détenteurs inscrits y ayant droit le ou vers le 31 mars 1981.

AVIS EST DE PLUS DONNÉ que le coupon n° 39 attaché aux titres au porteur a été déclaré dû et payable en rapport avec ce dividende. Afin d'en toucher le paiement, les détenteurs actuels des titres au porteur existants au moment d'inscription devront présenter ledit coupon n° 39 à compter de la date du paiement, soit le 31 mars 1981 à l'un ou l'autre des bureaux suivants:

La Banque Royale du Canada,
Édifice de la Banque Royale,
1, Place Ville-Marie,
Montréal, Québec, Canada.

Société Générale de Banque,
Montagne du Parc 3,
1000 Bruxelles, Belgique.

Banque Bruxelles Lambert,
Rue de la Régence 2,
1000 Bruxelles, Belgique.

Crédit du Nord,
6 & 8, boulevard Haussmann,
75009 Paris, France.

Banque Générale du Luxembourg,
14, rue Aldringen et 27, avenue Monterey,
Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Banque Internationale à Luxembourg,
2, boulevard Royal,
Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Tout montant de taxe devant être retenu suivant la loi sera déduit du paiement de dividende.

Par ordre du Conseil,
Alex. W. McLeod,
Vice-président et secrétaire

Daté à Montréal, Québec, Canada, le 18 février 1981.

Compagnie de Fiducie Guardian
"Comptes Quotidien"
R.E.E.R.
14½%

Pour plus de renseignements ou pour une application au "Comptes Quotidien" R.E.E.R., communiquez avec: (514) 842-8251 Montréal
(416) 863-1100 Toronto

Membre de la Société de l'Assurance-Dépôts du Canada
Inscrit à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec
Nous nous réservons le droit de modifier les taux d'intérêt sans préavis

618 rue St-Jacques, Montréal, Québec, Canada H3C 1E3
87 Yonge Street, Toronto, Ontario, Canada M5C 1S8

Compagnie de Fiducie Guardian

DATE LIMITE: 2 MARS

Pour vous économiser de l'impôt
les REER Fiduciaires

Régimes enregistrés d'épargne-retraite

FONDS CERTIFICAT
14% (5 ans)
Aucuns frais

FONDS ÉPARGNE
15%
Aucuns frais

En plus de ces deux fonds, nous offrons
le FONDS ACTIONS et le FONDS OBLIGATIONS
Frais minimes d'administration

Nos experts se feront un plaisir de vous donner tous les renseignements utiles.

APPELEZ-NOUS
878-3351

Si vous possédez un REER ailleurs, vous pouvez le transférer chez nous et y gagner.
Taux sujet à changement.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

1253, av. McGill College, Montréal H3B 2Z6 (514) 878-3351
Centre Commercial Place Rosemère, Rosemère J7A 3T2 (coin boulevard Labelle et autoroute 640) (514) 621-0710
6633 est, rue Sherbrooke, Montréal H1N 1C7 (métro Langelier, angle Sherbrooke) (514) 253-1720

Le trust à la mesure de chacun
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Chute des cours

Les cours se sont effondrés sous l'une des plus fortes pressions à la vente depuis le début de l'année, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fait une chute de 33.42 points et termine la journée à 2160.31, son point le plus bas pour cette année.

Douze dès 14 secteurs du marché ont retraité, l'immobilier-construction perdant de son côté 168.90 points à 6284.39. Les deux seuls secteurs qui ont réussi à s'en sortir sont l'or, qui gagne 36.25 points à 4052.99, et les communications, en hausse de 6.93 à 225.35.

Les affaires terminées, on dénombre 128 valeurs en hausse, 370 en baisse et 229 stables. Quelque 5.18 millions d'actions ont été traitées, d'une valeur globale de $90.13 millions.

Parmi les industrielles, Dome Pete perd 1 3-4 à $77 1-4, Faconbridge Nickel 1 3-4 à $88 1-4, Vulcan Industrial Packaging 1 1-2 à $27 7-8, Cominco 1 1-2 à $67 et Canadian Tire A 1 1-4 à $30 3-4.

Canada Malting gagne 1 3-8 à $43 1-2, Dustbane Enterprises 1 1-4 à $11 3-4, Extendicare A 3-4 à $13 1-2, Bomac Batten A 1-2 à $9 1-2 et Nowsco Well Service 1-8 à $25 1-4.

Dans le secteur minier, Roman Corp. cède 8 1-2 à $84 1-2, Denison Mines 1 7-8 à $50 et Sigma Mines Quebec 1 à $30. Campbell Red Lake prend 1 1-2 à $61 3-4 et Dome Mines 1 à $95.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AGF.M	2000	$6¼	6¼	6¼	
AbtiPrce	14719	$26¾	26½	26⅝	
Abitibi10	z55	$48⅛	48	48⅛	
AdanacM	300	345	345	345	
AftonMin	1950	$53¼	52¾	52¾	— ½
AgnicoE	8705	$13⅜	13⅜	13½	+ ⅛
AgraIndA	3000	$9¼	9	9	
Albany	4800	245	240	245	
AltEnergy	22805	$25⅛	24⅞	24⅞	— ⅜
AltaNat	100	$24½	24½	24½	
Alcan	44061	$38⅞	38¼	38¼	— ⅜
AlgomaSt	1780	$41¾	41¾	41¾	— ½
AmEagle	19044	495	475	480	—15
AmLeduc	26900	89	83	85	— 1
AndresWA	300	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ¼
Ang D Gld	4550	440	430	430	
AngUDev	400	216	210	210	— 6
Aquitaine	16900	$43⅛	42¾	43	
Argosy	4500	98	95	95	— 4
Argus	100	$12½	12½	12½	— ½
ArgusBpr	360	$23¾	23¾	23¾	+ ¾
ArgusCpr	400	$6¼	6¼	6¼	
Asamera	4300	$18⅜	18	18	— ⅜
Asbestos	850	$30	29¾	30	
AsocPorc	200	59	9	9	
Astra	23	1300	410	395	400	+20
Atco I	1230	$9¾	9½	9¾	+ ⅛
Atco II	300	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
AtlCCop	4000	125	125	125	
AtlasYk	16750	156	145	148	— 2
Augmitto	7873	$5⅞	5⅝	5⅝	
AtloHardA	1400	$11⅜	11	11	
BCSugarA	1800	$22½	22½	22½	
BPCan	21601	$43	41½	41½	—1¼
Bachelor	5250	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
BanisterC	1000	$13	13	13	+ ¼
BankBC	1200	$43	42	42	— 1
BankMtl	25022	$31½	30¾	30¾	— ½
BankNS	5701	$32¼	31½	31½	— ¾
Bankeno	900	$9½	9	9⅛	— ⅜
Barex	1000	35	35	35	
BaryExpl	5050	130	120	130	
BasicRes	5800	$11⅜	11⅜	11⅜	— ¼
Belding	500	275	275	275	
BellCan	164619	19	18¾	18⅞	— ⅛
BellBpr	z3	$56¼	56¼	56¼	
BellCpr	200	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Bell2.28	260	$28½	28¼	28¼	— ½
Bell1.80	1400	$18	18	18	+ ⅛
Bell1.96	740	$22⅞	22½	22⅝	— ⅛
Bell2.05	3915	$20⅞	20⅜	20⅞	
BethCop	900	$33½	33½	33½	— ½
BighartOG	3200	$7⅜	7⅛	7⅛	— ⅜
BlHawk	3000	70	70	70	
BlackPhot	300	$29¾	29	29¾	— ½
BlakeRes	3950	$8¾	8⅝	8⅝	+ ⅛
Bluesky	19525	$13	12¼	12¼	— ½
Blueskypr	3000	$12¾	12¾	12¾	— ¼
BomacA	1065	$9½	9½	9½	+ ½
BombdrA	600	$15	14⅝	14⅝	— ⅛
BonzaO	9287	$10	9¼	9¼	— 1
BonanzaW	9200	350	310	310	—65
BootsA pr	115	$27½	27½	27½	+ ½
BowValy	32826	$18¾	18	18	— ½
BowVly7	1150	$70	69¼	69½	— 1
BralorRes	4230	$16½	16⅛	16⅛	— ¼
Bramalea	940	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
BrascanA	34740	$32⅝	32¼	32¼	
Brenda M	1290	$24½	24¼	24¼	— ¾
BrightA	1000	$16	15⅞	16	+ ¼
Brinco	6463	$10⅞	10⅝	10⅝	
Brincop	2200	$6¾	6½	6½	
BrAmBnk	100	$56	56	56	— 6
BCFP	1950	$15	14¾	14¾	— ¼
BCRIC	27450	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
BC Phone	12661	$15⅝	15	15¼	— ¼
BCPh5.15	100	$46	46	46	
BCPh5¾p	100	$51	51	51	+ 1
BCPh6.80	z40	$15⅜	15⅜	15⅜	
BCP7.04p	z50	$16	16	16	
BCP10.16p	265	$23⅞	23⅞	23⅞	
BroulReef	4100	245	240	240	—10
Brunswk	12213	$14⅝	14¼	14¼	— ⅛
BuddCan	2350	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
CCYachts	1800	425	415	425	+10
CAE	600	$22⅜	22¼	22¼	— ½
CCLInd	500	$7½	7½	7½	+ ¼
CILInd	280	$34¾	34¾	34¾	— ¼
CILpr	z30	$35¼	35¼	35¼	
CMERes	6000	410	400	400	— 5
CadFrv	91710	$25	24½	24½	— ½
CadFrv A	32050	$7⅜	7¼	7⅜	
CalPowA	14256	$19	18¾	18⅞	
CalP9.75	z95	$96	96	96	
CalP2.36	100	$23½	23½	23½	
CalP1.40	2771	$20¾	20⅜	20⅜	— ¼
CalvrtDle	1000	56	6	6	— ⅜
Calvert	5125	250	240	240	—10
Camchlb	1100	$9	8⅝	8⅝	— ⅛
CamelOG	4250	$8¾	8¼	8½	— ¼
Camflo	6255	$36½	35½	36¼	+ ⅜
CampRL	8615	$61¾	60½	61¾	+1½
CampRes	1400	$15⅜	15½	15⅜	+ ⅜
CanCem	54251	$14⅜	14¼	14¼	
CanEnt	21568	$23⅜	22¾	23	— ¼
CanPerm	6800	$19¼	19	19⅛	+ ⅛
CperM6¾	1600	$21¾	21½	21½	— ¼
CS Pete	10570	$10¾	10¼	10¼	— ⅜
CanTrust	7503	$28½	28	28½	+ ½
CTrust7¼	600	$20¾	20¾	20¾	— ¼
CTung	300	$35	35	35	— 1
CdnAArrow	700	145	140	140	—10
CCurtis	3000	115	110	115	+ 1
CFormst	271	$11¾	11¾	11¾	— ¼
CIBkCom	11753	$30¼	29⅜	29¾	— ⅜
CLencour	6900	90	87	87	— 3
CManoir	500	$5⅝	5⅝	5⅝	
CMarconi	1420	$22⅜	22¼	22¼	
CNatR	13513	$23¾	23⅛	23⅛	— ⅜
COcdental	5229	$16	15¾	15¾	— ⅛
COcdntlp	1450	$23¾	23¾	23¾	— ¼
CPLtd	36080	$42¼	41½	41½	— ⅞
CPLAp	1100	$8½	8	8½	
CReserve	14360	$20¾	20½	20¾	+ ¼
CdnTire	300	$32½	31¾	31¾	—1¼
CdnTireA	3435	$31½	30¾	30¾	—1¼
CUilities	100	$22½	22½	22½	
CU 10¼	1000	$25½	25	25	+ ⅛
CUtil9.24	400	$23	23	23	
CUtil2nd	700	$25	25	25	— ⅜
CandelOil	100	$31¼	31¼	31¼	— ¾
Canray	7150	260	250	250	—12
CanronA	2600	$17⅛	16¾	17	+ ¼
Caron6pr	100	$124	124	124	+26
Cara	8645	$7⅜	7½	7½	— ⅛
CaraA	3125	$7⅜	7½	7½	— ⅛
CarlOK	6315	$8	7¾	7¾	— ⅛
CarlAp	350	$20½	20½	20½	— ⅛
CarmaA	750	$14½	14¼	14¼	— ⅜
Carma8.75	500	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
CarolinM	2500	$35	34½	34½	+ ½
Celanese	5984	$11¼	10⅞	10⅞	— ¼
Celan175p	300	$16	16	16	
CentPat	400	$6¼	6	6	— ¼
Chncir	4950	$5	485	485	—10
CharterOl	1100	290	285	285	— 5
Cherokee	200	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
ChibKay	16500	55	53	53	— 2
ChieftanD	1830	$21½	20¾	20¾	—1¼
Chieftainp	100	$242	242	242	—13
Chimo	z15	305	305	305	
Chrysler	316	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Clbor A	100	140	140	140	+20
Clarion	2200	$8⅛	7¾	7¾	— ¼
Cockfield	z94	365	365	365	
CoinLake	5000	130	130	130	
ColorYW	100	$5½	5½	5½	
Cmplx	3650	320	300	310	—15
Comiesa	1500	200	190	200	
Cominco	8799	$68½	67	67	—1½
ComincoA	850	$22⅜	22¼	22¼	— ⅛
CC Trp	275	$9¼	9¼	9¼	
ComrclOG	10200	400	395	395	
Cmpig	4900	$13¾	13¼	13¾	
Computel	100	370	370	370	+20
Comtech	1000	375	375	375	
ConduitA	100	440	440	440	+10
Conlagas	1600	385	380	380	— 5
ConBathA	1750	$23¾	23⅜	23¾	
ConBathp	150	$15	15	15	
ConFardy	1960	320	315	315	— 5
CDurham	8800	455	445	450	
CMarben	1200	170	160	160	—10
ConsPipe	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
ConsProf	18761	255	241	250	+ 5
CRambler	2350	450	450	450	—10
C Resspar	3500	95	90	90	
ConDistrb	2300	$10¾	10½	10½	— ⅛
Conventrs	9175	$13⅜	13¼	13¼	
ConwestA	1500	$6⅜	6½	6½	
gconwestB	6010	$6¼	6¼	6¼	
Corbyvt	159	$25¾	25¾	25¾	— ¼
CorpFood	200	$28½	28½	28½	
CFalconC	11320	$14⅜	13⅞	14	— ¼
CosekaR	22610	$21½	20½	20½	
Coseka7p	2200	$11½	11¼	11¼	— ¼
CostainLtd	300	$10⅛	10	10	
Costnwf3	525	$8	8	8	
Courvan	6200	140	13	135	
Craigmt	3275	$6¼	6	6⅛	
CrainRL	400	$14¾	14⅜	14⅜	— ¼
Crestbrk	120	$27¾	27¾	27¾	— ¼
CZelrbaA	4100	$30	29	30	
CrushIntl	1825	$17½	17½	17½	— ¼
Cullaton	2844	$13⅞	13⅜	13¾	
CuvierM	900	100	92	92	— 8
Cyprus	5510	$19	18⅜	18⅜	— ½
CzarRes	12060	$14⅜	13⅞	13⅞	— 1
Daon Dev	16100	$11¼	11	11	— ¼
DaonA	1100	$6½	6⅜	6⅜	+ ⅛
Daon8¾p	200	$8	8	8	+ ¼
Daon9½p	4500	$8⅜	8	8	— ⅛
DejourMn	33200	135	125	130	+ 2
DEldona	13975	265	260	264	— 6
Delhi Pac	44100	195	176	176	—11
Denison	9860	$51⅞	49¾	50	—1⅞
DicknsnA	5207	$11¼	10½	11¼	+ ⅜
DicknsnB	2760	$11¼	9⅜	11	+1½
Digtech	375	$10½	10½	10½	— ⅛
Discovry	4200	365	355	365	
DofascoA	5248	$41⅜	41	41	— ⅜
Dfs 235	10100	$21¾	21¾	21¾	— ⅛
Dofascowt	100	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Domanl	4100	$10⅛	9¾	9¾	+ ⅛
DomeMine	3670	$95½	94⅛	95	+ 1
DomePete81	193	$78¾	76¾	77¼	—1¾
DPeteAp	715	$18¼	18¼	18¼	
DPeteBp	600	$18½	18½	18½	
DBridge	4655	$21½	21	21	
DCitrus	1400	$5¼	5¼	5¼	
DExplor	23000	200	192	199	+ 1
DScotishp	360	$22½	22¼	22¼	— ¼
DomStore	2899	$22⅞	22½	22½	— ¼
DTextie	4085	$18⅛	18	18	
Domtar	9349	$28½	28⅜	28⅜	— ⅛
Domtarpr	150	$10½	10½	10½	
Dr McCA	5150	$12	11¾	11¾	— ¼
DundePal	1600	105	103	103	— 2
Dunraie	2400	280	270	275	
DuPontA	595	$28½	28½	28½	
Dustbane	4500	$12½	10⅝	11¾	+1¼
Dylex L A	273	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Dynamar	11200	$5¼	5⅛	5¼	
E-LFinp	400	$13¾	13½	13½	— ¼
EstMirfic	2000	455	440	450	
EastSul	1200	420	415	415	
EgoRes	9800	209	200	200	— 8
Elhom	3800	$14⅞	14⅜	14½	+ ⅛
Emco	500	$14¼	14	14	
EnrgyRes	1737	265	260	260	—15
Extndcar	2455	$13¾	13½	13⅝	+ ⅛
Extd A	1800	$13½	13	13½	+ ¾
FCAIntl	3000	485	470	470	— 5
Flbrg Nik	4772	$89½	88¼	88¼	—1¾
FathmOcn	1000	215	210	210	—10
FedIndA	400	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
FinningT	200	$32	32	32	
FiranGndl	3300	155	150	150	
FCalgary	7900	430	390	405	—20
FCityFin	500	$16¾	16¾	16¾	— ¼
FCityTrA	100	$9	9	9	— ¼
FCityTrC	350	$7	6¾	7	+ ⅛
FMar	4400	241	240	240	
Foodex p	700	$5	5	5	+ 5
FordCnda	150	$48½	48½	48½	
Francana	2100	$17⅜	17⅛	17⅛	— ⅜
Fraser	3200	$25	25	25	
GMRes	8265	$6	6	6	
Galtaco	301	430	430	430	
Galveston	500	220	220	220	
GazMetr	200	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
GDistrbA	1700	$15¾	15¾	15¾	— ¼
GDistrbw	11800	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅛
GMC	848	$57¾	57	57	— ¾
GenstarL	5924	$36⅜	36	36⅛	— ⅛
Gnstar2.35	650	$37⅝	37¼	37½	— ¼
GiantYk	100	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Gibraltar	13750	$11	10¾	11	+ ¼
GlbeRltyp	2600	$18¾	18¾	18¾	
GoldaleA	6200	$14½	14¼	14¼	— ¼
GoldundM	18600	227	219	219	— 8
Goodyear	200	$23¾	23¾	23¾	
GraftGp	100	$27	27	27	+ 1
Grandma	29100	405	390	395	
Granduc	2100	295	291	295	—10
GLNickl	500	150	150	150	+ 6
GLForest	250	$74½	74½	74½	
GNFin	300	$7	6¾	6¾	— ¾
GWSteelA	1200	$5¾	5⅝	5⅝	
GWestwt	800	150	150	150	
GGoose	700	$6⅝	6½	6½	— ⅛
GGoose93¾	200	$9	8¾	8¾	— ¼
Greyhnd	677	$18¼	18	18	
GuarTrp	500	$15	15	15	— ⅛
GuardCap	250	$11½	11⅛	11⅛	— ⅜
GulfC	397465	$25⅞	24½	25⅛	— ½
Gulfstrem	8450	$10⅛	9½	9½	— ⅝
HCIHldgA	900	$17¾	17¾	17¾	
HCIHldgB	1300	$17¾	17	17	
Haley	2810	$5½	5¼	5¼	— ¼
HardCrpA	3100	255	250	250	—10
HarlequnA	6823	$20⅞	20⅜	20¾	
HarrisA	800	$6½	6½	6½	— ⅛
HarrisB	2100	$6¾	6⅜	6¾	+ ⅜
HatleighA	3700	$5⅛	5	5	— ⅛
Hawker	13400	$23	22½	22¾	— ¼
HayesD	100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
HeritageA	200	$17½	17½	17½	
Highwood	14000	470	450	450	—15
Hollinger	211	$49	48½	48½	
HBayMng	3880	$30¼	30	30⅛	
HBayCo	20626	$25⅜	25	25¼	+ ¼
HBCpr	567	$16¾	16⅝	16⅝	
HBOilGas	34954	$24¾	23⅜	23½	—1¼
Hu-Pam	3400	130	125	125	— 4
Husky Oil	99250	$17⅜	16⅜	16½	— 1
Husky Apr	z22	$36	36	36	
Hydra Ex	12492	170	148	148	— 2
IAC	5385	$11⅞	11½	11½	— ¼
ITL Indpr	200	$17½	17½	17½	+1¼
IUIntl	14447	$20	18¼	19	— 1
Imasco	1110	$32¼	31½	31½	— ¾
ImpOilA	50376	$33⅛	32¼	32¼	— ⅝
Inco	46953	$23¼	22½	22⅝	— ½
Inco7.85	200	$19	19	19	— ½
Indal	600	$15⅛	15	15	
Industmin	440	$15⅛	15	15	— ⅛
InlandGas	3870	$14¼	14¼	14¼	
InlandGp	125	$10	10	10	— 1
InlndG10p	100	$25	25	25	+ ⅛
Inter-City	15630	$15⅛	14⅞	15	+ ⅛
Intrmetco	535	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
IBM	537	$73½	73	73	— ¾
IntMogul	238	$10	10	10	
Intl Thom	2700	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
IntprPipe	6319	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
Ipsco	200	$32	32	32	— ⅛
Inverness	700	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Invernw	100	140	140	140	—10
InvGrpA	100	$22	22	22	+1½
Irwin Toy	1105	425	410	410	
Island Tel	100	$14	14	14	+ ¼
IvacoCp	z20	$38⅞	38⅞	38⅞	
JQRes	872	205	195	195	—10
Jannock	801	$14¼	14¼	14¼	
Jannock8	870	$10¾	10½	10¾	+ ⅛
Janockwf2	z40	$8⅜	8⅜	8⅜	
Jorex Ltd	12900	115	110	110	— 6
Joutel	16150	$6	5½	5½	— ½
K-TelIntl	300	$16	16	16	— ½
Kaiser Re	764	$59⅜	59⅜	59⅜	+ ⅜
KamKotia	9100	$8⅜	7⅛	8⅜	+1⅜
KapsTran	3800	126	125	125	— 1
Keeprite	750	$21⅞	21	21	— 1
KelseyH	100	$27⅛	27⅛	27⅛	
KerrAdd	10858	$16	16	16	— ½
KAnacon	8599	118	115	118	
LabattA	6756	$26½	26½	26⅝	— ⅜
Lacana	5050	$9¼	9⅛	9⅛	
LaidlawA	1200	$9	8⅞	8⅞	— ¼
LaidlawB	6250	$8¾	8½	8½	— ¼
Ldl 9¾	283	$8¾	8¾	8¾	— ¼
LOntCem	1900	$7½	7½	7½	
LShore	690	$25⅝	25⅜	25⅝	— ⅛
LarderRes	4500	175	172	172	— 3
LasitrKm	2300	140	140	140	
Laurasia	8250	144	140	142	+ 1
LauFinp	194	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
LavaCap	9700	$8¾	8½	8½	
LeighInst	1720	$12½	12¼	12¼	
LevyApr	z25	$7⅞	7⅞	7⅞	
Liberian	200	325	325	325	
LLLac	215	$24	24	24	
LoblawCo	3794	$8¾	8½	8½	— ¼
LobCopr	180	$22¼	22¼	22¼	
LobLtdAp	840	$14¾	14¾	14¾	
LobLtdBp	200	$15	15	15	
LochielA	22368	335	300	300	—30
LochielB	25300	300	290	300	+10
Lochiel9p	2230	$11½	11½	11½	— ⅛
Lumonics	6355	$12¾	12¼	12½	+ ¼
Lynx Can	2800	180	175	175	— 3
LyttonM	z50	180	180	180	
MDSHA	1400	$14	13¾	13¾	— ¼
MICC	2179	$11½	11¼	11½	+ ⅛
MICC8¾	316	$19¼	19¼	19¼	— ½
Micc8p	100	$25½	25½	25½	— ½
MSZRes	3750	330	320	325	— 5
MclanH X	50765	$11	10¾	11	
MclanH Y	18050	$11	10¾	10¾	— ⅛
Macmillan	7822	$37⅛	36½	36½	— ⅜
Macmilnp	3400	$26¾	26½	26½	— ¼
Madeline	919	260	255	255	—20
Madsen	100	185	185	185	
MagnaB	800	$10½	10½	10½	— ½
Magnetics	1500	200	197	198	+ 3
Malchli	600	435	430	430	—10
MajsticWil	100	470	470	470	—10
Malartic	400	$8½	8½	8½	— ⅛
ManBar	23210	125	114	115	— 7

JuniorMinesOils

Abcourt	400	385	375	375	—10
AbitibiAsb	1000	77	77	77	—3
Americ	5000	55	55	55	
Bachelor	4700	$5½	5	5⅛	
Bakertalc	1000	131	131	131	—4
Bateman	20800	28	27	28	+1
Belchas	2000	105	105	105	+3
BorealisEx	200	$18	17½	17½	+ ½
Brosnan	7500	150	140	140	—15
Brunswr	20500	47	45	45	—3
CadilEx	10250	$8⅜	8⅛	8¼	— ⅛
Chesb	900	310	310	310	
ConCop	11500	179	171	175	—4
Cons I Res	25650	195	175	175	—20
CSum	14400	102	98	100	
CTache	700	34	34	34	+9
Dumgmi	1300	$10	9¾	9⅞	— ⅛
Dumont	17700	82	77	77	—3
DynMn	28900	110	103	103	—7
E SulM	2600	420	420	420	—5
Goldex	2000	125	125	125	
Jtown	11000	120	105	105	—15
JamexExpl	1500	300	300	300	+5
KewGold	1800	385	380	385	—5
Laduboro	7700	170	164	164	—9
LacRoy	11300	180	173	175	—5
Massval	25000	74	70	71	—2
Mid—Can	400	210	210	210	—15
Midepsa	3000	34	34	34	
Muscocho	5800	310	305	305	
MusWt	600	150	150	150	—15
NA Rare	13000	44	41	41	—3
ProtoEx	600	150	135	150	+10
ProvExp	2200	175	170	170	—5
QueExpl	16100	144	140	140	—5
Queenstn	3600	$5½	5⅜	5½	
Stanford	4000	$10½	9⅜	9⅜	—1⅛
SulMin	500	415	415	415	—5
Talisman	1500	110	106	110	
Univl	8800	190	170	170	—20
Wrightbr	1000	265	255	255	—20

MONTRÉAL

Activité moyenne

Dégringolade des cours hier à la Bourse de Montréal, où l'indice composé termine la séance en perte de 5.52 à 341.86. En tout 840,485 actions ont changé de mains comparativement à 843,968 le jour précédent.

Les valeurs papetières sont les seules à tirer leur épingle du jeu; elles progressent de 0.18 à 232.35. Les industrielles perdent 5.98 à 359.49, les bancaires 5.08 à 401.88 et les services publics 4.14 à 251.21.. Les hydrocarbures font une chute de 16.05 et se retrouvent à 595.46, alors que Dome Petroleum cède $2 1-2 à 76 3-4 et BP Canada $1 1-4 à $41 1-2.

Gulf vient en tête des industrielles les plus traitées et cote finalement $25 1-8, en baisse de 1-2. Energy and Precious Metals A, minière la plus active, gagne 30 cents et termine à $3.90.

Parmi les valeurs qui ont enregistré les plus grandes variations de cours figurent Norcen Energy, en baisse de $1 3-8 à $30 5-8 et Noranda en perte de $1 1-8 à $26 1-4, tandis que Dominion Textiles gagne $1 1-8 à $19 1-8.

Les jeux terminés, les pertes enterrent les gains par 105 à 31 et 32 titres sont inchangés.

CP Ltd perd 7-8 à $41 1-2, Alcan 3-4 à $38, Seagram 3-4 à $64 3-4, Walker Home 3-4 à $27 1-4, Banque Royale 5-8 à $59 1-8, TransCanada Pipelines 5-8 à $23 5-8, Banque impériale 1-2 à $29 1-2, Inco 1-2 à $22, CP Entreprises 1-2 à $23, et Northern Telecom 1-2 à $33.

Parmi les pétroles, Husky cède $1 à $16 1-2, Hudson Bay $1 à $23 3-4, Imperial A 3-4 à $32 3-8 et Texaco 5-8 à $24 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
NorTel	5487	$33½	33	33	— ½
NovaAlta	43085	$12⅝	12⅜	12⅜	— ⅛
Nova612	200	$33	33	33	— ½
Petrofina	1211	$113⅜	109¾	110½	+ ½
Placer	3000	$22¾	22¾	22¾	— ⅛
Popular	200	250	250	250	—30
PowrCrp	1650	$21⅜	21⅛	21¼	— ¼
Provigo	200	$53	52½	52½	— ⅜
PubSfrge	150	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Quebecor	4800	$17⅞	17¾	17¾	— ¼
ReitmanA	1800	$25	25	25	— ½
ResSer	3100	$10	9¾	9¾	— ⅛
RoyalBank	978	$59¾	59⅛

au jour le jour

■ Steinberg est du bon côté

Après plusieurs trimestres de faible croissance, voilà que la compagnie Steinberg affiche une rentabilité assez spectaculaire. Dévoilés hier à Montréal, les résultats du dernier trimestre montrent une progression des ventes de 16%. Les profits par action pour le semestre grimpent de $1.32 à $2.00. Les bénéfices exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires s'établissent à 1.32 cent par dollar de vente. De bonnes relations de travail expliquent ce revirement, selon M. Jack Levine, président.

■ Miron à la Baie James

Pour la deuxième année consécutive, la société Miron vient de s'approprier la part du lion dans les contrats de ciment Portland à la Baie James. La filiale de Interedec (Canada) a décroché un contrat de $6 millions pour la livraison de 78,000 tonnes métriques. Plus de 1000 wagons seront acheminés de Montréal à Matagami. Les ventes de Miron à la SEBJ renversent certains concurrents qui s'étonnent de voir la cimenterie montréalaise produire à des prix très bas.

■ Le Trust Général déménage

Devenu filiale du Groupe Prenor, le Trust Général du Canada aménagera à la fin de l'année dans l'immeuble qui devait être occupé par Les Prévoyants du Canada. Cette firme d'assurance a été vendue au groupe La Laurentienne à la fin de l'année. La plus importante compagnie de fiducie à direction francophone tiendra son assemblée annuelle jeudi après-midi au Château Champlain. Les bénéfices du dernier trimestre ont enregistré une hausse de près de 100% passant de $642,000 à $1,232,000.

■ Bombardier dans Business Week

L'hebdomadaire américain consacre cette semaine un article à la stratégie de diversification du groupe Bombardier. Le journaliste semble remettre en question la décision de la firme de s'orienter vers le domaine des transports en commun. De très grandes firmes ont échoué dans ce secteur aux USA où les mesures annoncées mercredi par M. Reagan ne sont guère encourageantes pour cette industrie. A propos, les actions de Bombardier sont retombées à $14.75 après avoir atteint «miraculeusement» un sommet de $17 au moment de l'émission de nouvelles actions, il y a quelques semaines.

■ Garneau dans les avions

Le président du conseil et chef de la direction de la Banque d'Epargne, M. Raymond Garneau vient d'être désigné par le gouvernement fédéral parmi les nouveaux administrateurs de la société de Havilland Aircraft, le pendant ontarien de Canadair. Hier, à Québec, M. Garneau affirmait que l'énergie serait le moteur de l'économie dans la décennie 80. La pénurie de main-d'oeuvre qualifiée risque de freiner la croissance. Québécois et Ontariens devront émigrer vers l'Ouest sinon «il faudra revoir notre politique d'immigration et on risque à ce moment-là, d'avoir d'autres types de problèmes»!

■ En raccourci

Le **Crédit foncier** n'est plus franco-canadien. La direction de cette filiale de la Banque d'Epargne a voulu abréger son nom en retirant le qualificatif «franco-canadien» à la porte de son siège social, rue St-Jacques... Les actions de **Bell Canada** sont tombées hier à $18.75. Le dividende annoncé est de $1.80 ce qui signifie un rendement de près de 10%... Une firme d'Ottawa bien implantée dans le domaine de l'informatique **Systemhouse** inscrira ses titres à la cote de la Bourse de Montréal dès lundi prochain... **Gulf Canada** a de nouveau pris la vedette hier sur le parquet local avec un volume de 121,519 actions autour de $25.25. Évidemment on dira une fois de plus que c'est M. Desmarais qui achète... La revue **Relations** vient de publier un numéro fort intéressant sur les sociétés multinationales. Ce dossier renferme une entrevue avec M. Eric Kierans qui approuve l'initiative de M. Allende lorsqu'il nationalisa le cuivre en 1971... **Dominion Textiles** file un bon coton; la compagnie a de nouveau gagné $1 hier pour toucher $19.12 un record...

Michel Nadeau

30 candidats recrutés, 10 entreprises affiliées

L'Entraide PME atteint tous ses objectifs

Pendant sa première année, l'Entraide PME a recruté 30 candidats-entrepreneurs, affilié une dizaine d'entreprises à ses services et presque toutes les régions du Québec ont fourni un candidat-entrepreneur.

La moyenne d'âge des candidats admis est de 39 ans, avec une scolarité moyenne de 16 ans et surtout une réelle expérience de la vie en entreprise.

Le succès obtenu après une seule année d'opération semble donc aller au delà de toutes les espérances.

Mis sur pied à l'automne 1979 grâce au concours de la Fédération des Caisses d'Entraide économique, du Groupement québécois des Entreprises et de la Corporation professionnelle des Administrateurs agréés, Entraide PME a en 12 mois pratiquement atteint les objectifs qu'elle s'était à l'origine fixés pour deux ans.

Entraide PME, qui a reçu l'an dernier une subvention de $400,000 du ministère de l'Industrie et du Commerce a comme principal objectif de recruter des individus ayant «le goût et le potentiel de se lancer en affaire». Elle publiait hier son premier rapport annuel.

Les candidats choisis se voient ainsi conseillés par des administrateurs professionnels ainsi que par des hauts-fonctionnaires pour solutionner les problèmes qu'ils rencontrent à faire démarrer leur entreprise. L'un des mandats d'Entraire PME est aussi d'aider les candidats retenus dans leur recherche de source de financement. Cet organisme vise aussi à trouver une relève aux hommes d'affaires du Québec en présentant, aux dirigeants d'entreprises affiliées, des candidats qui pourraient éventuellement reprendre en main leur industrie, se charger d'une succursale ou devenir associes.

Pour le président du conseil d'administration, M. Eric Forest, également président de la Fédération des Caisses d'Entraide économique du Québec, les résultats obtenus prouvent hors de tout doute que l'expérience tentée répond à un besoin de la part des PME. «Malgré le peu de publicité qu'a connu l'organisme, nous avons tout de suite été débordés par les demandes,» devait-il ajouter. Selon lui, l'action d'Entraide économique se révèle particulièrement importante parce qu'elle assure une relève à l'entrepreneurship québécois.

L'un des problèmes était justement que beaucoup de PME québécoises passaient sous contrôle étranger lorsque leurs fondateurs se trouvaient trop vieux ou malades, devait-il ajouter. Selon lui, Entraide PME se devra d'accorder une importance accrue à cette «relève» dans les prochains mois.

Par ailleurs plus que jamais aujourd'hui, l'avenir des PME du Québec est lié à leur capacité d'innover, a soutenu jeudi le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime, qui commentait hier le rapport de l'Entraire PME.

«Les PME qui ne voudront ou ne pourront pas apporter de contribution originale s'exposent à voir grignoter leur part du marché par les industries étrangères,» a mis en garde le ministre.

Selon lui, si elles veulent pouvoir un jour miser sur l'exportation de leur production pour assurer leur rentabilité, les petites et moyennes entreprises devront d'abord concentrer leurs énergies sur des produits et des idées originales. «Ce n'est pas tant de capitaux que nous avons besoin que d'idées nouvelles,» a affirmé M. Duhaime, rappelant que les Québécois se trouvaient littéralement «assis sur $100 milliards en épargne.»

Forest met en veilleuse le projet d'expansion des caisses à Montréal

QUÉBEC (PC) — Le vaste projet d'implantation des Caisses d'Entraide économique sur l'Ile de Montréal est mis en veilleuse pour une période indéterminée.

C'est ce qu'a indiqué hier, le président de la Fédération des Caisses d'entraide, M. Eric Forest, qui a par ailleurs précisé que la conjoncture se prêtait plus, dans l'immédiat «à une période de consolidation de ce qui a déjà été fait».

En septembre dernier, les Caisses d'Entraide s'établissaient pour la première fois sur l'Ile de Montréal avec l'annonce de l'ouverture de la caisse Montréal-Ville-Marie.

La Fédération avait à l'époque mis sur pied un programme de développement prévoyant l'ouverture de six Caisses d'Entraide par année, sur l'Ile de Montréal, la seule partie de la province où elle ne se trouvait pas implantée.

La Fédération espérait ainsi ouvrir une trentaine de succusrasles d'ici 1985. Or, de révéler M. Forest, une seule nouvelle caisse a depuis ouvert ses portes, soit celle de Lachine.

«Le projet n'est pas abandonné,» a-t-il ajouté, «nous ne savons toutefois pas quand il pourra redémarrer. Il faudra compter un an, peut-être deux, chose certaine il n'en sera pas question pour les prochains six mois».

«Nous avons toutefois réussi à ceinturer l'Ile de Montréal», estime M. Forest, en signalant la présence de quelque 29 Caisses d'Entraide dans la région immédiate de la métropole.

M. Forest s'est toutefois dit entièrement satisfait du rendement connu par les deux caisses ouvertes à Montréal. Nouvellement créées elles «n'héritent pas de problèmes liés à de mauvaises décisions antérieures,» de noter M. Forest, «aussi se trouvent-elles plus rapidement rentables».

Le taux d'escompte reste stable à 17.14%

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada est resté à peu près stable hier, passant de 17.15% la semaine dernière à 17.14%. Il oscille autour de 17% depuis sept semaines.

Selon des observateurs, la banque centrale essaie de le stabiliser pendant que les taux d'intérêt aux États-Unis régressent, afin de ramener le niveau habituel des taux canadiens légèrement au-dessus des taux américains.

Le taux de base américain (prime rate) est plus élevé que le taux de base canadien depuis septembre. Cette situation anormale fait que les fonds de placement passent du Canada aux États-Unis, ce qui crée des pressions sur le dollar canadien, qui ne vaut plus que 83 cents américains environ.

Ces dernières semaines, le taux de base américain est tombé de 21.5 à 19% alors que le taux de base canadien est resté à 18-18.25%.

Même si l'on prévoit que la baisse des taux américains va se poursuivre, les emprunteurs canadiens ne doivent pas s'attendre à une amélioration de la situation avant plusieurs mois, notent les analystes.

Les taux d'intérêt des prêts aux consommateurs vont de 17.50% à 21.50%, selon la destination du prêt et le degré de solvabilité du client. L'épargne véritable rapporte de 12.75 à 13.5%.

Le vice-président de la maison de placement torontoise Pitfield Mackay Ross, est d'opinion que les taux canadiens vont même monter si notre dollar continue de tirer de l'arrière.

Pour sa part un économiste chez Greenshields de Toronto, prédit que les taux d'intérêt tomberont en juillet mais il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils reviennent à 8%. «Le nouveau plancher sera de 13 ou 14%», affirme-t-il.

Quant au ministre des Finances Allan MacEachen, il disait hier aux journalistes que le nouveau budget du président des États-Unis Ronald Reagan pourrait faire baisser les taux d'intérêt s'il parvient à atteindre son objectif: réduire l'inflation de moitié, c'est-à-dire à 6%, d'ici deux ans.

Le ministre pense que la détente des taux aux États-Unis pourrait avoir pour conséquence de raffermir notre dollar et, plus tard, de faire baisser nos taux d'intérêt.

Rappelons que le taux d'escompte de la Banque du Canada est fixé à un quart de point plus haut que le rendement moyen des bons du trésor à trois mois, adjugés tous les jeudis. Les bons émis hier, d'une valeur globale de $815 millions, rapportent 16.89% au lieu de 16.90% la semaine dernière.

Pour le ministre des Finances canadien Allan MacEachen, il est «trop tôt pour dire ce qui se passera au Canada» à la suite des mesures décidées par le nouveau gouvernement américain.

Si le président Reagan parvient à diminuer l'inflation, a ajouté en substance le ministre, les taux d'intérêt américains diminueront. Ceci contribuera à faire remonter le coût du dollar canadien (autour des 83 cents américains) et autorisera une baisse des taux d'intérêt au Canada.

Pour M. Martin, tout échec du plan Reagan et toute augmentation du déficit américain effaceraient les gains importants du dollar américain enregistrés ces derniers temps sur les marchés financiers et entraînerait une augmentation encore plus forte des taux d'intérêt américains et canadiens.

Ford subit un déficit record de 1.5 milliard

DETROIT, (AFP et Reuter) — Le deuxième constructeur automobile des États-Unis, la société Ford Motor, a annoncé hier qu'il a essuyé une perte de 1.55 milliard de dollars en 1980 (soit 12.83 dollars par action).

L'année précédente, Ford Motor avait enregistré un bénéfice de 1.2 milliard de dollars.

Pour le dernier trimestre de l'année écoulée, les pertes de la société se sont élevées à 316 millions de dollars (2.63 dollars par action).

C'est la deuxième fois de son histoire, notent les observateurs, que Ford Motor connait un déficit d'exploitation annuel. Son premier déficit annuel (8 millions de dollars) avait été enregistré en 1946.

Les pertes de Ford Motor en 1980 auraient été encore plus importantes, précise-t-on au siège de la société, si cette dernière n'avait bénéficié, au cours de l'exercice sous revue, d'un remboursement d'impôts de 435 millions de dollars.

Pour l'ensemble de cet exercice, les ventes mondiales de la société se sont chiffrées à 37.1 milliards de dollars contre 43.5 milliards en 1979.

Ces résultats sont dus à la forte baisse des ventes enregistrée aux États-Unis et, dans une moindre mesure, en Europe, a déclaré la compagnie.

Au début du mois, General Motors avait annoncé une perte pour 1980 de $763 millions, son premier déficit depuis 1921. Les ventes de G.M. se chiffraient à $57.7 milliards.

D'autre part, General Motors et Ford Motor ont annoncé hier des ralentissements de cadence qui entraîneront la mise en chômage de plus de 18,000 salariés.

GM va interrompre la production de trois usines la semaine prochaine et 12,400 ouvriers seront mis à pied.



DE MONTRÉAL, VOUS ARRIVEREZ PLUS VITE CHEZ LES TISSERANDS DE LYON OU LES ARMATEURS DE MARSEILLE. PAR KLM.

Grâce à ses excellentes correspondances à l'aéroport de Schiphol, Amsterdam, KLM vous permet de joindre, au départ de Montréal, les villes de Lyon et de Marseille plus rapidement que toute autre ligne aérienne. C'est un fait. Vos voyages d'affaires se feront plus rapidement par KLM entre Montréal et Lyon ou Marseille. Vous aurez ainsi plus de temps, après le travail, pour vous attabler chez la Mère Brazier à Lyon ou devant une bouillabaisse au Vieux-Port. De plus, la Classe Affaires de KLM vous offre, pour votre voyage, un comptoir particulier d'inscription, des places de choix et des avantages supplémentaires à bord. Rendez-vous plus vite en doulce France. Pour vos affaires, voyagez de Montréal vers Lyon ou Marseille par KLM.

(Direction France, le fret KLM fait diligence!)

KLM

La ligne aérienne hollandaise digne de votre confiance.

VENEZ CONSULTER NOTRE ABONDANTE DOCUMENTATION À NOS BUREAUX

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

Détenteur d'un permis du Québec

CENTRE
St-Denis 4454/Métro Mt-Royal, 845-8225
Ste-Catherine 1010/Métro Peel, 861-7272
Galeries Dupuis/Métro Berri, 844-8416

EST
Beaubien 911/Plaza St-Hubert, 273-7755
Sherbrooke/Métro Langelier, 254-9969

SUD
Ville LaSalle/Place Newman, 364-6780
Brossard/Place Portobello, 672-5353
Longueuil/Centre Véronneau, 679-3777
Beloeil/Mail Montenach, 467-1171

NORD
Centre Normandie/Salaberry, 331-9971
Laval/Centre Laval, 687-0880
Laval Ouest/5005 Dagenais, 627-5151
Lachute/Galeries Lachute, 562-3788

EMPLOYEURS!

Un Relevé d'emploi bien fait...



y'a pas d'erreur, c'est du temps bien employé!

Quelques minutes suffisent pour remplir un Relevé d'emploi. Mais si c'est fait sans erreur, c'est du temps de gagné pour tout le monde. Le Relevé d'emploi est la pièce la plus importante du système d'Assurance-chômage car il vous aide à déterminer si une personne a droit aux prestations, à quel taux et pour combien de temps. Veillez à ce qu'il soit fait correctement pour éviter:

- des erreurs coûteuses qui entraînent des déboursés considérables (125 MS versés en trop en une seule année);
- des pertes de temps et des recherches inutiles;
- des complications administratives qui peuvent perturber le bon fonctionnement de votre entreprise.

Le Relevé d'emploi est facile à remplir. Nous vous offrons tous les moyens de le faire rapidement et correctement.

- Procurez-vous le guide simple et pratique sur le Relevé d'emploi.
- Assurez-vous que vos employés du service de la paie comprennent bien l'importance d'une telle démarche et qu'ils complètent le formulaire en temps voulu.
- N'hésitez pas à faire appel au personnel des Centres d'Emploi du Canada chaque fois que vous le jugerez nécessaire.

Y'a pas d'erreur, tout le monde en profite.

Emploi et Immigration Canada — Lloyd Axworthy, Ministre
Employment and Immigration Canada — Lloyd Axworthy, Minister

Canada

MAINTENANT AU CINEMA SUIVANT: st-denis 3 1550 RUE ST-DENIS 845-3222

4e mois LA BANQUIÈRE POUR TOUS

LE CHAINON MANQUANT

UN FILM DE Picha

POUR TOUS

Une éclat de rire

Une production SND PILS FILMS Chansons LEO SAYER

2e FILM AGENCE DE LA PEUR

desjardins 4 BAPTISTAIRE 1 288 3141 | ASTRE 3 | le paradis 3 8215 RUE HOCHELAGA 354 3110

Les Films Mutuels présentent

UN TRIOMPHE
10 fois gagnant
CÉSAR 81

En Nomination
MEILLEUR FILM ETRANGER
OSCARS 81

Merci FRANÇOIS TRUFFAUT!

Le Dernier Métro est de loin le film le plus beau et le plus important de l'année. — EUROPE I

Voilà le film le plus attachant qu'ait réalisé François Truffaut. — LE FIGARO

Un film qui restera probablement dans les mémoires comme un chef-d'oeuvre au même titre que "JULES ET JIM". — LE QUOTIDIEN DE PARIS

Courrez vite voir ce film chaleureux et sensible, intelligent et tendre, plein d'humour et de finesse. — TÉLÉ 7 JOURS

Truffaut a réussi un film superbe qui fera date dans son oeuvre. La nostalgie flamboie. L'humanité frémit. **La réussite est totale. Quel bonheur.** — PREMIERE

Un des films les plus passionnants de son auteur. — LE MATIN DE PARIS

À la fin, on a l'envie très vive d'applaudir. — L'EXPRESS

Quel bonheur! Quel plaisir! Que dire devant tant d'intelligence de sensibilité, d'humanité, on redécouvre le cinéma comme une grande fête, merci François Truffaut. — LE POINT

Merci CATHERINE DENEUVE!

Pour Catherine Deneuve c'est un retour triomphal. — LE MATIN DE PARIS

Catherine Deneuve, mûrie, plus intelligente et sensible que jamais. — LE QUOTIDIEN DE PARIS

Catherine Deneuve joue à merveille le double rôle de **"star" et de "femme".** — PARISCOPE

Jamais vous n'avez vu Catherine Deneuve si délicieusement féminine combiner faiblesse et autorité, charme et réflexion. — LE FIGARO

Catherine Deneuve a trouvé là son meilleur rôle. — L'HUMANITE

Catherine Deneuve encore embellie dans sa maturité, **mystérieuse et frémissante, vision d'un éternel féminin.** — LE MONDE

Merci GÉRARD DEPARDIEU!

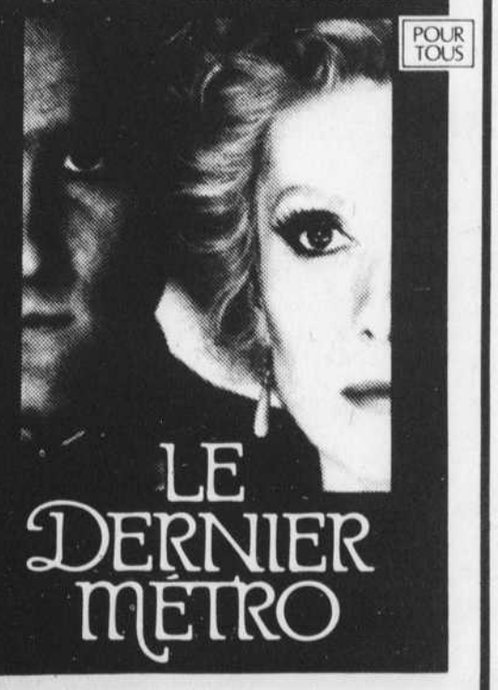
Depardieu... un monstre de talent. Il fait preuve d'une maîtrise de jeu **digne des plus grands acteurs.** — PARISCOPE

Depardieu — comédien véritable caméléon, qui, à chacun de ses films, trouve au fond de lui-même une vertu non encore exploitée. — L'EXPRESS

Jamais vous n'avez vu Gérard Depardieu réagir en aussi parfaite harmonie de son physique, de son âge, de son instinct dramatique, enthousiaste, sensuel, gentil et musclé. — LE FIGARO

Pour Gérard Depardieu, ce film sera sans doute l'un des tournants importants de sa carrière. Remarquable de bout en bout... — LE POINT

Un grand film d'amour sur l'Amour



CATHERINE DENEUVE — GÉRARD DEPARDIEU

un film de FRANÇOIS TRUFFAUT

SEM.: 7.00 - 9.30
SAM.-DIM.: 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.30

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

"NE MANQUEZ SURTOUT PAS LE FILM LE PLUS SENSIBLE ET LE PLUS ÉMOUVANT DE BERTRAND TAVERNIER!" — Francine Laurendeau, Le Devoir

ALAIN SARDE présente LE NOUVEAU FILM DE BERTRAND TAVERNIER

POUR TOUS

UNE SEMAINE DE VACANCES

NATHALIE BAYE MICHEL GALABRU PHILIPPE NOIRET

2e MOIS!

ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

SAM. DIM. 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, SEM. 7.20, 9.20.

En nomination pour 11 prix 'Génie' incluant meilleur film

JACK LEMMON — EN NOMINATION POUR L'OSCAR DU MEILLEUR ACTEUR

POUR TOUS



JACK LEMMON
ROBBY BENSON
LEE REMICK
TRIBUTE

LAWRENCE TURMAN and DAVID FOSTER present a JOEL B. MICHAELS, GARTH H. DRABINSKY Production a BOB CLARK film "TRIBUTE" Starring JOHN MARLEY KIM CATTRALL GALE GARNETT and COLLEEN DEWHURST

Screenplay by BERNARD SLADE Based on his Stage Play Produced on the Stage by MORTON GOTTLIEB Executive Producers THE TURMAN-FOSTER COMPANY and RICHARD S. BRIGHT Produced by JOEL B. MICHAELS and GARTH H. DRABINSKY Directed by BOB CLARK "We Still Have Time" Sung by BARRY MANILOW Words and Music by BARRY MANILOW, JACK FELDMAN and BRUCE SUSSMAN Music by KEN WANNBERG

6e Semaine! A Pan-Canadian Release

CLAREMONT
5038 SHERBROOKE O. 486-7395

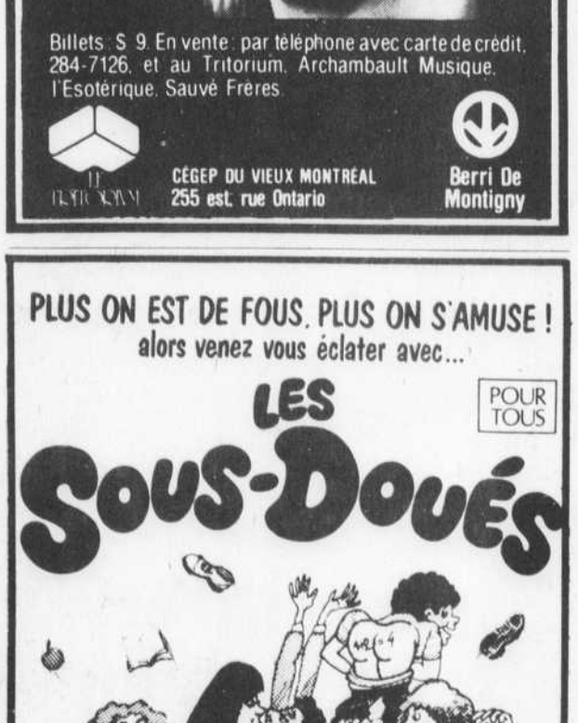
SAM., DIM.: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30. SEMAINE: 7.10, 9.30.

le Tritorium et Specdici inc. présentent

ANNA PRUCNAL

25 au 28 février, 20h30

"!!! l'étoile de première grandeur qui chante et qu'on acclame!!!" Le Nouvel Observateur



Billets: $ 9. En vente: par téléphone avec carte de crédit, 284-7126, et au Tritorium, Archambault Musique, l'Esotérique, Sauvé Frères.

CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL
255 est, rue Ontario

Berri De Montigny

PLUS ON EST DE FOUS, PLUS ON S'AMUSE!
alors venez vous éclater avec...

LES SOUS-DOUÉS

POUR TOUS



avec MICHEL GALABRU

Un film de CLAUDE ZIDI

MARIA PACOME • DANIEL AUTEUIL • PHILIPPE TACCINI • HUBERT DESCHAMPS

GREENFIELD: Sam., dim.: 1.00, 2.45, 4.30, 6.10, 7.55, 9.35. Sem.: 6.10, 7.55, 9.35. **LAVAL:** Sam., dim.: 1.05, 2.50, 4.35, 6.20, 8.05, 9.50. Sem.: 6.20, 8.05, 9.50. Sam. dernier spectacle 11.35. **PARISIEN:** 12.45, 2.35, 4.25, 6.15, 8.05, 9.55. Sam. dernier spectacle: 11.40. **VERSAILLES:** Sam., dim.: 12.50, 2.35, 4.20, 6.00, 7.50, 9.40. Sem.: 6.00, 7.50, 9.40.

Le PARISIEN 2 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7860 Radisson

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Animagerie
9.45 Mon ami Guignol
10.00 Passe-Partout
11.30 Magazine-Express
Mini-vacances, avec Jean-Marie Lachance, directeur-général de Vacances-familles. "Mode" avec Jacques Bergeron, école de mode du collège Marie-Victorin.
11.00 Il était une fois l'homme
Dessins animés
11.30 Cher oncle Bill
12.00 Au pays de l'Arc-en-ciel
12.30 Midi plus
13.30 Femme d'aujourd'hui:
"L'enfant unique". Témoignages de parents sur les particularités des enfants uniques, leur développement, etc.
14.30 Cinéma:
"César et Cléopâtre" (Britannique) Drame historique de Bernard Shaw, réalisé par James C. Jones, avec Geneviève Bujold et Alec Guinness.
16.00 Bobino
16.30 Des dieux et des hommes
Textes: Marie-Andrée Warnant-Côté.
17.00 Histoire d'hier et d'aujourd'hui:
"L'Ile mystérieuse". Dessins animés, d'après l'oeuvre de Jules Verne.
18.00 Ce soir
19.00 Les Jordache
Drame réalisé par Joan Darling d'après le roman d'Irwin Shaw.
20.00 Le monde de Marcel Dubé
20.30 Hors série:
"Moi, Claude, empereur" Drame réalisé par Herbert Wise, d'après un roman de Robert Graves.
21.30 Consommateurs plus:
Les magnétoscopes; le logement à Montréal, Toronto et Vancouver; comment préparer un curriculum vitae; la guerre des brasseries: compétition que les compagnies de bière se livrent dans la publicité de leurs produits; l'innovation industrielle: comment aider les inventions québécoises à atteindre les marchés internationaux.
22.30 Le téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Télex arts
23.25 Cinéma:
"Police Python 357" (Franco-Allemand 1975) drame policier réalisé par Alain Corneau, avec Yves Montand, François Périer et Simone Signoret.
1.40 Ciné-nuit:
"Le fort invincible" (Américain 1950) Western réalisé par Gordon Douglas, avec Gregory Peck et Barbara Payton■
3.25 Le téléjournal

10 CFTM

7.25 Horaire
7.30 Les p'tits bonshommes
8.00 Première heure:
"La ronde de nuit", "La météo", "Les marchés boursiers", "Analyse des éditoriaux", "La vie artistique".
9.00 À la bonne franquette
Inv.: Clémence Desrochers
9.30 Votre amie Suzanne:
"Droits et privilèges", "Confort et élégance"; "Paroles". Inv.: Andrée Lemieux.
11.00 Fanfan Dédé
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les satellipopettes
12.15 Le dix vous informe
12.45 Ciné-Quiz:
"Lola" (Français 1960) Étude psychologique réalisée par Jacques Demy, avec Anouk Aimé, Marc Michel et Elina Labourdette ■
14.30 Janette veut savoir:
"Tout sur la femme et sa beauté"
15.30 Services à la communauté
16.00 Les p'tits bonshommes
16.30 La soeur volante
17.00 Les tannants
18.00 Le dix vous informe
18.30 L'homme de $6,000,000.00
19.30 J'ai mon voyage
20.00 Science et technologie:
"L'obésité"
20.30 La parole est à vous:
"L'État devrait-il offrir un réseau gratuit de garderie?"
21.30 Michel Jasmin
22.29 La quotidienne
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.15 La couleur du temps
23.25 Ciné week-end:
"Les missiles d'Octobre" (Américain 1974) Drame politique réalisé par Anthony Page, avec William Devane, Howard DaSilva, James Olsen et Martin Sheen.
2.30 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
Film documentaire à l'intention des enfants.
11.00 Readalong, Mathematics, Write on
Émissions du ministère de l'Éducation destinées à faciliter l'apprentissage de la langue anglaise chez les jeunes.
11.30 Parlez-moi
Avec l'ami Sol, les jeunes anglophones apprennent le français.
12.00 N'ajustez pas votre appareil
Cette émission de "radio" télévisée fournit aux télespectateurs, un complément d'information dans les domaines de la culture, de l'éducation permanente, de la science et fait connaître les organismes qui sont au service du grand public.
13.30 Le marché aux images
Films documentaires pour les jeunes.
14.30 Mon ami Pierrot
14.45 Les oraliens
15.00 Chacun son tour
Une émission qui s'intéresse au potentiel minier de l'Estrie.
15.30 L'aube des hommes
Une émission qui s'intéresse à l'homme et à ses origines.
16.30 Écoute donc quand j'te parle
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multipfes facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans.
17.00 Un pays, une musique:
"En remontant le Mississipi". Le "blues", tel que vécu et chanté par de vieux Noirs du sud des États-Unis.
18.00 Passe-Partout
Canelle et Pruneau partagent avec les enfants de trois à six ans leur petit monde de gaieté et de fantaisie.
18.30 Pays et peuples
Une excursion dans différents pays du Moyen-Orient, à la découverte de l'histoire, de la géographie et de la culture.
19.00 La science en question:
"Aux frontières de la santé". Les mécanismes fondamentaux de l'équilibre humain et de la maladie ainsi que les recherches menées à ce sujet par les biochimistes et les biologistes.
19.30 L'envers du décor:
"Jeannine Morency, peintre-lissier". Jeannine Morency dirige un groupe d'artisans dont les activités s'étendent du tissage à la confection de vêtements. Elle nous parle de son métier et de sa démarche.
20.00 Le monde en guerre:
Une série qui nous rappelle les grands moments du dernier conflit mondial.
21.00 Justice pour tous:
"Autos usagées". Une série qui renseigne les citoyens sur les mécanismes souvent complexes de notre système juridique.
21,30 Ciné-répertoire:
"La stratégie de l'araignée". Film italien réalisé en 1970 par Bernardo Bertolucci avec Giulio Brogi, Alida Valli, Tino Scotti et Pippo Companini.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes:
"Voyage au sein de la marionnette". Extraits de spectacles et ateliers de bricolage visant à susciter la création de marionnettes à l'aide de matériaux simples.
10.15 Télé-feuilleton:
"Bonsoir chef" de P. Billard. Une série sur la gendarmerie française.
10.30 Avis de recherche
Avec Jacques Balutin, Sheila et Patrick Hernandez.
11.00 Des chiffres et des lettres
11.30 Madame Mado m'a dit
Georges Brassens nous fait découvrir Boby Lapointe. Avec Ginette Garcin, Pierre Louki, Piero, Philippe Cointin et les Garçons de la rue.
12.30 Au théâtre ce soir:
"Le mandragore". Comédie de Roland Jouve, d'après Nicolas Machiavel, avec Jacques Maurel, Bernard Allan, Mireille Delcroix, Arlette Didier et Jacques Arduin.
14.30 La nouvelle astronomie populaire
"Les vagabonds du ciel". Cette émission nous fait faire un voyage qui part de Mercure, la plus proche planète du soleil, et nous conduit à Pluton.
15.30 Passez donc me voir:
Inv.: Paul Muller, Dr Jean-Noël Béraben, Olivier de Kersauzon, Brigitte Kaudelbourg.
15.55 Actualités régionales
17.00 Pour les jeunes:
"Voyage au pays de la marionnette" — Extraits de spectacles et ateliers de bricolage visant à susciter la création de marionnettes à l'aide de matériaux simples.
17.45 Télé-feuilleton:
"Bonsoir chef" de P. Billard. Une série sur la gendarmerie française.
18.00 Avis de recherche
Avec Alain Bombard, Catherine Bardin et Madleen Kane
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui madame:
"Évocation de Franz Liszt". Émission consacrée au grand compositeur et pianiste hongrois, Franz Liszt (1811-1886). Inv.: Michel Beroff, Bernard Gavoty et Dominique Desanti.
20.00 Au théâtre ce soir:
"Catherine au paradis". Comédie de Yves Châtelain, avec Alain Doutet, Hélène Manès, Claude Nicot et Florence Bleau.
22.00 La nouvelle astronomie populaire
"Dans la voie lactée". Il a fallu longtemps aux astronomes pour comprendre que la voie lactée était composée d'un nombre énorme d'étoiles.
23.00 Passez donc me voir
Inv.: Yves Brun, Michel Roux, Monique Tarbes et Michel Hupar
23.25 Actualités régionales

6 CBMT

8.55 A thought for today
9.00 CBC 6 good morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Québec school telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 The Sullivans
12.28 Community announcement
12.30 The Bob Maclean Show
13.30 Wok with Yan
13.58 Program highlights
14.00 Today from the Pacific
15.00 The Edge of Night
15.30 Take 30
16.00 Famous five
16.30 Happy Days
17.00 The king of Kensington
17.30 All in the family
18.00 The city at six
19.00 Barney Miller
19.30 Ladies man
20.00 Ritter's Cove
20.30 WKRP in Cincinnati
21.00 The Tommy Hunter Show
22.00 Dallas
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 SCTV
0.15 Golden Oldies:
"Dawn patrol" (1938) avec Errol Flyn, David Niven et Basil Rathbone...■
1.43 Station Closing

12 CFCF

5.50 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning express
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 Looking good, feeling fine
10.00 Ed Allen
10.30 The Community
11.00 What's cooking
11.30 Just like mom
12.00 The Flintstones
12.30 Definition
13.00 The Allen Thicke Show
14.00 Another world
15.00 Texas
16.00 Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 M.A.S.H.
19.30 Bizarre
20.00 Benson
20.30 Prime cuts
21.00 The Dukes of Hazzard
22.00 Concrete cowboys
22.58 Loto-Quebec
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The twelve Midnight Movie:
"Diamonds are forever" (Drame 1971) avec Sean Connery, Jill St-John, Charles Gray.
2.20 Movie:
"Happy birthday Wanda June" (Comédie 1971) avec Rod Steiger, Susannah York et Georges Grizzard.
4.20 Sign Off

CINÉMA

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Série les grands explorateurs, "Les trésors de la Colombie". Ciné-spectacle présenté par Gérard Civet en multivision, 19 h 00, 21 h 30.
ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "L'emmurée vivante" 21 h 05 "L'ouragan vient de Navarone" 19 h 00.
ASTRE II, "Têtes vides cherchent un coffre plein" 19 h 00, "Xanadu" 20 h 55.
ASTRE III, "L'agence de la peur" 19 h 15, "Le chaînon manquant" 20 h 45.
ASTRE IV, "Jonathan le goéland" 19 h 20. "Harold & Maude" 21 h 05.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "The elephant man" 18 h 30, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Av. du Parc (844-1932) — "Paul, Lise et Caroline" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30, "Use the back door" 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 05.
BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Kagemusha, l'ombre du guerrier" 14 h 25, 17 h 20, 20 h 15.
BERRI II, "Mon oncle d'Amérique" 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40.
BERRI III, — "Le lagon bleu" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
BERRI IV, — "La luna" 13 h 00, 15 h 40, 18 h 15, 20 h 45.
BERRI V, "Candide et érotique" 12 h 30, 15 h 09, 17 h 49, 20 h 28, "PLaisirs lucratifs" 14 h 15, 16 h 54, 19 h 37, 22 h 13.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) — "Melvin & Howard" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
BONAVENTURE II, "Stir crazy" 17 h 10, 19 h 15, 21 h 10.
BROADWAY, 11305 est Notre-Dame (645-8228) — "Désirs"; "Amandine, belle à croquer"; "Jeunes filles sans voiles".
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Le plus secret des agents secrets" 18 h 00, 21 h 15, "Les frères Blues" 19 h 45.
BROSSARD II, "Les monstres sont toujours vivants" 18 h 10, 21 h 45 "Shinning, l'enfant lumière" 19 h 45.
BROSSARD III, "Le chien enragé" 18 h 25, 21 h 40 "Scorchy, agent fédéral" 20 h 00.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Le chien enragé" 18 h 40, 21 h 50, "Scorchy, agent fédéral" 20 h 15.
CHAMPLAIN II, — "Le bateau de la mort" 18 h 30, 21 h 40. "Le brouillard" 20 h 05.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "La fille" 12 h 20, 15 h 55, 19 h 35 "Suzanne" 14 h 10, 17 h 45, 21 h 25.
CHÂTEAU II, "Emmanuelle et les filles de Madame Claude" 12 h 50, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 35 "Femmes complices" 14 h 25, 17 h 20, 20 h 15.
CINÉMA DE MONTRÉAL I, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "La nuit des masques" 13 h 30, 16 h 40, 20 h 05 "Le massacre à la scie" 15 h 05, 18 h 30, 21 h 35.
CINÉMA DE MONTRÉAL II, "Les guerriers de la nuit" 14 h 00, 17 h 10, 20 h 15, "Faut trouver le joint" 15 h 40, 18 h 45, 21 h 55.
CINEMA DE MONTREAL II, — "Les guerriers de la nuit" 14 h 00, 17 h 10, 20 h 15, "Faut trouver le joint" 15 h 40, 18 h 45, 21 h 55.
CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula" 9 h 00, 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00.
CINÉMA RIO I, 11,385 St-Vital Mtl-Nord (321-4442) — "Désirs"; "Amandine, belle à croquer"; "Jeunes filles sans voiles".
CINÉMA RIO II, — "Fantasme"; "La clinique de la terreur"; "Le retour".
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Les maisons de cartons" (de Suzy Cohen, 1978); "Gestes" (de Claude Cartier, 1978); "Pixilation" (de Roger Cantin et Danyèle Patenaude, 1978); "Les oiseaux ne meurent pas de faim" (de François Dupuis, 1979) 19 h 30. "Vie d'ange" (de Pierre Harel, 1979) et "Deux contes de la rue Berri" (de Paul Tana, 1975) 21 h 30.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Tribute" 19 h 10, 21 h 30.
COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Souvenirs érotiques" 18 h 15, 21 h 20; "Positions danoises" 19 h 10, 22 h 15; "Cabines de bain à Bankok" 21 h 55.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Le coup de parapluie" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS II, — "Le saut dans le vide" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Chasseur de veuves" 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20. "B... comme Béatrice" 13 h 10, 15 h 55, 18 h 40, 21 h 25.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Le chaînon manquant" 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "L'enfant sauvage" (de François Truffaut, France, 1970) 19 h 00. "Les deux anglaises et le continent" (de François Truffaut, France, 1971) 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The competition" 19 h 10, 21 h 20.
CÔTE-DES-NEIGES II, — "Melvin & Howard" 19 h 10, 21 h 10.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Shining l'enfant lumière" 19 h 15, 21 h 30.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Le dernier métro" 19 h 00, 21 h 30.
DAUPHIN II, — "Bienvenue Mr. Chance" 19 h 00, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Nine to five" 19 h 15, 21 h 25.
DORVAL II, — "My bloody Valentine" 19 h 00, 21 h 10.
DORVAL III, — "Private Benjamin" 19 h 15, 21 h 20.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Fort Apache the Bronx" 19 h 00, 21 h 15.
DÉCARIE SQUARE II, — "The incredible shrinking woman" 19 h 00, 21 h 15.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Le soleil en face" 19 h 00, 21 h 00.
ÉLYSÉE II, — "Une semaine de vacances" 19 h 20, 21 h 20.
FAIRVIEW I, 7555 Autoroute Trans-Canadienne, Pointe-Claire (697-8095) — "Dogs of war" 19 h 00, 21 h 00.
FAIRVIEW II, — "Ordinary people" 18 h 45, 21 h 00.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Rendez-vous boulevard Van Nuys" 18 h 00. — "La toubib aux cours du soir" 19 h 40.
GREENFIELD II, "Suzanne" 19 h 00, 21 h 00.
GREENFIELD III, — "Les sous-doués" 18 h 10, 19 h 55, 21 h 35.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Hard soap" 12 h 00, 14 h 40, 17 h 20, 20 h 05. — "While the cat's away" 13 h 15, 16 h 00, 18 h 40, 21 h 20.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le bateau de la mort" 18 h 15, 21 h 45 — "Le brouillard" 20 h 00.
KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "9 to 5" 19 h 00, 21 h 10.
KENT II, — "La cage aux folles II" (s.t. anglais) 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
LA CITÉ I, 3575 avenue du Parc (844-2829) — "Nine to five" 19 h 00, 21 h 00.
LA CITÉ II, — "The elephant man" 18 h 30, 20 h 55.
LA CITÉ III, — "Tell me a riddle" 19 h 20, 21 h 10.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Suzanne" 18 h 05, 20 h 00, 21 h 55
LAVAL II, — "Les sous-doués" 18 h 20, 20 h 05, 21 h 50.
LAVAL III, — "Tendre poulet" 19 h 10. — "Le lion sort ses griffes" 21 h 05.
LAVAL IV, — "Rendez-vous boulevard Van Nuys" 18 h 25, "La trappe aux filles" 20 h 05.
LAVAL V, — "Y a-t-il un pilote dans l'avion" 18 h 05, "Le ciel peut attendre" 19 h 45.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Le chien enragé" 18 h 30, 21 h 50. "Scorchy, agent fédéral" 20 h 00.
LAVAL-ODÉON II, — "Le plus secret des agents secrets" 18 h 00, 22 h 00, "Les frères Blues" 19 h 45.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — "Le convoi" (de Sam Peckinpah) 18 h 00.
LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Altered states" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
LOEW'S II, — "9 to 5" 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00.
LOEW'S III, — "My bloody Valentine" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
LOEW'S IV, — "Private Benjamin" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
LOEW'S V, — "Dogs of war" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
MAJESTIC 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Le massacre à la scie" 20 h 00, "La dernière maison sur la gauche" 18 h 30, 21 h 30.
MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Chapitre deux" 19 h 30, "Le lagon bleu" 21 h 40.
MASCOUCHE II, — "Deux Suédoises à Paris" 19 h 30, 22 h 00, "Chty, fille soumise" 20 h 45.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Le plus secret des agents secrets" 18 h 00, 22 h 00. "Les frères Blues" 19 h 45.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Private Benjamin" 19 h 15, 21 h 15.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "L'inspecteur Bulldozer" 19 h 05 "Le coup de parapluie" 21 h 00.
MONTENACH II, "Le bateau de la mort" 19 h 00 "Le brouillard" 20 h 45.
OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Et la tendresse? Bordel" (de Patrick Schulmann, France, 1979) 19 h 30, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE II, "Prends l'oseille et tire-toi" (de Woody Allen) 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Yellow submarine" 19 h 00 "L'homme de marbre" 21 h 15.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "L'ouragan vient de Navarone" 19 h 00, "L'emmurée vivante" 21 h 05.
PARADIS II, "L'Ile sur le toit du monde" 19 h 00. "La belle et les clochards" 20 h 40.
PARADIS II, "L'agence de la peur" 19 h 15 "Le chaînon manquant" 20 h 45.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Fermé temporairement.
PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "La cage aux folles II" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
PARISIEN II, "Les sous-doués" 12 h 45, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 05, 21 h 55.
PARISIEN III, "Y a-t-il un pilote dans l'avion" 12 h 20, 14 h 10, 17 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 35.
PARISIEN IV, "Suzanne" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
PARISIEN V, "La cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Jazz Singer" 19 h 00, 21 h 05.
PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644) — "Des gens comme les autres" 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.
PLACE VILLE-MARIE II, "Ordinary people" 13 h 45, 15 h 55, 18 h 10, 20 h 25.
PLAZA ALEXIS NIHON I, niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Fort Apache the Bronx" 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.
PLAZA ALEXIS NIHON II, "The incredible shrinking woman" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
PLAZA ALEXIS NIHON III, "The competition" 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Hard soap" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20. "Climax of blue power" 13 h 20, 16 h 05, 18 h 50, 21 h 40.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. "Y a-t-il un pilote dans l'avion" 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20.
RIVOLI II, "Le lion sort ses griffes" 12 h 45, 16 h 55, 21 h 05, "L'ouragan" 14 h 50, 19 h 00.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Relâche.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Trop jolies pour être honnêtes" 19 h 30, "L'emmurée vivante" 21 h 15.
SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "La banquière" 18 h 15, 20 h 40.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Suzanne" (ang.) 19 h 15, 21 h 15.
VAN HORNE, 6150 (Côte-des-Neiges (731-8243) — "The great Santini" 19 h 00, 21 h 00.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092 — "Le chien enragé" 18 h 25, 21 h 40. "Scorchy, agent fédéral" 20 h 00.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Les sous-doués" 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.
VERSAILLES II, — "Rendez-vous boulevard Van Nuys" 18 h 00, "La toubib au cours du soir" 19 h 45.
VERSAILLES III, — "Suzanne" 19 h 00, 21 h 00.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Piranha" 19 h 30, "Emmurée vivante" 21 h 15.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Le plus secret des agents secrets" 18 h 00, 22 h 00. "Les frères Blues" 19 h 45.
WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "The Stunt Man" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15.
YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Raging Bull" 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.

SUR SCÈNE

CAFÉ CONCERT LA CHACONNE, 338 est Ontario. (843-8620) — Sophie Rolland, violoncelle, piano, 21 h 00. Oeuvres de: Bach, Francoeur, Saint-Saëns, Hindermith.
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Oh! Les beaux jours" de Samuel Beckett avec Françoise Faucher, Jean-Louis Paris. Mise en scène: Jean Faucher. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 10 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 28 fév.
CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Aux yeux des hommes" de John Herbert, traduction de R. Dionne, interprété par Gabriel Beauregard, Marc Paradis, Jacques L.G. Tremblay, Eric Duchesne. Mar. à jeu. et dim.: 20 h 30. Ven., sam.: 20 h 00, 23 h 00.
CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Les extravagantes et voluptueuses aventures du baron de Crac", d'après Henri-Pierre Cami avec Réjean Wagner. Mer. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 2 mars.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "La Baby Sitter", comédie de René Obaldia avec Josiane Gofoy, Nicole Leriche, François Trottier. Mise en scène: Monique Lepage. Jeu. à lun.: 20 h



Comme la mayonnaise d'un cuisinier distrait...

Jean Lapointe: le fou du village est fatigué

par Nathalie Petrowski

Le critique André Bazin disait d'un film raté que la mayonnaise n'y avait pas pris. Certaines personnes s'offusquaient de la comparaison. Après tout, un film, un spectacle, une oeuvre d'art, ce n'est pas de la mayonnaise. Sauf qu'à bien y penser, un spectacle, un film, c'est un peu comme de la mayonnaise. Un jour la mayonnaise est réussie, le lendemain, elle est ratée pour aucune véritable raison mais pour une vaste quantité de hasards qui échappent au contrôle du cuisinier. C'est pour cela que dans le dernier spectacle de Jean Lapointe intitulé *Juste pour le fun*, la mayonnaise a tourné d'une drôle de façon et le plat est raté. Quelque part quelque chose ne marche pas, quelque part Jean Lapointe n'est pas là et il est difficile de croire qu'il est vraiment ailleurs. En fait, Jean Lapointe est tout simplement absent.

Dans le dernier numéro de la soirée, un numéro qui parle d'un fou du village, tiraillé entre les besoins des «prolétaires» du village et les appâts des intellectuels de la Cour du Roi, Lapointe essaye de nous expliquer son malaise. «Fais le fou pour nous!» crient les gens du village. Et Lapointe de rétorquer: «Je ne peux plus faire le fou, je suis rendu trop important.» C'est le seul moment de la soirée où Lapointe perce à travers le mur de Berlin de sa pudeur pour nous dire qu'il se sent coincé.

En intitulant son spectacle *Juste pour le fun*, Lapointe a voulu signifier au départ qu'il était tout à coup en désaccord avec l'intellectualisation de l'humour qu'il a mené au cours des cinq dernières années de sa résurrection. Aujourd'hui, il nous rappelle à l'ordre et nous affirme qu'il est juste un divertisseur, juste un amuseur public, juste un pauvre d'esprit né pour un petit pain dans la hiérarchie de la culture. Il cherche par là à reprendre possession de l'énergie vive de ses émotions. Mais sa démarche est finalement tout aussi intellectuelle et abstraite. En voulant retrouver la pureté de l'expression humoristique d'un Olivier Guimond, il oublie tout simplement qu'il a été contaminé en cours de route.

Après tout Olivier Guimond, son maître à penser, n'aurait jamais chanté «C'est quand je vous faire rire que je m'accomplis». Il se serait contenté de nous faire rire. Guimond n'avait pas besoin d'expliquer sa démarche, il se contentait d'agir et d'agir éperdument, avec fougue et passion. Lapointe, pour sa part, semble avoir perdu sa passion et son intensité. Il les a retrouvées pendant quelques secondes dans certains numéros avant de sombrer dans les limbes avec son regard éteint. Jamais a-t-on vu le fou du village aussi fatigué.

Ses plaisanteries cette année, sur le mât du stade ou le macramé power, sont plus épaisses que l'épaisseur même. On les voit venir de très, très loin. Elle sont grosses, tellement plates qu'on n'a même pas le courage de rire de leur profond ridicule. N'importe quel gérant de banque sur son retour d'âge serait plus drôle que Lapointe. On n'y retrouve aucune recherche formelle, aucun effort d'imagination, on n'y trouve que de la grosse blague, lourde et grasse qui tombe mollement et qui ne fait rire personne. Au chapitre des imitations, le travail n'est guère plus élaboré. Le personnage du Mexicain qui revient comme un leitmotiv est visuellement drôle parce que son chapeau grossit à vue d'oeil mais Lapointe contrôle mal son accent. Le reproche est valable pour l'imitation du Noir qui parle avec un accent à mi-chemin entre Tino Rossi et Yvon Lambert. Ce qui surprend, c'est que Lapointe a pourtant montré dans le passé qu'il avait un sens inné et naturel du rythme. Cette fois-ci la nervosité semble avoir affaibli ses facultés et lui avoir enfoui des patates chaudes dans la bouche.

Le personnage d'Hector Bédard, un béret blanc pittoresque, reste le clou de la soirée. Lapointe investit le personnage d'une hargne fascinante des plus comiques. Un autre numéro dans lequel il massacre un micro et retrouve le son dans des endroits plutôt bizarres, fait preuve d'une rare ingéniosité. On comprend mal pourquoi il n'y a pas plus de numéros du genre. Est-ce la fatigue de ses 44 ans, le désabusement qui vient à la suite d'un succès rapide? Est-ce une certaine paresse qui s'est installée en lui et qui lui a enlevé l'urgence d'antan? C'est sans doute un peu de tout cela mêlé au fait que Lapointe gagnerait à renouveler une équipe qui grossit d'année en année sans pour autant s'améliorer.

Le chanteur de charme à la belle voix veloutée est finalement plus en forme que le fou du village cette année. C'est dommage, mais il fallait s'y attendre. Même si le cuisinier connaît par coeur sa recette, il a le droit lui aussi, par distraction, de faire tourner parfois la mayonnaise. Après tout, comme l'a si bien dit François Truffaut, c'est dans l'insatisfaction et la certitude d'avoir échoué qu'on puise la force de continuer.

Les Variétés avec les Vol-O-Vent

par Hélène de Billy

QUÉBEC — Au printemps 76, les neuf comédiens de la Bordée sortent du Conservatoire. L'été suivant, quatre d'entre eux montent un spectacle itinérant qui, après la tournée des brasseries et des café-terrasses, aboutit dans le local du cabaret *Chez Gérard* pour une dernière semaine de représentations. Le lieu était particulièrement approprié à la formule que les *Vol-O-Vent* avaient mise au point. *Chez Gérard*, pionnier des boîtes de music-hall à Québec, avait accueilli, en leur temps, des gens comme Piaf, Brassens et Bécaud. La popularité des cabarets s'étant peu à peu effritée, la boîte s'était recyclée dans des spectacles de clubs, avec strip-teaseuses et danseuses à gogo. Les *Vol-O-Vent* venaient, en quelque sorte, renouer avec un passé glorieux.

Aujourd'hui, cinq ans plus tard, *Chez Gérard* n'est plus et la Bordée, une troupe bien implantée à Québec, possède son propre théâtre, rue Saint-Jean. C'est là que les *Vol-O-Vent* refont surface avec un nouveau spectacle revu et corrigé. Les membres de l'ensemble, Ginette Guay, Jean-Jacqui Boutet, Jacques Girard, Pierrette Robitaille et le musicien Jean-Fernand Girard, ont en effet renouvelé le contenu de la revue, l'ont dépoussiérée de ses vieux gags et de ses anciens numéros pour faire peau neuve avec une nouvelle série de sketches, de chansons et de parodies. Tout cela pour le rire, parce qu'il est à la fois le véhicule et la raison d'être de ce spectacle-divertissement

«C'est un spectacle de variétés et ça se doit d'être comique, explique Jean-Jacques Boutet, entre deux répétitions. Alors il ne faut pas y chercher le message, la thèse ou la démonstration. Tout comme il ne faut pas s'attendre à y trouver un pastiche du cabaret. En effet, on aurait pu faire une interprétation de ce qu'était le cabaret à l'époque de Guimond et y jeter un regard nostalgique. Ce n'est pas ça. C'est une revue humoristique, sans liens dramatiques, sans thèmes, avec un décor très polyvalent et des costumes réduits à quelques dizaines de chapeaux. Ça repose sur la même structure que le cabaret sans faire référence à son contenu de jadis. Il va sans dire que ce n'est pas du théâtre.»

«Car on joue en direct avec le public, poursuit-il, et le quatrième mur, cette frontière invisible entre le comédien et les spectateurs, n'existe plus. La complicité avec le public est de tous les instants et c'est lui qui décide du tempo de la représentation. Toi, en avant, tu parles aux gens, tu les interpelles. Pour un comédien, entraîné à faire du théâtre, c'est un bon exercice et ça délie les jambes. Mais attention, ça n'est pas une solution de facilité, car on est toujours sur une corde raide, sans les structures du théâtre pour s'appuyer.»

En 1976, on n'a jamais compté le nombre d'entrées dans les différents lieux où se sont produits les *Vol-O-Vent*. Tout ce que l'on sait, s'est que le spectacle fut une réussite qui dépassait alors toutes les espérances de ses auteurs.

LA BOÎTE À ÉCHOS

Au Tritorium (255 rue Ontario est), on présente *Salvador: la Révolution ou la mort*, un film du cinéaste hollandais Frank Diamand. Dimanche le 22 février à 13 h et 15 h. Les 23 et 24 février, représentations à 19 h 30 et 21 h 30. On se renseigne au 527-6611 (distribution: Carrefour International).

■

On a noté cette semaine une foule de 30,000 spectateurs à l'ouverture du *Festival de la chanson de Vina del Mar*, au Chili, d'après une dépêche de l'AFP. Le vainqueur de ce festival sera connu le lundi 23 février. Est président du jury: le chef d'orchestre américain, Ray Conniff. Outre le Chili, 12 pays ont envoyé des représentants à ce festival, au nombre desquels le Brésil, le Paraguay, l'Afrique du Sud, la France et l'Italie. Une bourse de $20,000 est attachée à ce trophée du 22e Festival de la chanson de Vina del Mar.

■

Depuis mercredi soir dernier et jusqu'au 15 mars prochain, le café-théâtre L'Ex-tasse, 816 rue Ontario est, met à l'affiche une folle création mêlée d'humour, de couleur et de dérision sous le titre *Dépêche-toi, j'ai envie*. Le texte et la mise en scène du spectacle sont de René-Richard Cyr et met en vedette Frédérike Bédard, Suzanne Champagne et Johane Terrault.

UN ÉVÉNEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE



EN NOMINATION POUR 6 OSCARS
-incluant-
LE MEILEUR FILM
LA MEILLEURE ACTRICE (Mary Tyler Moore)
LE MEILLEUR METTEUR EN SCÈNE (Robert Redford)



"Paramount présente une Production Wildwood Enterprises "Des Gens comme les Autres" (Ordinary People) Donald Sutherland • Mary Tyler Moore • Judd Hirsch • Timothy Hutton • Adaptation musicale de Marvin Hamlis D'après le roman de Judith Guest • Scénario de Alvin Sargent • Produit par Ronald L. Schwary Réalisé par Robert Redford

DÈS AUJOURD'HUI! PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644 12.10, 2.20, 4.35, 6.50 & 9.05

JEAN-PIERRE CASSEL STÉPHANE AUDRAN



un film de PIERRE KAST

LE SOLEIL EN FACE

avec ALEXANDRA STEWART et avec la participation de PIERRE VANECK et BÉATRICE BRUNO • FRANÇOISE PRÉVOST
scénario et dialogue ALAIN APTEKMAN et PIERRE KAST • musique SERGIO GODINHO
image GERARD DE BATTISTA • une coproduction ODYSSEY - FR3
distribution UGC

À L'AFFICHE! ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053 SAM., DIM.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. SEM.: 7.00 & 9.00.

La difficile période au cours de laquelle une jeune fille s'éveille aux désirs, à la tendresse et a la douleur... J'ai été tres impressionné.
Chicago Sun Times

Jennifer Dale est tout simplement née pour la caméra et elle est époustouflante.
Toronto Sun

EN 1950, PENDANT QUE LE ROCK'N ROLL FAISAIT FUREUR, UNE JEUNE FILLE DEVENAIT UNE FEMME.

18 ANS adultes



Suzanne

EN FRANÇAIS

Une production de ROBERT LANTOS et STEPHEN J. ROTH
Un film de ROBIN SPRY

JENNIFER DALE — GABRIEL ARCAND
WINSTON REKERT

avec
Michelle Rossignol, Pierre Curzi, Marc Gelinas, Yvan Ducharme
musique de FRANÇOIS COUSINEAU / chanson thème par LUC PLAMONDON
interprété par PATSY GALLANT / scénario de RONALD SUTHERLAND et ROBIN SPRY
d'après le roman "Snowlark" de RONALD SUTHERLAND
Avec la participation de la Société de développement de l'industrie cinématographique Canadienne

PLUS: 2e FILM AU CHÂTEAU

AUX 5 CINÉS
Le PARISIEN 4 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 GREENFIELD PARK PL. 671-6129
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

PARISIEN: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.15. CHÂTEAU: 12.20, 3.55, 7.35. LAVAL: SAM., DIM.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.00, SEM.: 7.00 & 9.00. VERSAILLES & GREENFIELD: SAM., DIM.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SEM.: 7.00 & 9.00.

EN NOMINATION: 2 OSCARS
-DONT-
MEILLEUR FILM ÉTRANGER DE L'ANNÉE

DE CE FILM SE DÉGAGE UNE IMPRESSION DE GRANDEUR ET DE MAÎTRISE DU CINÉMA QU'IL N'EST PLUS SOUVENT DONNÉ DE VOIR.
– Luc Perreault, La Presse

UNE OEUVRE CAPITALE.
NOUS RESTE EN MÉMOIRE CE SOUFFLE ÉPIQUE, LA GRANDEUR ET LA BEAUTÉ DE CES INCOMPARABLES IMAGES.
– Le Monde

UNE OEUVRE PLEINE D'IRONIE.
– Le Figaro

CHAQUE SCÈNE MANIFESTE UNE HAUTE QUALITÉ À CHAQUE INSTANT.
– Positif

UN CHEF-D'OEUVRE QU'IL CONVIENT DE SALUER.
– Fiches du Cinéma



en Version Française

GEORGE LUCAS et FRANCIS FORD COPPOLA présentent un film d'AKIRA KUROSAWA • une production TOHO-KUROSAWA

BERRI 1 ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
2.25 - 5.20 - 8.15 REPRÉSENTATION SUPPL. LE SAMEDI À 11.10 P.M.

Investissez dans une valeur sûre!

du 14 au 28 février 1981

Contribuez généreusement à la campagne de souscription de l'OSM

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, Directeur artistique

200 ouest, boul. de Maisonneuve Montréal, P.Q. H2X 1Y9
842-3402

Les Canadiens aussi sont racistes

par Clément Trudel

Un collaborateur du magazine *Asiaweek* vient de faire paraître un petit livre de 134 pages, un dossier sur les manifestations d'intolérance ou de racisme au Canada. *A Crack in the Mosaic*, de David Lazarus (éditeur: Vesta, B.P. 1641, Cornwall, Ont.) a circulé chez plusieurs éditeurs sous forme de manuscrit; l'auteur dit avoir essuyé sept refus, accompagnés de remarques sur la bonne qualité de la langue mais aussi des doutes sur la clientèle qui pourrait s'y intéresser.

David Lazarus est d'origine indienne, né en Malaysie, marié à une Française d'origine corse. Son anglais est plutôt apparenté à celui des Britanniques mais lorsqu'on lui refusait un emploi, c'était ici tantôt à cause de son «accent», tantôt à cause de l'abwence «d'expérience canadienne».

Par de larges extraits de *Now is not Too Late*, rapport d'une enquête ontarienne sur le racisme, présidée par M. Walter Pitnam; par des documents reliés aux «enquêtes spéciales» où la discrétion du fonctionnaire de l'Immigration joue pleinement; par des témoignages d'aides domestiques exploitées et par de multiples citations de journaux et de revues relatant des incidents à consonnance raciste, David Lazarus diversifie le dossier. La partie la plus documentée porte sur la municipalité de Quesnel (Colombie-Britannique), où les sikhs sont l'objet de vexations constantes, à cause de leurs moeurs et de leur religion «différentes».

Le dossier n'omet pas les chances inégales données aux enfants indiens des réserves; l'injustice commise à l'encontre d'Indiennes qui marient des Blancs. La plupart de ces cas en sont de discrimination économique et sociale. Il est ahurissant de voir qu'à Cambridge (Ontario), enseignants et élèves se rencontrent dans leurs préjugés raciaux.

Ce document conclut à une troisième solitude, formée des Canadiens n'ayant de racines ni anglaises ni françaises; à un tissu de relations raciales qui ira se détériorant parce que, face à l'Asiatique, à l'Africain et au Latino-américain, l'homme blanc a coutume de se considérer supérieur (comme lorsque l'on s'en prend aux «Pakis»). Pour Lazarus, le racisme existe dans une société canadienne «hypocrite» et atteinte de «provincialisme». D'ailleurs, sa vision des médias canadiens est pessimiste à l'extrême; il n'est pas seul à déplorer le peu d'ouverture des Canadiens en général à l'information étrangère de fond.

Rien ne sert de faire l'autruche, répétait l'auteur lors du lancement récent de son volume, à la librairie Double Hook, à Westmount. Aussi bien faire le constat d'une mosaïque canadienne existant plutôt dans les schémas de politicologues.

L'auteur insiste sur la tendance qu'ont les riches à craindre ou à mépriser les «sous-développés», menace à leur confort, et qu'ils ont tendance à exploiter sans vergogne. Il cite des cas de séquestration et de chantage auprès d'immigrants illégaux auxquels le patron avait enlevé les titres de voyage, menaçant de livrer «l'illégal» aux autorités s'il n'y avait plus la soumission escomptée. L'expression «esclaves des temps modernes» revient d'ailleurs dans le témoignage de plusieurs personnes interviewées.

Lazarus aurait pu faire suivre son dossier d'une bibliographie, certaines des études qu'il cite étant mentionnées sans le nom de l'éditeur. *A Crack in the Mosaic* a toutefois le mérite de consacrer une douzaine de pages à l'historique d'une attitude de supériorité qu'affiche fréquemment le Blanc vivant au Canada.

AU FIL DES MOTS — *Le bilinguisme et ses horreurs*

par Louis-Paul Béguin

De Québec, M. Guy Beaulne, fidèle lecteur, m'envoie une autre pièce à ajouter, dit-il, à mon musée des horreurs.

Il s'agit d'un reçu de cotisation à déduire de l'impôt sur le revenu.

Ce reçu a sans doute été rédigé d'abord en anglais. Il a été ensuite traduit. Ce qui prouve encore une fois que la traduction peut être la grande ennemie de la langue française. L'Association canadienne contre la dystrophie musculaire est une association qu'il faut encourager, cela va sans dire. On aimerait donc ne rien avoir à dire en ce qui concerne le français qu'elle utilise. Mais, d'autre part, comme je crois que c'est rendre service aux entreprises et aux associations que de leur signaler les mauvaises traductions, je donne le texte absolument incompréhensible qui accompagne ce reçu, pour que l'association le fasse corriger aussitôt que possible.

"Des difficultés avec la post et avec notre système nouvelle et notre appareil, joignés avec la réponse puissante des personnes compatissantes comme vous-mêmes, out (sic) nous accablé cette année. L'année prochaine, nous serons prêts sans faute."

Est-ce une promesse, ce voeu d'être "prêt sans faute"? Espérons-le.

Correction proposée: Nous avons éprouvé cette année de nombreuses difficultés, aussi bien avec la poste qu'à cause de notre nouveau système administratif. En outre, le volume des envois, de la part de gens charitables, a été tel que nous avons été incapables de respecter notre calendrier. Nous ferons mieux la prochaine fois.

Le français traduit, je le répète, n'est qu'un moyen de communiquer un message anglais. Si l'anglais continue à être traduit aussi mal, la francisation ne sera que de la poudre aux yeux. La situation est grave, car aucun contrôle ne semble être possible. Ce n'est pas APRÈS l'acte qu'il faut agir, mais avant, par la formation. Je ne suis pas personnellement pour «le français coûte que coûte». J'en connais trop les conséquences.

ÉCHOS DE LA CAPITALE

Une nouvelle version de «C'était avant la guerre...»

Après avoir tenu l'affiche pendant près d'un mois à la Salle Fred Barry, à Montréal, la dernière pièce de Marie Laberge, *C'était avant la guerre, à l'Anse-à-Gilles*, est jouée à Québec dans une toute nouvelle version mise en scène par Manon Vallée. L'auteur y interprète le rôle titre, entourée de Janine Angers, André Samson et Camil Bergeron. C'est le deuxième texte de Marie Laberge à être présenté à Québec cette année. En septembre, la Commune à Marie créait *Avec l'hiver qui s'en vient* au T.V.Q. et en mars, une autre pièce de la comédienne, *Jocelyne Trudel trouvée morte dans ses larmes*, fera l'objet d'une lecture publique. Quant à *C'était avant la guerre, à l'Anse-à-Gilles*, les représentations ont débuté le 17 février au Théâtre du Petit Champlain. C'est une production de la Commune à Marie.

■

Le peintre québéoois Michel Labbé revient d'un séjour de perfectionnement de trois ans à New York. Pour fêter ces retrouvailles, il organise une exposition d'*Oeuvres récentes* composée de tableaux et de regroupements de sculptures. Le rendez-vous a lieu à l'Anse-aux-Barques, une galerie situé au 24 rue Champlain à la Place Royale. Jusqu'au 8 mars.

■

Les finissants du Conservatoire d'art dramatique de Québec invitent le public à assister à leur troisième exercice pédagogique cette année, une pièce intitulée *Lear*, oeuvre originale du dramaturge anglais Edouard Bond. Guillermo De Andrea signe la mise en scène du spectacle. Les représentations ont lieu, sans relâche, jusqu'au 22 février à 20 h au Conservatoire, 11 rue Saint-Stanislas.

■

Pour souligner le dixième anniversaire de la mort de Gérard Morisset, le Musée du Québec tient pour la première fois une exposition en hommage à l'homme qui est considéré comme le père de l'histoire de l'art du Québec. *A la découverte du patrimoine... avec Gérard Morisset* retrace les multiples facettes de l'oeuvre de l'architecte, du dessinateur, de l'écrivain et du journaliste qu'était Gérard Morisset. Différentes manifestations viennent compléter le contenu de cette exposition. Ainsi le visiteur peut bénéficier de visite en compagnie de personnes ressources du Musée et de l'Université Laval; un document vidéo peut être également consulté pendant toute la durée de l'exposition; enfin, une table ronde réunissant cinq historiens aura lieu le 18 février à 20 heures au Musée.

— Hélène de Billy

Le Cinéma Parallèle rouvre lundi prochain

Le Cinéma Parallèle (3682 boul. Saint-Laurent) rouvre ses portes lundi, 23 février. On y met à l'affiche jusqu'au 28 *A vos risques et périls*, long métrage de Jean et Serge Gagné distribué par Cinéma Libre, dont la nouvelle adresse est 4872 Papineau.

Le film est dedié au poète Louis Geoffroy et compte sur la participation d'une quarantaine de personnes mêlées aux diverses activités sociales et culturelles, telles que retenues par des journaux et revues, des archives privées, des films (une centaine ont été compulsés), etc.

A vos risques et périls est un film militant: contre la manipulation et le contrôle de l'information, qui prétend que tout va mal «ailleurs». L'exploration du réel d'ici est confiée, dans le film, à des explorateurs qui n'ont pas peur de s'aventurer dans des sentiers peu fréquentés, pour donner la parole au simple citoyen, parler de la vie comme elle est.

Comme le précise un texte d'André Duchesne, il s'agit de récuser le «cinéma-moche des journaux du matin», «parce que j'aime pas leur manière de montrer la vie». Les auteurs du film disent s'être rappelé *Vérités et Mensonges*, de Wells, en cours de tournage. A la caméra, il y avait François Brault. La musique est due à André Duchesne, René Lussier et Freddy Balta. Le montage est de Jean Gagné.

Radio-Canada annonce les finalistes des prix Anik

Radio-Canada a fait connaître les finalistes des prix Anik, attribués chaque année aux meilleures productions télévisées des chaines française et anglaise de la société d'État. Les productions couronnées pour leurs qualités exceptionnelles seront connues le 2 mars, les jurys siégeant à Montréal dans les derniers jours de février.

Il existe cinq catégories pour les prix Anik: dramatique, musique, documentaire, journalisme et artisans. Sept émissions dramatiques sont en lice cette année: deux produites à Vancouver, quatre à Toronto et une à Montréal (*Entre le soleil et l'eau*, texte de Sylvie Sicotte, réalisation de Gilles Sénécal).

Dans la catégorie «musique», les finalistes sont au nombre de huit, dont Peter Symcox, de Montréal, pour *La Voix Humaine* de Cocteau-Poulenc, avec Colette Boky. On retrouve, dans la catégorie «documentaire», quelques émissions produites pour *Femme d'aujourd'hui* et une bonne vingtaine d'autres centres de production ayant participé aux séries *Spectrum*, *Take 30*, *The Fifth Estate*, etc.

Dans la catégorie «journalisme», pour la chaîne française, on a mis en nomination Toronto, Edmonton, Winnipeg et Ottawa. L'on sait que les salles de rédactions de Montréal, Québec et Rimouski sont paralysées par une grève depuis plus de trois mois.

C.T.



CRÊPERIE - GAUFRERIE BRETONNE RESTAURANT

LA BOLÉE

98 sortes de crêpes différentes disponibles au froment ou au sarrazin

Variété d'omelettes, salades, poissons

Gaufres de Pont-Aven (40 sortes)

«Grand Galop»

Recommandé par Gault-Millau

le succulent steak de cheval

table d'hôte à partir de $7.25

repas d'aff. du lun. au ven. midi à partir de $3.25

Pour mieux vous servir...
Betty vous invite à sa nouvelle salle
Le CAVEAU de la Bolée

825 est, Laurier (métro Laurier) 274-9179

Cartes de crédit acceptées

2 PRIX A CANNES 80
ANOUK AIMÉE - MICHEL PICCOLI
PRIX D'INTERPRETATION FEMININE — PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE

Un talent peu banal servi par des interprètes extraordinaires. POUR TOUS
LE NOUVEL OBSERVATEUR



Ce film est un cri, un appel au secours. Anouk Aimée n'a jamais été si émouvante et Piccoli aussi convaincant.
C. Mauriac V.S.D.

Bellochio a composé avec maîtrise un récit tourmenté.
LE POINT

UN FILM DE MARCO BELLOCHIO

Le SAUT dans le VIDE

desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141

12.10 - 14.25 - 16.40 - 18.55 - 21.10.

18 ANS Adultes

JILL CLAYBURGH



L'auteur du Dernier Tango à Paris au sommet de son indépendance et de son art. L'EXPRESS/Michel Delain

L'œuvre la plus troublante, la plus en dehors des modes, de Bertolucci... LE MONDE/Jacques Siclier

C'est sûr, on va le trouver immoral le nouveau film de Bertolucci... Il est dérangeant, provoquant. PARISCOPE/Jose M. Bescos

Cette œuvre est d'une richesse inouïe... Jill Clayburgh, actrice superbe. FRANCE-SOIR/Robert Chazal

Une immense joie esthétique... Jill Clayburgh y est magnifique. L'HUMANITE/François Maurin

"À VOIR ABSOLUMENT !" - MANON PECLET, Dimanche-Matin

LA LUNA V.F.

un film de BERNARDO BERTOLUCCI

BERRI 4 ST DENIS STE CATHERINE 288-2115

1.00 - 3.40 - 6.15 - 8.45
REPRÉSENTATION SUPPL. LE SAMEDI À 11.30 P.M.

MALCOLM McDOWELL DANS

18 ANS Adultes



CALIGULA

"QU'AURIEZ VOUS FAIT S'IL VOUS AVAIT ÉTÉ DONNÉ LE POUVOIR ABSOLU DE VIE OU DE MORT SUR N'IMPORTE QUI DANS LE MONDE ENTIER?"

BOB GUCCIONE ET PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL PRÉSENTENT
MALCOLM McDOWELL
TERESA ANN SAVOY
HELEN MIRREN
ET
PETER O'TOOLE
DANS
CALIGULA
AVEC
JOHN STEINER, GUIDO MANNARI, PAOLO BONACELLI, LEOPOLDO TRIESTE, GIANCARLO BADESSI, MIRELLA D'ANGELO
ET
ADRIANA ASTI
JOHN GIELGUD DANS LE RÔLE DE NERVA
SELON LE SCÉNARIO ORIGINAL DE GORE VIDAL
PRODUIT PAR BOB GUCCIONE ET FRANCO ROSSELLINI
PREMIER DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE TINTO BRASS
MONTAGE DE LA PRODUCTION
VERSION ORIGINALE ANGLAISE

UN ÉVÉNEMENT UNIQUE À MONTRÉAL!
6 REPRÉSENTATIONS CONTINUELLES TOUS LES JOURS
de 9h00 du matin à 3h00 du matin
Horaire: 9h00 a.m. • midi • 3h00 p.m. • 6h00 p.m. • 9h00 p.m. • minuit

Aucun laissez-passer ou carte de l'Âge d'or accepté
Une carte d'identité pourra être exigée.

Cinéma DE PARIS
896 STE CATH O. – MANSFIELD 875-1882
A COTE DU RESTAURANT DUNN'S

Admission générale $7.00

MARCELLO DANON présente

14 ANS



MICHEL SERRAULT UGO TOGNAZZI

LA CAGE AUX FOLLES II

un film de ÉDOUARD MOLINARO

avec
MARCEL BOZZUFFI · PAOLA BORBONI · GIOVANNI VETTORAZZO
GLAUCO ONORATO · ROBERTO BISACCO · BENNY LUKE et avec la participation de MICHEL GALABRU
scénario JEAN POIRET · FRANCIS VEBER · MARCELLO DANON dialogues FRANCIS VEBER
musique ENNIO MORRICONE directeur de la photographie ARMANDO NANNUZZI
Organisateur Général et Producteur Exécutif MARCELLO DANON
Une Co-Production Franco-Italienne LES PRODUCTIONS ARTISTES ASSOCIÉS Paris · DA MA PRODUZIONE s.r.l. Rome

DÈS AUJOURD'HUI!

Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O 866-3856

12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20.
SAMEDI DERNIER PROGRAMME 11.10.

OMNIBUS présente
CASSE-TÊTE
25 FÉVRIER AU 7 MARS



Mardi au samedi, 20h30
Dimanche 19h30
Billets: $5.50, $7. et $8.

centaur 288-3161
Le Centre des arts de l'ancienne bourse
453 St-François-Xavier, Montréal H2Y 2T1
Métro Place d'Armes

Le Canadien vainc les Sabres 5-2

Sévigny, première étoile pour deux périodes...

par François Lemenu

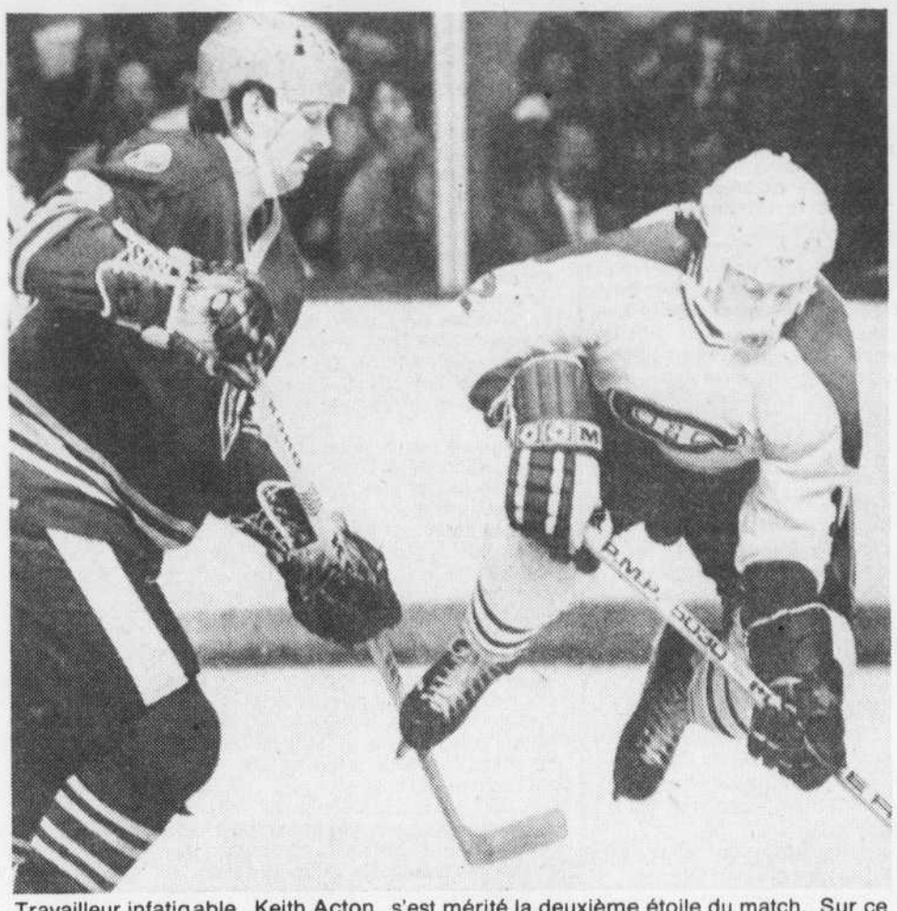
Le gardien Richard Sévigny a reçu son premier lancer du match à 2:12 de la deuxième période, mais il a dû par la suite mettre les bouchées doubles pour repousser les attaques répétées des Sabres de Buffalo, que le Canadien de Montréal a battus 5-2, hier soir au Forum. C'est la quatrième fois qu'une équipe empêche l'adversaire de réaliser un seul tir en une période depuis que la Ligue nationale enregistre le nombre des lancers. La dernière fois monte au 25 février 1979 alors que les Rangers de New York avaient complètement menotté les Islanders.

Mais pour Richard Sévigny, maintenant invaincu à ses 11 parties disputées au Forum, il s'agissait d'une première depuis qu'il joue au hockey.

«C'est une chance que nous étions opposés aux Sabres car, contre eux, il faut s'attendre à tout, a expliqué Sévigny, la première étoile du match. Si nous avions joué contre une équipe plus faible, j'aurais certainement eu du mal à conserver ma concentration durant toute la période. Mais contre les Sabres, il fallait absolument que je reste dans la partie. C'est une très bonne équipe de hockey, et ils l'ont prouvé dans les deux dernières périodes.»

Sévigny fut toutefois au rendez-vous, notamment en troisième après que les Sabres eurent réduit la marque à 3-1 et qu'ils bénéficiaient d'un avantage numérique en l'absence de Rod Langway.

Sévigny a multiplié les arrêts importants, notamment contre Jean-François Sauvé, à deux reprises, et les défenseurs John Van Boxmeer et Mike Ramsey. En repoussant les attaques des Sabres, Sévigny a ainsi permis à ses coéquipiers de se regrouper et d'inscrire finalement deux buts en troisième.



Travailleur infatigable, Keith Acton s'est mérité la deuxième étoile du match. Sur ce jeu, Richie Dunn bouscule le joueur du Canadien mais n'a pu l'empêcher d'effectuer une passe qui a permis à Yvon Lambert de marquer le premier but du Canadien. (Photolaser CP)

En l'absence de Bob Gainey, blessé à l'aine, Claude Ruel a misé sur Keith Acton, entre Yvon Lambert et Mario Tremblay. Ce fut une combinaison gagnante. Lambert a inscrit deux buts, cependant qu'Acton a récolté trois passes.

«Le match de ce soir était très important pour Acton, a indiqué Lambert. Il n'a pas beaucoup joué récemment et son moral était assez bas. Acton est un gars extrêmement sensible et les rumeurs d'échange à son sujet n'ont pas amélioré les choses.»

À ce sujet, Ruel était furieux hier que le nom de Acton ait été mentionné dans une transaction possible. D'après le ton de l'entraîneur, Acton est à Montréal pour rester. La deuxième étoile qu'il a méritée donne encore plus de poids à la déclaration de Ruel.

Le Canadien a pris les devants 2-0 en première à la suite de buts de Lambert et de Doug Jarvis, ce dernier ayant profité d'une maladresse du gardien Robert Sauvé qui a mal remis le disque à son défenseur. Steve Shutt a porté la marque à 3-0 en deuxième en déjouant Sauvé d'un violent tir de 35 pieds.

Rick Seiling a inscrit le premier but des Sabres à 0:57 du dernier vingt, mais Lambert et Pierre Mondou, inspirés par le jeu de Sévigny, ont assuré la victoire au Tricolore. Tony McKegney a inscrit le dernier but du match. Jean-François Sauvé, en l'absence de Gilbert Perreault et de Richard Martin, a été le meilleur des siens. Il a récolté deux passes et il pivotait le trio numéro un des Sabres en troisième.

A 5'6", Sauvé ne s'impose pas physiquement. Mais il est rapide et combien intelligent avec la rondelle. Sévigny s'en est rendu compte.

En l'emportant, le Canadien s'est approché à trois points seulement des Sabres, qui ont subi hier leur première défaite en 13 parties. Pour le Canadien, en revanche, il s'agissait d'une 16e partie de suite sans défaite au Forum, et d'une 7e rencontre consécutive sans revers.

Le Canadien a également repris aux Sabres le premier rang dans la course au trophée Vézina. Le Tricolore a maintenant encaissé 174 buts, soit deux de moins que les Sabres.

Une seule ombre au tableau cependant, soit le sort réservé à Michel Larocque. Celui-ci n'est même plus en uniforme et il se demande bien quand il reviendra au jeu. Lambert a toutefois noté que Larocque reste un joueur d'équipe malgré ses moments de frustration. Hier, il a attendu la fin du match pour féliciter ses coéquipiers avant de s'éclipser par la porte arrière.

ÉCHOS — Bob Davidson, l'un des dépisteurs des Rockies du Colorado, a assisté à la rencontre, et il n'en fallait pas davantage pour relancer les rumeurs d'échange. Davidson, un vieux routier, a confirmé que les Rockies avaient un urgent besoin d'un gardien de but et d'un joueur de centre. Mardi, il a vu le match entre les Voyageurs de la Nouvelle-Écosse et Moncton, et il s'est dit fort impressionné par les défenseurs Bill Baker et Bill Kitchen, ainsi que par les avants David Gorman et Guy Carbonneau. Selon une rumeur, Baker et Keith Acton passeraient aux Rockies contre le défenseur Mike McEven... John Ferguson, le directeur-gérant des Jets de Winnipeg, était également au Forum. Il est venu à Montréal voir Dale Hawerchuck, du Royal de Cornwall, qui est fortement pressenti par les Jets au prochain repêchage... Le policier Mario Brosseau a été atteint en plein visage par un lancer près du banc du Canadien, et la blessure a nécessité neuf points de suture... Denis Herron était l'adjoint de Sévigny... Le Canadien disputera son prochain match demain soir au Forum contre les Red Wings de Detroit... Un dernier mot au sujet des rumeurs, Jacques Laperrière, l'adjoint de Claude Ruel, a assisté au match de mercredi entre les Rockies et les North Stars du Minnesota. Et il n'était toujours pas de retour hier...

Canadiens 5, Sabres 2

Première période

1—MONTRÉAL: Lambert (16) Acton, Engblom 6:24
2—MONTRÉAL: Jarvis (12) 12:21
Pénalités: Ruff Buf 4:17, Robinson Mtl 14:10, Patrick Buf 19:41.

Deuxième période

3—MONTRÉAL: Shutt (29) Tremblay, Acton 16:35
Pénalités: Van Boxmeer Buf, Nilan Mtl et Risebrough Mtl 8:42.

Troisième période

4—BUFFALO: Seiling (21) McKegney, J.F. Sauvé 0:57
5—MONTRÉAL: Lambert (17) Acton, Savard 14:52
6—MONTRÉAL: Mondou (13) Lafleur, Langway 16:10
7—BUFFALO: McKegney (25) J.F. Sauvé 17:07
Pénalités: Langway Mtl 1:35, Gingras Mtl 19:45, Patrick Buf 19:45.

Tirs au but

Buffalo	0	9	17	—26
Montréal	13	4	9	—26

Gardiens: Sauvé, Buffalo; Sévigny, Montréal.
A. — 16,627.

HOCKEY

Ligue Nationale

Mercredi
Québec 4, Los Angeles 2
Rangers NY 8, Toronto 3
Chicago 5, Washington 5
Winnipeg 3, Hartford 3
Minnesota 6, Colorado 2
Edmonton 9, St-Louis 2
Boston 7, Vancouver 5

Hier
Montréal 5, Buffalo 2
Philadelphie à Calgary
Pittsburgh 6, Hartford 2
Detroit 7, Rangers NY 3

Ce soir
Québec à Vancouver
Minnesota à Winnipeg
Boston à Edmonton

Samedi
Detroit à Montréal
Washington à Rangers NY
Chicago à Islanders NY
Philadelphie à Los Angeles
Boston à Calgary
Buffalo à Pittsburgh
Edmonton à Winnipeg
Colorado à St-Louis
Minnesota à Toronto

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	38	74	112
Dionne, LA	47	58	105
Simmer, LA	53	48	101
Bossy, Isl	55	39	94
Taylor, LA	34	56	90
Rogers, Har	38	49	87
Nilsson, Cal	28	57	85
Trottier, Isl	22	62	84
Middleton, Bos	32	49	81
Federko, St-L	23	57	80

(Partie d'hier non comprise)

	b	a	pts
Steve Shutt	28	32	60
Mario Tremblay	22	32	54
Guy Lafleur	16	36	52
Mark Napier	22	24	46
Réjean Houle	22	24	46
Bob Gainey	18	21	39
Yvon Lambert	15	24	39
Pierre Larouche	18	20	38
Larry Robinson	9	29	38
Rod Langway	8	25	33
Keith Acton	12	14	26
Pierre Mondou	12	14	26
Doug Jarvis	11	14	25
Doug Risebrough	11	12	23
Gaston Gingras	5	14	19
Brian Engblom	1	17	18
Doug Wickenheiser	6	8	14
Serge Savard	4	8	12
Chris Nilan	5	4	9
Guy Lapointe	1	8	9

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Wamsley	253	8	1	1.90
Sévigny	810	34	1	2.52
Larocque	1563	80	1	3.07
Herron	794	47	1	3.55

(Herron et Sévigny se partagent un blanchissage. Trois buts dans un filet désert).

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Chicoutimi 7, T.-Rivières 5
Hull 6, Sherbrooke 1
Shawinigan 6, Québec 3

Ce soir
Montréal à Sherbrooke
Cornwall à Laval
Sorel à Shawinigan

Dimanche
Sorel à Chicoutimi
Laval à Cornwall
Québec à Hull
T.-Rivières à Montréal
Sherbrooke à Shawinigan

Ligue Collégiale AAA

Dimanche
Limoilou 3, Dawson 1
St-Laurent 3, St-Georges 2

Ce soir
St-Laurent à Limoilou
Thetford Mines à St-Georges

Dimanche
St-Georges à Thetford Mines
Limoilou à St-Jérôme

Ligue Universitaire

Mercredi
T.-Rivières 5, Concordia 3

Ce soir
Bishop's à Concordia
Laval à Chicoutimi

Samedi
McGill à Trois-Rivières

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—ST. LOUIS	60	35	13	12	266	209	82
2—ISLANDERS NY	60	34	16	10	267	201	78
3—PHILADELPHIE	59	33	16	10	233	177	76
4—BUFFALO	58	28	11	19	231	176	75
5—LOS ANGELES	60	32	19	9	254	225	73
6—MONTRÉAL	**58**	**32**	**18**	**8**	**251**	**174**	**72**
7—MINNESOTA	59	28	17	14	218	184	70
8—CALGARY	59	26	21	12	223	214	64
9—BOSTON	58	26	22	10	230	209	62
10—CHICAGO	60	26	24	10	238	235	62
11—VANCOUVER	59	21	21	17	217	212	59
12—WASHINGTON	58	19	24	15	203	220	53
13—RANGERS NY	60	22	29	9	233	244	53
14—QUÉBEC	60	19	28	13	215	247	51
15—TORONTO	59	20	29	10	236	274	50
16—PITTSBURGH	58	20	29	9	213	255	49
17—DETROIT	59	18	29	12	190	240	48
18—EDMONTON	57	18	29	10	228	242	46
19—HARTFORD	60	15	29	16	225	284	46
20—COLORADO	58	17	31	10	196	249	44
21—WINNIPEG	59	7	41	11	186	282	25

Les 16 premières équipes accèdent aux éliminatoires.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CORNWALL	59	35	22	2	326	253	72
SOREL	61	31	25	5	282	256	67
MONTRÉAL	60	30	30	0	264	271	60
HULL	61	21	37	3	223	287	45
LAVAL	61	19	40	2	257	328	40
Section Frank Dilio							
TROIS-RIVIÈRES	61	34	25	3	297	304	71
CHICOUTIMI	62	34	27	1	320	314	69
SHERBROOKE	61	32	26	3	327	371	67
SHAWINIGAN	61	29	29	3	277	273	61
QUÉBEC	61	28	32	2	272	288	58

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SAINT-JÉRÔME	29	19	8	2	189	127	40
SAINT-LAURENT	29	18	9	2	166	119	38
THETFORD MINES	28	15	10	3	156	151	33
SAINT-GEORGES	29	12	12	5	161	153	29
LIMOILOU	29	7	19	3	125	173	17
DAWSON	30	8	21	1	134	208	17

LIGUE UNIVERSITAIRE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CONCORDIA	22	21	1	0	169	45	42
OTTAWA	23	15	7	1	145	109	31
LAVAL	22	13	9	0	116	102	26
UQTR	23	12	10	1	120	117	25
McGILL	23	5	14	4	82	115	14
UQAC	22	5	15	2	78	144	12
BISHOP'S	23	3	18	2	68	147	8

CONDITIONS DE SKI

Plusieurs centres de ski du Québec sont fermés jusqu'à ce que le temps devienne plus propice à la pratique des sports d'hiver. Il est donc préférable de téléphoner au centre de ski de son choix avant de s'y rendre.

Baseball: un pas de plus vers la grève

NEW YORK (AP) — Les propriétaires d'équipe du baseball majeur ont décidé hier d'imposer aux joueurs leur solution sur la question de la compensation pour la perte d'un agent libre, rendant encore plus probable l'éventualité d'une grève dans ce sport.

En vertu de cette solution, une équipe faisant signer un contrat à une certaine catégorie d'agents libres perdra, en plus d'un choix au repêchage des amateurs, un joueur ne faisant pas partie de sa liste de protection confidentielle de 15 noms. La catégorie visée est celle des agents libres repêchés par au moins huit clubs et qui se sont présentés au marbre, ou au monticule pour les lanceurs, plus souvent que la moyenne des joueurs pendant l'année précédente. Le système en vigueur jusqu'à cette année accordait seulement un choix au repêchage à l'équipe ayant perdu un agent libre, quel qu'il soit.

L'Association des joueurs du baseball majeur est fermement opposée à toute modification de la clause de compensation et elle a jusqu'au 1er mars pour faire savoir aux propriétaires si une grève sur cette question sera déclenchée. Les dirigeants de l'Association se rencontreront à Tampa, en Floride, mercredi, afin de prendre une décision.

Le contrat de travail de quatre ans intervenu quelques heures avant le déclenchement d'une grève le 22 mai dernier n'avait pas permis de résoudre la question de la compensation, le principal point en litige dans les négociations entre les deux parties. On s'était finalement entendu pour régler sur toutes les autres questions et de confier l'aspect de la compensation à un comité de quatre membres.

Ce comité, composé, du côté patronal, de Frank Cashen, des Mets de New York, et Harry Dalton, des Brewers de Milwaukee, ainsi que des joueurs Bob Boone, des Phillies de Philadelphie, et Sal Bando, des Brewers de Milwaukee, n'a pu résoudre le problème.

Conformément à l'entente conclue l'année dernière, les propriétaires ont donc exercé leur droit d'imposer, entre le 15 et le 20 février 1981, leur solution. De leur côté, les joueurs font maintenant face à un choix à trois volets: 1) faire la grève avant le 1er juin; 2) accepter la proposition patronale; 3) suspendre (avec la permission des propriétaires) leur droit de grève.

Selon Ray Grebey, négociateur en chef du côté des propriétaires, la décision d'imposer solution patronale ne fait que suivre le cours normal des choses. «Nous faisons simplement ce que nous avons le droit de faire», a dit Grebey.

Toutefois, Marvin Miller, directeur exécutif de l'Association des joueurs, voit les choses d'un autre oeil, affirmant que les propriétaires dirigent un pistolet vers les joueurs dans cette affaire. «Cela ne devrait surprendre personne que, si les propriétaires tirent sur les joueurs, ceux-ci répliqueront», a-t-il dit.

Kessinger aidera les jeunes Expos

MEMPHIS (AP) — Don Kessinger, l'excellent arrêt-court des Cubs de Chicago qui est ensuite devenu joueur-gérant des White Sox de Chicago, en 1979, a accepté hier le poste d'instructeur à temps partiel des Chicks de Memphis, la filiale de calibre AA des Expos.

En Floride, Kessinger conseillera pendant deux semaines tous les joueurs de champ intérieur des Expos, et il s'est également engagé à visiter au moins une fois au cours de la saison chaque club mineur des Expos.

Âgé de 38 ans, Kessinger aurait refusé plusieurs offres pour diriger un club de calibre AAA, préférant se joindre aux Chicks de Memphis pour seconder le gérant Larry Bernhart dans sa tâche. Il ne fera pas les voyages avec l'équipe.

«J'ai refusé plusieurs offres d'emploi pour demeurer auprès de ma famille, a-t-il dit. Avec les Chicks, j'aurai l'occasion, dans ma ville, de faire un retour au baseball, un sport que j'adore encore.»

Après une brillante carrière avec les Cubs de Chicago, Kessinger a été échangé aux Cards de St. Louis, en 1975, et il est ensuite passé aux White Sox de Chicago, avec lesquels il a obtenu le poste de joueur-gérant, en 1979. Il a remis sa démission au mois d'août, alors que les White Sox accusaient un retard de 14 parties sur les meneurs.



Diana Haight rayonne de joie après sa victoire à Stoneham, hier. (Photolaser CP)

Diana Haight l'emporte à Stoneham

STONEHAM (PC) — Diana Haight, de Fruitvale, Colombie-Britannique, a remporté hier le slalom géant des Championnats canadiens de ski alpin, qui ont commencé sous la pluie à Stoneham.

La gagnante, qui domine actuellement le classement général de la coupe d'Europe de ski alpin, a triomphé en deux minutes 34.45 secondes, devant Kathy Kreiner, de Timmins, Ontario, à 29 centièmes, et Gerry Sorensen, de Kimberley, à une seconde et 10 centièmes.

La championne de l'an dernier, Ann Blackburn, de Chicoutimi, a dû se contenter de la septième place en deux minutes 39.35 secondes.

Lynn Lacasse, de Brossard, a été la meilleure Québécoise avec une quatrième place en deux minutes 37.02 secondes, terminant devant Liisa Savijarvi, de Bracebridge, Ontario, et Shanne Leavitt, de Calgary.

Andréa Bédard, de Saint-Lambert, a fini au neuvième rang et Céline Demers, de Montréal, au dixième.

Laurie Graham, de Toronto, remise de sa blessure, a terminé au 12e rang.

Ces championnats se poursuivront aujourd'hui par le slalom géant masculin.

Podborski se désiste

STONEHAM (CP) — Rejoint au téléphone, le skieur Steve Podborski, de Toronto, a dit espérer qu'il sera rétabli à temps pour prendre part aux deux dernières descentes de la Coupe du monde qui auront lieu le mois prochain à Aspen, au Colorado.

Impliqué dans un accident d'auto, samedi dernier, Podborski ne s'est pas rendu à Stoneham, hier soir, pour assister au banquet d'ouverture des Championnats canadiens de ski, dont il était l'invité d'honneur. Mercredi, il avait indiqué aux organisateurs qu'il ne prendra part aux deux slaloms, en raison de légères blessures qu'il a subies à Vancouver la semaine dernière. Podborski dort entre 12 et 15 heures par jour, et il souffre de maux d'estomac.

Âgé de 23 ans, le skieur canadien n'a besoin que d'une victoire pour remporter le titre mondial en descente. Il a remporté trois des huit descentes disputées en Europe depuis le début de la saison.

SOMMAIRES

Red Wings 7, Rangers 3

1ère période

1—NY RANGERS, Johnstone (25) 16:34
2—DETROIT: McCourt (17) 17:45
Pénalités: Fotiu NYR 0:20, NY Rangers banc (servie par Allison) 4:55, Laidlan NYR et McAdam Det 9:20, Greschner NYR, Silk NYR, MoAdam Det et Korn Det 11:34, Ingarfield Det (maj.) et Silk NYR 14:52, Huber Det 19:26, Duguay NYR (min. et maj.) et Larson Det (maj.) 19:32.

2ème période

3—DETROIT, Ogrodnick (30) McCourt 4:08
4—DETROIT, Kirton (12) McAdam, Woods 7:55
5—NY RANGERS, Dave Maloney (10) Laidlan, Hedberg 10:50
6—NY RANGERS, Johnstone (26) Allison 12:41
Pénalités: Barrett Det 1:46, Nilsson NYR 6:46, Gilbert Det (servie par Nedomansky) 8:34, Vadnais NYR 15:09, Larson Det 15:39, Beck NYR (double maj.) et Korn Det (maj.) 16:56.

Troisième période

7—DETROIT: Peterson (3) Miller 9:27
8—DETROIT: McCourt (18) Foligno, Barrett 9:44
9—DETROIT: Foligno (25) McCourt 9:54
10—DETROIT: McCourt (19) 19:43
Pénalités: Hamel Det 15:52, Fotiu NYR et Gilbert Det (servie par Foligno) 18:52.

Tirs au but

NY Rangers	9	12	8	—29
Detroit	10	12	10	—32

Gardiens: Soetaert, NY Rangers; Gilbert, Detroit. A. — 13,458.

Penguins 6, Whalers 2

Première période

1—PITTSBURGH: Thompson (16) Sheppard, Anderson 4:43
2—PITTSBURGH: Ferguson (19) Baxter 8:07
3—HARTFORD: Sims (14) Rogers, Miller 12:37
Pénalités: Smith Hart 1:00, Malone Pgh 5:56, Rowe Hart 9:19, Malone Pgh 9:48, Baxter Pgh 18:18.

Deuxième période

4—PITTSBURGH: Kehoe (41) Baxter, Malone 9:53
5—PITTSBURGH: Lonsberry (15) Kehoe, Gardner 7:20
6—PITTSBURGH: Lee (18) Baxter, Malone 9:53
7—PITTSBURGH: Gardner (23) Baxter, Carlyle 19:14
Pénalités: McIlhargey Hart 2:42, Smith Hart (triple min. et mauv. cond.) et Anderson Pgh (double min., maj. et mauv. cond.) 9:49, McIlhargey Hart 15:04, Rowe Hart 17:44, Miller Hart 18:05.

Troisième période

8—HARTFORD: Allison (1) Boutette, Machbaur 18:01
Pénalités: Brubaker Hart 8:12, Rowe Hart (min. et mauv. cond.) 11:52, McIlhargey Hart et Baxter Pgh 13:14, Brubaker Hart 14:09.

Tirs au but

Hartford	14	4	6	—24
Pittsburgh	6	17	24	—47

Gardiens: Garrett, Veisor, Hartford; Millen, Pittsburgh.
A. — 6,571.

en bref...

■ Un record pour Gretzky

EDMONTON (CP) — Mercredi soir, contre les Blues de St. Louis, le centre des Oilers d'Edmonton, Wayne Gretzky, a établi un nouveau record de la Ligue nationale de hockey en marquant quatre de ses cinq buts dans la même période en l'espace de sept minutes et deux secondes. Le précédent record de neuf minutes et neuf secondes avait été établi en 1968 par Red Berenson, des Blues de Saint-Louis, dans un match contre Philadelphie. Le record absolu appartient depuis 1929 à Pit Lépine, du Canadien de Montréal, qui avait marqué quatre buts en l'espace de six minutes et 18 secondes, mais réparties sur deux périodes, lors d'un match contre les Senators d'Ottawa.

■ Borg bat McEnroe

SYDNEY (AP) — Le Suédois Bjorn Borg a vaincu hier soir l'Américain John McEnroe en deux sets, 6-0 et 6-4, lors du premier de trois matches entre les deux tennismen, à Sydney en Australie. Le match n'a duré que 68 minutes, soit beaucoup moins que les finales qui les a opposés l'année dernière à Wimbledon et à l'Open des États-Unis. McEnroe a été surclassé dans le premier set, qui n'a duré que 24 minutes, et les erreurs qu'il a commises alors qu'il était en position de s'imposer dans le deuxième set ont permis la victoire de Borg. Le deuxième match aura lieu ce soir. D'autre part, il a été annoncé que McEnroe défendra son titre au Tournoi de tennis sur gazon du Queen's, qui aura lieu à Londres du 8 au 14 juin. Il a remporté les deux éditions précédentes.

■ Gordon Thomas signe

MILWAUKEE (AP) — Le voltigeur Gorman Thomas, des Brewers de Milwaukee, a signé hier un contrat de plusieurs saisons qui en fait un nouveau millionnaire du baseball. Selon l'agent de Thomas, Ed Kleven, les Brewers ont consenti à lui verser $2.5 millions pour cinq ans. Thomas, 30 ans, a frappé 115 circuits au cours des trois dernières saisons. Il jouera au champ droit, cette saison, pour faire place à Paul Molitor, qui sera muté du deuxième but au champ centre.

■ Edwards à Hamilton?

TORONTO (CP) — Deux anciens porte-couleurs des Tiger-Cats de Hamilton seront peut-être de retour avec l'équipe en vue de la saison 1981, a indiqué le directeur général Ralph Sazio, qui participe à la réunion de la Ligue canadienne de football à Toronto. Il s'agit du quart-arrière Ed Smith et du demi Jimmy Edwards. Smith, qui a pris sa retraite dès le début du camp d'entraînement l'an dernier, était attendu hier afin de subir un examen médical, cependant que Edwards, âgé de 27 ans, pourrait effectuer un retour à Hamilton après avoir mis fin à sa carrière au camp d'entraînement des Vikings du Minnesota la saison dernière.

■ Washington repousse Metcalf

WASHINGTON (AP) — Les Redskins de Washington, de la Ligue nationale de football, n'ont pas l'intention d'offrir un contrat à Terry Metcalf, l'ex-demi des Cards de St. Louis qui a joué avec les Argonauts de Toronto au cours des trois dernières saisons. Metcalf, 29 ans, commande un salaire de $225,000, par année, ce qui explique pourquoi les Redskins ne sont pas intéressés à ses services. De plus, l'équipe qui embauchera Metcalf devra verser une compensation aux Cards de St. Louis, l'ancien club de Metcalf.

■ Vers un record d'endurance

Un skieur de Disraeli, Pierre Lajeunesse, 35 ans, s'attaquera aujourd'hui au record d'endurance en ski de fond de 305.9 km (191 milles) établi par le Finlandais Onni Savi, en 1966. Le signal du départ sera donné à midi, au club de ski de fond «Ski nous faut», à Disraeli. Lajeunesse devra skier pendant environ 48 heures pour battre la marque du Finlandais.

■ Seoul veut les J.O. d'été

SEOUL (AFP) — Une délégation sud-coréenne se rendra la semaine prochaine à Lausanne pour soumettre au Comité international olympique (CIO) la candidature de Seoul à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 1988. Athènes, Melbourne et Nagoya, au Japon, ont déjà fait connaître leur intention de présenter ces jeux. Les candidatures seront reçues par le CIO jusqu'au 27 février et la ville organisatrice sera désignée au cours du congrès de Baden-Baden, en République fédérale allemande, en septembre. D'autre part, Seoul souhaite également accueillir les Jeux asiatiques de 1986.

■ En deux mots

Wells Fargo a congédié un second gérant de succursale à la suite du scandale de la boxe qui éclabousse la banque dont certains employés auraient peut-être participé au détournement de $21.3 millions au profit du promoteur **Harold Smith**, le président de Muhammad Ali Professional Sports... Les **Blues** de St-Louis tiendront leur prochain camp d'entraînement à Regina... Le **Québec**, représenté par le quatuor de Larry Phillips Jr., a une fiche de 5-4 après avoir remporté une victoire de 11-3 contre l'Alberta au championnat canadien de curling junior... Plusieurs membres du Comité international olympique s'opposeraient à l'idée de présenter les Jeux en **Grèce** de façon permanente.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

L'abandon scolaire

LE DEVOIR publie aujourd'hui un cahier spécial sur l'abandon scolaire. L'obligation d'aller au-delà de l'événement fugitif pour examiner plus en profondeur cette réalité se justifiait par l'ampleur même du phénomène. Quand 51,000 jeunes Québécois abandonnent chaque année leurs études secondaires, bref, lorsqu'ils décrochent, une société comme la nôtre doit se poser des questions. Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a sans doute raison de parler de «l'échec d'une société».

L'abandon des études, c'est dans la plupart des cas, un drame humain et social dont peu de personnes, hormis celles qui sont immédiatement touchées, les jeunes et leurs parents, sont à vrai dire très conscientes. Le cahier d'aujourd'hui vise, bien sûr, à informer et à faire comprendre un peu mieux la situation présente. Mais s'il devait élever notre niveau de conscience sociale et susciter l'action, il faudrait se réjouir.

On constatera sans doute en parcourant ces pages que le phénomène du décrochage est complexe. Surtout, il est difficile d'en déceler les causes profondes. Et ici comme ailleurs, les explications empruntent des voies idéologiques diverses. On pourra se rendre compte aussi, et c'est réconfortant, que l'on ne vient pas aujourd'hui de découvrir la lune: depuis de nombreuses années, les éducateurs ont étudié la question et en bien des endroits, plusieurs cherchent à y apporter des solutions concrètes.

■

Ce qui frappe, une fois encore, c'est que le phénomène n'atteint pas toutes les classes sociales également. «Le fait d'avoir choisi le secteur professionnel plutôt que le secteur général, constatent des chercheurs du ministère de l'Éducation, représente le facteur le plus important dans les abandons scolaires sans diplôme. Comme deuxième facteur, on peut indiquer la scolarité peu élevée du père.» Le cercle vicieux de la pauvreté reste donc bien fermé. Les beaux principes sur l'égalité des chances en éducation demeurent, hélas, bien théoriques.

La Centrale de l'enseignement du Québec n'a pas toujours une pratique syndicale cohérente avec la vision de la société qu'elle promeut. Mais on ne peut s'empêcher de lui donner raison quand elle affirme que le problème de l'abandon scolaire ne peut se régler à long terme que par de profondes transformations des conditions économiques et politiques de la société. De même, quand le Mouvement des étudiants chrétiens du Québec, même si c'est à travers les clichés du vocabulaire marxiste, constate que l'abandon scolaire constitue une forme de sélection sociale, il dit vrai.

Au sein du système d'éducation, on tente sincèrement de prévenir l'abandon ou d'aider les jeunes qui décrochent. On ne fait généralement pas oeuvre inutile. En effet, l'expérience montre que l'on rend réellement service. Mais cette société doit avoir le courage de reconnaître que le véritable problème ne se situe pas d'abord à l'école.

D'aucuns pensent spontanément que le Québec progresse rapidement sur la voie de la justice sociale et de la plus grande égalité entre les citoyens. Telle n'est pas, hélas, la réalité. Malgré la scolarisation plus grande des citoyens, l'écart entre les riches et les pauvres continue de s'accroître comme le démontrait, il n'y a pas si longtemps, l'Office de planification et de développement du Québec.

Mais ces constats faits, il ne sert à rien de chercher de chimériques solutions «globales et totales». Elles n'existent pas. Ce qui importe, c'est que partout, dans chaque secteur de la société, chacun mène seul mais surtout collectivement son combat pour la justice.

Ainsi, les éducateurs qui se sensibilisent aux jeunes en difficulté dans leurs écoles, comme le firent par exemple deux d'entre eux dans une polyvalente de Granby, méritent notre plein respect. Ces deux éducateurs ont mis au point un questionnaire qui permet de dépister les décrocheurs potentiels. Il semble que ce soit efficace. Mais il y a plus important encore.

Leur action a contribué à transformer leur milieu en rendant les enseignants plus attentifs à chaque élève et en particulier aux plus démunis. En d'autres termes, la polyvalente est maintenant plus humaine. Et voilà que l'action entreprise à Granby est maintenant reprise dans certaines écoles de la CECM. Et voilà encore que le ministère de l'Éducation, stimulé peut-être par ces expériences, a mis lui aussi au point un instrument de dépistage des décrocheurs.

■

L'action sur le terrain est nécessaire mais elle n'est pas la seule utile. La réflexion théorique aussi s'impose car elle permet de mieux discerner les enjeux et d'organiser ensuite l'action de façon plus efficace.

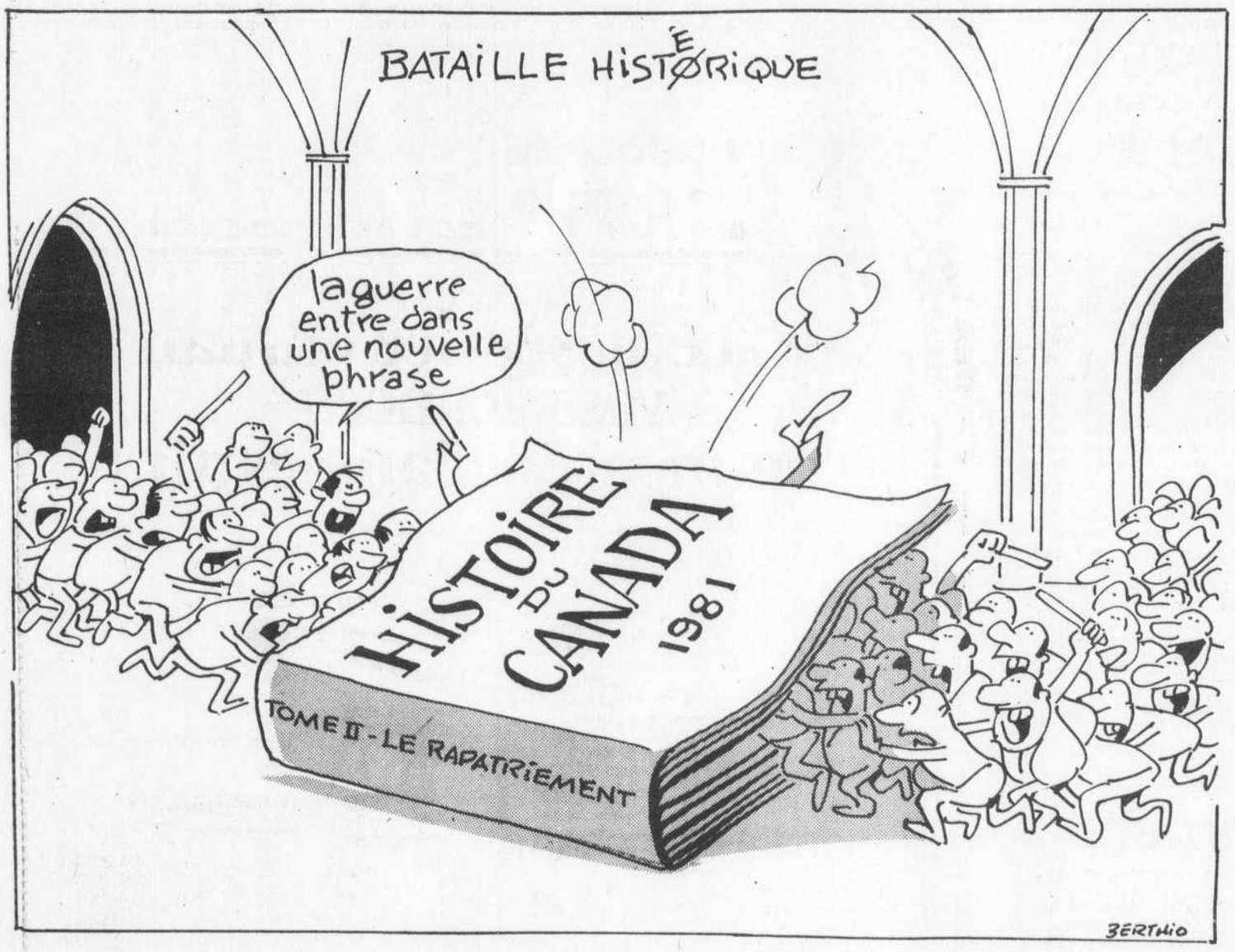
Par exemple, notre collaboratrice Monique Cournoyer, nous invite à relativiser le phénomène de l'abandon scolaire en montrant que la réaction de la société tient à une conception particulière de l'éducation et de son processus. Elle éclaire aussi singulièrement le débat.

Car chacun est spontanément convaincu en effet qu'un enfant qui entre à la maternelle à cinq ans doit sortir onze ans plus tard avec un diplôme en poche. Cette conviction entraîne comme corollaire que l'abandon scolaire constitue en soi une anomalie.

Chacun croit aussi que l'école doit plaire également à tout le monde. Par conséquent, celui qui ne s'y plaît pas est par définition un anormal. Or, il se peut bien que ces convictions ne soient que l'expression de préjugés collectifs. L'école peut effectivement, à un moment donné de l'existence d'un jeune, ne plus avoir de sens. Peut-être cependant, en aura-t-elle un peu plus tard.

Aussi les démarches éducatives qui respectent le cheminement des jeunes après leur départ de l'école traditionnelle méritent d'être encouragées, qu'il s'agisse de stages de travail, d'écoles du soir, de fermes éducatives, etc. Le ministère de l'Éducation est le responsable ultime. Il devra donc, au cours des prochaines années, suivre attentivement les expériences en cours. Il faut dès maintenant débloquer l'avenir.

Jean-Pierre PROULX



ACTUALITÉ

Un débat qui augure mal

par Robert Décary

Le droit à la vérité n'étant pas de ceux que la Charte se propose de reconnaître — à moins qu'un groupe puissant, les femmes, les Indiens, les groupes ethniques ou les néo-démocrates, par exemple, ne menace de retirer son appui si ce droit n'est pas reconnu —, la presse québécoise sera mise à rude épreuve, au cours des prochaines semaines, quand de la Chambre des communes nous arriveront des affirmations des plus gratuites et des interprétations des plus fantaisistes. En effet, puisque l'opposition du Québec au projet Trudeau n'a de porte-parole, en Chambre, qu'un Roch La Salle qui a déjà fait ses valises et un Louis Duclos qu'on forcera tantôt à faire les siennes, et puisque les francophones hors Québec n'ont qu'un porte-parole bien timide, incapable de dire carrément «non», en la personne de Jean-Robert Gauthier, il reviendra à la presse québécoise de s'ériger en opposition, d'être des plus vigilantes, de dénoncer les faussetés et les exagérations, de mettre les points sur les «i» et de rappeler à l'ordre des parlementaires dont l'enthousiasme s'accompagnera de propos simplistes, mensongers et bassement partisans.

Michel Roy s'y est déjà employé, jeudi matin, quand il a dénoncé, par exemple, la propension de Jean Chrétien à se prendre pour un André Laurendeau, et Marcel Adam n'y est pas allé par quatre chemins pour mettre Ottawa en garde contre la tentation de «prendre les gens pour des nigauds».

L'un des trompe-oeil les plus grossiers que les partisans du projet Trudeau ont commencé à nous servir dès la première ronde des discours, mardi dernier, a trait à la question linguistique. Ed Broadbent trouvant le moyen de dire que le projet Trudeau respectait la Loi 101, et Jean Chrétien y allant de ses propos habituels sur la survivance des groupes français des autres provinces. Or, sur l'un et l'autre de ces points, qu'il soit bien clair, n'en déplaise à messieurs Broadbent et Chrétien, que le projet Trudeau vient en contradiction flagrante avec l'esprit et la lettre de la Loi 101 et cause aux francophones hors Québec beaucoup plus de tort que de bien. Paraphrasant la réplique cinglante d'un Louis Duclos à un Jean Chrétien qui s'appuyait sur l'entente de réciprocité conclue entre les premiers ministres en matière de langue d'enseignement, le temps est déjà venu de dire à messieurs Broadbent et Chrétien: Vos arguments sont faux, vous le savez très bien, et n'essayez plus, par respect pour l'intelligence de l'électorat, de faire accroire aux canadiens-français, du Québec et d'ailleurs, que ce projet répond à leurs aspirations.

Les francophones hors Québec ne sont pas leurrés par les belles paroles des libéraux fédéraux et ne s'en sont pas cachés. Eux qui savent ce dont ils ont besoin pour survivre en ce pays hostile, sont pleinement conscients qu'ils n'auront jamais, demain, ce qu'un gouvernement fédéral libéral, majoritaire, composé à moitié de francophones et prêt à agir unilatéralement à tous autres égards et à octroyer des droits à gauche et à droite à qui fait le meilleur «lobbying», leur refuse aujourd'hui. Quand on connaît le marchandage odieux dont ont été victimes les Franco-Ontariens, il est indécent, c'est le moins qu'on puisse dire d'entendre le ministre de la Justice se vanter de ce que ce projet leur apporte.

En ce qui a trait à la Loi 101. Ed Broadbent ferait bien de consulter les membres, pendant qu'il lui en reste, de son aile québécoise, ainsi que ses quatre dissidents de Saskatchewan. Rappelons-lui, simplement, que le projet Trudeau ampute la Loi 101 de son chapitre III (la langue de la législation et de la justice, art. 7 à 13); met en péril ces articles qui font du français la langue officielle de l'administration (selon ce que la Cour suprême décidera relativement à la portée de l'art. 133 de l'AANB) ainsi que ceux qui sont relatifs à l'affichage en français (s'il était décidé qu'ils violent la liberté d'expression) et à la langue de travail, de commerce et des affaires (s'il était décidé qu'ils violent la liberté de circulation et d'établissement); annule l'art. 73, qui prévoit, *grosso modo*, que seuls peuvent recevoir l'enseignement en anglais les enfants dont l'un des parents a reçu, au Québec, son enseignement primaire en anglais; écarte aussi l'art. 90, qui permet de rédiger ou publier en français seulement ce qu'une loi du Québec ou du Parlement britannique prescrit de rédiger ou de publier en français et en anglais; et enlève par l'art. 21, à la langue française les droits qu'elle avait pu acquérir au Canada avant 1867.

En d'autres mots, la Loi 101 fait du Québec une province officiellement française, le projet Trudeau fait du Québec une province institutionnellement bilingue. Que le chef néo-démocrate ne s'en aperçoive pas, indique assez bien où sont ses préoccupations de grand Canadien qui met l'intérêt de son pays au-dessus de l'intérêt de son parti. S'il avait mis, à défendre le Québec et les francophones hors Québec, le dixième de l'énergie qu'il a consacrée à défendre les droits des autochtones et des groupes ethniques, nous n'en serions peut-être pas là aujourd'hui. Mais le Québec et les francophones hors Québec, ça représente peu, sinon pas de votes dans l'ouest du pays...

«Caveat emptor», disaient les Romains en mettant les acheteurs en garde contre les défauts des produits qu'ils se proposaient d'acquérir. Chez nous, il faudra se méfier, avant d'acheter le projet Trudeau, de ceux-là qui, tels Jean Chrétien et Ed Broadbent, essaient de nous enfirouaper.

LETTRES AU DEVOIR

■ Mise au point du ministère de la Justice

Le ministère de la Justice désire apporter certaines précisions sur le contenu de l'information diffusée au sujet de la Loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires, dans une lettre au DEVOIR du jeudi 19 février.

Le feuillet distribué par la direction des Communications du ministère de la Justice mentionne que: «Si un bénéficiaire de l'aide sociale a des motifs de ne pas exercer son recours en vertu de la nouvelle loi, le ministère des Affaires sociales peut l'exercer en son nom et s'adresser lui-même au percepteur pour faire percevoir la pension due».

Ce paragraphe a pu laisser croire qu'il fallait absolument avoir un ou des motifs pour ne pas se prévaloir des services de perception des pensions alimentaires. Or, tel n'est pas le cas: l'intention du ministère de la Justice était d'informer les assistés sociaux que, s'ils choisissaient de ne pas exercer eux-mêmes leur recours, le ministère des Affaires sociales pouvait le faire en leur nom.

La direction des Communications du ministère de la Justice espère que cette mise au point dissipera tout malentendu et regrette que l'information jointe aux chèques d'aide sociale ait pu susciter des interrogations auprès de la population.

Précisons que:

— tout créancier d'une pension alimentaire accordée par jugement peut soit s'adresser à un bureau de perception des pensions alimentaires pour percevoir le montant qui lui est dû, soit avoir recours aux services d'un avocat comme avant la mise en vigueur de la Loi favorisant la perception des pensions alimentaires;

— les bénéficiaires de l'aide sociale, créanciers d'une pension alimentaire, ont le choix entre exercer eux-mêmes leur recours auprès du service de perception ou laisser le ministère des Affaires sociales l'exercer en leur nom.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut s'adresser à la direction des Communications, 1200, route de l'Église, Sainte-Foy, tél.: (418) 643-5140.

Micheline BOUZIGON
direction des Communications
Sainte-Foy, 11 février

■ L'incendie du Manoir Ogilvie

La maison Ogilvie est finalement classée... Le feu a réglé le litige entre la Société historique Cavelier de LaSalle et la Cité de LaSalle. Le nouveau tracé du boulevard LaSalle peut être construit.

L'incendie est-il criminel? A-t-il été allumé par une personne intéressée ou par un vandale? Ce sont des questions qui appartiennent maintenant aux enquêteurs. Toutefois, les circonstances sont troublantes. Il ne restait que quelques jours avant que le classement ne devienne effectif; le manoir était inhabité et n'avait ni électricité ni chauffage; la rapidité de propagation de l'incendie laisse croire à l'usage d'un accélérant; quel vagabond aurait pu se promener un soir de pluie et de neige? La Société historique a donc déposé une plainte officielle auprès des ministres de la Justice et des Affaires culturelles.

Bien qu'il sera difficile de trouver un coupable nous croyons que les membres du Conseil municipal doivent porter conjointement la responsabilité morale de cet incendie. Leur refus de conserver le Manoir et d'en assurer la protection «en bon père de famille» a encouragé cet incendie.

Le Manoir est détruit; il ne peut être question de le reconstruire. Le mal est fait. Il faut maintenant en tirer des leçons et penser au futur. Ce tragique incident démontre la nécessité pour LaSalle d'une Société historique pour prêcher le sens de l'histoire et du patrimoine. La lutte pour la sauvegarde du Manoir Ogilvie a demandé beaucoup d'énergie de la part des membres de la Société historique; celle-ci est même apparue temporairement comme un «groupe de pression». Nous essayons d'ores et déjà de canaliser nos énergies vers des sujets moins brûlants.

La rédaction et l'édition d'une histoire de LaSalle apparaît en tête de notre agenda. Il faudra aussi songer à animer les sites historiques qui demeurent: le moulin Fleming, le fort Cuillerier, le fort Rémy et le cimetière McNaughton. Notre programme de conférences mensuelles se poursuit.

Nous espérons que nous pourrons remplir ces mandats avec le support du Conseil municipal, malgré les cendres du Manoir Ogilvie qui cesseront sûrement un jour de retomber.

Pierre-F. McDUFF
président de la
Société historique Cavelier de La Salle
LaSalle, 4 février

■ Une formation nécessaire

L'éducation sexuelle à l'école soulève un début de controverse dont il faut souhaiter qu'elle ne nous mènera pas à des positions si opposées qu'elles seraient irréconciliables. Pour peu que la question soit délicate, il y a place au dialogue, à l'échange de points de vue dont nos enfants et nous, parents, pourrions tirer le plus grand bénéfice.

La question se pose avec plus d'acuité que jamais aujourd'hui parce que notre société a un accès facile à l'information au sens large alors que la mesure était tout autre pour nos parents.

Compte tenu d'un certain type d'informations véhiculées par différents médias dont on connaît d'ailleurs la couleur, la complémentarité de l'école apparaît dans toute son importance pour les parents. Sans aborder la question du contenu comme tel, je retiendrai cette participation significative qu'offre l'école dans la transmission d'un savoir nécessaire à nos filles et garçons. Accepter ce principe, c'est indirectement aider à former des parents plus avertis à moyen terme car l'on peut facilement supposer que l'information se rendra jusqu'à eux, pour leur plus grand bien.

L'on saura proposer aux enfants un contenu échelonné sur une période correspondant au cheminement scolaire et donc aux âges et à leur capacité d'absorber ce type de contenu.

Pour tenter de rallier les plus puristes des parents, j'avancerai que l'éducation sexuelle à l'école m'apparaît comme un mal nécessaire. Le noeud est ici: permettons-nous à l'enfant de poser ou de se poser des questions pour obtenir les bonnes réponses? À cet égard, l'école a un indéniable rôle de soutien.

Il faut respecter ceux qui ont une foi chrétienne vive et assumée mais celle-ci n'inclut pas nécessairement toutes les réalités quotidiennes d'un vécu en constante évolution. Les moeurs se sont libéralisées. Ce cours d'éducation sexuelle n'entend pas sabrer dans les principes de la foi ou morale chrétienne mais compléter son enseignement par des données factuelles qui familiariseront l'enfant avec soi. Car enfin, la sexualité, si profondément ancrée en chacun de nous, est un mode d'expression de la personnalité doublé d'un plaisir et d'une fonction créatrice dont il importe de connaître la mécanique, et ce sans fausse pudeur, sans un chapelet de principes, nuisibles ici parce que appliqués au pied de la lettre alors que la réalité de chacun de nous est tout autre. Quand une information de base aussi importante que celle-là est véhiculée au milieu d'un cours général de formation personnelle et sociale, la sexualité dont on parle ici revêt un caractère spécial d'intégrité et de respect d'autrui.

Je m'en voudrais de ne pas signaler le facteur «préventif» de cette éducation sexuelle fournie à l'école. Il faut souhaiter que ce facteur viendra dédramatiser les premières expériences sexuelles dont le climat et l'achèvement créent plus de problèmes qu'ils n'en résolvent.

La sexualité est une valeur fragile qu'il convient de bien connaître pour en contrôler les égarements trop fréquents (viol, abus sexuels sur des enfants). Il faut pour ce faire, ouvrir le débat mais un débat éclairé, serein, positif, respectueux des perceptions de tous, orienté vers une plus grande communication afin que l'art d'aimer, soi et les autres, soit mieux vécu.

André DUGAL
Notre-Dame-de-Grâce, 17 février

■ Un centre hospitalier à recommander

(Lettre adressée au directeur général du Centre hospitalier de Verdun)

Récemment, j'ai dû être hospitalisé afin de subir une légère intervention chirurgicale et il va de soi que mon séjour — le premier au Centre hospitalier de Verdun — fut de courte durée.

Toutefois, ce court séjour ne m'a pas empêché de constater l'excellence des soins qui y sont dispensés ainsi que le non moins excellent travail accompli par les employés de l'hôpital, infirmières et préposés aux bénéficiaires.

Veuillez prendre note de ma satisfaction, en tant que bénéficiaire... et contribuable.

André GIGNAC
Verdun, 16 février

■ Mais où va Bell Canada?

À la question ainsi posée par Michel Nadeau en éditorial le 16 février, on pourrait répondre avec quelques à-propos et en ne plaisantant qu'à demi: devant le CRTC! Car c'est bien devant le Conseil, et pour cause, que la requête tarifaire du 12 février doit être entendue. Et ce dans le cadre d'un processus ordonné et exhaustif qui seul peut permettre d'en disposer en pleine connaissance de cause et avec équité.

Déjà le texte de l'éditorialiste donne une idée de l'ampleur et de la complexité des questions à débattre. Michel Nadeau pose bon nombre de questions pertinentes, et nous lui savons grés ne pas avoir vraiment tenté d'y répondre prématurément, en lieu et place du CRTC en quelque sorte.

Nous ne prétendons pas pour autant que ces délibérations du CRTC ne soient pas d'intérêt public, ni qu'elles soient trop techniques pour mériter d'être tenues, comme elles le seront, au vu et au su du public. Ce dernier est en droit d'attendre que les médias, notamment les imprimés, rendent compte avec impartialité des points de vue exprimés et des arguments invoqués. Le cadre des audiences publiques est encore celui qui convient le mieux à l'examen approfondi qui s'impose avant que le CRTC fasse droit, et tout ou en partie, à la requête de la compagnie.

Nous serions fondés et parfaitement en mesure de contester certaines affirmations de Michel Nadeau, dont celle où il donne à entendre que le Québec «tire très peu d'avantages, sur le plan industriel et scientifique», des sommes que les Québécois versent chaque année pour l'usage du téléphone. Faute de les pouvoir relever toutes et d'en disposer dans une forme qui respecterait l'intelligence du lecteur, nous ne retiendrons que la plus abusive et la plus inexplicable des affirmations de Michel Nadeau, compte tenu de la bonne connaissance qu'il ne saurait manquer d'avoir du dossier déposé devant le CRTC et fourni à la presse.

Il en effet inconcevable d'affirmer comme il le fait que les abonnés de Bell Canada «font les frais» de la politique d'expansion de la compagnie quant on sait que le CRTC exige d'inclure le revenu net consolidé de certaines filiales de la compagnie dans le revenu net de Bell Canada aux fins de réglementation, alors que ces compagnies ont fait un apport positif dûment consignés aux états financiers.

Quant à faire état, implicitement, des récentes pertes de la Northern Telecom sans spécifier que le CRTC suppose, aux fins de réglementation, que Bell Canada reçoit des dividendes qu'elle ne reçoit pas en réalité, chaque année où la Northern Telecom lui verse un dividende réel inférieur au rendement présumé de 15%, c'est laisser entendre, à tort, que les abonnés «font les frais» de pertes qui n'affectent en réalité que les actionnaires.

Le processus réglementaire se doit, comme semble en convenir Michel Nadeau, d'éviter les pièges de la démagogie d'où qu'elle vienne.

Claude BEAUREGARD
vice-président adjoint aux
relations publiques et publicité de Bell Canada

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

réplique/Questions de gauche...

par Jean-R. Sansfaçon

Collaborateur à la revue «Le Temps fou», l'auteur répond ici à un article de Jacques Dufresne paru dans LE DEVOIR du 24 janvier.

C'EST à un débat fort intéressant que nous convie M. Jacques Dufresne dans sa chronique du 24 janvier intitulée «La trêve des gauches». Il faut dire que nous n'avons pas été très choyés ces dernières années au Québec en ce qui a trait à la qualité et la diversité des débats intellectuels. Le discours constitutionnel a occupé tout l'espace politique et il faut être bénédictin pour y trouver des pistes de recherche stimulantes pour la définition d'une société future. Non pas parce que la question nationale ne pouvait en soi nous fournir matière à réflexion, mais il faut bien constater à regret que la polarisation des nationalismes canadiens et québécois a gommé tout l'espoir de changement social contenu dans le projet initial de «libération nationale».

Depuis l'échec référendaire, les forces nationalistes du Québec marquent le pas en tentant de résister tant bien que mal aux assauts répétés tant du monde des affaires que du gouvernement Trudeau. L'équipe de M. Lévesque ayant choisi de réduire son combat à une question de «fierté d'être ce qu'on est», se voit aujourd'hui réduite à affronter le Parti libéral sur son propre terrain, c'est-à-dire à droite, ou au centre, selon la définition qu'on en donne. Du programme social du Parti québécois des années soixante-dix, il ne reste que des miettes. Du discours critique, interrogateur, des militants nationalistes des années soixante, il ne reste que la défense difficile de réalisations pratiques tellement trop limitées par rapport aux espoirs suscités. Même les dirigeants de PME, pourtant choyés par Bernard Landry, ont plus intérêt à suivre un Claude Ryan clairement décidé à favoriser l'entreprise privée et à mater les dangereux syndicalistes!

Du côté ouvrier et populaire, peu de promesses ont eu des suites significatives: la loi «anti-scab» s'avère difficile d'application et trop limitée dans ses résultats, le recours collectif se retourne contre les grévistes, les services de santé se sont plutôt détériorés avec les centaines d'abolitions de postes ici et là, et l'importante loi sur la sécurité au travail ne permet malheureusement pas de faire disparaître nombre de tâches qui continuent d'entraîner la perte de milliers d'heures de travail et la mutilation de trop nombreux ouvriers.

Loin d'être inutiles, les réformes du gouvernement Lévesque n'ont pourtant pas su gagner la confiance des citoyens et apparaissent moins grandioses encore que les réalisations de la Révolution tranquille. En voulant plaire à tout le monde, on a mécontenté beaucoup de monde. Il est difficile de ne pas admettre qu'en période de crise économique, les partis qui se réclament de la social-démocratie et se proposent comme arbitres entre les intérêts divergents des classes sociales, connaissent souvent l'échec. Ils ne peuvent pas satisfaire les revendications des plus démunis à cause des contraintes conjoncturelles et des pressions du capital, et ne peuvent non plus s'afficher clairement du côté du profit sous peine de perdre leur base d'appui populaire. Ils ne réussissent qu'à gérer l'appareil bureaucratique.

Et à gauche du Parti québécois, il ne surgit aucune force présentement qui soit significative. Tout ce qui existe, mais c'est déjà beaucoup, c'est une force de résistance de plus en plus consciente des enjeux à plus long terme de la crise économique actuelle. Ce qui nous pend au bout du nez pour les années à venir ne pourrait être qualifié de rose ou de stimulant. La restructuration du capital au niveau mondial nous entraîne vers une surspécialisation économique régionale qui accentuera notre dépendance à l'égard des autres nations et du capital américain. Le fédéralisme canadien et le programme du PLQ convergent vers cet objectif de spécialisation régionale. Dans cette perspective, toute forme d'autonomie régionale, de développement autocentré et donc de vie conviviale, apparaissent irréalisables. C'est dire jusqu'à quel point il faut être désintéressé de notre propre avenir pour proposer une solution de laisser faire, de confiance absolue dans l'entreprise privée nationale et internationale. Mieux vaut peut-être être utopiste et batailleur que réaliste et défaitiste!

Ceci m'amène à revenir aux propos de M. Dufresne. En commentant la publication récente de *L'Impasse*, ouvrage collectif portant sur l'après-référendum, M. Dufresne parle de l'émergence d'une nouvelle gauche «auto-gestionnaire, tiers-mondiste, égalitariste,...» dont je serais selon lui, «un représentant typique», et la revue *le Temps fou* à laquelle je collabore, le lieu où cette nouvelle gauche tenterait de se définir. Le chroniqueur du DEVOIR affirme que: «La nouvelle gauche est antiautoritariste ce qui rend impossible l'adhésion à un parti politique, voire même à une centrale syndicale. On ne s'étonnera pas de découvrir que cette nouvelle gauche a au moins autant d'affinités avec le Parti libéral qu'avec le Parti québécois, étant proche du premier par ses côtés libertaires et du second par son régionalisme». Il me semble que l'on pourrait être plus rigoureux lorsque l'on s'attache à analyser la réalité politique actuelle du Québec. On peut considérer qu'il existe une «nouvelle gauche» ou du moins des courants politiques à gauche qui n'acceptent pas le dogmatisme ni l'hégémonie politique d'une bureaucratie bien-pensante sur les multiples mouvements de résistance populaire aux attaques d'un capital en voie de restructuration. Cette gauche démocratique existe, que ce soit à l'intérieur du mouvement syndical, dans les organisations populaires, ou chez les intellectuels. Plusieurs divergences la morcellent encore, mais plusieurs objectifs communs concourent cependant à des rapprochements intéressants et prometteurs pour la vie politique et intellectuelle du pays.

Par contre il faut chercher pour trouver des représentants de cette gauche qui seraient contre «l'adhésion à un parti politique voire même à une grande centrale syndicale». Il faut redéfinir la place et le rôle des partis de gauche (encore inexistants au Québec...) dans l'ensemble du mouvement social pour éviter qu'ils ne deviennent un frein plutôt qu'un stimulant à la lutte pour l'amélioration des conditions de vie des couches opprimées; il faut aussi que du côté syndical on cherche à reconquérir l'appui populaire à des luttes et, donc, que l'on procède à une critique plus intense des pratiques passées ou présentes. Mais de là à considérer que ces organisations n'ont plus de place dans le projet d'une société plus égalitaire, l'affirmation est tout simplement sans fondement. La même analyse doit être faite concernant l'État. Cette institution demeurera pour longtemps encore un lieu d'expression des contradictions sociales et économiques, et exiger sa disparition comme le fait la nouvelle droite libertarienne américaine, ne peut signifier que le retour à la loi de la jungle où les économiquement forts auraient entière liberté de manoeuvre. D'ailleurs M. Dufresne commet une erreur difficilement acceptable lorsqu'il associe ces libertariens aux libertaires. Le courant libertaire, qui a connu ses heures de gloire à la fin du 19e siècle et au début du 20e était contre l'entreprise privée et pour l'autogestion des lieux de production par les ouvriers. Il s'agissait d'un mouvement nettement de gauche. *Le Temps fou*, et moi-même en particulier dans un article paru dans LE DEVOIR en septembre 1979 sous le titre «L'anarcho-capitalisme: un panier de crabes!», nous nous sommes nettement opposés au courant libertarien de la nouvelle droite américaine qui va jusqu'à proposer l'usage personnelle d'armes à feu comme moyen d'auto-défense contre le crime. Au contraire, les solutions qui nous apparaissent souhaitables font bien davantage appel à la démocratie, l'autogestion et au collectivisme des petites communautés qu'au laisser-faire proposé par la nouvelle droite. Devant le panorama politique international, il devient peut-être fou de croire encore en la démocratie, mais cette folie n'est-elle pas préférable au prétendu réalisme de nos politiciens?

Dans un autre ordre d'idée, M. Dufresne soulève certaines contradictions qui seraient propres aux nouveaux courants de la gauche. Par exemple: comment dénoncer l'accroissement exponentiel de la production industrielle et être en même temps pour les revendications ouvrières qui se rattachent à la croissance. À mon avis on ne règle rien en cessant de revendiquer des améliorations à notre mode de vie si du côté des grands de ce monde on perpétue le statu quo actuel. Le grand capital ne ferait que profiter d'une telle trêve pour investir dans la modernisation et substituer la technologie à la main-d'oeuvre, avec encore comme seul objectif... d'améliorer le rendement de son investissement. Ceci dit, il est certain qu'à longue échéance, tout l'Occident, le mouvement ouvrier y compris, doit se pencher sérieusement sur les conséquences désastreuses d'une société d'opulence qui se développe sur la misère des deux tiers de l'humanité. D'ici 50 ans, 10% de l'humanité se partageront 90% des richesses limitées de cette planète, si les tendances actuelles se maintiennent. La contradiction la plus importante, elle est là, et non dans le fait d'exiger l'indexation des salaires! Et cette contradiction grave, les nouveaux courants de la gauche tentent d'y répondre en parlant d'autonomie régionale opposée à toutes les formes d'impérialisme, y compris la surspécialisation régionale, en prônant aussi de nouvelles revendications telle que la réduction du temps de travail, la protection de l'équilibre écologique, le droit à la différence entre les individus et entre les collectivités, la fin d'une économie basée sur le gaspillage, l'épuisement de ressources non-renouvelables, et la production de biens inutiles pour une amélioration véritable du cadre de vie. Plus les régions comme le Québec tendront à l'autonomie, moins nous serons obligés d'exploiter le reste de l'humanité. Que tout cela suppose des modifications aux objectifs actuels des centrales syndicales, surtout celles de type américain, cela ne fait pas de doute. Sûrement pas cependant pour en faire des agents économiques encore plus complices du pouvoir. Le mouvement syndical et populaire doit réfléchir en fonction de perspectives à long terme et non seulement en fonction d'intérêts corporatistes. Ses efforts doivent porter du côté de la population. C'est là que résident le défi et l'espoir...

LE FRANÇAIS AU CEGEP

M. Lavoie est coordonnateur au département de français au collège de Saint-Jérôme tandis que Mme Francine D'Amour exerce des fonctions analogues au collège Montmorency. Tous deux répliquent à un article de Paule des Rivières paru le 2 février dernier et intitulé: «Un nouveau programme tentera d'améliorer la qualité du français dans les cégeps.»

1) Écrire ou penser?

par Claude Lavoie

LE nouveau programme de français que le ministère de l'Éducation s'apprête à implanter dans les cégeps au mois de septembre prochain promet de faire couler encore beaucoup d'encre. Alors que de plus en plus de gens sonnent l'alarme, que l'on entend dire partout que le français fout le camp et que nous sommes en train de produire une génération d'illettrés, le consensus autour d'un projet global de l'enseignement du français est loin d'être atteint.

«Ce programme, lit-on dans LE DEVOIR, marquera le dénouement d'une controverse entre les partisans d'un enseignement 'utilitaire' et les défenseurs d'un apprentissage au service de la littérature». On apprend que les «partisans» en question sont en fait le ministère de l'Éducation et «une partie des professeurs», alors que dans les «défenseurs» de la littérature tout le monde aura reconnu, bien sûr, le reste, la foule hurlante et égoïste des professeurs de français grassement payés et beaucoup plus soucieux de protéger leurs acquis que de dispenser un enseignement qui soit mieux adapté aux besoins des étudiants.

Beau scénario. Suivant cette logique simpliste, les enseignants ne portent plus à terre en pensant à Lamartine aux frais du contribuable, et les étudiants, eux, retournant à une espèce de préhistoire du langage, complètement gagas, remettent d'incompréhensibles gribouillis en guise de travaux. Évidemment, le ministère, devant cette «déparlure» et cette «désécriture» généralisées, fait figure de sauveur en proposant un énergique redressement de la situation. De quoi apporter plein d'eau au moulin de ceux (hélas de plus en plus nombreux par les temps qui courent) qui ont le goût de l'arbitraire, des solutions faciles et spectaculaires.

Vous ne sommes nullement opposés à ce que soient mis en oeuvre tous les moyens nécessaires pour rehausser la qualité du français dans les cégeps. Étant concernés directement par cet épineux problème, nous sommes les premiers à vouloir que la situation change.

Ceux d'entre nous qui exigent que leurs étudiants sachent faire la critique des oeuvres de Lamartine font partie d'une espèce en voie de disparition. Il ne faudrait pas, dans ce cas, confondre le tout avec la partie et laisser entendre que nous évoluons dans d'inatteignables sphères. Cette façon de poser le problème est malhonnête. C'est précisément ce genre de raisonnement qui nous porte préjudice en alimentant les ragots de ceux qui, pour diverses raisons, soutiennent qu'on enseigne n'importe quoi n'importe comment dans nos cours. S'il y eut bel et bien une période «freak» dans les cégeps, est-il besoin de préciser que la situation a sensiblement changé depuis?

De quoi s'agit-il précisément? Officiellement, de corriger, par une approche plus normative de l'enseignement du français, une situation qui n'a que trop duré: la réelle détérioration du français parlé et écrit chez les étudiants des cégeps. Officieusement, croyons-nous, c'est un tout autre but que l'on vise.

Ce n'est pourtant pas d'hier que les professeurs se sont penchés sur le problème. Dès 1973, les professeurs de français, par la voie de la Coordination provinciale de français (comité consultatif auprès de la Direction générale de l'enseignement collégial), avaient entrepris un projet de refonte des cours obligatoires de français. Ce projet comportait également une interrogation sérieuse sur l'état du français parlé et écrit

Suite à la page 20

2) Un retour en arrière

par Francine D'Amour

QUICONQUE a suivi de près les différentes étapes conduisant à la mise sur pied d'un nouveau programme des cours de français obligatoires au collégial ne peut que s'indigner à la lecture de l'article de Mme Paule des Rivières paru dans votre édition du lundi 2 février.

En effet, cet article témoigne, soit d'une méconnaissance flagrante de la question, soit d'un parti-pris inacceptable de la part d'une spécialiste de l'information scolaire. Auprès de qui s'est-elle donc renseignée avant de livrer aux lecteurs un aperçu aussi sommaire que partial du dossier??? Ainsi Mme des Rivières nous annonce la victoire imminente des partisans du projet de nouveau «programme-cadre des cours obligatoires de français» rédigé par un groupe de travail, à la Direction générale de l'enseignement collégial, alors que la consultation des départements de français n'a commencé qu'à la fin de janvier! De plus, une très forte majorité de professeurs s'est prononcée à plusieurs reprises (et plus récemment lors du colloque tenu en mai dernier) contre des versions à peine modifiées de ce même programme et, qui plus est, signées par ce même groupe de personnes qui ont manifestement perdu la confiance d'un grand nombre de professeurs. Or, l'article de Mme des Rivières donne à tort un statut minoritaire aux nombreux opposants qui forment, au contraire, la très large majorité.

Une deuxième erreur, qui relève d'une analyse pour le moins simpliste de la réalité telle qu'elle est vécue quotidiennement dans les Cégeps, consiste à prétendre que les opposants à cette soi-disant «réforme» seraient des conservateurs qui préféreraient (par paresse intellectuelle sans doute...) s'en tenir au statu quo. Il en va tout autrement: les professeurs de français travaillent depuis déjà cinq ans à la reformulation des cours, depuis qu'ils ont entrepris de remettre en question la division par genres littéraires. Ils se sont rencontrés à plusieurs reprises dans le cadre officiel du Comité pédagogique de français et se sont entendus collectivement et démocratiquement sur les grandes orientations à donner au nouveau programme. Dans plusieurs Cégeps (Montmorency, Maisonneuve, Saint-Jérôme, etc.), les départements de français ont mis au point de nouvelles séquences de cours conformes à ces orientations et permettant une démarche d'apprentissage progressive qui s'est avérée très efficace auprès des étudiants. Et, avant même de se donner la peine d'en faire un bilan, on nous propose un projet de réforme qui fait table rase d'un travail qui a demandé une somme considérable d'énergie de la part des professeurs, qui en a motivé plusieurs à renouveler leur pédagogie et qui semble convenir aux attentes des étudiants.

Il va sans dire que le matériel pédagogique utilisé dans ces cours est varié et ne se limite pas à une conception étriquée et élitiste de la culture qui octroierait à Lamartine et aux «chefs-d'oeuvre» de la littérature une place privilégiée, comme l'insinue Mme Des Rivières qui donne des opposants au projet de réforme une image caricaturale d'attardés du cours classique; nous ne sommes pas pour autant des inconditionnels des publications de la dernière heure!

Nous croyons que les cours de français doivent permettre aux étudiants d'entreprendre une réflexion critique sur la culture qui les entoure, qu'il s'agisse d'un roman d'Hubert Aquin, d'une pièce de Michel Tremblay, d'une nouvelle de Balzac, d'un téléroman,... et pourquoi pas d'un poème de Lamartine. Ces textes ne sont pas utilisés en tant que «chefs-d'oeuvre», mais en fonction du rôle qu'ils jouent ou ont joué à l'intérieur d'une société donnée.

Nous pensons également que la littérature est un moyen privilégié de l'apprentissage de la langue; l'étude de la littérature constitue, à notre avis, la spécificité de l'enseignement du français au collégial.

1) Un apprentissage *mécanique* de la langue qui n'est pas sans évoquer l'époque où l'on comptabilisait les fautes de grammaire et d'orthographe à coups de règles sur les doigts (une version antérieure de ce même programme, issue du même groupe de travail, et qui n'est en fait que de «la soupe à l'ancienne servie à la moderne», allait jusqu'à proposer de chronométrer le nombre de mots qu'un étudiant peut lire à la minute!).

2) Une connaissance *accessoire* de la littérature qui n'est utilisée que dans le but d'illustrer des «modèles» d'écriture, ou qui encore repose sur la notion périmée de «chef-d'oeuvre»; et c'est là une des nombreuses contradictions de ce projet qui les accumule en un fatras indigeste, où il semble possible de toucher à tout de manière incohérente.

3) Une vision *réductrice* de l'enseignement du français qui reflète une conception purement *utilitariste* de la langue comme «outil» permettant de mieux s'intégrer à une culture sur laquelle il semble alors superflu de réfléchir et à laquelle il serait inutile de participer.

Cela s'inscrit tout naturellement dans l'ensemble des projets de réforme de l'Éducation qui proposent un modèle d'école asservie aux besoins *immédiats* du marché du travail, besoins qui ne coïncident pas nécessairement avec ceux des étudiants comme nous le rappelle souvent l'association nationale des étudiants et étudiantes du Québec.

De plus, il est vrai que nous croyons que ce projet de réforme nous amène à une «secondarisation» de l'enseignement collégial. L'apprentissage de la langue devrait être l'objectif principal de l'enseignement du français aux niveaux primaire et secondaire. D'ailleurs, des réformes en ce sens viennent d'être amorcées et il serait souhaitable d'en attendre les résultats, avant de conclure qu'elles ont échoué et que le collégial n'a plus qu'à recoller les pots cassés!

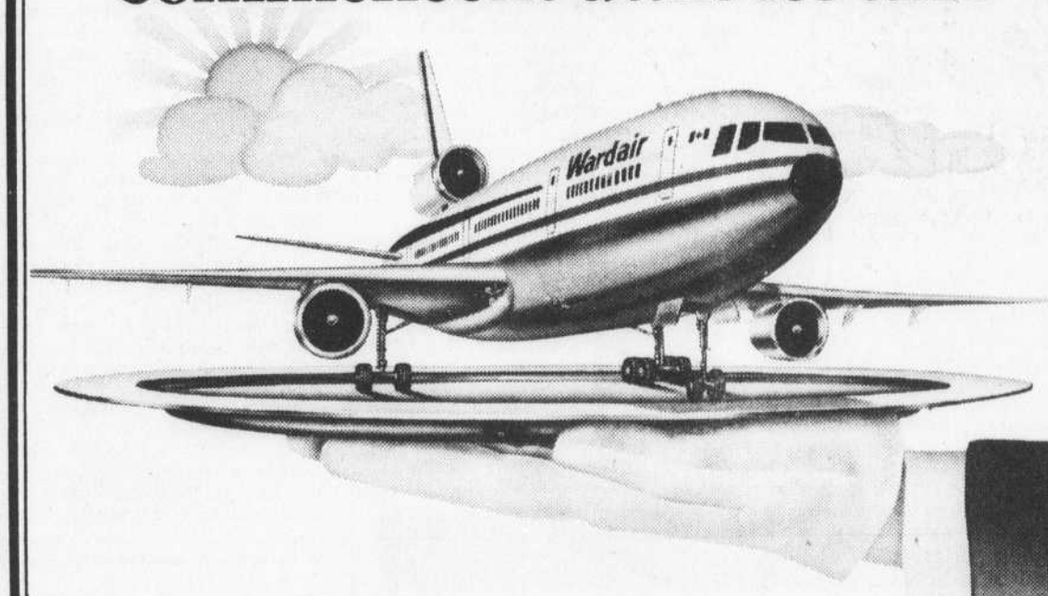
Proposer aux étudiants une réflexion critique sur la culture, tel est l'objectif fondamental que nous, professeurs de français, poursuivons dans notre enseignement. La littérature nous semble l'objet à privilégier pour y parvenir. Nous nous opposons donc dans sa totalité au projet de réforme qui nous est présenté et qui nous apparaît purement et simplement comme un retour en arrière.

Il n'y a plus lieu de se demander qui sont les partisans d'une véritable réforme de l'enseignement du français au collégial!

■ *Peut-être n'est-il pas normal en effet qu'un étudiant «au seuil des études universitaires», ne sache pas écrire convenablement. Mais est-ce là une raison suffisante pour fermer les yeux sur des carences qui persistent après 11 années d'études?* P. des R.

Y'a des vacances dans l'air. Y'a des vacances dans l'air. Y'a des vacances dans l'air. Y'a des vacances dans l'air.

Grâce au service Wardair vos vacances commencent dans les airs



Ce qui a fait la renommée de notre ligne aérienne c'est l'ensemble des services inclus dans le service de classe Wardair et que d'autres comptent comme des services supplémentaires.

Montréal-Paris *	Adulte À partir de	**570$**
Montréal-Londres *	Adulte À partir de	**530$**

* À COMPTER DU MOIS DE MAI

"Prix garantie de vacances par Wardair":
Une fois effectué le paiement total de votre vol, nous garantissons que vous ne serez sujet à aucune hausse de tarif subséquente en autant qu'aucun changement ne soit fait quant à vos réservations initiales.

CLUB JEUNESSE CLUB VOYAGES

Une agence de voyages différente

Nous acceptons American Express Visa, Master Charge



MONTRÉAL
CÔTE-DES-NEIGES
5450, Côte-des-Neiges, bur. 320 Tél.: (514) 341-4420
MÉTRO BERRI
1700, rue Berri, bur. 48 Tél.: (514) 288-8688
ROSEMONT
2329 est, rue Beaubien Tél.: (514) 376-5910
CENTRE-VILLE
1429, rue Crescent Tél.: (514) 849-7521
VILLE LASALLE
1666, rue Thierry Tél.: (514) 364-0309
PTE-AUX-TREMBLES / Carrefour de la Pointe
12,675 est, rue Sherbrooke Tél.: (514) 642-3440
SQUARE VICTORIA
715, Square Victoria, bur. 825 Tél.: (514) 845-9167
OUTREMONT
1027 ouest, Ave. Laurier Tél.: (514) 274-4464
LAVAL
1717, boul. St-Martin, bur. 234 Tél.: (514) 687-5900
RIVE-SUD
214, rue Victoria, Greenf. Park Tél.: (514) 465-1105
HULL
277, boul. St-Joseph Tél.: (819) 776-0602
TROIS-RIVIÈRES
1373, rue Hart Tél.: (819) 374-1050
PLESSISVILLE
1496, rue St-Louis Tél.: (819) 362-3235
SHERBROOKE
250, rue Dufferin Tél.: (819) 564-2133
LAC MÉGANTIC
3560, rue Laval, Tél.: (819) 583-4688
STE-FOY
2600, boul. Laurier Tél.: (418) 653-1024
QUÉBEC
1035, Ave Cartier Tél.: (418) 647-1454
RIVIÈRE-DU-LOUP
30, rue St-Joseph Tél.: (418) 862-0655
RIMOUSKI / Carrefour Rimouski
419 boul. Jessop Tél.: (418) 722-8722
CHICOUTIMI
460 est, rue Racine Tél.: (418) 549-6880
VILLE DE LA BAIE
500, 2ème Rue Tél.: (418) 544-6894
JONQUIÈRE / Place Centre-Ville
100, boul. Harvey Tél.: (418) 542-8149

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Saskatchewan

qualité de Canadien, que la Saskatchewan doit s'opposer à la résolution constitutionnelle», a déclaré hier M. Blakeney, en ajoutant qu'il ne pouvait faire autrement puisqu'il s'était engagé à défendre les droits des résidents de sa province.

La Saskatchewan n'emboîtera toutefois pas le pas aux six provinces qui ont décidé de contester devant les tribunaux la constitutionnalité du projet fédéral.

Le chef du Nouveau Parti démocratique fédéral, M. Ed Broadbent, a souligné en prenant connaissance de la décision de M. Blakeney qu'elle ne changeait en rien la position officielle de son parti. «Nous avons d'autres responsabilités», a-t-il noté.

La décision de M. Blakeney survient moins de 24 heures après le désistement de quatre députés néo-démocrates qui ont laissé savoir mercredi qu'ils voteraient selon leur conscience, et qu'ils s'opposeraient donc à cette résolution.

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a réagi hier à cette prise de position de M. Blakeney en disant qu'il s'agissait d'une «excellente nouvelle».

«Si nos députés québécois libéraux à Ottawa avaient du courage, a-t-il commenté, ils devraient joindre leurs voix aux sept provinces qui contestent le plan Trudeau.»

Selon M. Morin, la décision de la Saskatchewan ne changera pas la stratégie québécoise de lutte contre le projet fédéral, mais ce geste de M. Blakeney, a-t-il ajouté, «prouve que nous étions sur la bonne voie». M. Morin s'est étonné d'autre part que les provinces anglaises, et non les députés québécois à Ottawa, défendaient les droits du Québec.

Le chef du Parti conservateur de la Saskatchewan, M. Grant Devine, a déploré que M. Blakeney ait attendu si longtemps avant de dévoiler ses batteries. S'il avait agi il y a deux mois, a-t-il laissé entendre, il aurait peut-être réussi à mettre des bâtons dans les roues au projet fédéral.

Un ex-chef du Parti libéral de la Saskatchewan, le sénateur Dave Steuart, a pour sa part exprimé sa grande déception devant la prise de position de M. Blakeney, en lui reprochant de mettre en péril le pouvoir de taxation sur les ressources naturelles que la province cherche depuis si longtemps à obtenir.

M. Blakeney, en faisant part de son opposition hier au projet de M. Trudeau, a signalé que cette opposition n'avait pas les mêmes fondements que celles des autres provinces.

À un journaliste qui lui demandait si cette dichotomie d'avec le NPD fédéral allait nuire à M. Broadbent, M. Blakeney a répondu qu'il était tout aussi difficile de savoir si la prise de position de M. Claude Ryan nuisait à M. Trudeau.

C'est chose courante de voir les chefs provinciaux différer d'opinion avec les chefs fédéraux, a rappelé M. Blakeney.

Les députés à l'Assemblée législative de Régina seront prochainement saisis de cette décision de M. Blakeney et invités à se prononcer à ce sujet.

Le gouvernement de la Saskatchewan entreprendra d'autre part une campagne de publicité afin d'expliquer à la population les raisons de ce rejet de la résolution fédérale.

◆ Matapédiens

Matane, sans compter une somme annuelle de $2.5 millions pour perte d'opération comparativement au site de Matane. Les deux ministres ont été très explicites à cet égard, précisant que l'état des finances publiques tant à Ottawa qu'à Québec ne permettait pas de telles dépenses.

M. Pierre de Bané, qui s'était engagé auprès des Matapédiens — il avait promis de payer un «différentiel même prohibitif» entre Matane et la Vallée — a fait amende honorable et a expliqué son revirement à l'égard des Matapédiens.

«Je me suis trompé et tout le monde s'est trompé en promettant la papeterie à la Vallée, du plus simple fonctionnaire jusqu'au premier ministre Lévesque en passant par le ministre de l'Expansion économique régionale, a-t-il dit. Personne n'avait imaginé qu'un «différentiel» de $3 millions deviendrait un «différentiel» de $84 millions, sans que l'on soit sûr pour autant que la protection de l'environnement serait assurée, a-t-il dit. Aucun gouvernement ne pouvait accepter ça, ni ne pouvait accepter de subventionner les opérations annuelles d'une usine pour garantir son taux de profit comme on le demandait» a précisé le ministre.

Le ministre a assuré que la perte de ce projet sera largement compensée par les gains que constituent les deux projets de remplacement que lui et M. Bérubé proposent pour la Matapédia.

Dans la région de Sayabec, à l'entrée de la Vallée, on propose d'abord l'implantation d'une usine de panneaux-meubles, créant 370 emplois permanents avec une masse salariale annuelle de $8.9 millions. Des investissements de $60 millions seront assurés par un groupe allemand qui possède la technologie de cette usine tout à fait inconnue en Amérique du Nord et par Rexfor, selon des proportions de 60% et 40% respectivement. Un protocole d'entente est signé entre Rexfor et le groupe Kunz depuis la fin de semaine dernière mais, reconnaît M. Bérubé, il reste des problèmes de financement à résoudre.

L'autre projet consistera en l'implantation d'une nouvelle scierie à Causapscal, d'une capacité de 50 millions de pieds de bois. $9 millions seront investis par le groupe Blanchet et Rexfor, créant 197 emplois. Toutefois, ce projet entraînera la fermeture définitive d'une scierie du groupe Blanchet située dans le comté de Bonaventure, ce qui entraînera une perte de 70 emplois là-bas.

Au total, $69 millions seraient investis dans la vallée comparativement à $197 millions pour la papeterie de Matane; 567 emplois seraient créés de façon directe, comparativement à 280 pour le projet de papeterie qui, lui générera des salaires de $7.6 millions par année à Matane contre des salaires de $13.7 millions pour les deux projets de la Vallée.

Qui plus est, en mettant les trois projets ensemble, il est assuré que la Vallée pourra écouler toute sa production forestière, le bois étant sa première ressource, tout en permettant le redémarrage de deux scieries du comté de Matane et la consolidation des scieries actuelles de la vallée de la Matapédia. On sauvegarderait ainsi quelque 460 emplois.

Les deux ministres ont assuré que, du côté gouvernemental, les décisions sont prises pour la réalisation des trois projets. Un protocole d'entente est signé entre les deux ministres pour assurer des subventions de $83 millions pour les projets, et il ne reste plus qu'à finaliser dans une entente fédérale-provinciale ce protocole.

Par ailleurs, M. de Bané assure que le Conseil des ministres du gouvernement Trudeau a donné son aval au projet de papeterie et que, de son côté, il a toute autorité nécessaire à titre de ministre de l'Expansion économique régionale pour assurer les subventions aux deux autres projets de la Vallée. Les seuls problèmes qui pourraient subsister sont les problèmes normaux d'implantation de nouvelles industries et les problèmes qui surgiront si la Vallée ne retrouve pas son calme.

MM. de Bané et Bérubé, qui pendant presque quatre ans se sont livrés dans la région de véritables combats de coqs, avaient manifestement fait la paix et ils ont prié les Matapédiens de réfléchir sérieusement aux emplois permanents et aux salaires qui sont en jeu et qui démontrent, selon eux, que la Vallée sort gagnante de la lutte qu'elle a menée depuis quatre ans et qui, ces dernières semaines, avait atteint une intensité toute particulière.

Ils ont aussi beaucoup insisté sur cette question de climat social, soulignant qu'il ne fallait pas se laisser aller au désespoir surtout quand la lutte de la Vallée a été une victoire. Ils ont invité les leaders du mouvement de protestation de la Matapédia à reconnaître cette victoire qui peut leur paraître parfois une défaite. Selon eux, c'est la responsabilité des leaders de devoir assumer de tels comportements en des moments critiques.

Dans la Vallée, on avait décidé hier soir de ne pas réagir tout de suite aux propos des deux ministres, désirant voir en entier la conférence de presse qui devait être diffusée en différé un peu plus tard, et se donnant ensuite 24 heures pour décider des positions à prendre.

Aujourd'hui, le ralliement populaire de la papeterie de la Vallée de la Matapédia se réunit et la réponse que l'on donnera aux ministres sera éloquente si on décide de poursuivre la lutte pour la papeterie, indique-t-on de différentes sources.

◆ Joyal

Joyal, car il y a quelques années à peine, ce même député, qui attaquait le gouvernement jusque devant les tribunaux pour la reconnaissance du français dans l'air, avait très peu d'amis parmi les libéraux.

Hier, le député de Hochelaga-Maisonneuve a livré un discours de juriste, se limitant à appuyer son argumentation sur des documents et des déclarations ministérielles faites à Londres, à Ottawa et même par un lointain prédécesseur dans son comté, le député Antoine Aimé Dorion qui, en 1864, se plaignait des «séances secrètes» gardant le peuple dans l'ignorance» des détails de cette confédération projetée».

Toutefois, M. Joyal n'a rien dit hier sur un sujet qui lui tient beaucoup à coeur, celui des langues officielles. Dans le discours qu'il prononçait aux Communes le 8 octobre dernier, lors du débat en première lecture, le député insistait beaucoup sur l'opportunité du projet de résolution pour ce qui est de la reconnaissance constitutionnelle des deux langues officielles.

On sait qu'au comité spécial mixte, les membres n'ont pas réussi à formuler une position commune en ce qui regarde l'article 133 appliqué à l'Ontario. Par ailleurs, le comité a voté en faveur des droits à l'enseignement au primaire et au secondaire dans les deux langues officielles. M. Joyal a complètement évité ce sujet hier. Il s'en est tenu à des considérations plus générales sur les trois points mentionnés ci-haut.

«Depuis 1867, a-t-il dit, le Canada a vécu un long et lent processus d'évolution politique. Peu à peu, il a conquis son autonomie, son indépendance, sa souveraineté. Aujourd'hui, nous voilà arrivés à la dernière étape et au début d'une ère nouvelle. Nous voilà devant un choix à faire. Un choix fondamental: nous devons choisir le genre de pays que nous voulons construire.»

Selon lui, l'entreprise présente du gouvernement fédéral vise à corriger «une anomalie historique». Il a noté en passant que le rapport de Sir Anthony Kershaw semble indiquer que «les prétentions impériales ne sont pas toutes mortes».

Depuis 1867, a mentionné M. Joyal, Westminster a apporté 21 amendements à l'AANB. «Le Parlement britannique a toujours donné suite à une requête du Parlement canadien, sans se préoccuper de savoir si les provinces avaient été consultées, si elles avaient exprimé leur accord ou si elles s'étaient opposées», a-t-il affirmé. Il a ajouté ceci à propos de la règle de l'unanimité: «A tort, certains ont pensé que jusqu'à présent c'était la règle de l'unanimité qui s'appliquait. Encore cette semaine, le sénateur Tremblay, homme dont je respecte l'intégrité et l'engagement, déclarait à la télévision d'État que l'unanimité est la règle qui préside aux modifications de la constitution. L'impression générale veut que les provinces soient mieux protégées par le statu quo qui serait garanti par la supposée règle de l'unanimité. Cette croyance ne résiste pas à l'analyse.»

M. Joyal a ajouté que «le Parlement canadien ne doit pas conserver ce pouvoir illimité d'amender seul la constitution du Canada. La règle de l'unanimité est un leurre derrière lequel se sont réfugiées les provinces, le Québec en particulier. La résolution actuelle donne aux provinces dans la constitution le droit formel d'exprimer leur consentement pour tous les changements à venir.»

Traitant des droits, le député a soutenu que la faiblesse de la position provinciale est «de tout peser dans une perspective strictement limitée au territoire de la seule province.»

Prenant la parole tout de suite après M. Joyal, le député conservateur de Terre-Neuve, M. James McGrath, a fait valoir que sans un veto pour sa province, le représentant de Hochelaga-Maisonneuve aurait beaucoup de mal à accepter la formule référendaire proposée.

Aux libéraux qui font miroiter que les provinces seront comblées lors des négociations de la deuxième phase, c'est-à-dire après le rapatriement, M. McGrath rétroque: «Mais pensez donc au climat qui régnera. Vous aurez ramené les gouvernements provinciaux à de simples conseils municipaux. Il n'y aura pas de deuxième phase pour un bon bout de temps.»

M. MacGrath n'accepte pas davantage que ce soit le gouvernement fédéral seul qui puisse juger d'une impasse constitutionnelle et décider seul de la tenue d'un référendum.

Finalement, le représentant terreneuvien affirme que le gouvernement fédéral n'a pas le droit d'envoyer ce projet à Londres avant de connaître le jugement de la Cour suprême.

Par ailleurs, le débat a démarré au Sénat hier après-midi avec un discours du sénateur libéral Jack Austin, qui fut l'un des membres les plus assidus au comité.

Selon lui, l'initiative fédérale permettra de «définir le pays». M. Austin se pose la question: «le Canada est-il une ligue de provinces ou un pays avec un gouvernement fédéral dominant?»

◆ Résistance

Congrès mercredi soir l'avait extrêmement ému.

M. Reagan a fait cette déclaration dans l'avion présidentiel qui l'a mené de Washington en Californie, où il compte passer quelques jours de repos dans son «ranch du ciel», non loin de Santa Barbara.

Le président a d'autre part réaffirmé qu'il avait l'intention de tout faire pour que son programme économique soit entièrement approuvé avant la fin de l'année, et qu'il en faisait un tout, liant les réductions budgétaires et les réductions d'impôts.

«Nous ne voulons pas commencer à le couper en morceaux», a-t-il déclaré.

«Je suis optimiste, a-t-il dit, parce que le sentiment le plus répandu est que les gens veulent» ce programme.

Mais les réactions d'enthousiasme venaient surtout des membres du gouvernement et des bancs républicains. D'autre part, les bravos étaient moins vigoureux lorsque M. Reagan parlait de réduire les impôts que lorsqu'il parlait de freiner les dépenses fédérales.

C'est en effet surtout la réduction des impôts qui inquiète les représentants démocrates, toujours majoritaires à la Chambre des représentants même s'ils ont perdu le contrôle du Sénat. Ainsi le sénateur démocrate Robert Byrd a assuré sans ambigüité aussitôt après le discours que son groupe n'approuverait pas les réductions d'impôt demandées par le président.

Relevant le défi lancé mercredi par le président qui demandait à ses critiques de «présenter un programme offrant une meilleure chance de balancer le budget, réduire et éliminer l'inflation, stimuler la création d'emplois et réduire le poids des impôts», les sénateurs et les représentants démocrates étudient déjà une proprosition de réforme fiscale qui pourrait se substituer à celle de M. Reagan.

Autre grand volet du programme gouvernemental, la réduction des dépenses de l'État, qui passe notamment par la supression de nombreux programmes d'aide sociale, est également loin de faire l'unanimité.

Le sénateur démocrate Edward Kennedy a pris la tête des opposants en assurant qu'il n'était pas prêt à voir «les progrès sociaux d'une génération balayés en quelques brèves semaines».

Plusieurs économistes démocrates estiment que les réformes proposées par M. Reagan profiteront davantage aux riches qu'aux pauvres. Le Parti démocrate reprend ainsi un argument classique depuis Franklin Roosevelt selon lequel le Parti républicain est celui des riches, le parti démocrate celui des pauvres.

Les démocrates ont aussi le soutien des responsables de l'AFL-CIO, la puissante confédération syndicale américaine. Ils ont critiqué le programme de M. Reagan pendant leur congrès de Miami avant même sa présentation officielle.

À cette fronde contre la réduction des dépenses fédérales se joindront sans doute les multiples groupes de pression représentés au Congrès qui à un titre ou un autre risquent de soufffrir d'une diminution de ces dépenses. Les collaborateurs de M. Reagan ne se font d'ailleurs pas d'illusions: «Tout le monde y laissera des plumes», reconnaît le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan qui prévoit une sévère opposition.

Pourtant, les républicains gardent confiance. Selon M. Nixon, «il y a plus de cinquante chances sur cent que le Congrès approuve ce programme». Le nouveau gouvernement a déjà montré qu'il était habile dans l'art de se concilier les parlementaires.

D'autre part, en France, M. René Monory, ministre de l'Économie, a estimé hier qu'un dollar fort «gêne l'Europe et en particulier la France». Il a qualifié toutefois le programme américain d'intéressant, précisant cependant qu'il était moins ambitieux que prévu.

A Bonn, les milieux gouvernementaux et industriels ouest-allemands considèrent que le programme de redressement économique américain forme un tout cohérent mais son succès, souligne-t-on, dépend de deux facteurs: d'une part qu'il ne soit pas démantelé au Congrès et à la Chambre des représentants, d'autre part que la demande privée et l'investissement industriel réagissent immédiatement à la réduction de la pression fiscale.

Les commentaires sont du même ordre dans les milieux communautaires de Bruxelles où l'on estime qu'il convient d'attendre l'accueil que fera le Congrès au programme avant de pouvoir en tirer des conclusions définitives.

◆ Écrire Suite de la page 19

au niveau collégial, ainsi que sur les mesures à prendre pour en améliorer la qualité. Le rapport final sur cette question fut remis à la DGEC en 1977.

Tout en admettant que les cégeps devaient se doter des moyens nécessaires pour corriger la situation, les professeurs opposèrent un net refus de transformer les cours de français obligatoires en cours de français normatif. En effet, selon les professeurs, une réorientation de l'enseignement du français équivaudrait à «secondariser» le collégial. Les professeurs se demandent pourquoi leur reviendrait la responsabilité de faire en deux ans ce qui n'a pas été fait en onze.

En d'autres termes, est-il normal qu'un étudiant, arrivé au seuil des études universitaires, ne sache pas écrire convenablement? On nous dit que les correctifs nécessaires ont été apportés au primaire et au secondaire. Espérons-le. Vaut-il la peine, alors, de bouleverser l'enseignement du français au niveau collégial pour remédier à une situation qui ne saurait être que temporaire? Il serait plus logique que chaque cégep établisse lui-même sa propre politique en matière de français normatif, en tenant compte des besoins réels de la clientèle qu'il dessert.

Nous voulons croire en la bonne foi du ministère de l'Éducation et nous partageons ses inquiétudes au sujet de la qualité du français. Cependant, depuis la remise de son rapport par la Coodination provinciale de français, le ministère, faisant fi des recommandations contenues dans le document, essaie d'imposer sa propre politique du français. On fait, bien sûr, consultation sur consultation, mais sans tenir compte de ce qui se dit.

Les fonctionnaires du ministère rédigent plan cadre sur plan cadre où il est constamment question de développer, chez l'étudiant, «les habiletés et les comportements nécessaires à l'utilisation de la langue parlée et écrite comme instrument de savoir, comme outil de travail et moyen de culture». Parmi les objectifs cités dans le dernier document produit par le ministère et intitulé *Projet de plan d'études cadre des cours obligatoires de français du collégial*, figurent: «la maîtrise des structures fondamentales de la langue communément utilisées par l'ensemble de la communauté francophone», «la capacité de communiquer» et «l'exploration historique des fondements de la langue et de ses discours littéraires et utilitaires».

On voit bien, dans l'énumération qui précède, la place réservée à la littérature: fort mince. Il ne s'agit plus de donner aux étudiants le goût de lire et d'écrire, mais de leur fournir des «outils», des «instruments» pour effectuer un «travail». Nous viennent à l'esprit des images de clefs anglaises, de tournevis et de marteaux. On les imagine, ces fonctionnaires, arrivant avec leurs piles de tests, d'examens «objectifs», de petits casiers à barbouiller au bon endroit. Ils oublient qu'il n'y a qu'une seule façon d'apprendre à écrire et c'est d'ouvrir un livre. Selon leur logique, les professeurs peuvent bien parler des grands auteurs mais à condition que ce soit pour illustrer l'usage qu'ils font du participe passé! Surtout pas question de provoquer, chez l'étudiant, de réflexion plus profonde sur l'Homme.

Aujourd'hui, il est de plus en plus évident que le ministère de l'Éducation est décidé à agir seul, à imposer coûte que coûte une politique de l'enseignement du français où la littérature cèderait le pas au français normatif. En reléguant la littérature au second plan, comment ne pas contribuer à minimiser encore plus son importance comme fait culturel? Cela fait-il partie d'une politique d'ensemble où l'on chercherait à éliminer ce qui n'est pas rentable? Veut-on produire des administrateurs aseptisés, des technocrates pour qui la langue ne sera plus qu'un moyen de communication efficace et rapide? Dans ce délire technologique qui nous attend, aura-t-on le droit de rêver?

Le choix des délégués du PC entaché de 78 irrégularités

OTTAWA (d'après PC) — Des irrégularités ont été découvertes dans le choix des délégués de 78 comtés canadiens — dont 24 québécois — en vue du congrès conservateur de la semaine prochaine, a annoncé hier le président du parti, M. Robert Coates.

Mais il s'agissait généralement d'irrégularités d'ordre technique, et elles ont toutes été réglées, a précisé M. Coates dans un communiqué.

Le président du Parti conservateur a refusé par la suite de donner plus de détails à ce sujet, renvoyant les questions au sénateur québécois Guy Charbonneau et au député albertain Bert Hargrave, qui ont mené enquête sur les irrégularités au nom du parti. MM. Charbonneau et Hargrave n'ont pu être rejoints durant la journée.

Entre-temps, le président de la section québécoise du «PC Review Committee», opposé à M. Joe Clark comme chef du parti, a soutenu hier que la moitié des délégués québécois inscrits au congrès comme partisans de M. Clark souhaitaient en fait le contester. M. Keith Morgan, directeur de la campagne conservatrice au Québec en 1979, a d'ailleurs qualifié de ridicule la façon dont les dirigeants conservateurs avaient choisi «Les amis de Joe Clark» pour assister au congrès prévu pour la fin de la semaine prochaine.

Selon M. Morgan, seulement 350 délégués québécois se rendront à Ottawa. Pour leur part, les dirigeants du parti croient que 583 délégués feront le voyage et qu'environ 25 à 30% d'entre eux favoriseront la remise en question du leadership de M. Clark.

M. Coates avait demandé à MM. Charbonneau et Hargrave la semaine dernière d'enquêter sur le choix des délégués à la suite d'allégations voulant que les partisans de M. Clark aient tenté de tricher en choisissant des délégués qui voteraient contre la remise en question du chef.

Un partisan de M. Clark qui est également président de l'aile québécoise, M. Marcel Danis, a admis hier qu'il avait accordé peu d'attention à la procédure de choix et avait tenté de trouver des partisans de l'ancien premier ministre dans les comtés où il n'y avait pas de délégués régulièrement élus.

«Je ne leur ai pas demandé s'ils étaient pour ou contre M. Clark avant de les choisir, a expliqué M. Danis. Mais quand je savais qu'un tel était contre lui, je ne le nommais pas.»

Le plus grand nombre d'irrégularités a été trouvé au Québec, soit dans 24 comtés; suivent dans l'ordre l'Ontario avec 20, la Colombie-Britannique 16, l'Alberta huit, la Nouvelle-Ecosse sept, la Saskatchewan six, Terre-Neuve cinq, l'Île-du-Prince-Edouard quatre (sur quatre comtés), le Nouveau-Brunswick et le Manitoba quatre chacune.

Souvent critique du rôle de M. Clark à la tête du PC, M. Coates a précisé que tous les délégués satisfaisaient maintenant à toutes les conditions de la constitution du parti.

«Il y a la clause disant que des comtés peuvent compter des délégués qui n'y habitent pas et qui vont les représenter à un congrès national, écrit M. Coates dans son communiqué. Mais ces délégués doivent être choisis par des habitants du comté.»

«Dans les comtés où le choix des délégués n'a pas été fait adéquatement, de nouvelles réunions ont été tenues», ajoute-t-il.

Des clauses prévoient par ailleurs comment procéder dans le cas de délégués dont les accréditations seraient contestées au congrès, a déclaré M. Coates.

«Les amis de Joe Clark», dont la liste des noms a été divulguée la semaine dernière par M. Danis, comptent parmi eux les anciens ministres Robert de Cotret et Heward Grafftey, les sénateurs Jacques Flynn et Arthur Tremblay, et une quarantaine d'autres personnes.

AUJOURD'HUI

A compter de ce jour jusqu'au dimanche 22 février à 15 h, à la salle du Gésù, 1200 rue de Bleury, la retraite diocésaine annuelle des groupes de prière sera animée par les pères Francis Radenac, Jean L'Archevêque, Gérard Turcotte et Jacques Custeau. Pour inf. et inscription: 871-1639.

■

À 20 h, au centre Juv-Ecc, 4488, rue Adam, angle Pie IX, aura lieu l'inauguration des «Procès de la foi». Madame Martin, animatrice de pastorale au Cegep Bois-de-Boulogne parlera de la femme dans l'Église. Entrée libre.

■

Le comité de travail provincial pour l'activité physique adaptée offre un symposium avec trois conférenciers principaux. L'inscription aura lieu au département d'éducation physique de l'Université de Montréal, 2100, boul. Édouard Montpetit à compter de 9 h ce vendredi. Pour inf.: 343-6151.

■

Les diaporamas Ulysse présentés par la Librairie Ulysse offrent cette semaine un documentaire intitulé «Women of China» de Addy Hyman. Rendez-vous à 21 h 15 au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM. Pour inf.: 843-7135.

■

Le Centre interculturel Monchanin, 4917 rue Saint-Urbain, angle Saint-Joseph, organise des danses informelles de différentes cultures: juive, africaine, berbère, québécoise, avec la participation de ceux et celles qui le désirent. Rendez-vous à 20 h.

■

Le Café Esperanto, 3553 rue Saint-Urbain, reçoit Liora Moriel, chanteuse internationale qui offrira un récital de ses plus belles compositions. Rendez-vous à 21 h, ce jour de même que le samedi et dimanche 21 et 22 février. Pour inf.: 842-8836. Entrée: $3 et $4.

■

L'Association gnostique internationale de recherche anthropologique, annonce une soirée avec Placide Gaboury qui parlera de la connaissance de soi et de la dissolution du moi, au 7527 rue Christophe-Colomb, à 19 h 30. Entrée libre. Pour inf.: 274-8872.

■

Le Centre de psychologie humaniste offre un atelier d'exploration aux personnes vivant seules et désirant explorer leur vécu en tant qu'individus non engagés de façon stable dans une relation de couple (célibataires, séparé(es(, divorcé(es)). Pour inf.: 845-6427.

■

Le mouvement étudiant et le mouvement syndical renouent leurs liens à l'occasion d'une marche de solidarité contre la répression policière et judiciaire qui aura lieu à 19 h. Point de départ de la manifestation: «Le pied du courant», angle Notre-Dame et Delorimier.

■

Dans le cadre de la série «Writers and Critics», il y aura lectures par «The Vehicle Poets», groupe montréalais controversé composé de Tom Konyves, Claudia Lapp, John McAuley, Artie Gold, Stephen Morrissey, Ken Norris et Endre Farkas, à 20 h, au pavillon Hall de l'Université Concordia. Pour inf.: 879-5901. Entrée libre.

■

Dans le cadre de la Semaine sur l'énergie à l'UQAM, «Le nucléaire au Québec», sera discuté par Gordon Edwards, mathématicien-expert sur la sécurité des CANDU, suivi de «Les conséquences des choix énergétiques pour les consommateurs», conférence de Ralph Nader, avocat, défenseur des droits des consommateurs. À partir de 19 h 30, à la salle Marie-Gérin-Lajoie. Prix d'entrée: $2.50, $1.50 (étudiants).

■

Il y a clinique de sang, de la Croix-Rouge à LaSalle, au 7401, boul. Newman, de 9 h 30 à 12 h. A Saint-Amable, au Club optimiste, école St-François, 850 rue Normandie, de 15 h à 16 h 30. À Montréal, aux Loisirs Sainte-Odile, à l'école Sainte-Odile, 12,055 rue Despatie, de 14 h 30 à 20 h.

Pour paraître sous cette rubrique, toute demande d'insertion doit nous parvenir, par écrit, au plus tard huit jours avant l'événement à annoncer. Nous regrettons de ne pouvoir accepter aucune demande par téléphone. Indiquez si l'entrée est libre ou non; le cas échéant, mentionnez le prix. Ce service est gratuit. Les envois doivent être faits à: Rubrique «Aujourd'hui», LE DEVOIR, 211 rue Saint-Sacrement, Montréal, H2y 1X1.

Le débat constitutionnel à Londres

Suite de la première page

les plus connus sont toujours Sir Anthony Kershaw bien sûr, M. St. Johns Steves, qui était le leader du gouvernement à la Chambre jusqu'au dernier remaniement ministériel, et MM. Jonathan Aitken et George Foulkes, qui sont respectivement président et vice-président du groupe parlementaire sur la constitution canadienne. Ce groupe se réunit tous les jeudis pour écouter les personnalités canadiennes ou britanniques qui abordent différents aspects du problème. Entre 50 et 100 parlementaires de tous les partis se déplacent pour assister à ces réunions, et l'intérêt ne cesse de croître.

M. Aitken reste sans doute le plus actif, même si un député travailliste, M. Bruce George, lui dispute parfois la vedette en cherchant à obtenir, en vain, un débat d'urgence au Parlement sur «la très sérieuse détérioration des relations anglo-canadiennes». Dans son luxueux bureau, situé dans le quartier chic de Mayfair, à quelques mètres à peine de Hyde Park, M. Aitken estime que «les événements de la semaine dernière ont enlevé toute chance à M. Trudeau de faire approuver sa requête par Westminster dans sa forme actuelle et dans les délais voulus». Il rappelle encore une fois que les députés sont surchargés de travail pour la session qui se terminera en août. «Nous devons analyser le budget, la politique de défense et un projet de loi très controversé sur le droit à la nationalité britannique, sans parler d'une multitude d'autres sujets dont il n'est pas question de reporter l'étude à la prochaine session. En revanche, nous serons en mesure d'étudier la demande du Parlement canadien à partir du mois d'octobre, ce qui ne signifie pas pour autant que nous y accèderons. Si d'ici là, un consensus acceptable a pu être établi et que les provinces sont satisfaites, la situation se présentera sous un jour beaucoup plus favorable et nous pourrons ainsi éviter la crise entre nos deux pays qui se profile à l'horizon.» Dans une lettre adressée à madame Thatcher, M. Aitken demande à celle-ci de passer par Ottawa à l'occasion de son voyage à Washington la semaine prochaine afin de rencontrer M. Trudeau et de «trouver une solution raisonnable pour préserver les bonnes relations entre les deux pays».

S'il est indéniable que les Britanniques ont quelque peine à saisir le fonctionnement d'un système fédéral qui leur a emprunté par ailleurs la plupart de leurs institutions, ils comprennent encore moins que le Canada puisse leur demander de promulguer une Charte des droits qui porte atteinte à la sacro-sainte souveraineté du Parlement au profit du pouvoir judiciaire. C'est un des arguments que les représentants des provinces ont habilement défendus à Londres, dans le cadre d'une campagne d'information très efficace qui a totalement pris de court les diplomates canadiens en poste dans la capitale britannique.

L'Alberta et surtout le Québec sont très actives depuis des mois, rencontrant les députés, les journalistes et les personnalités influentes. Le délégué général du Québec, M. Gilles Loiselle, distribue une documentation particulièrement bien faite sur le problème constitutionnel: historique, position des partis fédéraux, texte intégral de la déclaration faite par M. Claude Ryan le 27 août dernier à Lachute.

«Lorsque les diplomates canadiens se sont réveillés, nous a déclaré un fonctionnaire du Foreign Office, c'était trop tard». L'envoi en décembre d'un conseiller spécial, M. Reeves Haggan, qui s'occupe exclusivement du dossier constitutionnel, avec au moins quatre autres personnes, ne semble pas devoir permettre à Ottawa de retourner la situation en sa faveur. Sir Anthony Kershaw a prédit que «le sang pourrait couler sur le parquet de Westminster» mais, pour l'instant seul le vin rouge coule à flots dans les dîners offerts par les représentants d'Ottawa et de Québec qui se disputent les votes des parlementaires britanniques.

Toute cette agitation est concentrée sur une seule rue de Londres, Upper Grosvernor Street, où se trouve l'immense bâtiment du Haut-commissariat du Canada, la coquette Maison du Québec et le bureau de M. Aitken. Seule l'Ambassade des États-Unis sépare les combattants, ignorant sans doute ce qui se passe à sa porte.

Quelques rues plus loin, au Foreign Office, on s'inquiète devant la tournure des événements et on espère que M. Trudeau et les provinces vont trouver un compromis. On rappelle par ailleurs que madame Thatcher ne s'est jamais engagée à faire approuver la requête canadienne mais plutôt à la présenter «dans les plus brefs délais» au Parlement, une fois qu'elle l'aura reçue. «Ce que dit le gouvernement est une chose et ce que fait Westminster en est une autre. Le premier ministre n'a pas le pouvoir d'obliger les parlementaires à adopter sans débat un texte, surtout lorsqu'il est controversé.»

Personne, y compris des députés réfractaires, ne doute vraiment que madame Thatcher ne parvienne à obtenir une majorité sur cette question, mais beaucoup s'inquiètent du prix politique qu'il faudra payer, sans réussir pourtant à éviter le débat dont M. Trudeau ne veut pas. Même la Chambre des Lords, dont la seule raison de vivre est de s'intéresser aux problèmes constitutionnels, pourrait finalement se plier à la demande de madame Thatcher qui peut compter sur Lord Carrington pour convaincre ces pères de ne pas provoquer de crise avec le Canada. Mais, comme nous le faisait remarquer un député, les Britanniques peuvent-ils se permettre de créer une crise chez eux pour satisfaire M. Trudeau?

20 février

par la PC et l'AP

1980: les États-Unis annoncent officiellement qu'ils boycotteront les Jeux Olympiques de Moscou, à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan;

1975: le gouvernement cypriote grec demande à l'ONU de fixer une date pour le retrait de 40,000 soldats turcs qui occupent l'île;

1974: les Soviétiques procèdent à l'essai d'une arme que l'on dit être le plus gros missile balistique intercontinental existant à ce jour;

1972: le gouvernement laotien et le Pathet Lao conviennent de mettre fin aux hostilités.

1967: le général Soekarno, chef de l'État indonésien, remet tous ses pouvoirs exécutifs au général Suharto, ne gardant que le titre de président;

1965: la sonde spatiale américaine Ranger-8 s'écrase sur la Lune après avoir transmis à la Terre quelque 7,000 clichés de la surface lunaire;

1964: signature d'un accord algéro-marocain qui met fin à des incidents de frontière;

1938: Anthony Eden, secrétaire au Foreign Office britannique, démissionne afin de protester contre la politique d'appaisement menée par Neville Chamberlain, premier ministre, à l'égard d'Hitler;

1910: assassinat de Boutros Ghali, premier ministre copte égyptien;

1437: assassinat de Jacques 1er d'Écosse, à Perth.

LE DEVOIR
Montréal, vendredi 20 février 1981

CAHIER 7

ÉDUCATION

LES DÉCROCHEURS

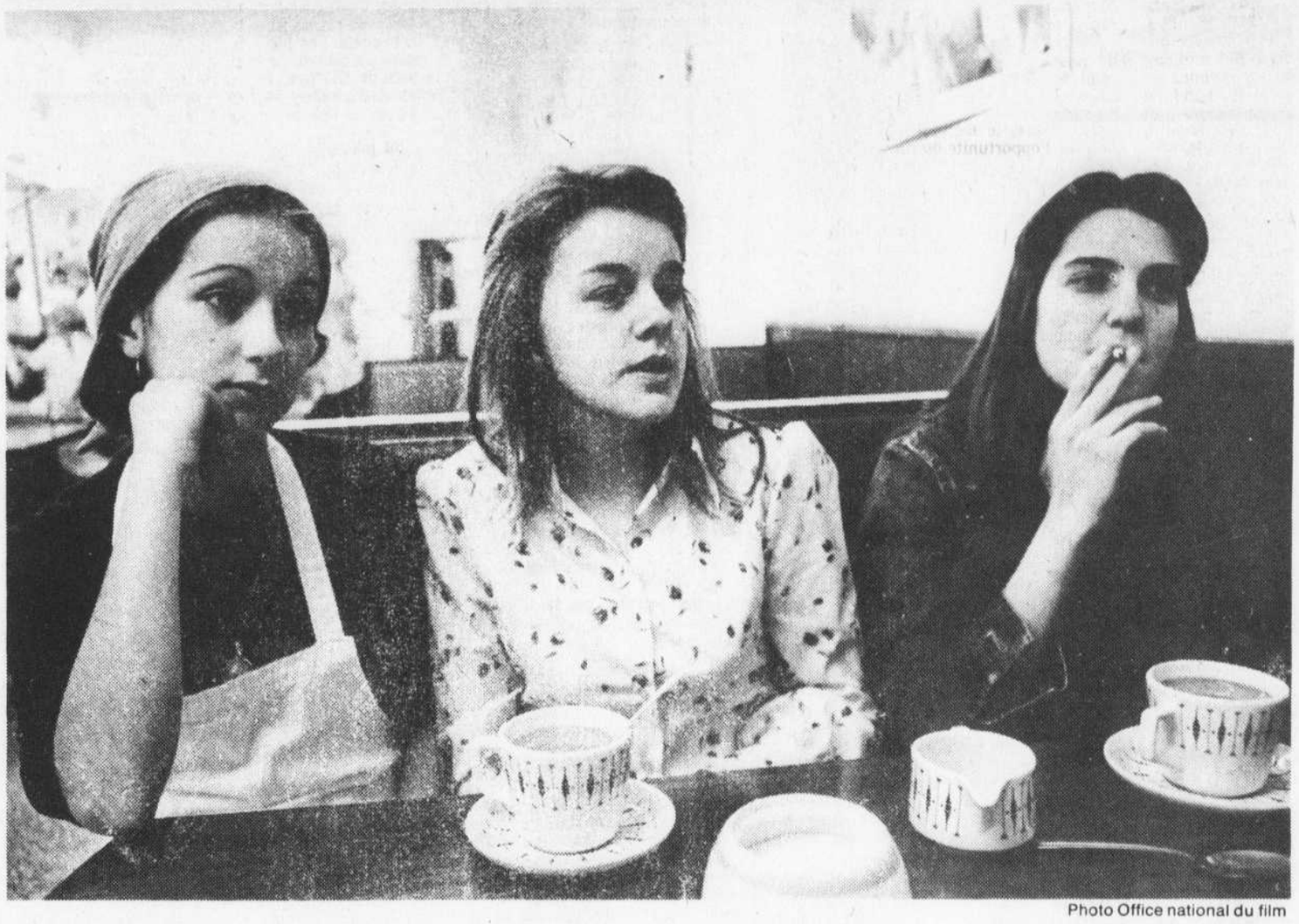


Photo Office national du film

35% des étudiants quittent le secondaire sans diplôme

par PAULE DES RIVIÈRES

Les décrocheurs. Qui sont-ils? Quel âge ont-ils? Combien sont-ils? Paule des Rivières, responsable de la chronique de l'éducation au DEVOIR a fouillé la question. Elle nous décrit ici le phénomène. Elle s'est inspirée des grandes enquêtes que mène chaque année le ministère de l'Éducation à ce sujet puis elle s'est intéressée à la situation dans l'ouest de l'île de Montréal, à la commission scolaire de Baldwin-Cartier.

TOUS les parents, qu'ils soient scolarisés ou non, souhaitent que leurs enfants obtiennent à tout le moins un diplôme d'études secondaires. Les déceptions sont légion car plus d'un jeune sur trois quitte le secondaire sans ce diplôme.

En effet, malgré la rareté des études qui permettraient de connaître avec exactitude le nombre de jeunes qui décrochent sans avoir obtenu leur diplôme, il est généralement admis que 35% au moins — c'est là un chiffre conservateur — des étudiants inscrits en secondaire I ne figurent pas aux listes des diplômés de secondaire V. Cette statistique tient compte des jeunes inscrits au cours professionnel court terminal qui se termine en secondaire IV plutôt que V.

Ce que l'on sait avec précision c'est que 51,000 étudiants inscrits au secteur public abandonnent en cours d'années auxquels il faut ajouter les 8,000 qui changent d'école pour des raisons mal connus.

Les 51,000, les vrais décrocheurs, représentent 8,7% de la population du secondaire public. Il s'agit d'un nombre relativement stable depuis quelques années mais on peut dire qu'en pourcentage il tend à décroître de quelques dixièmes annuellement.

Une diminution beaucoup plus importante du nombre de décrocheurs s'était faite sentir au début des années 1970: ainsi en 1972-73, 11,4% de la clientèle scolaire du secondaire avait abandonné ses études mais l'année suivante, soit en 1973-74, le pourcentage avait baissé à 10,1%.

Un peu plus tôt, soit en 1971-72, une enquête entreprise par la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) auprès de cinq commissions scolaires a permis de constater que 11,2% des étudiants du secondaire abandonnaient en cours d'année.

L'âge moyen du décrocheur est de 16 ans et demi. Un certain nombre de ceux qui lâchent sont, par ailleurs, des «illégaux». En effet, ils n'ont pas dépassé l'âge de la fréquentation obligatoire prévue dans la loi de l'Instruction publique. Celle-ci stipule que le jeune doit rester à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint 15 ans. Si son anniversaire tombe le 30 juin et qu'il a alors 15 ans, il peut légalement mettre fin à ses études.

Par ailleurs, la plupart des études, et au premier chef celles de «Relance» effectuées annuellement depuis 1971 par le ministère de l'Éducation, démontrent que si le taux des abandons tend à diminuer légèrement, les caractéristiques de ceux qui abandonnent demeurent les mêmes ainsi que les raisons profondes qui font décrocher.

Le décrocheur, celui d'aujourd'hui comme celui d'il y a 10 ans, est inscrit au cours professionnel — souvent terminal c'est-à-dire qui ne conduit pas au cégep — et son père a sept ans ou moins de scolarité. C'est généralement un garçon, du moins au secondaire.

Ces données ressortent clairement des études du ministère de l'Éducation, surtout l'importance du facteur «scolarité du père».

Bref, le profil classique du décrocheur demeure inchangé bien que le phénomène touche également un certain nombre de jeunes qui ne correspondent pas aux caractéristiques mentionnées ci-haut. Ces derniers expliquent leur départ en disant: «Je voulais réfléchir à mon orientation.»

Ceux-là représentent environ 5,000 des 51,000 décrocheurs annuels du secondaire et, généralement, ils retourneront aux études tôt ou tard: il faudrait plutôt les appeler des «stop-out». Ils forment un groupe dont le père a le revenu le plus élevé, aux alentours de $25,885 (en 1978) et une scolarité moyenne de 10,2 années. (Les études ne prennent pas encore en considération le revenu et la scolarité de la mère.)

Ce phénomène du «stop-out» est relativement nouveau mais demeure sans conteste marginal même si, par les temps qui courent, on en entend beaucoup parler. Quant aux autres, on ne peut affirmer qu'ils ne retourneront jamais aux études, d'autant plus que certaines institutions font des efforts d'imagination pour les attirer à nouveau; ils risquent néanmoins d'être chômeurs pendant un certain temps et leur avenir demeure pour le moins incertain.

On sait que le chômage frappe durement les jeunes. On sait aussi qu'il est deux fois plus facile pour un décrocheur du cégep de se trouver un emploi que pour celui du secondaire.

La hantise du chômage caractérise d'ailleurs bon nombre des jeunes décrocheurs. À titre d'exemple, mentionnons qu'il n'est pas rare, pour l'équipe de travail du ministère de l'Éducation qui distribue et recueille les questionnaires aux décrocheurs de recevoir une petite note d'anciens étudiants, ainsi rédigée: «Ça donne quoi de faire des enquêtes s'il n'y a pas de travail au bout.»

Au ministère de l'Éducation, une équipe dirigée par M. Paul Corbeil effectue des relances auprès des décrocheurs, six mois après leur départ. Comme de nombreux éducateurs, il distingue entre les raisons mentionnées par les étudiants et les causes plus profondes.

Dans beaucoup de cas, le décrocheur est une personne qui a subi des échecs scolaires et qui doute de ses capacités à poursuivre. Et, lorsqu'il est au secteur professionnel, comme c'est souvent le cas, donc ayant l'intention de se retrouver sur le marché du travail une fois ses études terminées, il est bien tenté de prendre le premier emploi qui se présente, qu'il ait ou non complété son année.

La situation du décrocheur varie d'une région à l'autre mais, dans l'ensemble, les études entreprises par des nombreuses commissions scolaires ou directions d'écoles viennent confirmer le tableau des statistiques provinciales.

Par exemple, à la polyvalente des Sources de Dollard-des-Ormeaux, située sur le territoire de la Commission scolaire de Baldwin-Cartier, une enquête a été effectuée auprès des décrocheurs de 1978. Ils représentaient 9.8% de la population de l'école, soit 181 personnes.

En conclusion, l'auteur de la recherche, M. Michel Bernier, écrit: «La désaffection graduelle, semble-t-il, dans la majorité des cas, constitue le facteur primordial de décision de laisser tomber l'école».

L'auteur note que la décision de partir est reliée à une perception négative du potentiel scolaire et personnel ou plus simplement à la constatation que l'année est perdue.

«L'on ne peut manquer de remarquer la nature pessimiste et presque fataliste des sentiments en présence», note M. Bernier.

C'est surtout au secteur regroupant, pour les fins de la recherche, les étudiants du cours professionnel court terminal et des secteurs de l'adaptation scolaire et de l'intégration que l'équation désintérêt et sentiment d'échec est le plus évident. Pour les étudiants du secteur général, l'équation n'est pas claire.

À la polyvalente des Sources, pour l'année étudiée, 16,2% des abandons s'étaient produits au niveau du secteur professionnel - intégration-adaptation, ce qui représente le taux le plus élevé si on le compare au secteur général.

M. Bernier soulève une question: «Si l'école ne représente pas une garantie de succès dans la vie pour 37% seulement des étudiants, est-ce à dire que, pour les autres 63%, l'école représente une valeur assez forte que la décision de quitter l'école est prise vraiment à regret?»

Ce n'est qu'une des études réalisées par des commissions scolaires qui tentent de retrouver et ramener les jeunes égarés. La majorité des commissions du Québec se sont en effet penchées sur le phénomène des abandons ces dernières années.

Un responsable de l'information de cette commission du West Island a transmis quelques données plus fraîches au DEVOIR, sur le semestre qui a pris fin en décembre 1980.

Ainsi, dans une polyvalente anglaise, Pierrefonds Comprehensive School, 34 étudiants sur environ 2,000 sont partis de septembre à décembre; par contre, deux autres écoles, soit St. Thomas à Pointe-Claire et John XXIII à Dorval, n'ont perdu chacune que deux étudiants au cours de la même période.

On fait remarquer, à la commission scolaire administrant ces écoles, que contrairement aux deux autres écoles, la polyvalente de Pierrefonds comprend un secteur professionnel terminal et un secteur regroupant les étudiants qui sont aux prises avec des problèmes d'adaptation, ce qui tend à confirmer la thèse voulant qu'on décroche davantage dans les secteurs autres que le général régulier.

Le phénomène de l'abandon scolaire est une préoccupation majeure des administrateurs scolaires. Et, depuis un moment, on parle de plus en plus de dépistage.

Par exemple, à la polyvalente des Sources, les responsables ont proposé notamment qu'une attention spéciale soit accordée aux étudiants terminant le secondaire III — année charnière en quelque sorte — et dont la moyenne des résultats scolaires se situe à 6% ou plus d'écart par rapport à la moyenne du groupe. Ils ont aussi suggéré de s'occuper de ceux dont le total d'absences pour cette année dépasse 8% des cours.

Il est aussi proposé pour les étudiants du deuxième cycle du secondaire que le choix des options se fasse avec plus de souplesse et en particulier qu'elles n'enferment pas l'étudiant dans des voies sans issue. De même on propose qu une meilleure préparation en vue des cours de chimie et une meilleure préparation ces étudiants et ceux de récupération gagneraient à être mieux connus.

Il faut souligner aussi qu'un abandon représente un coût social non négligeable: une année scolaire peut coûter environ $1,200 au contribuable.

Certains prétendent même que les commissions scolaires porteraient encore davantage d'attention au problème si les subventions per capita que leur verse le gouvernement étaient revisées à tous les deux ou trois mois, selon les fluctuations de clientèle.

Mais ceux qui seraient tentés par le découragement doivent mesurer le chemin parcouru; en 1938, la Commission des écoles catholiques de Montréal accueillait, en classe de 11e année, 372 étudiants sur les 15,599 inscrits dix ans plus tôt en première année!

«De l'argent pour acheter de la mari»

par RENÉE ROWAN

Au delà des statistiques, il y a les jeunes décrocheurs eux-mêmes. Renée Rowan, du DEVOIR, en a rencontré trois. Alain a quitté à 15 ans et demi, victime du «pot». Il en a aujourd'hui 20 ans et a fait 36 métiers. Martine a décroché à 15 ans mais elle a réussi à terminer son secondaire en faisant beaucoup d'efforts. Eric a 18 ans: un décrocheurs heureux.

ALAIN, 20 ans, est actuellement en chômage. Il se classe dans la catégorie de ces nombreux étudiants qui quittent l'école pour des motifs d'ordre économique, pour prendre un emploi à cause d'un besoin d'argent ou à l'occasion d'un emploi offert, les deux raisons les plus souvent invoquées selon un sondage administré en Ontario, au secondaire, en 1974-75.

Il a abandonné l'école au début du secondaire IV, alors qu'il avait 15 ans et demi. Il vit avec son père et trois de ses cinq frères et soeurs. Ses parents ont divorcé quand il avait 12 ans. Il n'a jamais accepté la compagne de son père qu'il refuse de considérer comme sa mère. Il a, en revanche, beaucoup d'admiration pour son père: «C'est de l'or en barre... Il a, par je ne sais quel tour de force, réussi à maintenir la famille ensemble... Ça me fait d'autant plus de peine de lui faire de la peine, mais il est compréhensif.»

Tout a commencé vers la fin du secondaire III, raconte Alain qui fréquentait une polyvalente de l'est de Montréal. «Jusque-là, j'avais toujours été un bon étudiant. Pas très studieux, mais avec des résultats toujours au-dessus de la moyenne. J'apprenais facilement, sans effort. Je jouais au hockey, j'avais des amis. Ça allait bien jusqu'à ce qu'un jour quelqu'un m'offre de la drogue. J'ai commencé à fumer de la «mari» et du «hasch». J'ai tout de suite aimé ça. C'est alors que j'ai commencé à faire l'école buissonnière, à traîner dans les salles de billard, à jouer aux boules... Je ne faisais rien de mal, mais je n'avais plus envie d'étudier. J'ai fini mon année, mais sur les fesses comme on dit... tout juste avec les notes qu'il fallait pour passer.

«Comme j'avais besoin d'argent pour m'acheter de la mari, j'ai décidé, cet été-là, de lâcher l'école. Mon père n'était pas d'accord. Il a essayé de m'influencer en invoquant tous les arguments traditionnels: «Tu ne trouveras jamais un emploi convenable, tu vas le regretter plus tard», et le reste. Il a finalement cede quand il a vu que ne voulais rien entendre, mais il m'a dit que si je voulais aller travailler, je devais payer une pension.

«Jai donc travaillé dans une manufacture de maillots de bain du mois de novembre au mois d'août suivant, à $2.90 de l'heure. Une fois les impôts enlevés, je rapportais à la maison $92. Moins les $35 de pension, il ne me restait pas grand chose... je me suis aperçu que travailler n'était pas si drôle que ça.»

Devant cette constatation et l'insistance de son père, Alain est retourné à la polyvalente où on l'a accepté parce que son dossier était bon: «Je voulais terminer mon secondaire, puis aller en soudure.» Mais encore une fois, ça n'a pas duré. «J'avais besoin d'argent parce que je continuais toujours à fumer, pas énormément, cinq ou six fois par semaine, mais les quelques dollars que me donnait mon père ne me suffisaient pas. Quand on m'a offert une «job» à Coca-Cola pour «empiler» et «désempiler» des caisses, j'ai sauté dessus. Les heures étaient longues, c'était routinier, ennuyant, mais je retirais $225 net par semaine. C'est là que j'ai fait la plus grande bêtise de ma vie... j'ai fumé sur l'ouvrage.

«Je travaillais de quatre heures à minuit. Pendant mon heure de souper, j'allais dans les toilettes, fumer de la mari. Un soir, je me suis fais pincer par le surintendant et l'inspecteur, les deux à la fois. Le lendemain, alors qu'on «slaquait», tout un groupe de travailleurs, on m'a dit de ne pas revenir, qu'on n'avait plus besoin de moi. Depuis deux ans je piochais pour devenir régulier. Mais je me faisais «slaquer» tous les trois mois, m'empêchant ainsi d'obtenir ma permanence, mais on me rappelait toujours. Je sentais que j'approchais du but, puis tout à coup, crac, tout est fini et par ma faute.»

Pendant un an ou presque, Alain a retiré de l'assurance-chômage espérant que la compagnie le rappellerait, mais en vain. Il a aussi fait face à une autre malchance: en jouant au hockey (sport qui occupe une bonne partie de ses loisirs), il s'est déchiré des ligaments dans le genou. Il a dû subir une délicate intervention chirurgicale, puis a été de longues semaines dans le plâtre, ce qui, par la suite, l'a forcé à faire de la physiothérapie pendant plusieurs mois. Pendant toute cette année, il a retiré des prestations d'assistance sociale.

Il aurait pu retourner à l'école. Il a fait une demande au centre de la main-d'oeuvre pour suivre les cours essentiels qui lui manquaient pour terminer le secondaire: «Quand on m'a téléphoné pour me dire que j'étais accepté, j'ai eu peur. J'ai dit non. Je n'ai pas eu le courage de me lancer. Et pourtant, je sais que ça prend des diplômes pour arriver à quelque chose.»

Alain cherche un emploi depuis quelques mois. Il a fait de nombreuses demande d'emplois mais il n'a encore rien trouvé: «J'ai un petit espoir d'être accepté comme aide-mécanicien. J'en ferai peut-être un métier.» Mais son ambition avouée est, quand il aura 25 ans (l'âge requis lorsqu'on est célibataire) de devenir, comme son père, chauffeur d'autobus à la CTCUM: «On ne demande qu'une 9e année», dit-il.

Au terme de cet entretien, Alain insiste: «Je suis intelligent, je suis curieux. Je ne suis ni un délinquant, ni un voyou. Comme beaucoup d'autres, je fume du «pot» quelques fois par semaine et je prends une petite bière à l'occasion, pas plus. Je n'ai ni le goût, ni le courage de retourner à l'école. Ce que je veux, c'est gagner honorablement ma vie. C'est tout.»

Martine, 17 ans, a «décroché» quand elle avait 15 ans, alors qu'elle reprenait pour la deuxième fois son secondaire III. «J'avais abandonné en avril de l'année précédente, en me disant que ce n'était qu'un temps d'arrêt, que je reprendrais en septembre.» Ses parents, qui travaillent tous les deux, ont une instruction au-dessus de la moyenne. Au courant de ce qui se fait dans le milieu de l'éducation — ce qui n'est pas le cas pour la majorité des parents, bien au contraire — ils ont toujours été en mesure de lui présenter des choix possibles.

«Je n'ai pas abandonné mes cours parce que je détestais l'école ou parce que je ne réussissais pas en classe. Non, ce n'est pas mon cas. J'ai toujours été une bonne élève, j'avais de bons résultats, mais je trouvais que ça n'allait pas assez vite, que je perdais mon temps. Je ne peux vraiment pas expliquer ce qui s'est passé. Il y avait des professeurs avec lesquels je ne m'entendais pas, des horaires que je n'acceptais pas quand il faisait beau, il y avait des tas de choses que je voulais faire et qui m'attiraient.»

Tout a éclaté un beau jour d'avril quand la direction de l'école a téléphoné à la maison pour savoir pourquoi Martine n'allait pas à ses cours. «Ça été un choc pour mes parents car ils ne se doutaient de rien. Je quittais tous les matins à 8 h 30 et je rentrais aux heures habituelles. Ils ont essayé de comprendre ce qui se passait. Je ne le savais pas clairement moi-même. On en a beaucoup parlé ensemble et ils ont accepté, comme solution de compromis, que je finisse l'année sans retourner à l'école, mais à la condition que j'étudie pour passer mes examens.» Martine affirme s'y être bien préparée, mais elle a appris, au cours de l'été, qu'elle avait coulé les tests. Elle n'est pas convaincue, jusqu'à maintenant, que cela n'a pas été une forme de représailles.

Elle a repris le secondaire III en septembre, mais pour avoir quelque chose d'intéressant («le fun» à faire, dit-elle), elle a accepté la responsabilité du café étudiant. Elle a persévéré deux mois et demi... mais ce qui comptait le plus, c'était les amis, tout ce qu'il y avait de drôle à faire à l'extérieur de l'école. «Il ne me restait ni grand temps ni beaucoup d'énergie pour suivre les cours et faire le travail scolaire. J'ai voulu lâcher encore une fois.»

Mais avant de passer dans le camp des «décrocheurs», ses parents lui ont proposé, comme elle se sentait à l'étroit dans cette école, qu'elle n'aimait pas certains professeurs, qu'elle rejetait la rigidité des horaires, de changer de type de maison d'enseignement et d'aller dans ce qu'il est convenu d'appeler une école libre. L'expérience a été de courte durée: trois ou quatre semaines au plus.

«Je ne voulais pas aller à l'école... c'était une idée fixe, mais ce qui m'embarrassait le plus, c'était d'expliquer pourquoi. Je n'avais pas vraiment de raison... peut-être pour ne pas être comme les autres, tout simplement. Je voulais terminer le secondaire, mais

Suite à la page 34

LES DÉCROCHEURS

50% des chômeurs ont entre 15 et 24 ans

par ANGÈLE DAGENAIS

La plupart des jeunes quittent leurs études secondaires dans l'espoir de trouver un emploi. Angèle Dagenais, journaliste au Devoir, a examiné d'un peu plus près le sort qui les attend sur le marché du travail. La situation n'est pas rose: la moitié au moins deviendront chômeurs. Elle a aussi rencontré une chômeuse typique, une adolescente qui a quitté le professionnel court avant d'obtenir son diplôme.

DANS la course aux emplois rares, les décrocheurs n'ont que de minces chances de surnager. Les chiffres sont hélas là pour le prouver: 50% des chômeurs ont entre 15 et 24 ans alors que ces jeunes ne constituent que 25% de la main-d'oeuvre totale. Le taux de chômage de cette strate d'âge est donc anormalement élevée et les chances pour un jeune de se trouver un emploi en 1981 sont inférieures à celles qui prévalaient il y a dix ans sur le marché de l'emploi et ce, même s'il est plus instruit aujourd'hui. Le marché de l'emploi n'a tout simplement pas suivi la courbe démographique du baby-boom des années 60.

Pour réduire le taux de chômage chronique qui s'établit à 8% en moyenne au Canada et l'amener par exemple à 5% en 1986, il faudrait créer quelque 250,000 emplois par année; pour le réduire à 4%, 275,000 emplois jusqu'en 1983 et 250,000 emplois par année; le rythme de création d'emploi des dernières années se maintient autour de 190,000 emplois par année — il a déjà été de 440,000 en 1973 (1).

Les décrocheurs, jeunes, sans métier, sans diplôme, sans expérience ont non seulement à redouter la concurrence des aînés mais des jeunes diplômés des collèges et universités — actuellement en surnombre sur le marché du travail — qui sont prêts à «voler» des emplois requérant une scolarité bien inférieure à celle qu'ils détiennent! À titre d'exemple, 30% des postulants aux emplois cléricaux de la fonction publique fédérale en 1977 qui demandait une dixième année de scolarité, détenaient des diplômes d'études collégiales ou universitaires.

Traditionnellement, chômage et degré d'instruction étaient inversément proportionnels. C'est encore vrai aujourd'hui même si de plus en plus de diplômés universitaires languissent dans les salles d'attente des centres de main-d'oeuvre. Pour les 15-24 ans, dont le nombre boursoufle les statistiques, le pourcentage des chômeurs canadiens selon leur degré de scolarité, se répartit ainsi pour des années 1974-77: cours élémentaire seulement, 23,2%; cours secondaire, 13,5%; études post-secondaires inachevées, 9,5%; diplôme d'études collégiales, 6,3%; diplôme universitaire, 5,5% (1).

Plus le décrocheur est jeune et peu instruit, plus il risque de se retrouver chômeur. Paradoxalement, plus le jeune décroche tôt plus il idéalise la vie de travailleur et croit fermement qu'un changement de statut réglera tous ses problèmes d'ennui, de dépendance, d'image, etc. Sa méconnaissance du monde du travail et son inexpérience par contre, le rangent d'emblée parmi les perdants. Certains s'en rendent vite compte et retournent parfaire une formation «scolaire» puisque la formation d'apprenti ou de «compagnon» d'autrefois à été complètement dévalorisée dens notre société par l'organisation de l'éducation de masse.

Selon une étude du ministère de l'Éducation (2) effectuée au printemps 1979 auprès de jeunes «sortants» (non-inscrits l'année suivante) des niveaux secondaire et collégial, les femmes ont de plus un problème additionnel sur le marché de l'emploi. Le taux de chômage des femmes décrocheuses (non-diplômées du secondaire) est de 36,5% de l'ensemble des sortants alors qu'il est de 22% pour les hommes. L'obtention d'un diplôme d'études secondaires pour une femme accroît sensiblement ses chances d'emploi alors que pour les hommes l'obtention ou non du diplôme n'influence pas le taux de chômage qui reste à 29,6%. Au niveau collégial, le taux de chômage des jeunes est moins élevé et les femmes qui possèdent un diplôme d'études collégiales sont légèrement avantagées (83,8%) par rapport aux hommes (79,1%) pour se trouver de l'emploi. Chez les non-diplômés du collégial, le taux de chômage se maintient à 23,5%, chez les hommes et 26,1% chez les femmes.

Contrairement à ce que l'on pense habituellement, la voie qui mène à l'emploi est celle du secteur professionnel tant au collégial qu'au secondaire (dans ce cas il s'agit du secondaire «long»). L'étude du MEQ conclut qu'un étudiant du secondaire professionnel qui décroche son diplôme se tire mieux d'affaire sur le marché du travail qu'un étudiant du secondaire général; et pour ce dernier le fait d'avoir ou non un diplôme de fin d'étude ne change pas sensiblement ses perspectives d'emploi. Pour la jeune fille, la différence est un peu plus significative.

Le professionnel «court», par contre, mène directement au «chômage ou aux emplois peu intéressants et peu rémunérateurs» et le fait d'obtenir un diplôme ne change rien.

Au collégial, les perspectives sont meilleures. Le collégien du secteur professionnel qui «décroche» sans diplôme a de meilleures chances au niveau de l'emploi qu'un diplômé du secondaire professionnel. S'il obtient son diplôme, ses chances sont excellentes de se trouver un emploi dans un délai relativement court, soit environ huit semaines.

Une dernière grande conclusion de cette étude du MEQ sur les sortants des niveaux secondaire et collégial indique que, d'une manière générale, «les hommes sont plus avantagés face au marché du travail et ce, avec ou sans diplôme». Ce préjugé à l'embauche des femmes est bien connu. Les femmes sont «absentes» du secteurs entiers du monde du travail même si elles constituent maintenant presque 50% de la main-d'oeuvre (45,9% en 1977). À Compétence égale ou moindre, un homme est encore le plus souvent engagé dans des emplois non traditionnellement féminins, son salaire est supérieur et son prestige social rehaussé.

Notes

(1) *Out of School — Into the Labour Force* par Z. Zsigmond, G. Picot, W. Clark et M.S. Devereaux, Statistique Canada, juin 1978.

(2) Enquête *Relance des sortants du secondaire et du collégial*, Direction des politiques et plans, ministère de l'Éducation du Québec. Voir le résumé de Paul Corbeil, «*Les jeunes et les travail*», dans «*Critère*, 29 (1980).

Le cas de Monique

Quitter le professionnel court et croupir dans la pauvreté

par ANGÈLE DAGENAIS

MONIQUE est le modèle type de a décrocheuse, chômeuse. Elle a 16 ans (l'âge le plus propice au décrochage) et elle a abandonné un secondaire II professionnel court à l'automne. Sa famille vit à Montréal depuis deux ans transplantée d'une petite ville de la vallée du Richelieu. Le père a quitté le domicile il y a 15 ans alors que sa mère était enceinte de son 11e et dernier enfant. Monique est l'avant-dernière de la famille. Son père qu'elle n'a, pour ainsi dire, pas connu était malade et vivait du bien-être social. Sa mère a élevé ses onze enfants seule et vit elle aussi du bien-être social dans un quartier défavorisé de Montréal. Tous les enfants ont quitté l'école vers 16 ans et plusieurs de ses frères et soeurs ne travaillent pas.

Monique se considère en bonne santé mais a du mal à contrôler son poids. Elle a de beaux yeux bleus et vifs et un visage mi-dur mi-rieur. Elle ne détestait pas l'école quand elle la fréquentait mais n'a jamais voulu poursuivre ses études à Montréal. Elle restait donc en pension chez l'une de ses soeurs pendant l'année scolaire alors que sa jeune soeur va à l'école à Montréal mais est sur le point de décrocher elle aussi. Monique aimait les mathématiques, le français et les arts plastiques à l'école mais pas la coiffure, la couture et la «popote». Elle aurait aimé apprendre la musique (la guitare) mais n'a pu s'inscrire à cette option et n'aurait pu, de toute façon, se «payer une guitare». Elle a recommencé son secondaire II et était la seule fille, prétend-elle, dans une classe de plus de 25 garçons. Avant de reprendre son année, elle ne manquait pas souvent la classe mais le fait de redoubler l'a découragée et elle s'est mise à se trouver toutes sortes de prétextes pour s'absenter. Elle aimait les professeurs qui étaient gentils avec elle et qui la respectait mais était «bête» avec ceux qui lui parlaient durement et la rudoyaient. Elle participait aux activités de l'école qu'elle avait choisies — cinéma et théâtre — dans la mesure de ses moyens car ces divertissements scolaires étaient payants.

Monique ne fait pas beaucoup de sport: elle patinait à la campagne et allait glisser (mais pas à Montréal) et elle assiste aux parties de baseball et de hockey des garçons de son entourage. Ses loisirs se résument à regarder la télé et à écouter de la musique. Elle n'est pas une fille qui fait des projets. Elle vit au jour le jour sans trop y penser mais se dit optimiste devant la vie et assez débrouillarde. Elle préfère trouver elle-même les solutions à ses problèmes. Elle n'a pas d'amies ou de «chum», ça ne l'intéresse pas. À la campagne, elle avait quelques amies mais qui l'ont «trahie» et qui ne sont donc plus des amies.

Monique n'a jamais eu d'emploi ni d'été ni de fins de semaine et n'a aucune connaissance du monde du travail si ce n'est de garder des enfants et elle déteste cette activité. Elle n'a jamais pensé au genre de travail qu'elle aimerait faire plus tard parce qu'elle n'a jamais travaillé et ne sait pas ce qui l'intéresserait. Maintenant que le «plus tard» est arrivé, elle ne sait pas davantage ce qui pourrait l'intéresser. Avant de quitter l'école elle n'a parlé à personne de son départ hormis à une amie plus âgée qui devait lui trouver un emploi. À l'école elle n'a vu aucun orienteur ou professionnel (l'école n'est pas faite pour aider», dit-elle) et était absolument ignorante de la difficulté pour une adolescente de 16 ans sans formation, sans diplômes ou expérience de se trouver un emploi. D'ailleurs, elle n'a pas vraiment cherché un emploi depuis l'automne. Au centre de main-d'oeuvre, on lui dit de retourner à l'école et à l'école, prétend-elle, on l'aurait envoyé en stage à $30 par semaine et elle trouve ce salaire ridicule. Elle n'a pas de connaissances précises du marché du travail, du salaire minimum, de l'impôt et des responsabilités inhérentes à la vie de travailleur. Elle veut «faire sa vie», avoir ce qu'elle aime, se débrouiller, ne pas vivre sur le bien-être, avoir un salaire, mais ne sait pas vraiment comment tout cela va lui arriver. Elle dit qu'elle travaillerait pour $50 par semaine mais pas pour $30...

Elle n'a jamais vraiment pensé à son avenir de la même façon qu'elle est incapable d'ébaucher un projet. «Sur le bien-être, me dit-elle (et sa mère renchérit), on vit toujours dans la peur de ne pas pouvoir rencontrer l'essentiel. Si on se chauffe suffisamment l'hiver, il faut couper sur la nourriture ou les vêtements. Il faut toujours couper quelque part pour vivre. On finit par se trouver des *défaites* pour tout: si je n'ai pas de job c'est parce que je n'ai pas de voiture pour m'en trouver une ou je n'ai pas d'argent pour l'autobus ou je ne sais pas comment me retrouver en ville... Quand on vit écrasé par les problèmes on ne voit plus clair et on ne voit plus les solutions. On se referme sur soi à la maison même si on est écoeuré de rester à la maison».

Le seul rêve qu'elle chérit et le seul métier qu'elle aurait aimé apprendre à l'école, c'est la musique et elle ne l'a pas apprise. Plusieurs membres de sa famille jouent de la guitare et «chantent des chansons». Monique envisage la musique comme un gagne-pain et non pas seulement comme une activité de loisir mais est incapable d'élaborer davantage là-dessus. Pour elle c'est une forme d'idéal de vie, un rêve, un fantasme qu'elle entretient car elle sait bien qu'elle n'apprendra probablement jamais ni la guitare ni quelqu'autre instrument de musique.

Les causes de son abandon scolaire restent floues comme l'étaient ses raisons d'aller à l'école. Elle prétend qu'elle n'avait «pas le choix». Elle ne pouvait plus continuer d'aller à l'école loin de Montréal, ne voulait pas gagner $30 par semaine comme stagiaire de l'école mais ne trouve aucun travail à l'extérieur mieux rémunéré et n'en cherche pas vraiment non plus.

Sa motivation pour tout est au plus bas. Elle pense peut-être reprendre l'école en septembre (à la campagne et pas à Montréal) mais n'est certaine de rien. Ses choix sont changeants. Elle se sent ballottée et incertaine face à l'avenir immédiat. Et l'avenir à plus long terme n'est pratiquement pas concevable. Pour cette famille, comme l'explique la mère de Monique, le déménagement à Montréal n'a pas été bénéfique. Il a permis de trouver un logement au loyer «abordable» mais qui coûte une fortune à chauffer l'hiver. À la campagne, prétend-elle, la famille ne trouvait pas à se loger pour une somme raisonnable. Monique ne va jamais «en ville» et n'aime pas les Montréalais. D'ailleurs elle est probablement incapable de s'orienter dans la ville convenablement.

Elle vit dans un état d'inconscience et d'irréalisme peu banal. Elle est encore très jeune et son abandon scolaire remonte seulement à trois mois. Un de ses frères plus âgés, bien qu'ayant appris un métier et déjà travaillé est chômeur par choix (il ne veut

Suite à la page 34

24 collèges privés un service d'intérêt public

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL • GÉNÉRAL • PROFESSIONNEL

1981·1982

PROGRAMMES D'ÉTUDES ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
diplômes officiels du ministère de l'éducation

SECTEUR GÉNÉRAL

concentrations	collèges
Sciences de la santé	1-2-3
Sciences pures et appliquées	5-6-7
Sciences humaines (avec ou sans mathématiques)	8-11-12
Sciences de l'administration	16-17-18
Arts (et Lettres)	19-20-21
Lettres	23-24

SECTEUR PROFESSIONNEL

spécialités	collèges
Techniques infirmières	11-21
Tech. d'estimation et d'évaluation foncière	18
Techniques d'électronique	13
Techniques de garderie d'enfants	8-18
Techniques d'éducation spécialisée	8-17-21
Techniques administratives	8-16-21
Techniques de secrétariat	4-9-10-15
Techniques du tourisme	4
Techniques d'hôtellerie	4
Arts plastiques	3-8-18
Musique	6-7-14-22
Tech. d'art vestimentaire et de la mode	4-8-18

* **BACCALAURÉAT FRANÇAIS** : le Collège Stanislas (12) offre les programmes d'études du baccalauréat français officiellement reconnu comme l'équivalent du D.E.C.

• **ARTS** : le Collège Jean-de-Brébeuf (3) offre des cours d'ARTS ET DE COMMUNICATIONS (050).

• **TECHNIQUES ADMINISTRATIVES** : le Collège Marie-Victorin (8) offre les spécialités MARKETING (410,01) et FINANCE (410,03); le Collège de Lévis (16) offre la spécialité COOPÉRATION (413,01); le Séminaire de Saint-Georges (21) offre la spécialité FINANCE (410,03).

• **TECHNIQUES DE LA MODE** : le Collège LaSalle (4) offre les spécialités DESSIN DE LA MODE (571,02); PRODUCTION DE LA MODE (571,03); MISE EN MARCHÉ DE LA MODE (571,04).

• AUTRES ENSEIGNEMENTS AUX ADULTES : les collèges Marie-Victorin (8) et Notre-Dame-de-Foy (18) offrent les techniques de GÉRONTOLOGIE (352,31); le Collège Marie-Victorin (8) offre les techniques d'ASSISTANCE SOCIALE (388,00), AGENTS DE PASTORALE (371,51).

• EN PLUS DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, QUELQUES COLLÈGES offrent l'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :
— I à V les collèges 2.3.5.11.12.16.19.21.24.
— V (général), les collèges 18.20.

•RÉGION DE MONTRÉAL

1. Collège ANDRÉ-GRASSET, 1001, boul. Crémazie est, Montréal H2M 1M3, Tél. : (514) 381-4293
2. Collège FRANÇAIS, 185, rue Fairmount ouest, Montréal H2T 2M6, Tél. : (514) 272-0754
3. Collège JEAN-DE-BRÉBEUF, 3200, ch. de la Côte Ste-Catherine, Montréal H3T 1C1, Tél. : (514) 342-1320
4. Collège LASALLE, 2015, rue Drummond, Montréal H3G 1W7, Tél. : (514) 842-3823
5. Collège de L'ASSOMPTION, 270, boul. L'Ange-Gardien, L'Assomption J0K 1G0, Tél. : (514) 589-5621
6. Collège MARGUERITE-BOURGEOYS, 4873, avenue Westmount, Montréal H3Y 1X9, Tél. : (514) 487-2420
7. MARIANOPOLIS, 3880, Côte des Neiges, Montréal H3H 1W1, Tél. : (514) 931-8792
8. Collège MARIE-VICTORIN, 7000, rue Marie-Victorin, Montréal H1G 2J6, Tél. : (514) 325-0150
9. NOTRE-DAME (Collège de secrétariat), NOTRE DAME SECRETARIAL COLLEGE, 2330, rue Sherbrooke ouest, Montréal H3H 1G8, Tél. : (514) 935-2531
10. Collège O'SULLIVAN, 1191, de la Montagne, Montréal H3G 1Z2, Tél. : (514) 866-4622
11. Collège SAINT-JEAN-VIANNEY, 12630, boul. Gouin est, Montréal H1C 1B9, Tél. : (514) 648-3821
12. Collège STANISLAS, 780, boul. Dollard, Montréal H2V 3G5, Tél. : (514) 273-9521
13. Institut TECCART, 3155, rue Hochelaga, Montréal H1W 1G4, Tél. : (514) 526-2501
14. École de musique VINCENT-D'INDY, 200, avenue Vincent-d'Indy, Montréal H2V 2T3, Tél. : (514) 270-3133

•RÉGION DE QUÉBEC

15. Collège BART, 751, Côte d'Abraham, Québec G1R 1A2, Tél. : (418) 522-3906
16. Collège de LÉVIS, 9, rue Mgr-Gosselin, Lévis G6V 5K1, Tél. : (418) 837-4544
17. Collège MÉRICI, 755, chemin Saint-Louis, Québec G1S 1C1, Tél. : (418) 683-1591
18. Campus NOTRE-DAME-DE-FOY, 5000, rue Saint-Félix, Cap-Rouge (Québec) G0A 1K0, Tél. : (418) 872-8041
19. Petit séminaire de QUÉBEC, 1, rue de la Fabrique, C.P. 460 Québec G1R 4R7, Tél. : (418) 692-3981
20. Séminaire SAINT-AUGUSTIN, 4830, rue Saint-Félix, Cap-Rouge (Québec) G0A 1K0, Tél. : (418) 872- 0954
21. Séminaire de SAINT-GEORGES, 1055, 116e Rue, Saint-Georges (Beauce) G5Y 3G1, Tél. : (418) 228-8896

•RÉGION DE LA MAURICIE

22. ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE, 251, rue Saint-Jean-Baptiste, Nicolet J0G 1E0, Tél. : (819) 293-2011
23. Collège LAFLÈCHE, 1687, boul. du Carmel, Trois-Rivières G8Z 3R8, Tél. : (819) 375-7346

•RÉGION DE L'ESTRIE

24. Séminaire de SHERBROOKE, 195, rue Marquette, C.P. 790 Sherbrooke J1H 1L6, Tél. : (819) 563-2050

association des collèges du québec (ACQ) 1940, boul. Henri-Bourassa est — Montreal H2B 1S2 — Tél. : (514) 381-8891

Je désire recevoir des renseignements sur — les collèges _____ — les programmes _____

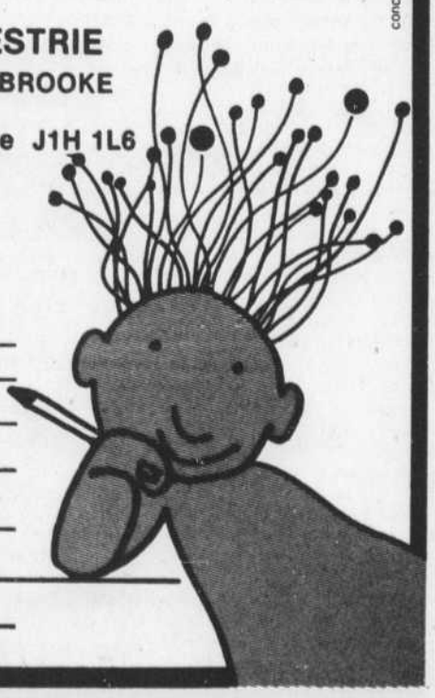
NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ (numéro, rue) TÉL. : _____ (Ind. régional)

_____ (ville, comté, province, code postal)

INSTITUTION ACTUELLEMENT FRÉQUENTÉE : _____

DEGRÉ ACTUEL DU COURS : Secondaire 1 - 2 - 3 - 4 - 5 (Encercler); _____ autre : _____ (Spécifier)



conception : idéel

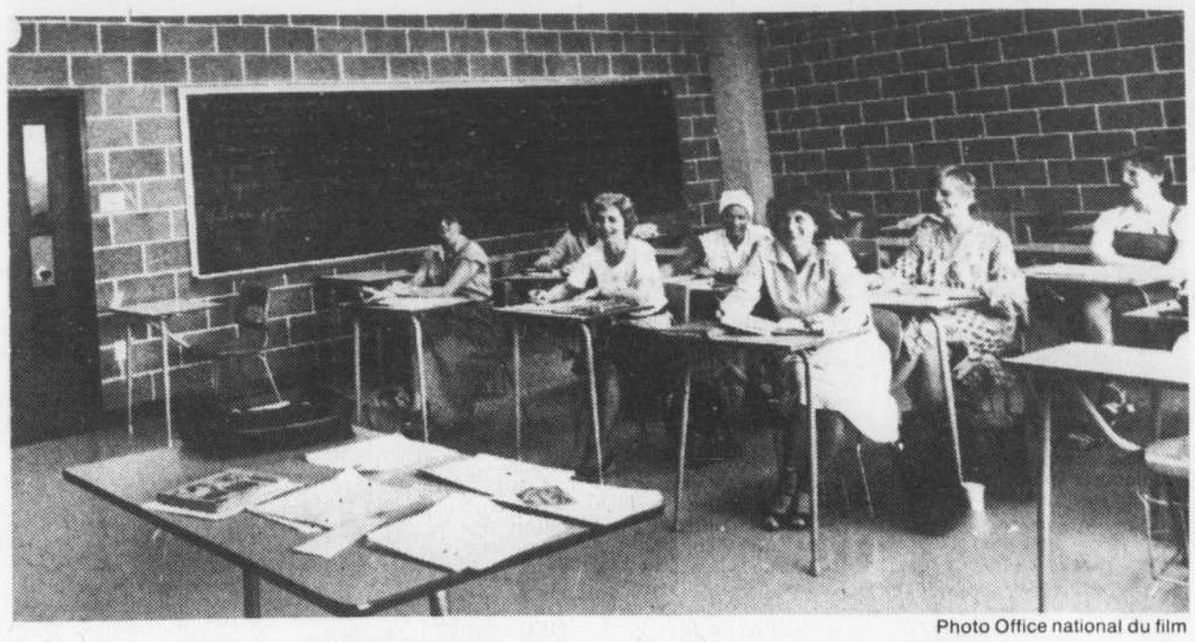


Photo Office national du film

Les adultes aussi décrochent...

par MICHÈLE JEAN

Un grand nombre d'adultes retournent aux études à temps plein, le plus souvent à temps partiel. Tous ne terminent pas leurs études, loin de là. Les taux d'abandon varient entre 35% et 40%. La présidente de la Commission d'étude sur la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes, Mme Michèle Jean, décrit ici la problématique particulière de cette espèce particulière de décrocheurs.

LE décrochage scolaire chez les adultes québécois est un phénomène qui n'a pas reçu beaucoup d'attention. Alors qu'on se penche attentivement depuis quelques années sur le décrochage chez les jeunes, peu d'études sérieuses ont cherché à cerner en profondeur l'abandon scolaire chez les adultes. Pourtant, il suffit d'avoir un tant soit peu travaillé dans ce domaine pour savoir combien les abandons sont fréquents chez les adultes et combien leurs causes sont différentes de celles des jeunes. Nous tenterons ici de dégager un portrait sommaire de cette réalité et d'en tirer quelques éléments de réflexion. La tournée de consultation de la Commission, les recherches qu'elle mène à l'heure actuelle, ainsi que notre expérience personnelle en éducation des adultes constituent les sources de notre réflexion.

Par définition, l'adulte est un étudiant volontaire. Il a terminé la période de fréquentation obligatoire de l'école. Donc, il y revient de son plein gré et peut la quitter quand bon lui semble. Ses motivations à apprendre sont reliées à une volonté personnelle et autonome stimulée par un désir de compléter une formation, de se recycler, de comprendre sa réalité quotidienne ou d'améliorer son sort. Le système dans lequel il revient se doit de soutenir cette motivation, autrement il le quitte, pour y revenir plus tard ou pour s'en désintéresser totalement.

Il est fréquent d'avoir, dans les cours d'éducation des adultes, des taux d'abandon de 35%, voire de 40%. L'horaire des cours, la pédagogie des formateurs, le manque d'aide à l'apprentissage, le travail exigé par les cours, les distances à parcourir, la crainte du premier examen, le manque de confiance en soi, l'environnement éducatif, l'absence de garderies sont autant de motifs de décrochage propres aux adultes. Les cours du soir, pour ceux qui travaillent le jour et qui ont souvent des obligations familiales, sont un lourd investissement et, si aucun effort n'est fait pour leur fournir un régime pédagogique adéquat, il y a souvent de fortes chances que les taux élevés d'abandon perdurent. Un horaire de travail qui change, une maladie, un voyage, un échec conjugal ou scolaire sont autant de raisons qui justifient un abandon chez les adultes. L'adulte aux études est souvent assez solitaire dans sa démarche. L'école n'est pas pour lui un milieu de vie. Il n'a pas le temps de s'y créer des groupes d'amis ou de venir y chercher, en dehors des heures de cours, les services d'incitation et d'aide dans ses apprentissages, dont il aurait besoin.

On peut dire, sans risquer de se tromper, que ce sont ceux qui sont déjà assez scolarisés qui ont le plus de chance de demeurer dans le système. Une étude sur les abandons effectuée au Collège Bois-de Boulogne révélait que: «Les étudiants adultes détenant un diplôme universitaire, un DEC ou ayant abandonné temporairement leurs études collégiales ont le taux de réussite le plus élevé: 94%. Viennent ensuite les étudiants ayant terminé le cours régulier de 11e année: 90,5%; suivis des étudiants ayant un diplôme de 12e année, cours réguliers: 74,4%; enfin, les étudiants détenant un diplôme de secondaire V ont le taux de réussite le plus bas: 65,5%.» (1) Cette étude révélait aussi que ce sont ceux qui occupent «un emploi de cadre supérieur dans les services de comptabilité, finances ou direction du personnel qui ont le meilleur taux de réussite: 91,3%; les femmes au foyer et les employés de bureau ont des taux de réussite respectifs de 88,2% et de 81,88%. Par contre, les étudiants adultes qui exercent des emplois surtout manuels ont le taux de réussite le plus bas: 58,1%.»

Il est toujours très difficile de savoir pourquoi les étudiants abandonnent un cours. Il faut mettre en place des mécanismes de rappels téléphoniques ou de suivi postal pour arriver à le faire, ce qui nécessite souvent beaucoup d'énergie en personnel affecté à de telles tâches, ce dont ne disposent pas toujours les institutions scolaires.

Si l'on essaie maintenant de dresser une carte plus complète des raisons d'abandons scolaires, on pourrait les regrouper en cinq catégories:

■ *Raisons reliées au cours:* le cours exige plus de travail que prévu, est bien différent de ce qu'on prévoyait, est une perte de temps, est trop théorique, est inutile.

■ *Raisons reliées à l'étudiant lui-même:* difficultés d'ordre conjugal, manque de préparation pour entreprendre le cours, peur d'échouer, manque de temps pour les loisirs, non-assiduité et finalement manque de motivation.

■ *Raisons reliées au professeur qui donne le cours:* méthodes d'enseignement, difficulté de communication, langage du professeur et finalement sa non-disponibilité.

■ *Raisons extérieures, indépendantes de l'étudiant, du cours, du professeur et du collège:* changement d'horaire de travail ou travail supplémentaire, maladie et/ou accident.

■ *Raisons reliées au collège:* l'atmosphère de l'institution.

Nous avons là, à la fois, la cartographie des déficiences et aussi les variables à améliorer pour faire diminuer ces abandons.

Ajoutons que des études ont prouvé qu'il existe un lien entre la persévérance scolaire de l'adulte et la rétroaction qu'il obtient de la part des professeurs. Si on ne commente jamais ni ses travaux, ni ses façons d'apprendre, il arrive mal à se situer dans le processus éducatif. Soulignant que les objectifs des adultes sont souvent très larges et que les progrès sont graduels. Alan B. Knox insiste sur l'importance d'une rétroaction rapide et continuelle:

«Celui qui se soumet à un apprentissage donné est d'autant plus porté à persévérer dans ses efforts qu'on lui fait prendre conscience des progrès qu'il fait: il importe qu'il comprenne qu'il a réussi à réduire l'écart entre l'habileté déjà acquise et celle qu'il veut se donner ou encore qu'il est parvenu à redéfinir l'objectif de l'apprentissage quitte à en éloigner la réalisation. Comme tous ceux qui, à tout âge, se soumettent à un apprentissage, les adultes s'y livrent avec une efficacité plus grande s'ils sont renseignés d'emblée sur la nature de leurs progrès. Ce genre de rétroaction au terme d'un effort réussi contribue à clarifier pour l'intéressé les objectifs qu'il poursuit et l'aide à se mieux situer par rapport à un programme gradué conduisant à l'apprentissage proposé.» (2)

Au-delà des abandons formels, l'adulte-étudiant vit aussi un phénomène qui est relié à l'abandon et qui est difficile à quantifier. Nous pensons, ici, aux inscriptions répétées de ces adultes qui recommencent sans cesse leur cheminement éducatif, soit parce qu'ils sont mal orientés, soit parce que les programmes ou les contenus des cours changent, soit parce qu'ils déménagent, etc. Ces semi-décrocheurs, qui accumulent parfois ici et là des attestations et des crédits, sont souvent les victimes innocentes d'un système qui manque de cohérence et qui ne les mène nulle part.

Il existe aussi de faux abandons. Par exemple, les adultes et particulièrement les femmes pour qui le fait de s'inscrire à un programme peut être une expérience temporaire qui se termine au moment où elles trouvent un emploi ou un engagement social qui les motivent. Voilà, à notre avis, des éléments de la problématique adulte dont on doit tenir compte si l'on veut interpréter convenablement cette question.

Supporter la démarche éducative de l'adulte suppose qu'on ait la volonté d'analyser chacune des causes des abandons scolaires et qu'on tente de l'aider à persister dans sa démarche.

Des efforts faits en ce sens, au cours des dernières années, ont fourni des éléments de réflexion intéressants. Ainsi, les cours de méthode de travail intellectuel qui enseignent aux adultes comment étudier, faire des exposés, passer des examens en utilisant un matériel adapté à eux sont une aide considérable pour celui ou celle qui revient aux études. Les services de dépannage ouverts le soir et qui permettent de recevoir de l'aide dans les matières où l'on éprouve de la difficulté, les séances d'orientation de groupe ou encore les rencontres organisées à des heures qui conviennent, pour parler des difficultés rencontrées et explorer en groupe les solutions possibles, le soutien apporté aux formateurs d'adultes, sont des acitivités adaptées aux adultes et peu coûteuses. Mais, encore faut-il comprendre que l'adulte en situation d'apprentissage vit une réalité différente de celle de l'étudiant à temps plein qui n'a pas ou peu interrompu sa scolarisation.

On se doit aussi d'explorer beaucoup plus à fond comment l'adulte apprend à tous les âges de sa vie. De nombreux adultes, durant la consultation de la Commission, se sont plaints d'être traités comme des enfants et ont souhaité avoir des formateurs qui tiennent compte de leurs ressources et de leurs expériences. Ceci suppose qu'on donne à ceux qui travaillent auprès des adultes la chance d'apprendre à travailler avec eux et à utiliser les méthodes pédagogiques adéquates.

Les efforts investis par le Québec en éducation des adultes ne doivent pas nous faire oublier qu'il existe encore un nombre important d'analphabètes, que beaucoup d'adultes n'ont pas la formation de base adéquate et que de nombreuses clientèles sont privées des services pertinents. Dans ce contexte, l'abandon scolaire apparaît comme l'épiphénomène d'une problématique qu'on commence à peine à cerner concrètement.

Il ne suffit pas de tenir le discours de l'ouverture à tous, encore faut-il accorder un minimum de chances aux coureurs puisque, au nombre de ceux qui arrivent à prendre le départ, il s'en trouve plusieurs qui ne terminent même pas la course ou qui aboutissent dans des culs-de-sac.

Notes

1) J.L. Chabot, *Réussite et non-réussite à l'éducation des adultes du Collège Bois-de-Boulogne*, Montréal, mars 1977, 21 pages ronéotypées.

2) A.B. Knox, *Adult Development and Learning*, Sans Francisco, Jossey-Bass Publishers 1977, page 450. (La traduction est du DEVOIR).

Ce qui manque à l'école...

■ Ce qui manque à l'école, ce ne sont ni les méthodes, ni les programmes, ni les modes de gestion, ni les ordinateurs, mais l'accès à des choses simples qui sont déjà là: un local, un ballon, une colonne dans un journal, un devoir corrigé, une conversation, une heure à soi, une rencontre...

■ La participation des étudiants reste cependant sans effet si ne sont pas réunies les conditions objectives de la participation: l'espace, le temps, les moyens, l'autorisation.

Le Conseil Supérieur de l'éducation

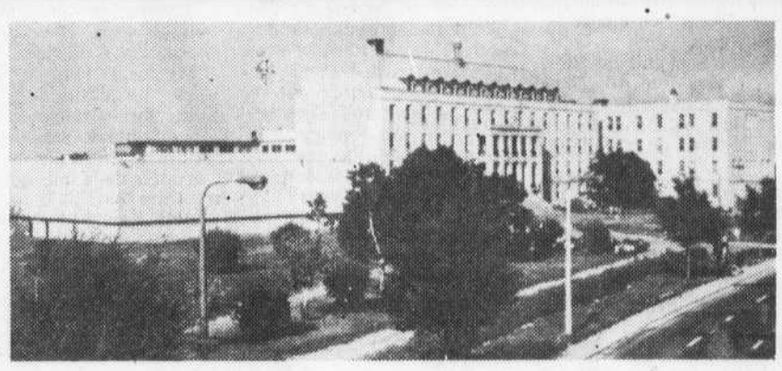
10 éléments-clés
Pour une démocratisation de l'éducation des adultes

1 L'école publique et la promotion collective
2 Pour l'égalité d'accès à l'éducation des adultes
3 Pour un système public d'éducation des adultes
4 La formation professionnelle des adultes
5 Pour un congé-éducation payé
6 Éducation populaire-éducation permanente: financer le secteur volontaire
7 Pour une alphabétisation populaire
8 La pédagogie clandestine
9 Les médias: une école insoupçonnée
10 L'éducation internationale au Québec

La série est maintenant disponible au coût de $3.00 (plus frais de transport).

ICEA
Adressez votre commande à:
INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES
506 est, Ste-Catherine
suite 800, Montréal, Québec, H2L 2C7
842-2766

...UN COLLÈGE À TA MESURE
Collège André-Grasset



COLLÈGE PRIVÉ DE NIVEAU CÉGEP
préparant aux études universitaires
— Arts — Lettres
— Sciences
— Sciences humaines
— Sciences de l'administration
1001 est, boul. Crémazie, Mtl. H2M 1M3 (métro Crémazie)
Du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures - Tél.: 381-4293

«SPOKEN ENGLISH»
L'ANGLAIS PARLÉ
SESSION DE CONVERSATION ANGLAISE VRAIMENT SIGNIFICATIVE

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:
• Apprendre l'anglais de tous les jours
• Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
• Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
• Se sentir plus à l'aise en le parlant

PETITS GROUPES
5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE
• Accent mis sur la conversation courante
• Adaptée selon les besoins de chaque niveau
• Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

MÉTHODE (CONVERSATION PRATIQUE)
Axée sur la conversation pratique de tous les jours. Comprenant conversation a sujets libres ainsi qu'une serie de douze sujets selectionnés pour l'aspect pratique qu'ils représentent dans la conversation de tous les jours tant en affaires qu'en société.

Depuis déjà 10 ans, plusieurs milliers d'anglophones ont participé aux sessions «Le Français Parlé» (Spoken French) diffusées par notre Centre à Montréal et dans le secteur ouest de l'île de Montréal (Lakeshore-West Island).

CHOIX D'HORAIRES

Matin	Après-midi	Soir
10h 00 - 12h 30	13h 15 - 15h 45	18h 15 - 20h 45

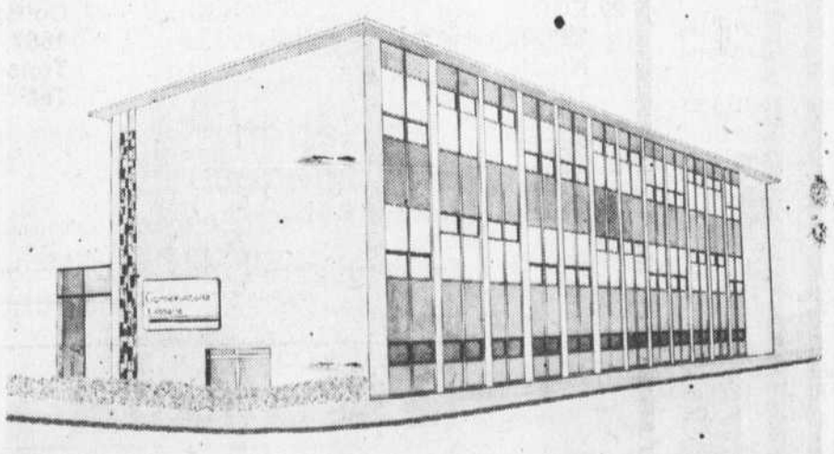
2 fois par semaine lundi et mercredi ou mardi et jeudi

DURÉE: 6 semaines (12 séances de 2 h 30 chacune).
FRAIS DE LA SESSION: $180 (tout compris).
INSCRIPTION: du 23 au 28 février 1981
Entrevue de classement: SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.
Pour autres renseignements, composez: 844-9396

CCFA
LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.
Fondé en 1969
(Situé en face de l'université McGill)
910 ouest, rue Sherbrooke
Reconnu par le ministère de l'Éducation

Une belle façon de réussir...
collège marie-victorin
7000, rue marie-victorin
montréal, H1G 2J6
(514) 325-0150
institution privée de niveau collégial

CONSERVATOIRE LASSALLE
COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC



PROGRAMME COLLÉGIAL
JOUR ou SOIR
Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) obtenu en 2 ans.
SPÉCIALISATION:
• communication
• théâtre
français — histoire — philosophie
Pour renseignements, prospectus ou admission
288-4140
3505 RUE DUROCHER, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H2X 2E7
PERMIS NO. 749569
Test d'admission 14 mars

LES DÉCROCHEURS

S'arrêter par plaisir et voyager

par ISABELLE ROY

Tous les jeunes ne quittent pas l'école par écoeurement ou par nécessité. Chaque année, environ 5,000 étudiants, appartenant en général à la classe moyenne, laissent l'école mais avec l'intention avouée de revenir plus tard. Ils rêvent simplement d'autres horizons. Isabelle Roy, une jeune montréalaise, avait 18 ans lorsqu'après avoir obtenu un DEC, elle décida de partir en voyage. Aujourd'hui elle étudie en mathématique à l'Université de Montréal. Elle explique et raconte.

DEPUIS toujours j'ai voulu voyager. J'écoutais mes leçons de géographie avec l'attention vive mais déjà exercée d'un capitaine averti qui prépare sa prochaine odyssée. Chaque fresque nouvelle des cours d'histoire grecque et latine me fascinait. Il ne s'agissait pas pour moi d'un désir ni d'un souhait ardent, nullement d'un conditionnel mais plutôt d'un futur indubitable.

Je pensais faire le tour du monde en cinq ans. Puis en trois ans. De futur lointain, mon voyage devint presque incessant. Il fallut concrétiser le rêve, fixer les échéances, parler pratiquement.

J'allais à l'école. Chaque jour, sagement, joyeusement, j'allais à l'école. Je confesse sans honte, en ces temps où il est de bon ton de se déclarer anti-scolastique, anti-académique, anti-institutionnel, anti-soi, que j'aimais beaucoup l'école. J'aimais apprendre, j'aimais faire mes devoirs, aidée en cela par ma facilité à réussir bien sans fournir beaucoup d'efforts. Je connaissais également le luxe d'être indisciplinée, rebelle et souvent mise à la porte sans encourir de graves punitions puisque j'avais de bons résultats (comme quoi les mythes du cancre-joyeux-larron et de «la bole-sérieuse-et-plate» ne sont pas indestructibles...). Je ne nourrissais aucun espoir d'abandon de la vie étudiante, période dorée dont je ne souhaitais ni n'apercevais l'aboutissement. Seulement je voulais voyager... Il me fallait donc partir.

J'ai ainsi arrêté mes études, cependant il convient de préciser que je me distingue de la classe des décrocheurs, ce phénomène social bien répandu en ces temps de crise où l'adolescent se sent perdu et cherche de nouvelles valeurs... Je ne suis qu'une «stop-out», et la nuance est de taille, puisque le motif premier de mon arrêt n'est pas proprement le besoin de quitter l'école, lequel besoin dans mon cas ne se définit que par une nécessité technique, mais bien le désir de voyager, de faire autre chose, avec l'intention bien ferme de recommencer les études une fois cette «récréation» terminée. On respire, tout rentre dans l'ordre, je ne suis pas irrécupérable, on peut compter sur moi pour assumer mon rôle éventuel de relève... je n'ai pas déserté.

De plus, ajoutons à mon crédit que j'ai arrêté après le Cegep, un diplôme de sciences pures en poche. On ne lésine sur rien. J'incarne tout compte fait un bon exemple pour la nouvelle génération:



un voyage m'aura donné maturité, sagesse et lucidité, et surtout tout le potentiel requis à de brillantes études universitaires! Ce sont les experts qui m'ont ainsi classée...

Après deux années trépidantes mais peu exigeantes au Cegep, puis quelques mois de vie à Matane (tentative romantique et naïve de vivre en Gaspésie), je m'envole vers l'Europe avec une grande amie précieuse. Un an, non pas à arpenter le monde comme je le croyais à douze ans, mais à sillonner quelques pays méditerranéens. J'ai vu la pureté blanche et bleue de la Grèce, fidèle aux promesses des livres d'histoire; dans le tourbillon coloré de l'Italie, j'ai senti le vent de folie, de grandeur et l'anarchie pure; j'ai vu les chatoiements ocres et blonds du Maroc, les mystères silencieux des routes sablonneuses du Sud ou les foules grouillantes des marchés; la fière et rude Espagne, brûlée, vibrante, douce ou sèche; le farouche Portugal aux odeurs suaves de mer, de mimosas et d'amandiers fleuris.

Émue, parfois fatiguée, toujours émerveillée de rencontrer tous ces mythes vivants, et surtout, avide de côtoyer, de comprendre et de vivre avec tous ces hommes et ces femmes, semblables et différents, j'ai accepté la méfiance timide mêlée de générosité sincère des Grecs; j'ai écouté la verve explosive et la force chaleureuse des Italiens; j'ai connu la noblesse et le romantisme chevaleresque des Espagnols, la courtoisie bavarde et raffinée des Français, la gravité vibrante et riche d'émotions des Portugais; j'ai admis l'imprévisible ambivalence des Marocains, fraternels ou farouches, agressifs ou hospitaliers... Richesse de la gamme des peuples.

Un an à vivre dans un sac à dos, les cinq sens hypertrophiés, les nerfs à fleur de peau mais le coeur léger, heureux, profond, un an rythmé par la seule pulsion de mes goûts, mes curiosités, mes intuitions et mes besoins. Mais la cloche a sonné. Les deux années de récréation étaient écoulées.

Cette conception de l'école comme centre de la vie m'a toujours un peu amusée. Toute activité autre que l'étude est considérée comme une encoche, un à-côté, une période de vacances, la seule vraie activité restant le fait d'aller à l'école jusqu'à l'âge de 25 ans environ. Certes, il est indéniable que l'accès d'un plus grand nombre de personnes à l'éducation constitue l'un des plus grands progrès du siècle, cette éducation débouchant éventuellement sur une vie plus riche, une prise de conscience plus large et éclairée, et sur un pouvoir réel dans la hiérarchie sociale. Cependant, pourquoi concentrer ce rôle éducatif dans le cadre d'une seule institution, soit notre école, et rejeter toute autre voie qui atteindrait, somme toute, des résultats comparables, et ce dans plusieurs disciplines? Qui ne rêverait pas de se voir offrir deux années de voyage, comme l'on offrait parfois aux riches jeunes hommes du XIXe siècle afin de parfaire leur formation (les jeunes filles n'ayant sans doute rien à parfaire ni à former...)? Qui refuserait de devenir le disciple d'un grand maître à penser, de le suivre partout, de vivre à sa façon et ensuite de répandre ses enseignements dans le monde?... Conception sans doute révolues, mais qui existèrent un jour. L'école quotidienne n'est, fondamentalement, qu'une voie d'accès, non pas l'unique.

Le retour fut très dur. Autant en famille que parmi mes amis, au travail et à l'école. J'étais abattue par un goût de fadeur âcre, le dégoût de cette même vie inchangée qui reprenait à l'instant précis où je l'avais quittée un an auparavant. Et pourtant, protestais-je, ce n'était pas qu'une simple interruption que je venais de vivre là, comme une pomme que l'on croque entre deux exercices de mathématiques... Je ne pouvais pas reprendre au point initial, trop d'images me remplissaient, ne pouvait-on pas se mettre au diapason de mes découvertes, mon enrichissement?

Je me mis moi-même, sans autre choix possible, au diapason de la ronde autour de moi, Je croyais revenir canaliser mon trop-plein d'énergies et de nouveautés dans un milieu riche et intellectuellement foisonnant, l'université. L'illusion se dissipa rapidement. Je cherchais en vain les grands maîtres imposants et superbes du haut de leur chaire. Je ne rencontrai que beaucoup de jeunes élèves sortant du cégep, familiers avec la routine scolaire, songeant encore à s'amuser, très peu soucieux d'un maître à penser, de voyage ou de considérations intellectuelles sur la formation. Je commençai ainsi timidement mon bacc en mathématiques, et compris clairement que l'Université est faite pour ceux qui sortent immédiatement du cégep, la mémoire fraîche et les gestes mécaniques, non pas pour gratifier ceux qui arrivent de loin. Le temps n'existe pas encore où les étudiants pourront «stopper» impunément et partir en voyage sans se soucier du retour... Il faudrait pour cela qu'on reconnaisse un statut à leur «récréation» et qu'on prévoit des facilités de réintégration. Seule la volonté de travailler m'a permis de retrouver une certaine place socialement admise.

J'ai rencontré certains maîtres qui, s'ils n'avaient plus la docte sagesse des confrères de Socrate, m'ont toutefois donné, par leur lucidité, leur audace et parfois leur rire balayeur, cette fièvre, ce vertige devant le gouffre d'inconnu à combler, à dévorer, à s'approprier... et le goût d'apprendre. J'ai retrouvé la folle passion pour les maths, l'intérêt purement intellectuel et esthétique sans cesse lapidé par le Doute, ce doute pragmatique constant, mais ravivé par l'intuition latente que j'ai de me trouver sur un chemin, où priment la foi et la ferveur de poursuivre, de connaître.

J'étais revenue au Québec encore ébranlée par la volonté, l'énergie et la rigueur exemplaires de ces jeunes d'Espagne, d'Italie ou d'autres pays moins riches techniquement que le nôtre. J'ai été assommée par le blasement de la jeunesse autour de moi, par son oisiveté inculte, son apathie générale et avouée; si assommée que j'en venais à gagner moi-même les rangs de l'indigence intellectuelle. Il m'a fallu me secouer...

Rien ici ne peut justifier cette lamentable carence d'audace, d'action, de création. Je sais maintenant qu'il m'est impossible d'étudier longtemps, de voyager encore, de devenir mathématicienne, pilote d'avion ou écrivain, et plus encore. Je n'ai plus besoin de me convaincre tout bas, anxieusement, du profit de mon voyage; je connais dorénavant l'étendue des moyens dont je dispose, de mes pouvoirs, de mes limites. Et si je ne devais choisir qu'une seule raison pour laquelle je suis heureuse d'avoir «stoppé», ce serait sans doute de ne pas avoir opté pour le sacrifice aux normes, d'avoir fait d'une audace, d'un désir, d'une priorité, un fait, une création entièrement volontaire.

Collège de secrétariat

NOTRE-DAME

"Le Mother House"

Notre programme bilingue en secrétariat s'adresse:

— **Aux diplômées du secondaire:** un programme de deux ans et demi qui conduit au Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) du ministère de l'Éducation.

— **Aux diplômées du CÉGEP:** un programme d'un an et demi qui conduit à l'Attestation d'études collégiales postscolaires du ministère de l'Éducation.

Institution déclarée d'intérêt public par le ministère de l'Éducation

Membre de: l'Association des collèges du Québec
l'Association des collèges communautaires du Canada
Canadian Vocational Association

2330, rue Sherbrooke ouest (métro Atwater) **935-2531**

Les publications du service pédagogique

Université de Montréal
Service pédagogique

Les objectifs d'apprentissage
France Fontaine

Cherche à répondre à certaines questions fréquemmemt posées à propos des objectifs. Tente de favoriser, grâce à des exercices pratiques, l'acquisition d'habilités à les rédiger.
(110 pages, $5)

Les modèles éducationnels
Yves Bertrand

Le professeur y trouvera une analyse et des illustrations des grands courants de l'évolution de l'éducation.
(72 pages, $8)

Démodé

Découverte des modèles éducatifs. Le jeu "Démodé" vise à faire saisir les différents courants idéologiques qui influencent la pratique de l'enseignement. Il veut du même coup aider le professeur à prendre conscience de ses propres valeurs pédagogiques.
(jeu de 13 pochettes, $85)

Dossier sur l'évaluation
France Fontaine

A pour but d'appuyer les professeurs dans leurs réflexions et leurs démarches relatives à l'évaluation en réunissant divers textes concernant le thème.
(140 pages, $6)

Les actes du colloque sur la pédagogie universitaire

(212 pages, $25)

5858, chemin de la Côte-des-Neiges, suite 430, Montréal (Québec), H3S 1Z1, (514) 343-7087

École secondaire classique

VILLA MARIA

4245, boul. Décarie, Montréal H4A 3K4

Cours secondaire I à V

Secteur francophone: **484-3891**
Secteur anglophone: **484-0536**

ÉCOLE DE MUSIQUE COURNOYER LTÉE

- **COURS DE PIANO DE GUITARE ET DE LECTURE VOCALE**
  le JOUR et le SOIR
  (aucun contrat, aucun frais d'inscription)
- **Les cours de musique sont donnés à l'aide des "RÈGLES MUSICALES COURNOYER" et sont orientés vers:**
  — L'ÉXÉCUTION — L'IMPROVISATION
  — L'ARRANGEMENT — LA COMPOSITION
  — L'ACCOMPAGNEMENT
- **AVANTAGES:**
  — Apprentissage suivi à chaque jour
  — Répertoire choisi par l'élève
  — Compréhension totale des principes.
  — Méthode applicable à tous les niveaux, à tous les âges, débutants inclus.
- **AUSSI: COURS SPÉCIAUX**
  Préparation à tous les instruments.
- **ENTREVUE GRATUITE:**
  à tous ceux qui le désirent.

ENDROITS:
MONTRÉAL **653-4666**
QUÉBEC **872-2842**
et les environs

Collège O'Sullivan
MONTRÉAL

VOUS DÉSIREZ UN EMPLOI? UNE PROMOTION? UNE NOUVELLE CARRIÈRE? TRAVAILLER À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON?

NOUS VOUS OFFRONS

UN PROGRAMME SPÉCIALISÉ DE SECRÉTARIAT POUR DIPLÔMÉS DU SECONDAIRE
Préparez-vous à travailler avec des
- AVOCATS et NOTAIRES
- MÉDECINS dans les hôpitaux, les cliniques ou les services de santé
- AGENTS DE VOYAGES ou dans l'ADMINISTRATION HÔTELIÈRE
- CADRES de grandes, moyennes ou petites entreprises

ou

UN PROGRAMME INTENSIF
- Si votre programme d'études actuel vous déçoit
- Si vous avez complété des études collégiales ou universitaires
- Si votre emploi est monotone et n'offre aucune possibilité d'avancement
- Si vous n'avez jamais travaillé à l'extérieur de la maison

La date limite des inscriptions pour la session d'automne 1981
le 31 mars

SIX SÉMINAIRES
Hebdomadaires
- Planification de carrière
- Gestion du temps
- Planification financière
- Se sentir bien dans sa peau
- Droits de la personne au travail
- Possibilités d'emploi

DATES: **19 et 26 mars**
2, 9, 16 et 30 avril
HEURES: 9 h 30 à 12 h 30
COÛT: $50. pour les 6 séminaires
DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS
Lundi, le 16 mars

PLUS
- Programme accéléré d'anglais
- Enseignement spécialisé
- Attention individuelle
- D.E.C.: Diplôme d'études collégiales
- Traitement de mots
- Meilleur service de placement gratuit
- Résidence pour étudiantes

Plus de nombreux autres avantages

Pour de plus amples renseignements sur nos cours de JOUR et du SOIR, APPELEZ À:

866-4622

Participez à notre prochaine soirée d'information
Mardi le 24 février à 19 h 00

le Secrétariat Plus au Collège O'Sullivan
1191, rue de la Montagne, Montréal

Pourquoi quitte-t-on?

Des réponses encore embryonnaires

par RODOLPHE MORISSETTE

On quitte prématurément l'école pour prendre un emploi, parce que l'on a besoin d'argent, parce que l'on déteste l'école, parce que l'on a des échecs répétés. Voilà pour les raisons invoquées par les jeunes. Mais qu'en est-il des causes réelles? Rodolphe Morissette, journaliste au DEVOIR a passé en revue la littérature scientifique. Il a constaté que l'on balbutie encore.

POURQUOI de nombreux étudiants abandonnent-ils leurs études, secondaires ou collégiales, avant d'avoir obtenu leur diplôme? Les scientifiques, qui se sont attaqués à l'interprétation du phénomène depuis dix ans, commencent à établir quelques facteurs, certaines corrélations intéressantes. Les raisons profondes du phénomène sont cependant difficiles à cerner.

Réponses encore embryonnaires. Il dure encore le phénomène. D'abord, il importe de démêler les questions. Ainsi, les causes réelles du phénomène ne répondent pas nécessairement aux raisons évoquées par les étudiants interrogés au cours des sondages multiples qui ont été faits sur le sujet depuis le début des années 70. Un grand nombre de décrocheurs disent par exemple qu'ils ont abandonné leurs études parce qu' «ils en avaient assez de l'école ou d'étudier tout court». Mais pourquoi en avaient-ils ras le bol?

Dans les «causes» rapportées par les grandes enquêtes, il s'en trouve de tous ordres. Le sondage important qui fut administré au secondaire en Ontario en 1974-75 montrait par exemple que les motifs principaux de quitter l'école étaient, dans l'ordre: pour prendre un emploi (28%); à cause d'un besoin d'argent et à l'occasion d'un emploi offert (11,5%); parce qu'on détestait l'école et qu'on ne pouvait plus la subir (10,3%); parce qu'on ne réussait pas en classe (9.8%), etc.(1)

Les motifs invoqués ne sont pas toujours comparables. Quitter l'école *en vue* d'un emploi (raison finale) n'exclut en rien les autres motifs ou facteurs qui ont poussé réellement à la décision. De même, si de nombreux étudiants quittent l'école pour des motifs d'ordre économique (c'est le fait des deux groupes les plus importants cités par l'enquête), rien n'indique, comme le reconnaissent expressément les enquêteurs, que ces facteurs économiques les «obligeaient» à abandonner les études.

Il faut donc distinguer les raisons qu'on a de décrocher et les corrélations qu'établissent les chercheurs qui étudient le phénomène.

La variable sexuelle, par exemple, jouerait-elle? Dans une autre grande enquête, menée cette fois par le ministère de l'Éducation du Québec auprès des «décrocheurs» au secondaire et au collégial en 1977-1978 (2), il ressort que les différences entre les garçons et les filles sont bien moins nombreuses à cet égard au secondaire qu'au collégial. Au secondaire «court», toutefois, on trouve plus de filles (32%) que de garçons (29%) qui quittent parce qu'ils en ont assez d'étudier, mais plus de garçons (27%) que de filles (10%) qui abandonnent parce qu'ils ont une offre d'emploi. Au collégial, les différences sont minimes au secteur professionnel; au général, en revanche, plus de filles (24%) que de garçons (11%) abandonnent parce qu'ils en ont assez d'étudier; plus de filles (10.4%) que de garçons (2.5%) le font pour cause de maladie et plus de garçons (20%) que de filles (14%) abandonnent pour réfléchir à leur orientation.

Au collégial, on note une concentration de francophones de plus de 93% chez ceux qui disent avoir abandonné leurs études à cause de maladie ou pour réfléchir à leur orientation. La proportion de francophones atteint 99.3% chez ceux qui disent avoir décroché parce que leur demande d'admission fut refusée à l'université.

Le revenu, l'occupation et



Photo Office national du film

Quant aux raisons principales pour lesquelles on quitte l'école prématurément, cette nouvelle enquête confirme en partie les conclusions de l'enquête ontarienne citée précédemment: au secondaire comme au collégial, l'offre d'emploi forme la première «raison» d'abandon, suivie, à l'un et à l'autre palier, du: «J'en ai assez d'étudier».

D'autres variables jouent en l'occurrence. Pour l'ensemble du secondaire, on note des concentrations de francophones dépassant 96% parmi ceux qui quittent parce qu'ils estiment que continuer d'étudier ne leur garantirait guère davantage un emploi (98.8%), à cause des échecs scolaires (98.7%) ou parce qu'ils veulent réfléchir à leur orientation (96.3%); on constate les mêmes concentrations dans chacun des deux secteurs — général et professionnel — du secondaire, quoique d'une manière plus importante encore dans le second..

Au collégial, on note une concentration de francophones de plus de 93% chez ceux qui disent avoir abandonné leurs études à cause de maladie ou pour réfléchir à leur orientation. La proportion de francophones atteint 99.3% chez ceux qui disent avoir décroché parce que leur demande d'admission fut refusée à l'université.

Le revenu, l'occupation et la scolarité du père jouent-ils? Au secondaire, le père de celui qui décroche pour réfléchir à son avenir a en moyenne une scolarité et un revenu plus élevés, de même qu'une occupation plus prestigieuse que les autres. Il semble y avoir un rapport, en revanche, entre le fait pour le décrocheur d'avoir un père ayant une occupation des moins prestigieuses ainsi qu'un revenu parmi les moins élevés, et celui d'abandonner l'école parce qu'il a eu des échecs scolaires ou pour des raisons financières.

Au collégial, ceux qui abandonnent leurs études pour cause de maladie ont un père dont le revenu est en moyenne parmi les moins élevés. En revanche, ceux qui abandonnent parce qu'ils estiment que continuer d'étudier ne leur garantirait pas davantage un emploi, ont un père dont le revenu moyen est le plus élevé. Enfin, l'occupation du père est en moyenne la moins bien cotée chez ceux qui quittent le collège à cause de problèmes familiaux ou pour cause de maladie, tandis que, comme au secondaire, ceux qui quittent pour réfléchir à leur orientation ont un père dont l'occupation est en moyenne la plus prestigieuse.

Dans une étude qui paraîtra au printemps dans la *Revue canadienne de l'éducation*, le professeur Manuel Crespo, sociologue de l'Université de Montréal, et M. Justo Michelina, assistant de recherche au Centre des services sociaux du Montréal métropolitain, s'efforcent de faire le point sur la recherche récente touchant les facteurs du décrochage en milieu scolaire (3). Ils s'attardent à un facteur qui appartient à la structure scolaire: le système des «voies» (allégée, régulière et enrichie) du cours secondaire actuel, lequel serait en rapport avec le phénomène tant du décrochage que de l'absentéisme au secondaire.

Après un bilan de nombreux travaux sur le sujet depuis une douzaine d'années, les deux chercheurs rappellent que la plupart des «profils» de décrocheurs accusent l'un ou l'autre (au moins un, sinon plusieurs) des traits suivants: il manifeste une intelligence inférieure à la moyenne; il a éprouvé des difficultés importantes d'apprentissage scolaire; il est, moins que les autres, présent aux cours; il provient d'une classe sociale «inférieure»; il est issu d'un foyer brisé.

Inspirés par des études antérieures — l'une qui faisait du système des voies diverses au cours secondaire une des causes du décrochage (4), et une autre qui établissait le fait d'une sur-représentation de décrocheurs dans le secteur professionnel et notamment dans le «professionnel court» (5) —, les auteurs formulent l'hypothèse que le fait de placer un jeune dans une voie inférieure incite ce dernier à l'absentéisme et au décrochage.

Le rapport que les auteurs estiment pouvoir établir entre le système des voies et le décrochage au secondaire est constaté, signalent-ils, indépendamment des talents et des performances des étudiants. Il tiendrait plutôt à la structure du programme académique proposé. Aussi la solution ne consisterait-elle guère à abolir le système comme tel (l'influence de l'existence du système même sur le décrochage ne serait pas direct), mais plutôt à fouiller davantage ses médiations.

Il n'est pas sans intérêt de retourner la question: pourquoi restent à l'école ceux qui y restent? Une enquête pratiquée dans une grande ville du Canada anglais en 1973-1974, au secondaire, tend à montrer que la proportion la plus considérable de ceux qui poursuivent leurs études (42%) sont motivés par le souci de la «carrière»; suit le groupe de ceux qui ont le goût des études (28%) (6).

Manifestement, le premier de ces deux soucis fait davantage défaut chez ceux qui décrochent avant l'obtention d'un diplôme. Par rapport au souci de la carrière, peu de chercheurs ont rapproché le décrochage de plus en plus fréquent des adultes, même s'il peut prendre d'autres formes, et celui des adolescents, lequel prend forcément la tournure d'un abandon des études. Au fond, cependant, une transformation de valeurs sociales et personnelles est souvent commune aux deux phénomènes.

Le fait, pour les adolescents d'aujourd'hui comme pour leurs parents, de vivre dans une société plus ouverte qu'autrefois et qui laisse aux premiers un espace plus grand à la communication de ce qu'ils pensent profondément et de ce dont ils ont vraiment envie, doit être pris en considération.

De plus en plus d'adultes, engagés depuis leur tendre adolescence dans une carrière, modifient leur attitude quant au souci de la carrière, à son importance et à son intérêt et ce, souvent sans abandonner cette carrière (le plus souvent parce qu'ils n'ont pas le choix).

La progression dramatique du décrochage en milieu scolaire constitue un autre aspect de la société plus ouverte dans laquelle on vit aujourd'hui. Les derniers chiffres (1976-1977) font état d'un taux d'abandon des études de l'ordre de 18% au secondaire et de 30% au collégial chez ceux qui terminent l'un ou l'autre cours. Le phénomène ne fait plus «exceptionnel». On en parle librement et on peut plus facilement opter pour cette direction si on en a envie.

Derrière le comportement de nombreux adolescents et de nombreux adultes aujourd'hui, on perçoit de façon de plus en plus critique les grandes étapes de la vie humaine présumée «normale» qu'a imposées spontanément l'industrialisation. Car il s'agit bien d'un programme de vie: on se forme et on étudie pendant les premiers vingt ans; on travaille ou on produit durant l'étape suivante; enfin, on vieillit et l'on se retire doucement du système.

L'émergence, lente, mais sûre, du concept d' «éducation permanente», même s'il reste encore peu opérationnel et qu'il tend à être trop rapidement récupéré par les réseaux d'enseignement officiels, contient en soi cette critique du modèle traditionnel. C'est un peu comme si l'on découvrait progressivement que pour produire le meilleur rendement, il n'est point rigoureusement nécessaire de regrouper ses trois repas quotidiens au tout début de la journée, afin de pouvoir se concentrer mieux ensuite sur le travail.

Précisons pour finir qu'on a tendance à voir le phénomène du décrochage comme un «problème». Certes, la plupart des parents le voient ainsi, pour des raisons évidentes. Mais son trait problématique est accentué de nos jours par les autorités scolaires gouvernementales et régionales, qui scrutent le phénomène et ont décidément entrepris de corriger la situation, non sans implanter toutes sortes de mesures de prévention. D'autant plus qu'en période de déclin systématique de la clientèle scolaire et dans un système où le financement des commissions scolaires se fait suivant le nombre d'étudiants, les pertes de clientèle aux deux extrémités du réseau (à l'orée du primaire et à la fin du secondaire) produisent des effets immédiats sur les budgets des organismes scolaires (3).

Quand les jeunes décrocheurs d'aujourd'hui auront pris un peu de recul par rapport à leur vie et pourront parler en leur nom à ce sujet, la communauté des chercheurs sera beaucoup mieux renseignée sur les causes véritables du phénomène actuellement si difficile à circonscrire.

Notes

(1) Cicely Watson, «Focus on Dropouts, An abridged version of the report of the «Ontario Secondary School Dropout Study, 1974-75» Oise, (sans date), pp. 59-110.

(2) Voir Paul Corbeil, «Relance: Les raisons d'abandon des études sans diplôme chez les sortants des niveaux secondaire et collégial de l'année scolaire 1977-1978», Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des politiques et plans, Québec, 1980.

(3) L'article, dont LE DEVOIR a obtenu copie, s'intitulera «Streaming, Absenteism and Dropping-out». Il reprend sous une forme originale une communication qui avait été préparée par un groupe de chercheurs et présentée au congrès annuel de l'Association canadienne de sociologie et d'anthropologie, tenu en 1977 à Fredericton, N.-B.

(4) Les deux auteurs citent en l'occurrence les travaux de Delos A. Kelly: «School failure, academic self-evaluation and school avoidance and deviant behaviour», dans *Youth and Society*, 1971, t. 2, pp. 489 à 503; puis, «Student perceptions, self-concept and curriculum assignment, dans *Urban Education*, 1974, t. 9, pp. 257 à 269.

(5) Il s'agit de la thèse de maîtrise (non publiée) de Mme Irène Blais, «Phénomène drop-out au niveau de l'école secondaire», Montréal, Université de Montréal, 1973.

(6) Voir Carol Reich and Vivienne Young, «Patterns of Dropping Out», dans *Interchange*, 1975, t. 4, pp. 6 à 15.

PROGRAMMES D'ÉTUDES DE DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES À L'UQAM — AUTOMNE 1981

CERTIFICATS ET MAÎTRISES

- Administration des affaires (M.B.A.)
- Art dramatique (M.A.)
- Arts plastiques (M.A.)
- Biologie (M.Sc.)
- Chimie (M.Sc.)
- Communication (M.A.)
- Économique (M.Sc.)
- Éducation (M.Ed.)*
- Études des arts (M.A.)
- Études littéraires (M.A.)
- Géographie (M.Sc.)
- Gestion de projet (M.Sc.) offert conjointement avec l'UQAC, l'UQTR et le CEUOQ
- Histoire (M.A.)
- Linguistique (M.A.)
- Mathématiques (M.Sc.)
- Philosophie (M.A.)
- Prévisions météorologiques (Cert.)
- Psychologie (M.A.)*
- Sciences de la terre (M.Sc.)
- Sciences de l'atmosphère (M.Sc.) offert conjointement avec l'UQAC et l'UQAR
- Sciences de l'environnement (M.Sc.)
- Sciences politiques (M.A.)
- Sciences religieuses (M.A.)
- Sexologie (M.A.)*
- Sociologie (M.A.)
- Thanatologie (Cert.)

DOCTORATS

- Administration (Ph.D.) offert conjointement avec l'École des Hautes Études Commerciales, l'Université Concordia et l'Université McGill
- Histoire (Ph.D.)
- Psychologie (Ph.D.)*
- Sciences politiques (Ph.D.)
- Sémiologie (Ph.D.)*

Les demandes d'admission doivent parvenir **au plus tard:**

- **le 28 février 1981** pour le programme de M.B.A. débutant en mai;
- **le 1er mars 1981** pour les programmes contingentés marqués d'un astérisque;
- **le 1er avril 1981** pour tous les autres programmes.

Pour de plus amples renseignements et les formulaires d'admission, veuillez vous adresser au Service de l'admission du Bureau du registraire, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, 400 est, rue Ste-Catherine, à Montréal Téléphone: (514) 282-3121

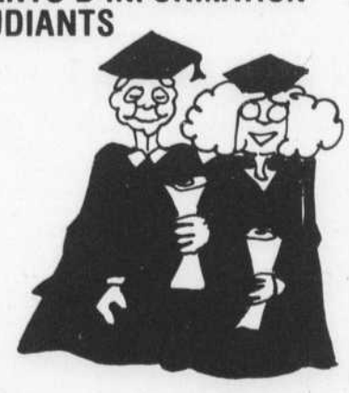
Université du Québec à Montréal

Approvisionnements et Services Canada
Centre d'édition du gouvernement du Canada
L'hon. Jean-Jacques Blais ministre

Supply and Services Canada
Canadian Government Publishing Centre
The Hon. Jean-Jacques Blais Minister

DIALOGUE CANADA

ADMINISTRATEURS
CONSEILLERS LINGUISTIQUES
CHERCHEURS
AGENTS D'INFORMATION
ÉTUDIANTS



MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS COMME LANGUE SECONDE

Élaboré à la Commission de la Fonction publique du Canada

Matériel s'adressant à tous ceux qui sont engagés dans des programmes de formation linguistique et dans le choix de matériel d'enseignement.

Canada

M. Le Directeur
Division de l'édition française
Centre d'édition du gouvernement du Canada
Hull, Québec K1A 0S9

Veuillez me faire parvenir la liste des publications inscrites sous le thème "Matériel Pédagogique".

Nom
Firme
Adresse
Ville
Province
Code postal

PROGRAMMES D'ÉTUDES DE PREMIER CYCLE OFFERTS À L'AUTOMNE 1981 BACCALAURÉATS ET CERTIFICATS

CONDITIONS D'ADMISSION
- **Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent; OU**
- **être agé d'au moins 22 ans et posséder des connaissances appropriées et une expérience pertinente;**
- **certains programmes exigent des conditions particulières d'admission**

FAMILLE DES ARTS
Programmes de Baccalauréat
- Baccalauréat en art dramatique*
- Baccalauréat en arts plastiques*
- Baccalauréat en danse*
- Baccalauréat en design de l'environnement
- Baccalauréat en design graphique*
- Baccalauréat d'enseignement en musique
- Baccalauréat en histoire de l'art

Programmes de Certificat
- Certificat de premier cycle en arts d'impression*
- Certificat de premier cycle en arts plastiques*
- Certificat de premier cycle en peinture*
- Certificat de premier cycle en sculpture*

FAMILLE DE FORMATION DES MAÎTRES
Programmes de Baccalauréat
- Baccalauréat d'éducation au préscolaire et d'enseignement au primaire-formation initiale*
- Baccalauréat d'éducation au préscolaire et d'enseignement au primaire-perfectionnement
- Baccalauréat d'enseignement à l'enfance inadaptée*
- Baccalauréat d'enseignement en activité physique*
- Baccalauréat d'enseignement professionnel
- Baccalauréat en information scolaire et professionnelle

Programmes de Certificat
- Certificat de premier cycle en adaptation scolaire et sociale
- Certificat de premier cycle pour formateurs d'adultes en milieu scolaire*
- Certificat de premier cycle en pédagogie de l'audio-visuel*
- Certificat de premier cycle en sciences de l'éducation

FAMILLE DES LETTRES
Programmes de Baccalauréat
- Baccalauréat en animation culturelle □
- Baccalauréat en communication*
- Baccalauréat d'enseignement des langues et des lettres
- Baccalauréat en études littéraires
- Baccalauréat en linguistique

Programmes de Certificat
- Certificat de premier cycle en animation culturelle□
- Certificat de premier cycle en communication*
- Certificat de premier cycle en enseignement du français au primaire
- Certificat de premier cycle en enseignement du français au secondaire
- Certificat de premier cycle en enseignement du français en classes d'accueil et d'immersion
- Certificat de premier cycle en enseignement du français langue seconde
- Certificat de premier cycle en français écrit
- Certificat de premier cycle d'initiation à la scénarisation cinématographique*
- Certificat de premier cycle en linguistique
- Certificat de premier cycle en terminologie*

FAMILLE DES SCIENCES
Programmes de Baccalauréat
- Baccalauréat en biochimie
- Baccalauréat en biologie
- Baccalauréat d'enseignement en biologie
- Baccalauréat en chimie
- Baccalauréat d'enseignement en chimie
- Baccalauréat en géographie physique
- Baccalauréat en géologie
- Baccalauréat en informatique de gestion
- Baccalauréat en mathématiques
- Baccalauréat d'enseignement en mathématiques
- Baccalauréat en physique
- Baccalauréat d'enseignement en physique
- Baccalauréat d'enseignement en électrotechnique
- Baccalauréat d'enseignement en sciences
- Baccalauréat d'enseignement en technologie de la mécanique

Programmes de Certificat
- Certificat de premier cycle en écologie
- Certificat de premier cycle en informatique
- Certificat de premier cycle en méthodes quantitatives
- Certificat de premier cycle en sciences de l'environnement

FAMILLE DES SCIENCES DE LA GESTION
Programmes de Baccalauréat
- Baccalauréat en administration
- Baccalauréat d'enseignement en administration
- Baccalauréat en gestion et intervention touristiques*
- Baccalauréat en sciences comptables
- Baccalauréat en urbanisme

Programmes de Certificat
- Certificat de premier cycle en administration
- Certificat de premier cycle en affaires immobilières
- Certificat de premier cycle en analyse financière
- Certificat de premier cycle en gestion administrative
- Certificat de premier cycle en gestion de la main-d'oeuvre
- Certificat de premier cycle en gestion du personnel et en relations de travail
- Certificat de premier cycle en gestion informatisée
- Certificat de premier cycle en marketing
- Certificat de premier cycle en sciences comptables

FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES
Programmes de Baccalauréat
- Baccalauréat en économique
- Baccalauréat en géographie
- Baccalauréat d'enseignement en géographie
- Baccalauréat en histoire
- Baccalauréat d'enseignement en histoire
- Baccalauréat en philosophie
- Baccalauréat en psychologie*
- Baccalauréat en psychosociologie de la communication*
- Baccalauréat en sciences juridiques*
- Baccalauréat en sciences politiques
- Baccalauréat en sciences religieuses
- Baccalauréat d'enseignement en sciences religieuses
- Baccalauréat en sexologie*
- Baccalauréat en sociologie
- Baccalauréat en travail social*

Programmes de Certificat
- Certificat de premier cycle en administration des services publics
- Certificat de premier cycle en archéologie
- Certificat de premier cycle en économique
- Certificat de premier cycle en éducation morale
- Certificat de premier cycle en gestion des politiques scolaires
- Certificat de premier cycle en gestion des services municipaux
- Certificat de premier cycle en intervention psycho-sociale

*** Les programmes contingentés sont marqués d'un astérisque**
□ L'admission à ces programmes fera l'objet d'une décision ultérieure de la part de l'Université

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES DEMANDES D'ADMISSION: SESSION D'AUTOMNE 1981
- **Temps complet (tous les programmes): 1er mars 1981**
- **Temps partiel (programmes contingentés): 1er mars 1981**
- **Temps partiel (programmes non contingentés): 1er juillet 1981**

RENSEIGNEMENTS ET FORMULAIRES D'ADMISSION
Service de l'admission
Pavillon Hubert Aquin R750
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale A
Montréal, H3C 3P8
(282-3121)

Université du Québec à Montréal

LES DÉCROCHEURS

La Relance: où? quand? pourquoi?

par JEAN-CLAUDE ROY

Depuis 1970, le ministère de l'Éducation mène chaque année une enquête auprès de ceux qui quittent le système scolaire, qu'ils aient terminé ou non leurs études. C'est l'opération Relance. M. Jean-Claude Roy, agent d'information au MEQ, explique ici la nature de ces enquêtes annuelles, dont l'un des volets porte précisément sur ceux qui ont décroché.

UNE des préoccupations majeures du ministère de l'Éducation est de connaître, avec le plus de certitude possible, dans quelle mesure les jeunes se prévalent des services éducatifs offerts et comment ces mêmes services contribuent à répondre le plus efficacement possible aux besoins et aux attentes de ces derniers.

Cette préoccupation a amené le ministère à instituer dès 1970 un programme d'enquêtes annuelles auprès des sortants du système scolaire afin de savoir ce qu'il advenait d'eux. Précisons au départ que par sortant on entend ici tout jeune qui étant inscrit à un niveau scolaire durant une année donnée ne s'y retrouve plus pour divers motifs l'année suivante. Ces motifs peuvent être la poursuite des études à un niveau supérieur, l'accession au marché du travail avec diplôme de fin d'études ou encore l'abandon pur et simple des études entreprises.

L'enquête réalisée au moyen d'un questionnaire écrit ou par démarche téléphonique vise trois types de clientèles: les décrocheurs, les jeunes qui sont intégrés marché du travail à la fin de leurs études et ceux qui poursuivent des études à un niveau supérieur. Selon le cas, la démarche a pour but de vérifier la stabilité ou les variations de certains phénomènes en courte ou en moyenne période par exemple:

les raisons d'abandon; les caractéristiques psycho-sociales des décrocheurs; l'intégration au marché du travail; le degré de satisfaction vis-à-vis la formation reçue; la motivation et les contraintes dans la poursuite des études.



Photo ONF

Les résultats des diverses enquêtes annuelles sont analysés et l'étude comparative qu'on en fait permet de dégager des tendances significatives. Le ministère peut ensuite poser les gestes qui s'imposent de façon mieux éclairée afin de corriger des situations problèmes ou encore d'intensifier certaines actions.

Déterminer le nombre et le taux d'abandons scolaires est chose relativement facile, c'est une simple opération comptable basée sur les fichiers d'inscriptions du ministère. Celle-ci permet de déterminer s'il y a progression ou régression du phénomène et de mesurer son impact sur le système scolaire lui-même.

La démarche est toutefois plus complexe lorsqu'il s'agit de cerner les raisons et les causes de l'abandon de même que les caractéristiques psycho-sociales des décrocheurs. Pour ce faire, les enquêteurs de Relance s'adressent directement aux individus visés par le sujet de l'enquête. Un échantillonnage stratifié est alors effectué selon les niveaux, les cheminements scolaires et par régions administratives.

Le contenu des questionnaires porte sur diverses variables dont l'âge, le sexe, le statut des parents et leur degré de scolarité, le secteur scolaire (professionnel, général), les échecs scolaires antérieurs, le programme d'études choisi et bien entendu les raisons d'abandon invoquées.

La collaboration des jeunes à cette enquête est bonne puisque le taux de réponse dépasse généralement 60%.

Certains d'entre eux, en plus de répondre à la cinquantaine de questions posées, profitent de l'occasion pour adresser des commentaires écrits au ministère: opinions, suggestions, reproches et demandes précises.

Toutes les données recueillies sont compilées, analysées et font l'objet de rapports thématiques utiles non seulement au ministère mais aussi aux responsables de l'éducation dans les réseaux. Jusqu'ici les études produites avaient un caractère davantage panoramique mais elles porteront désormais sur des thèmes plus précis grâce à la quantité de données maintenant accumulées qui permettent de détecter plus facilement les tendances qui se dessinent. D'ailleurs les recherches effectuées jusqu'ici ont déjà permis au ministère et à nombre d'établissements d'enseignement de mettre en place des mesures visant non seulement à prévenir l'abandon scolaire mais à apporter une aide accrue aux jeunes qui s'avèrent être des candidats à l'abandon prématuré. Ces interventions ont pour but d'adapter l'organisation pédagogique et physique des milieux de formation aux exigences particulières des jeunes en difficulté et qui pourraient éventuellement claquer la porte le jour où ils seront convaincus que l'école ne peut rien faire pour les aider à résoudre leurs problèmes.

L'abandon scolaire étant un phénomène universel qui ne disparaîtra probablement jamais, la politique de recherche du ministère en ce domaine a toujours sa raison d'être, d'autant plus que l'ampleur du phénomène et ses causes profondes varient avec les fluctuations du contexte social. Non seulement la recherche en ce domaine doit être maintenue, mais elle pourrait apporter des résultats encore plus marqués si elle était intensifiée et si l'information qu'on en retire était diffusée plus largement. Ce dernier point fait actuellement l'objet de réflexion au sein du ministère de l'Éducation et pourrait conduire à ce qu'il serait convenu d'appeler, une relance de Relance.

Note: Tous les documents de Relance sont disponibles à la population en général et peuvent être obtenus à l'adresse suivante: Relance, Direction des politiques et plans, Ministère de l'Éducation, 1035 de la Chevrotière, 8e étage, Québec (Qué.) G1R 5A5 (643-1969).

Échec scolaire, échec de la vie adulte?

par MICHEL LORANGER

Est-il possible que l'échec scolaire soit le signe annonciateur d'un échec plus général de la vie adulte? Michel Loranger, qui est professeur à l'école de psychologie de l'Université Laval pense que oui. L'école porte donc une lourde responsabilité. Il n'est pas sûr qu'elle s'en acquitte adéquatement.

EXISTE-T-IL une relation entre l'abandon scolaire et la réussite sociale? De l'avis de plusieurs spécialistes, le meilleur prédicteur du fonctionnement de l'individu dans sa vie future, c'est son fonctionnement actuel. Il fait bien maintenant, il fera bien plus tard. Comment situer l'abandon scolaire dans tout cela? Cela dépend certainement d'à quelle période de la vie scolaire il y a abandon, et pourquoi il y a abandon. On ne peut certainement pas considérer sur un même pied l'abandon de l'université, et l'abandon de l'école secondaire.

Dans nos recherches sur la question de l'abandon scolaire à l'école secondaire, il apparaît nettement que ces élèves ont présenté antérieurement dans leur histoire scolaire, des échecs scolaires, des problèmes d'adaptation ou des problèmes d'absentéisme. Assez souvent, le milieu familial explique en partie les difficultés de l'élève à l'école. Il a des attitudes négatives par rapport à l'école, ou il n'accorde pas d'importance à l'école, ou il est tellement détérioré qu'il provoque des problèmes de comportement chez l'élève, tel le retrait social, l'immaturité ou l'agressivité marquée. On retrouve en quelque sorte là les indicateurs de l'abandon scolaire. Ces constatations amènent à prévoir que l'élève qui abandonne l'école secondaire aura de la difficulté à bien vivre à l'âge adulte. Évidemment, lorsqu'il abandonnera l'école, il aura de nouvelles expériences de vie, de nouveaux environnements, comme des groupes d'amis, un milieu de travail, ou un milieu de loisir, qui viendront parfois corriger ou bien aggraver les problèmes d'adaptation présents. Mais il n'en demeure pas moins que l'échec actuel à l'école secondaire est un prédicteur important de l'échec dans la vie future.

Le fait de ne pas avoir de scolarisation adéquate peut expliquer en partie les difficultés qu'il va rencontrer ultérieurement: Cependant les travaux de recherche que nous avons effectués à ce jour mettent en évidence une autre réalité. Celle-là concerne les habiletés chez l'adolescent à interagir avec les autres de manière appropriée, les habiletés nécessaires pour mener à bien des activités de travail, et les attitudes qu'il développe en regard de lui-même. Il n'est pas rare d'en rencontrer qui manquent de confiance en soi, qui ne terminent pas leurs travaux dans les délais, ou qui ne remplissent pas les obligations qu'ils avaient contractées.

Mais que reste-t-il à l'âge adulte de l'expérience de la scolarisation? Ce sont justement souvent ces habiletés qui font défaut à l'élève qui quitte l'école. Mais qui donc alors se charge d'assurer le développement de ces habiletés? L'environnement familial constitue certainement une source très importante du développement des attitudes et des habiletés sociales de l'enfant et de l'adolescent. Cependant l'école est aussi un environnement privilégié où se construisent et s'expriment ces comportements, à tel point que l'on considère à juste titre que plusieurs d'entre eux sont prérequis à la réussite académique. Pas d'attention en classe, des travaux non remis, des consignes non respectées, et l'échec scolaire risque de se produire.

Dès lors l'école a la responsabilité aussi de développer ces pré-requis chez l'élève et de trouver des moyens pour les assurer. Pourtant dans les programmes-cadres, ces prérequis n'y sont souvent contenus qu'implicitement. De plus en plus, elle devra rendre ces règles plus explicites, et les intervenants devront développer des moyens pour les favoriser à l'intérieur même des programmes académiques existant.

Comme environnement, l'école a aussi sa part de responsabilité face à l'abandon scolaire, dans la mesure où elle ne prend pas les mesures élémentaires qui permettent d'encadrer l'élève. Cependant elle ne constitue pas tout le milieu social de l'élève.

centre des arts visuels

PROGRAMME EN ARTS APPLIQUÉS ET DESIGN

Programme de trois ans à temps plein pour la formation d'artisans en céramique ou textiles.
Cette attestation certifie que l'étudiant a complété avec succès un programme d'études d'au moins 1,170 heures et obtenu 39 crédits.

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT
Pour information:
(514) 488-9558
350 avenue Victoria, Montréal H3Z 2N4
PERMIS N° 749536

COLLÈGE REGINA ASSUMPTA
1750, rue Sauriol est
Montréal H2C 1X4
Institution privée déclarée d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation et dirigée par les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame
COURS SECONDAIRE POUR JEUNES FILLES
Renseignements:
Tél.: 388-4813

COLLÈGE FRANÇAIS
185 ouest, rue Fairmount, Montréal
- reconnu d'intérêt public
- membre de l'A.I.E.S. et de l'A.C.Q.
- mixte avec programmes et examens du ministère.

PENSIONNAT
Au primaire: à Longueuil (270 places) et au secondaire à Montréal (132 places)

PAVILLON MONTAIGNE

Inscription en SECONDAIRE I
Communiquer avec le secrétariat
Admission sur dossier

Autres inscriptions:
— PRIMAIRE 1re à 6e année (Longueuil, Montréal ou Cartierville.
— **SECONDAIRE** II, III, IV, V (Sur présentation du bulletin)
— **COLLÉGIAL** I et II (Session d'hiver 1981 — Janvier à Juin). Préparation au DEC (Diplôme d'Études Collégiales) Cours préparant aux structures d'accueil universitaires.
— Sciences de la santé
— Sciences pures et appliquées
— Sciences de l'administration
— Sciences humaines
— Lettres — Langues

À TITRE D'INFORMATION
Le Collège Français transmet les inscriptions à l'académie d'art lyrique et dramatique de MOntréal *(Yoland Guérard)*

— Le Collège Français reçoit une majorité d'élèves canadiens-français (2,500 environ)
— Les programmes d'études et les examens sont ceux de la province de Québec
— Le Collège Français est un des rares collèges privés où les cours sont décloisonnés avec promotion par matière.
— Le Collège Français assure, avec ses autobus scolaires, le transport à des prix très abordables.

TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES:
• Saint-Hilaire, Beloeil, Saint-Basile, Saint-Hubert, Montréal rue Fairmount • Sainte-Julie, Saint-Bruno, Longueuil, Montréal rue Fairmount • Brossard, Laflèche, Greenfield Park, Montréal rue Fairmount • Préville, Saint-Lambert, Lemoyne, Montréal rue Fairmount • Sainte-Thérèse-en-Haut, Lorraine, Vimont, Bois-des-Filions • Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Eustache, Sainte-Dorothée • Ville de Laval, Saint-Vincent-de-Paul • Pierrefonds, Roxboro, Dollard-des-Ormeaux, Montréal.

Pour renseignements, inscriptions et prospectus:
272-0754 272-1455 272-3848 274-9401

PENSEZ D'ABORD À VOUS...

FAITES VOS ÉTUDES À L'UQAC, une université à taille humaine qui vous offre autant d'avantages que les plus grandes.

DEMANDEZ VOTRE ADMISSION AVANT LE 1er MARS 1981

Pour être admis à suivre des études de premier cycle à temps complet en septembre 1981, il faut faire parvenir une demande d'admission **avant le 1er mars 1981 au:** Bureau du registraire, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

LISTE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES 1981-82

L'Université du Québec à Chicoutimi offre une vaste gamme de programmes d'études à ceux qui veulent poursuivre des études à temps complet ou à temps partiel. En voici la liste:

ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
Baccalauréat en administration
Baccalauréat d'enseignement en administration
Certificat de premier cycle en administration
Certificat de premier cycle en informatique de gestion
Certificat de premier cycle en sciences comptables

SCIENCES HUMAINES
Baccalauréat en sciences de l'activité physique
Certificat de premier cycle en sciences de l'activité physique
Baccalauréat d'éducation au préscolaire et d'enseignement au primaire
Baccalauréat d'enseignement à l'enfance inadaptée
Certificat de premier cycle en enfance inadaptée
Baccalauréat d'enseignement professionnel
Certificat de premier cycle en sciences de l'éducation
Certificat de premier cycle en andragogie
Baccalauréat en géographie
Baccalauréat d'enseignement en géographie
Baccalauréat en histoire
Baccalauréat d'enseignement en histoire
Baccalauréat en sciences sociales
Certificat de premier cycle en réadaptation sociale
Baccalauréat en théologie
Baccalauréat d'enseignement en sciences religieuses
Certificat de premier cycle en sciences religieuses

SCIENCES DE LA SANTÉ
Baccalauréat en sciences de la santé (nursing)
Certificat de premier cycle en nursing communautaire
Certificat de premier cycle en gérontologie

SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES
Baccalauréat en biologie
Baccalauréat d'enseignement en biologie
Certificat de premier cycle en sciences de l'environnement
Baccalauréat en génie unifié
Baccalauréat en génie géologique
Baccalauréat en géologie
Baccalauréat en mathématiques
Baccalauréat d'enseignement en mathématiques
Baccalauréat en chimie
Baccalauréat d'enseignement en chimie
Baccalauréat en physique
Baccalauréat d'enseignement en physique

ARTS
Baccalauréat en arts plastiques
Baccalauréat d'enseignement en arts plastiques
Certificat de premier cycle en art et artisanat
Certificat de premier cycle en histoire de l'art
Certificat de premier cycle en théâtre
Certificat de premier cycle en études cinématographiques

LETTRES ET LANGUES
Certificat de premier cycle en espagnol
Baccalauréat d'enseignement en anglais, langue seconde
Certificat de premier cycle en anglais, langue seconde
Baccalauréat en études littéraires françaises
Baccalauréat d'enseignement en études françaises
Baccalauréat en linguistique
Certificat de premier cycle en enseignement du français au primaire
Certificat de premier cycle en enseignement du français au secondaire
Certificat de premier cycle en techno-linguistique autochtone

SERVICES PUBLICS ET COMMUNAUTAIRES
Certificat de premier cycle en animation
Certificat de premier cycle en travail social

ÉTUDES DE DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES
Maîtrise en sciences de la terre
Maîtrise en productivité aquatique
Maîtrise en ressources et systèmes
Maîtrise en sciences de l'énergie
Maîtrise en éducation
Maîtrise en théologie
Maîtrise en sciences de l'atmosphère
Maîtrise en gestion de projet
Maîtrise en étude des sociétés régionales
Maîtrise en mathématiques
Maîtrise en administration publique (programme extensionné)
Maîtrise en gestion des petites et moyennes organisations
Doctorat en sciences de l'énergie

Pour tout renseignement, on communique avec l'un ou l'autre des endroits suivants:

Université du Québec à Chicoutimi	545-5613	Centre de Sept-Iles	968-4801
Centre d'Alma	668-7268	Centre de la Malbaie	665-4267
Centre de Saint-Félicien	679-2682		

NOTE: Le bureau des études à tempo partiel est ouvert tous les jours jusqu'à 20 heures et le samedi de 9 heures à 12 heures. Pour renseignements, téléphone 545-5314.

Université du Québec à Chicoutimi

LES DÉCROCHEURS

Les apparences à dépasser

par MONIQUE COURNOYER

La gravité qu'on attache au fait d'abandonner l'école vient du type d'importance et de valorisation dont celle-ci est l'objet dans notre société. Elle s'explique aussi par la manière dont on conçoit le processus de scolarisation. Monique Cournoyer est chargée de recherche au ministère de l'Éducation. Elle tente de relativiser la notion d'abandon scolaire dans le cadre d'une réflexion à partir de l'école secondaire. Ses propos s'inspirent largement de sa participation à un groupe de travail franco-québécois sur l'inadaptation scolaire.

L'ABANDON scolaire est un phénomène qui a de l'âge mais auquel on accorde de l'importance et de la gravité depuis peu de temps dans l'histoire scolaire du Québec. En réalité, son importance découle du projet de démocratisation de l'éducation chez nous et se mesure proportionnellement à l'importance de cet idéal. De ce point de vue, l'abandon scolaire est un phénomène très contemporain. Devenu l'objet de nombreuses études et recherches, il s'est posé comme un problème difficile à circonscrire à cause d'une difficulté à le définir: par exemple, l'élève qui laisse l'école après avoir obtenu un diplôme de secondaire V général doit-il être considéré comme un cas d'abandon au même titre que celui qui n'achève même pas un secondaire IV ou III? L'abandon scolaire reste une notion encore un peu flottante et, à ce problème de définition, il faut ajouter les entraves techniques liées à la cueillette des données qui compliquent le travail des chercheurs dont l'objectif est de cerner ce phénomène au sein de la population étudiante.

Malgré des obstacles de nature diverse limitant son étude, l'abandon scolaire est un problème dont on connaît maintenant les contours, qu'on peut décrire et commenter abondamment. Certains de ses aspects mériteraient cependant d'être davantage mis en lumière.

L'abandon scolaire est souvent perçu comme un comportement de dénonciation dont l'effet agit indépendamment des intentions des élèves démissionnaires eux-mêmes. Et, s'il peut régler leurs problèmes, il en crée un à l'école qui se voit par le fait même remise en question. Peu à peu, l'habitude s'est prise, dans l'opinion, de considérer l'abandon comme un des signes distinctifs de l'école secondaire et comme une pierre lancée dans son jardin. Or, bien qu'il ne faille pas négliger de considérer les responsabilités propres à l'école secondaire en ce domaine, il nous semble que le problème soit plus vaste et plus complexe que ne le voudrait ce type de jugement sur la réalité.

Évidemment, c'est à partir du niveau secondaire que l'abandon commence à se manifester. Dans l'état actuel des normes et des pratiques scolaires, il est à peu près impensable qu'il se produise avant. Mais rien n'empêche que, dans l'expérience de l'élève, il ait pu commencer à se construire dès le début de la scolarisation. On sait, par exemple, que les élèves du professionnel court forment une catégorie particulièrement touchée par l'abandon scolaire. De plus, on sait, par les premiers résultats d'une recherche en cours à l'INRS-Éducation, que les difficultés remontent fréquemment, dans leur cas, au deuxième ou au premier cycle du primaire.

Certes, il n'est pas question de nier l'existence de facteurs propices à l'abandon scolaire au niveau secondaire. Les conditions qu'y trouvent les élèves ne sont pas de nature à favoriser ceux qui sortent du primaire avec des difficultés d'adaptation et d'apprentissage non résolues. Les contraintes de programmes, le morcellement des relations pédagogiques, le rythme saccadé de l'horaire quotidien, la pression croissante de l'orientation scolaire et professionnelle sont, parmi d'autres, des caractéristiques qui donnent à l'école secondaire un aspect rébarbatif que n'avait pas l'école primaire. Plus que tout autre, l'élève qui a connu un cheminement critique au primaire, sera vulnérable aux conditions qu'offre l'organisation de l'école secondaire. S'il abandonne à ce niveau, c'est peut-être parce que ses problèmes ont pris un degré d'acuité qu'ils ne présentaient pas jusque-là. C'est peut-être aussi pour la simple raison qu'il ne peut pas le faire avant la fin de la période de fréquentation scolaire obligatoire.

Il arrive aussi que l'élève vive ses premières difficultés au secondaire, qu'il se sente dès lors incapable de tolérer la situation ou qu'il décide de ne pas la tolérer. Il se peut qu'il anticipe un échec chronique ou qu'il n'entrevoie qu'un bénéfice très mince dans le fait de poursuivre ses études jusqu'à la fin du secondaire et au-delà. En d'autres termes, hormis l'effet de facteurs déclenchants qui interviennent à une étape donnée du secondaire, l'abandon paraît plutôt résulter d'un effet combiné du cheminement scolaire passé et présent et du cheminement futur anticipé. En somme, ce n'est pas uniquement par rapport à l'école secondaire qu'il faut tenter de comprendre l'abandon qui peut s'y réaliser et ce n'est pas elle seule qu'il faille remettre en question mais l'école tout entière: le processus de scolarisation, son uniformité et la rigidité de ses articulations internes et de ses articulations au reste de la société — sans compter certaines composantes de la réalité extrascolaire que nous n'abordons pas ici.

La gravité qu'on attache au fait d'abandonner l'école vient du type d'importance et de valorisation dont celle-ci est l'objet dans notre société; elle s'explique aussi, à notre avis, par la manière dont on conçoit le processus de scolarisation. L'école est la pourvoyeuse des diplômes (il en faut au moins un) dont il est de plus en plus difficile de se passer et qu'on décroche à différentes étapes. Tant dans les faits que dans les mentalités, il est admis que ce processus a un début et une fin, qu'il doit se dérouler le plus vite possible et sans interruption jusqu'à l'obtention du ou des diplômes jugés nécessaires. Dans ce contexte, abandonner l'école avant l'obtention d'un premier diplôme prend l'allure d'un comportement aberrant.

Encore une fois, il nous faut dépasser les apparences. À l'instar de nombreux comportements associés à l'inadaptation scolaire l'abandon comporte sa rationalité propre, laquelle n'est pas toujours évidente au premier abord. L'individu qui rompt avec le processus de scolarisation, qui balance par dessus bord cet instrument sur lequel la majorité des individus misent pour se tailler une place dans la société, court facilement le risque de passer pour un inadapté ou, à tout le moins pour un rêveur ou un irréaliste. Mais, plutôt que de dramatiser le fait d'abandonner l'école, n,est-il pas plus utile de chercher à comprendre pourquoi le fait s'est produit? En associant les raisons invoquées, par l'étudiant, les caractéristiques objectives de son expérience scolaire passée et présente et ses perceptions à ce sujet, on dispose d'éléments importants pour y arriver.

Il semblerait pour le moins hasardeux d'étiqueter *a priori* comme inadapté l'élève qui abandonne l'école parce qu'il veut mettre un terme à une situation où il a régulièrement connu l'échec ou le conflit, parce qu'il veut faire l'expérience d'un travail qui convient à ses intérêts personnels ou à ses besoins financiers, parce qu'il veut interrompre un processus dont le sens lui échappe. Selon ce processus, on enfile les années les unes après les autres et on passe directement d'un niveau à un autre. Pour certains, la course devient essoufflante et ils ne voient plus très bien où elle les mène. Dans ces circonstances, abandonner le parcours est-il si étonnant? À la place d'un signe non équivoque d'inadaptation, n'y a-t-il pas lieu de voir, dans l'abandon scolaire, une démarche profondément rationnelle en égard à l'économie personnelle de chaque individu, un choix qui cherche à percer à travers les déterminismes qui pèsent sur l'expérience scolaire. Bref, une recherche d'autonomie, cette autonomie si chère aux définisseurs des politiques et des programmes scolaires.

On est sans doute porté à l'oublier l'importance que peut prendre un tel geste dans la vie d'un adolescent. En tant qu'affirmation de soi, l'abandon a certainement pour lui autant de valeur que la poursuite des études en a pour nous, adultes scolarisés qui cherchons à trouver des solutions aux problèmes de l'école. Chez l'adolescent, ce comportement prend une fonction de vérification de l'importance de l'école ou de l'importance d'en sortir. Tant qu'il ne l'aura pas faite, on peut supposer qu'il ne sera pas à l'aise à l'école. Il n'y aurait probablement pas lieu d'effectuer cette vérification par un comportement aussi radical si l'école n'était pas quotidiennement coupée de la vie active ou de la «vraie vie», comme disent eux-mêmes les étudiants. Dans le comportement d'abandon scolaire, on peut relever un autre aspect tout aussi rationnel que les précédents. Si l'école n'a plus de sens ou si, pour l'une ou l'autre raison, elle est devenue intolérable, l'abandon s'offre comme un comportement plus rentable que celui de l'agression. Persister à fréquenter l'école ou être obligé de le faire — ce qui revient au même — et s'en prendre à l'environnement matériel ou humain entraîne nécessairement une réaction de sanction de la part de l'institution. Le prix qu'a à payer l'élève pour ce genre de comportement est peut-être plus lourd que celui que doit payer l'élève qui poursuit son chemin en dehors de l'école. En ce sens, on pourrait reprendre l'éloge de la fuite à propos de l'abandon scolaire.



Photo Office national du film

Vouloir ramener de force les élèves à l'école ou vouloir les empêcher d'en sortir est une réponse possible à l'abandon scolaire ou à l'absentéisme. Son bien-fondé et son efficacité sont cependant fortement mis en doute. En réalité, ce genre de solution s'appuie sur certaines conceptions qui ne résistent pas à l'analyse. Ces solutions supposent qu'il suffit de ramener l'élève à l'école pour que tout rentre dans l'ordre, comme s'il n'avait pas eu de raisons de quitter l'école ou comme si toute les raisons ne se trouvaient que de son côté. Plus profondément, elles supposent qu'il suffit qu'un élève soit présent à l'école et qu'on lui enseigne pour qu'il apprenne. En corollaire, cela voudrait dire que l'école est adaptée aux besoins de tous les élèves et que l'enseignement qu'on y donne est également efficace pour tout le monde. Si elle n'est pas disparue du milieu scolaire, cette idée y a certainement perdu assez de terrain pour qu'on puisse envisager d'autres solutions.

La réponse à l'abandon scolaire ne se trouve pas non plus, à l'opposé, dans le laisser-faire comme si les adolescents, contrairement au reste de l'humanité, ne pouvaient jamais faire d'erreurs et entrevoyaient toujours clairement les conséquences de leurs actes. La perspective adoptée ici, qui consiste à relativiser et dédramatiser l'abandon scolaire, n'équivaut pas à nier tout aspect négatif à ce phénomène ni à en sous-estimer la gravité.

Pour les étudiants qui disposent, en dehors de l'école, des ressources pouvant leur assurer une place dans la société, l'abandon scolaire ne semble pas extrêmement menaçant. S'il comporte certains effets négatifs, ne seront-ils pas annulés à long terme? Pour d'autres cependant, l'abandon risque de maintenir sinon d'aggraver une situation évidente de marginalité et d'injustice. Nous pensons particulièrement aux élèves provenant de milieux défavorisés, aux élèves classés en voie pratique ou au professionnel court, à tous ceux qui, à l'école, ont vécu des problèmes qui ont été le prétexte d'une mise à l'écart sur des voies d'évitement. L'existence de ces catégories d'élèves socialement et/ou scolairement désavantagés rend indispensable la recherche de solutions à l'abandon scolaire.

Depuis quelques années et de plus en plus, les interventions dans le domaine de l'abandon se sont axées sur un effort de compréhension des motifs et de la situation globale du décrocheur en puissance. En cas d'échec à le convaincre de rester à l'école, l'intervention vise alors à faciliter son passage à la vie active. Parfois, l'école s'engage dans un projet de formation dans l'entreprise et «l'ex-élève» peut obtenir un certificat attestant sa réussite au stage dans lequel il a travaillé. En même temps, on cherche à faire comprendre à l'adolescent que les portes de l'école ne lui sont pas fermées.

Pour intéressantes qu'elles soient, ces solutions ne peuvent avoir d'effet qu'à court terme. L'abandon scolaire ne trouvera de réelle solution qu'à partir du moment où sera modifié le processus d'ensemble de la scolarisation. L'abandon ne peut être compris sans référence à l'école. En retour, on peut souhaiter que les efforts actuels pour réinterpréter et relativiser l'abandon aient un effet sur la réalité scolaire québécoise. Les débats tenus dans le

Suite à la page 34

Collège O'Sullivan

MESSAGE AUX PARENTS DES FINISSANTS DE NIVEAU SECONDAIRE

L'avenir de vos enfants est sûrement d'une importance primordiale. Vous voulez certainement qu'ils aient la meilleure formation possible pour faire face aux éventualités de la vie.

Certains jeunes, à la fin du secondaire, savent déjà ce qu'ils veulent faire et comment s'y prendre pour y arriver. D'autres, par contre, sont indécis et c'est souvent dû à un manque d'information sur les différentes carrières et professions qui s'ouvrent à eux, et les moyens à prendre pour y accéder.

À tous ces finissants nous suggérons une formation professionnelle leur permettant d'accéder aux diverses carrières qui s'offrent actuellement aux personnes possédant une formation spécialisée dans le domaine des affaires.

Nous faisons référence ici aux postes qu'occupent les adjoints(tes) administratifs(ves) dans les domaines de la comptabilité, de la vente, du personnel, du marketing, des relations publiques, du tourisme, des voyages, de l'hôtellerie ainsi que dans les bureaux de médecins, avocats, ingénieurs, architectes, banquiers, politiciens, académiciens, etc.

Vous retrouverez des diplômés du collège O'Sullivan dans tous ces secteurs professionnels.

La plupart de ces postes ne requièrent pas un diplôme universitaire, par contre, une scolarité de niveau secondaire n'est pas suffisante. Plusieurs finissants, à la sortie du Collège, se trouvent un emploi dans leur domaine et assurent leur avancement en continuant leurs études au niveau universitaire. De cette façon, ils atteignent deux buts: un emploi dans un domaine qu'ils aiment et une formation universitaire.

Pourquoi ne pas vous renseigner pour savoir de quelle façon le finissant de niveau secondaire de votre famille peut bénéficier des avantages qu'offre le collège O'Sullivan.

Venez rencontrer nos conseillers, sans aucune obligation de votre part. Prenez rendez-vous en signalant 866-4622.

J. Rousseau

J. Rodolphe Rousseau,
Président

Collège O'Sullivan de Montréal

1191, rue de la Montagne
Montréal (Québec) H3G 1Z2

UNIVERSITÉ LAVAL

admission d'automne 1981

APERÇU DES PROGRAMMES

LÉGENDE:
1er CYCLE 1 – MINEURE OU CERTIFICAT (30 CRÉDITS)
2 – MAJEURE OU DIPLÔME (60 CRÉDITS)
3 – BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ (90 CRÉDITS ET +)
2e CYCLE 4 – MAÎTRISE (ÉTUDES POSTÉRIEURES À UN BACCALAURÉAT: 45 À 60 CRÉDITS)
3e CYCLE 5 – DOCTORAT (ÉTUDES POSTÉRIEURES À UNE MAÎTRISE: 90 À 120 CRÉDITS)
* BACCALAURÉAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

PROGRAMMES	1	2	3	4	5
ACTIVITÉ PHYSIQUE (Sciences de l'. . .)			•	•	•
ACTUARIAT			•		
ADMINISTRATION (Sciences de l'. . .) *			•	•	•
Au 2e cycle, il y a aussi un diplôme (36 cr.)					
ADMINISTRATION SCOLAIRE			•	•	•
AGRO-ÉCONOMIE			•		
ALLEMAND *	•	•	•	•	
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL				•	
AMÉNAGEMENT FORESTIER ET SYLVICULTURE				•	•
ANALYSE DES POLITIQUES				•	
ANATOMIE				•	•
ANGLAIS *	•	•	•	•	•
ANTHROPOLOGIE	•	•	•	•	•
ARCHITECTURE			•	•	
ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES	•	•		•	•
ARTS PLASTIQUES *			•		
BIO-AGRONOMIE			•		
BIOCHIMIE (Médecine)				•	•
BIOCHIMIE (Sciences)			•	•	•
BIOLOGIE *			•	•	•
BIOLOGIE VÉGÉTALE				•	•
CARTOGRAPHIE				•	
CATÉCHÈSE *			•		
CHIMIE *		•	•	•	•
COMMUNICATION		•			
COMMUNICATION GRAPHIQUE			•		
CONSOMMATION			•		
DIDACTIQUE				•	•
DIÉTÉTIQUE			•	•	
DROIT			•	•	•
ÉCOLOGIE VÉGÉTALE				•	•
ÉCONOMIE FAMILIALE *					
ÉCONOMIE RURALE		•		•	
ÉCONOMIQUE	•	•	•	•	•
ÉDUCATION MUSICALE			•		
ÉDUCATION PHYSIQUE *					
ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL	•				
ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE SECONDE	•				
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	•		•		
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	•				
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE *	•				
ERGOTHÉRAPIE			•		
ESPAGNOL *	•	•	•	•	•
ÉTUDES AFRICAINES	•				
ÉTUDES ANCIENNES	•	•	•	•	•
(archéologie classique, civilisation ancienne, études grecques, études latines) *					
ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES	•				
EXPLOITATION FORESTIÈRE				•	
FRANÇAIS *	•	•	•	•	•
FRANÇAIS POUR NON-FRANCOPHONES	•		•	•	
GÉNIE CHIMIQUE			•	•	•
GÉNIE CIVIL			•	•	•
GÉNIE ÉLECTRIQUE			•	•	•
GÉNIE FORESTIER			•		

PROGRAMMES	1	2	3	4	5
GÉNIE GÉOLOGIQUE			•		
GÉNIE MÉCANIQUE			•	•	•
GÉNIE MÉTALLURGIQUE			•		
GÉNIE MINIER			•		
GÉNIE PHYSIQUE			•		
GÉNIE RURAL			•	•	
GÉODÉSIE (ARPENTAGE)			•	•	•
GÉOGRAPHIE *	•	•	•	•	•
GÉOLOGIE			•	•	•
HISTOIRE *	•	•	•	•	•
HISTOIRE DE L'ART	•	•	•	•	
INFORMATION PROFESSIONNELLE	•				
INFORMATIQUE			•	•	
JOURNALISME	•				
LINGUISTIQUE			•	•	•
MATHÉMATIQUES *			•	•	•
MÉDECINE (M.D.)			•		
MÉDECINE DENTAIRE (D.M.D.)			•		
MÉDECINE EXPÉRIMENTALE				•	•
MESURE ET ÉVALUATION (Éducation)				•	•
MÉTALLURGIE				•	•
MICROBIOLOGIE			•	•	•
MINES				•	•
MUSIQUE			•	•	•
NEUROBIOLOGIE				•	•
NUTRITION					•
ORIENTATION			•	•	•
PATHOLOGIE				•	•
PÉDOLOGIE FORESTIÈRE				•	•
PHARMACIE			•	•	•
PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE				•	•
PHILOSOPHIE	•	•	•	•	•
PHOTOGRAMMÉTRIE				•	•
PHYSIOLOGIE				•	•
PHYSIOTHÉRAPIE			•		
PHYSIQUE *			•	•	•
PSYCHOLOGIE	•		•	•	•
PSYCHOPÉDAGOGIE				•	•
RELATIONS INDUSTRIELLES		•	•	•	•
RELATIONS PUBLIQUES	•				
RUSSE	•				
SANTÉ COMMUNAUTAIRE	•				
SCIENCE POLITIQUE	•	•	•	•	•
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	•				
SCIENCES DU BOIS				•	•
SCIENCES INFIRMIÈRES			•		
SERVICE SOCIAL	•		•	•	
SOCIOLOGIE	•	•	•	•	•
SOLS				•	•
STATISTIQUE			•		
TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE	•				
TECHNOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT				•	•
THÉÂTRE	•				
THÉOLOGIE	•	•	•	•	•
TRADUCTION			•	•	
VIVRES			•	•	•
ZOOTECHNIE				•	•

N. B.

- En jumelant une majeure avec une mineure d'une autre discipline, on obtient un **baccalauréat avec majeure et mineure**; en regroupant 3 mineures dans des disciplines différentes, on obtient un **baccalauréat général.**
- Ceux qui désirent suivre seulement quelques cours d'un programme, sans postuler de diplôme, peuvent être admis comme **étudiants libres** et avoir droit aux crédits rattachés à ces cours.

DATES LIMITES DE DEMANDE D'ADMISSION

1er CYCLE: **1er MARS** (sauf adultes et étudiants des universités canadiennes: 1er MAI)
2e ET 3e CYCLES: **1er MAI**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET POUR OBTENIR LES DOCUMENTS DE DEMANDE D'ADMISSION. . .

BUREAU DU REGISTRAIRE
PAVILLON BONENFANT
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC, G1K 7P4
TÉL.: (418) 656-5916 (renseignements)
656-3703 (admission)

Cité universitaire, Québec

LES DÉCROCHEURS

L'abandon scolaire, un mécanisme de perpétuation des classes pauvres

L'école contribue à la reproduction des classes sociales, l'une dominante, l'autre exploitée. La première, grâce à l'école notamment, élimine les plus faibles qui appartiennent en fait à la classe exploitée. Ce processus d'élimination s'appelle le décrochage. Les auteurs du texte qui suit, Martine D'Amours, Pierre Dostie, Jocelyne Gamache, François Plourde et Jean Robitaille, sont membres du Mouvement étudiant chrétien du Québec. Au nom de l'option de Jésus-Christ pour les pauvres, ils se déclarent solidaires des travailleurs et des classes populaires.

DES milliers de jeunes abandonnent leurs études chaque année. Pourquoi? Pour plusieurs, cela est dû au manque d'idéal ou d'ambition. Pour d'autres, il est normal que certains franchissent toutes les étapes du système éducatif alors que d'autres, qui n'ont pas les «aptitudes», y renoncent. On recherche rarement les causes de l'abandon scolaire dans le système éducatif lui-même. Pourtant des études démontrent clairement que l'école sélectionne, élimine, inadapte, bref reproduit les classes sociales. Il est prouvé hors de tout doute que si les enfants issus des classes favorisées ont massivement accès à l'université, ceux des classes populaires, eux, sont graduellement éliminés de la course.

Précisons d'abord que notre analyse de l'école n'a pas la neutralité dont certains sociologues peuvent parfois se payer le luxe. Notre vision de l'école est militante. Nous sommes des étudiants de cégeps et d'universités impliqués dans des organisations étudiantes et populaires et qui s'inscrivent dans des luttes dont les enjeux questionnent des contenus de cours et une pédagogie tout orientés à mettre le savoir-faire et la science au service des intérêts d'une minorité possédante plutôt qu'au service des travailleurs et des classes populaires qui luttent pour se libérer de l'exploitation dont ils sont les victimes. Comme mouvement d'étudiants chrétiens, c'est de ces derniers dont nous nous voulons solidaires, en conformité avec l'option de Jésus-Christ pour les pauvres.

À partir des études qui ont été réalisées depuis une dizaine d'années, on peut dégager les données suivantes:

■ La sélection commence dès l'école primaire. Les enfants sont classés selon leur rythme (rapide, moyen ou lent) d'apprentissage et répartis en groupes enrichis, réguliers ou allégers. Déjà les enfants dont la situation socio-économique est faible se retrouvent plus souvent plus nombreux que les autres en voie allégée et les mieux nantis sont sur-représentés en voie enrichie.

■ Ceux et celles que l'on dit inadaptés, c'est-à-dire qui ne sont pas capables de suivre le rythme «normal» (2) sont dans une proportion de 83,22% d'origine socio-économique faible alors qu'on ne retrouve parmi les inadaptés que 1,4% d'enfants d'origine sociale aisée. Mais quelle est donc la normalité? Celle des 6% qui franchissent toutes les étapes ou celle des 77% qui abandonnent après le secondaire?

■ Ceux et celles qui abandonnent après le secondaire proviennent évidemment en grande majorité des classes populaires. À preuve: de 65% du total qu'elles étaient au primaire, les classes populaires ne sont représentées qu'à 33% au cégep et encore elles sont plus fortement concentrées dans le secteur professionnel qu'au général qui lui, mène à l'université.



Photo Office national du film

■ Enfin, les classes populaires ne sont plus représentées qu'à 16% à l'université contre 84% pour les classes dominantes et intermédiaires. (3)

Les études que nous venons de citer ont démontré que la situation financière difficile des enfants des classes populaires a de graves conséquences sur leur apprentissage. Les enfants pauvres sont mal nourris, souvent malades, nerveux et agités. Il arrive aussi qu'on les trouve «indisciplinés»; il faut voir que cette «indiscipline» est souvent la forme que prend la révolte que produit leurs conditions de vie. Et puis, le besoin d'argent se fait rapidement sentir pour subvenir aux besoins de la famille ou tout simplement pour cesser d'être un fardeau pour elle. En conséquence, on abandonne l'école plutôt que de poursuivre de longues études que de toute façon on ne pourrait payer.

Autre réalité: les enfants des classes populaires n'ont pas accès à la même culture que ceux des classes dominantes. Voyages, théâtre, lecture, musique, vocabulaire, loisirs, tout est radicalement différent. Pourtant, à l'école, la culture qui sert de critère, de point de comparaison et finalement de sélection, c'est la culture de la classe dominante, celle de l'élite, avec son vocabulaire et ses images dans lesquels les enfants ordinaires ne se retrouvent pas, contrairement à ceux qui ont toujours baigné dans cette culture. Les travaux du groupe «la Maîtresse d'école» (4) ont démontré que les tests d'aptitude utilisés dès la maternelle, de même que les méthodes statistiques de la courbe normale et des stanines, ont pour effet de discriminer, dès le tout jeune âge, les enfants d'ouvriers. Par exemple, dans les tests d'aptitude, on demande d'identifier un pneu, un briquet, un cygne, etc. Mais de quel milieu proviennent les enfants qui disent «pneu» et ceux qui disent «tire», ceux qui disent «briquet» et ceux qui disent «lighter»? Pour combien d'enfants un «cygne» désigne-t-il un oiseau et pour combien désigne-t-il un évier («sink»)? Pour quels enfants surtout? L'école est déjà moins intéressante quand on ne parle pas de la même manière et encore moins des mêmes choses... Le principe même de la pédagogie est nié. Les enfants des travailleurs n'apprennent pas à partir de ce qu'ils *sont*, de ce qu'ils *vivent*, de ce qu'ils *savent* déjà mais bien plutôt à partir d'une réalité qui n'est pas la leur et à laquelle il leur faut mettre tous leurs efforts simplement pour s'y adapter.

Que conclure de tout cela? L'école reproduit la société telle qu'elle est, avec ses disparités socio-économiques entre les individus, ses classes sociales, ses rôles de direction pour les uns, minoritaires et ses rôles d'exécution pour les autres, majoritaires. Les mécanismes de sélection éliminent, mises à part quelques exceptions qui confirment la règle, d'abord et surtout les enfants de provenance ouvrière à tous les échelons du système scolaire et les orientent sur les voies secondaires qui conduisent rapidement au statut de «cheap labor» sur le marché du travail.

En plus de reproduire les classes sociales, l'école inculque aux étudiants l'idéologie qui aura à régir leurs rapports sociaux de domination et d'exploitation. À ceux des facultés administratives des universités, on apprend comment gérer la société selon les priorités et les intérêts des classes possédantes à laquelle ils appartiendront bientôt ou dont ils représenteront les intérêts. Aux filles de polyvalente qui étudient en secrétariat ou aux gars du secteur professionnel, on sert l'idéologie de la soumission. Ils apprennent qu'ils n'ont pas le choix, qu'ils ont une force de travail à offrir et qu'ils doivent correspondre aux exigences de l'employeur. À tous on apprendra qu'il est normal qu'il y a ait un boss qui décide et d'autres qui exécutent. Les sciences et les techniques ne sont pas neutres. Elles sont enrobées de l'idéologie de la classe dominante.

On l'a vu, l'école reproduit les classes sociales et véhicule l'idéologie que sous-tend le système des classes. Cependant, son rôle premier consiste à produire, quantitativement et qualitativement un certain type de main-d'oeuvre, déterminée par le type de priorités économiques. Or, si la création des cégeps était liée à la nécessité de créer une grande quantité de main-d'oeuvre spécialisée, la conjoncture actuelle amène d'une part la restriction des budgets en éducation et d'autre part la formation d'une main-d'oeuvre plus polyvalente, davantage formée aux besoins des entreprises et plus déqualifiée.

Ainsi, depuis quelques années, l'État coupe les coûts dans les budgets sociaux pour donner priorité à la relance de l'économie. De plus, mû par la nécessité de «rationaliser» l'affectation des budgets restants, il modifie un certain nombre de ses politiques afin de mieux adapter la formation des étudiants aux besoins des entreprises, soit par des stages dans les usines, soit par une formation école-travail en alternance ou par une place plus grande donnée au patronat dans la définition du contenu et des critères d'évaluation de certains cours ou de certains programmes, etc. (5)

Une partie importante des nouvelles politiques en éducation est énoncée dans deux documents récents: le projet de règlement des études collégiales (REC) et le document préliminaire sur la formation professionnelle des jeunes au Québec. Tous deux contiennent des propositions de modifications concrètes au système d'éducation qui sont commandées par la crise et dont certaines vont accroitre la sélection-élimination chez les étudiants, permettant ainsi une compression des coûts en éducation. Donnons quelques exemples.

Le REC ajoute un minimum d'un cours de maths aux programmes qui n'en ont pas déjà (soit principalement en sciences humaines, lettres). Une étude menée au cégep de Sherbrooke en 1978 montre un taux d'échec de 43% des cours des maths 101, 102 et 103 (6), rendant les maths les cours les plus «coulés» au cégep. Ainsi, l'atout de ce cours aura comme conséquence une sélection-élimination accrue dans les secteurs non productifs. Certains programmes seront regroupés dans une ou quelques régions, rendant ainsi leur accès plus difficile pour qui n'est pas de la région et a peu de moyens financiers. De plus, une politique de contingentement plus stricte éliminera encore les étudiants moins «performants».

Mais l'élément majeur du REC pourrait bien se situer dans la nouvelle certification. Le nouveau règlement crée quatre nouveaux types de certifications qui permettent une formation moins poussée mais répondant d'avantage à un besoin de spécialisation précis. Ces quatre types de certifications pourraient bien correspondre, par rapport au diplôme d'études collégiales (DEC), à des diplômes de moindre qualité. Ainsi cela pourrait permettre la formation d'une main-d'oeuvre moins qualifiée (donc moins coûteuse) qui pourra davantage obtenir une formation répondant à des besoins précis d'une entreprise régionale par exemple. Donc la sélection-élimination pourrait trouver des débouchés dans des diplômes «déqualifiés», permettant aux entreprises l'accès à une main-d'oeuvre moins coûteuse, plus dépendante et tout aussi efficace.

Ainsi, nous croyons que le phénomène de l'abandon scolaire doit être compris à la lumière de la sélection-élimination des enfants de classe ouvrière et du rôle reproducteur de l'école. Structurellement, l'école intervient principalement à trois niveaux: a) elle produit quantitativement et qualitativement une main-d'oeuvre adaptée aux exigences du développement économique dicté par les intérêts d'une minorité. b) elle reproduit les classes sociales, par le biais des mécanismes de sélection-élimination édifiés à partir de la culture, du langage, des réalités et des activités mises de l'avant à l'école. c) enfin, elle transmet, en même temps que les connaissances, l'idéologie ou la façon de penser qui maintiendra chacun, futur patron ou futur ouvrier, dans le rôle qui lui est assigné.

L'école n'a donc pas la neutralité qu'on voudrait souvent lui donner; elle est, de par ses structures mêmes, au service de la reproduction d'une société capitaliste. De plus, la conjoncture de crise actuelle vient encore accentuer le jeu de la reproduction; elle sélectionne davantage et plus dûrement; elle déqualifie un nombre grandissant de diplômes et d'étudiants.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien à faire, que la transformation de l'école devra attendre un changement de société? Pas exactement. Des luttes importantes se sont menées et se mènent en milieu étudiant; luttes contre la sélection, pour une plus grande accessibilité, contre les mesures préconisées par le REC; luttes universitaires pour transformer l'utilisation du savoir, pour le mettre au service d'une autre classe et d'un autre projet social (ex. préscolaire-primaire à l'UdeM, sciences juridiques et économie à l'UQAM, sciences sociales à L'UQAC, etc.) Ces luttes nous semblent faire des brèches au rôle actuel joué par l'école et leur importance apparaît clairement à partir du moment où on réalise que si une école démocratique ne sera complètement réalité que dans une société réellement démocratique, les luttes pour transformer l'école contribuent aussi à transformer la société.

Notes

(1) *Le mouvement étudiant, l'appareil scolaire et la lutte des classes au Québec*, 1974.
(2) Selon l'expression même du Comité provincial pour l'enfance inadaptée (COPEX)
(3) CEQ, *École et lutte de classes au Québec*
(4) La Maitresse d'écoles *Dossier scolaire cumulatif de la CECM: deux erreurs scientifiques. N'envoyez pas votre enfant dans une classe d'attente.*
(5) Voir: *La formation professionnelle des jeunes au Québec*, document préliminaire, chapitre 4.
(6) Extrait de *Cégépropos*, février 1978.

CENTRE DE FORMATION EN TOURISME INC.
Programme de formation professionnelle

AGENTS DE VOYAGES
Le programme d'une durée de 300 heures comprend 6 cours (total de 270 heures) et un stage d'une durée minimale de 30 heures. Les étudiants peuvent suivre les cours à leur rythme et ne paient que pour les cours auxquels ils s'inscrivent.

INTRODUCTION À L'AGENCE DE VOYAGES
(99 heures, $450.)
Cours du soir: de 18 h 30 à 21 h 30
1) du 10 mars au 18 juin (mardi - jeudi)
2) du 27 mai au 30 septembre (lundi - mercredi)
Cours du jour: de 13 h à 16 h
1) du 31 mars au 18 juin (mardi - mercredi - jeudi)
2) du 6 juillet au 27 août (du lundi au jeudi)

COURS COMPLÉMENTAIRES
LES DESTINATIONS "SOLEIL": 36 heures, $125.
L'EUROPE: 36 heures, $125.
GÉOGRAPHIE TOURISTIQUE: 30 heures, $125.
TARIFICATION INTERNATIONALE: 45 heures, $150.
ADMINISTRATION: 24 heures, $100.

SESSIONS INTENSIVES (4 cours)
(201 heures, $750.)
1) du 31 mars au 22 juin
2) du 6 juillet au 27 août

DÉPLIANT GRATUIT SUR DEMANDE

Pour renseignements
PERMIS DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION NO 749720
GISÈLE FORTIER
NORMAND FORTIER
284-1115

McGill
Ecole française d'été

M.A. sans thèse
en langue, littérature et civilisation françaises et québécoises.
du 27 juin au 8 août 1981
La M.A.S.T. de l'Ecole française d'été de McGill est reconnue officiellement par le Ministère de l'Education comme équivalente à deux années de scolarité à temps plein.

Crédits (2e cycle)
Obtenez une équivalence de crédits de votre université.
La brochure des cours offerts cet été est disponible à l'adresse suivante:
Ecole française d'été
McGill University
Pavillon Peterson, 242
3460, rue McTavish
Montréal, Qué., H3A 1X9
Téléphone: (514) 392-4678/9

As-tu déjà pensé à une carrière intéressante dans le domaine maritime?
Institut Maritime du Québec
(CEGEP DE RIMOUSKI)
■ Spécialisé dans la formation d'officiers et de techniciens pour la marine marchande.
■ Les programmes offerts :
■ Architecture navale
■ Navigation
■ Mécanique marine
■ Radiocommunication
53, rue Saint-Germain ouest
Rimouski (Québec) G5L 4B4 Tél. (418) 724-2822

Pourquoi...

À l'Université Concordia, la formule des petits "collèges" suscite énormément d'intérêt parmi les étudiants capables, sérieux et doués de curiosité intellectuelle. Les collèges favorisent une approche intégrée de l'enseignement universitaire en regroupant les professeurs et les étudiants qui partagent une même philosophie de l'éducation.

Il y a dans les collèges comme une ambiance personnelle qui permet aux étudiants de travailler en étroite collaboration avec leurs professeurs, bénéficiant par le fait même d'échanges stimulants et de conseils individuels. Grâce à leurs programmes d'études particuliers et à la grande motivation des professeurs et des étudiants, nos collèges s'avèrent l'une des réponses les plus intéressantes aux besoins actuels de l'enseignement universitaire, tant à Montréal que dans l'ensemble du Canada.

Mais laissons la parole aux étudiants de la Faculté des arts et des sciences qui se sont inscrits à l'un des collèges:

UNIVERSITE CONCORDIA

Collège des sciences
"... un programme d'études qui m'assure des bases fondamentales et me procure une vision globale de l'ensemble du domaine scientifique."
Giuseppina Di Meglio

Collège des arts libéraux
"... un défi captivant ... de petits séminaires ... des contacts étroits avec les profs et les camarades de classe ... une extraordinaire expérience d'apprentissage!"
Ingrid Van Weert

Collège Lonergan
"L'enseignement du Collège Lonergan nous suit toute la vie ... un milieu idéal de croissance et de découvertes personnelles."
Don Kirkey

École des affaires publiques et communautaires
"... L'École favorise l'établissement de liens étroits entre les étudiants et les professeurs. Les rencontres individuelles et de groupe permettent d'apprendre de façon stimulante."
John Gancz

Institut d'enseignement coopératif
"... des possibilités d'emploi! C'est fantastique pour un étudiant de pouvoir combiner les études universitaires et l'expérience réelle du milieu du travail."
Diane Lowden

Institut Simone de Beauvoir
"Il était tout naturel pour quelqu'un qui s'intéresse au droit tout en se passionnant pour la défense des droits de la femme de se tourner vers l'Institut Simone de Beauvoir."
Joan Bercovitch



...les étudiants avisés choisissent les petits "collèges" de l'Université Concordia

Renseignements: 879-7207

LES DÉCROCHEURS

Acquérir un droit réel à l'éducation

par PAULE DUCHESNES

Se pourrait-il que l'État lui-même favorise, par ses politiques ou par l'absence de politique, l'abandon scolaire? Paule Duchesne, conseiller spécial auprès du conseil exécutif de l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec, le croit fermement. Elle croit en particulier que les conditions réelles d'accessibilité à l'éducation ne sont pas encore toutes réalisées.

LE phénomène des «décrocheurs» n'est pas un événement récent, mais il revient toujours à l'assaut de l'actualité. On n'a pas à se demander longtemps pourquoi il fait toujours, presque cycliquement, objet de débats ou sujet d'analyses; c'est un thème qui ne réussit pas à s'étouffer par lui-même et qui n'est pas encouragé à disparaître. Au contraire, l'État favorise depuis quelques temps la recrudescence du phénomène par le biais de ses politiques dans le domaine de l'éducation. Je ne ferai pas ici l'analyse du phénomène depuis son apparition, mais je devrai faire une certaine analyse des politiques du gouvernement actuel et du contexte socio-économique dans lequel nous vivons présentement pour expliquer les réactions et la position de l'ANEQ sur les décrocheurs.

Depuis déjà plusieurs campagnes électorales, les différents partis politiques (libéral, québécois...) nous promettent une plus grande accessibilité à l'éducation et la démocratisation de l'enseignement. Ces grands sophistes nous ont donc accordé, en un fatras incongru, de nouvelles formes d'institutions scolaires mieux connues sous les noms de cégeps (Collèges d'enseignement général et professionnel), polyvalentes, ainsi que le réseau de l'Université du Québec.

On remanie donc le système éducatif, on fait un petit pas en avant dans la bonne direction, mais on oublie tous ses bagages! On change les formes de l'école, mais on garde fondamentalement le même contenu, les mêmes usagers, les mêmes contingences. On a maintenant de bien belles écoles, qui ont coûté cher, inhumaines et asociales, au service non pas de ceux qui les ont construites, mais de ceux qui ont pensé les bâtir.

Depuis 1960, les gouvernements promettent et repromettent une réforme au système d'enseignement. Où est-elle cette réforme? L'éducation demeure un privilège et le droit à l'éducation n'est pas encore réalité. Les classes sociales perdurent toujours, à mesure que l'on s'élève dans le niveau scolaire (du secondaire au cégep...), à mesure que le nombre d'étudiants provenant du prolétariat diminue. Les facteurs d'élimination sont clairs: viennent au premier rang, les contraintes financières, la sélection, l'évaluation, le choix des options générales ou professionnelles, la pédagogie. De plus en plus, on exige des étudiants du secondaire de décider hâtivement de leur avenir. On les pousse déjà à se spécialiser alors que le but des polyvalentes était initialement de promouvoir la polyvalence, la formation générale.

Depuis quelques temps, le nouveau ministre de l'Éducation répand à son tour des promesses et annonce fièrement de nouvelles politiques ou des modifications au régime actuel. Il nous a appris entre autres que le règlement concernant le remboursement des prêts avait été modifié. Il était temps, deux ans après la promesse que Jacques-Yvan Morin avait faite aux étudiants lors d'un vaste mouvement de mécontentement et de contestation en 1978. Toutefois, cela ne correspond pas aux demandes des étudiants, la modification ne tenant même pas compte de la revendication principale des étudiants soit le remboursement du prêt six mois après l'obtention d'un emploi.

Le ministre de l'Éducation a également émis en 1980 un document appelé «projet de règlement des études collégiales». L'essentiel de ce projet consiste en la rentabilisation des collèges et à leur asservissement à l'entreprise locale. Alors que le PQ promettait en 1976 un plus grand développement de la culture générale dans les collèges, aujourd'hui, au contraire, il s'efforce d'encadrer les études dans un modèle réutilisable et réajustable selon les besoins de l'économie et de développer le nationalisme par de nouveaux cours obligatoires. Avec ce projet apparaissent de nouvelles normes de sélection, de contingentement dans certaines techniques et secteurs peu rentables pour l'État. Le projet propose aussi de nouveaux programmes, de nouvelles certifications (adaptées au besoin du moment), le tout servant bien sûr à convenir au besoin de tous et, de plus, à démocratiser l'enseignement! Dans le même esprit, le ministre Laurin a annoncé ses projets quant aux universités. Ses objectifs en sont les mêmes: une plus grande «productivité» des universités, une plus grande implication de celles-ci dans leur milieu socio-économique.

Nous en sommes donc au stade école-usine. Le produit usiné étant un étudiant prêt à travailler dans *un* domaine, ou un étudiant prêt à chômer. Voilà où nous mène l'accessibilité à l'éducation telle que proposée par nos gouvernements. Pas un mot sur les «drop-out» dans ces politiques, pas de moyens réels pour contrer ce phénomène, pas plus d'accessibilité à l'éducation...

À l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec, nous croyons que le phénomène des décrocheurs ne peut pas être résolu par des «cours à temps partiel avec horaire souple pour étudiants-travailleurs qu'intégrera la CECM en septembre 81» (LE DEVOIR, 5 février 1981). Pourquoi des étudiants de secondaire III, IV, V seraient-ils obligés de travailler?

Nous croyons que le phénomène du décrochage n'est pas étranger à celui de l'accessibilité à l'éducation et c'est pourquoi l'ANEQ croit à la nécessité pour tous les Québécois et Québécoises d'acquérir un droit réel à l'éducation, c'est-à-dire à la gratuité scolaire à tous les niveaux, à des conditions d'étude et de vie adéquates soutenues, au besoin, financièrement par l'État et à la démocratisation effective de l'enseignement.

Ces mesures pourraient permettre de jeter les bases à une solution réelle du décrochage scolaire.

Portrait d'une adolescence, en 21 films

par MIREILLE KERMOYAN

L'adolescence est un thème que l'on a fréquemment porté à l'écran. L'Office national du film en particulier y a consacré plusieurs films. Mireille Kermoyan, agent d'information, analyse ici une vingtaine de documentaires tous disponibles gratuitement aux bureaux de l'ONF.

SANS se consacrer exclusivement à l'observation des causes et des effets de l'abandon scolaire, plusieurs documentaires de l'Office national du film du Canada se penchent sur l'adolescent face à son milieu scolaire, familial et social.

Les Enfants des normes, une série de huit films réalisée par Georges Dufaux, dresse une fresque unique de la génération des jeunes d'aujourd'hui. Véritable chronique de la vie quotidienne dans une polyvalente, choisie en fonction d'un éventail socioculturel, *Les Enfants des normes*, par le truchement d'une certaine caméra d'observation, trace le portrait de quelques étudiants.

Cela dit, *Les Enfants des normes* prend quand même la forme d'une critique du système scolaire public tel que nous le connaissons: dépersonnalisé, manquant de rigueur, sortant des produits manufacturés de sortes d'usines à enseignement où l'ennui et la monotonie, sinon l'anarchie, ont droit de cité.

S'il est admis que c'est principalement dans le secteur du secondaire que le bât blesse, et qu'une réflexion s'impose, alors *Les Enfants des normes* vient à point nommé poser quelques questions essentielles. *Les Enfants des normes*, en agissant comme révélateur d'une jeunesse cobaye d'un système dépourvu d'une «philosophie de l'éducation», choque. Mais cette série de films témoigne aussi et surtout de la difficulté d'être adolescent.

C'est cette même difficulté qu'exprime le film: *Les filles c'est pas pareil* d'Hélène Girard. Elles sont six adolescentes de quinze et seinze ans, nées dans le vent de libération du Québec des années soixante. Elles aussi fréquentent une polyvalente, vivent en bandes dans la rue, s'intègrent aux gangs de gars ou préfèrent la solitude en compagnie d'une amie. Pour la première fois, peut-être, la caméra pénètre leur univers intime. À mesure qu'elles s'expliquent, on devine les besoins incompris qui sous-tendent leurs comportements. Leurs tentatives de communication avec leurs parents, leur immense désir d'affection et de relations humaines auquel, bien souvent, la société répond par des réactions de peur. Libérées, forcément, ces adolescentes semblent mieux armées que leurs soeurs aînées. Est-ce à dire pour autant que l'on est entré dans une ère de compréhension familiale, de tolérance sociale?...

Les Enfants de l'émotion de Michel Moreau nous permet d'en douter. Qui sont-ils en fait ces enfants dits de l'émotion? Marginaux, inadaptés, caractériels, désemparés, dévalorisés, ils expriment leur désarroi et soupirent en quête d'affection. On les aide à tâtons, avec les moyens du bord. On ne les comprend pas ou si peu... Pourtant, ils sont intelligents, peuvent être attentifs et studieux.

Les Enfants de l'émotion écoute des parents dépassés et impuissants devant leurs enfants rebelles que des éducateurs spécialisés s'épuisent à tenter de réhabiliter. Pénible réalité de notre société froide et normative. Le film dérange. Il constate l'inefficacité de notre système, inefficacité que vient illustrer *Les Enfants de la Cour* de Robert Favreau.



Photo Office national du film

Louise a 17 ans et deux ans de détention dans neuf institutions. Johanne, 16 ans, est sous protection de la Cour depuis l'âge de 12 ans. L'histoire de Louise, c'est la difficulté extrême de vivre un processus normal: la rébellion qui est la réaction pubertaire coïncidant avec la recherche d'identité. *Les Enfants de la Cour I* décrit le comportement et le cheminement de Louise, de son renvoi de l'école à la première fugue en passant par l'usage des drogues, le circuit de la Cour aux institutions, les traitements psychiatriques qui, de son propre aveu, la rendront presque une loque humaine. Louise vit maintenant en liberté surveillée mais sa rébellion s'est accrue... Louise «ne fait pas dans le système» mais ce système a-t-il prévu des mesures adéquates autres que la détention pour l'aider?

Johanne a eu plus de chance. Grâce aux instances d'une psychologue, elle se retrouvera à Triangle, foyer dirigé par un personnel restreint pour une clientèle tout aussi limitée. À Triangle, Johanne pansera les blessures causées par les longs séjours en détention, goûtera à un climat permissif, et se réhabilitera. *Les Enfants de la Cour II* de Robert Favreau prête une oreille attentive aux confidences de cette adolescente qui analyse ses années de désoeuvrement, ses réactions face aux adultes et à sa mère en particulier. Le film soulève de nombreuses questions car n'eut été de cette expérience de réhabilitation, la détention de Johanne aurait probablement été prolongée... vers quel avenir?

Préoccupé justement par l'avenir des marginaux, Jean-Paul Fugère a voulu sensibiliser le grand public aux problèmes engendrés par la délinquance juvénile. Produite par la Société Radio-Canada, la série de cinq films *Jeune Délinquant* nous montre à travers des situations imaginaires le pourquoi et le comment de la délinquance. Ces documents reposent sur des enquêtes minutieuses et établissent un constat criant de vérité.

Le Parking traite des cas de délinquance occasionnelle qui concernent en fait plus de 90% des jeunes qui passent devant le Tribunal des enfants et qui deviendront plus tard d'honnêtes citoyens.

Un dialogue de sourds aborde une délinquance plus grave proche de la criminalité juvénile. Il s'agit de cas d'adolescents supportant mal les limites imposées par la société. Avec eux, le dialogue est difficile mais, comme les autres, ils ont besoin d'affection et de compréhension.

Trésor traite de la délinquance des filles, plus rare que celle des garçons, plus secrète aussi, surtout liée aux phénomènes de la drogue, des bandes et de la prostitution.

Le Collège se déroule dans un centre de rééducation pour mésadaptés et nous montre ce qui se passe dans ces institutions, et le genre de rapports qui existent entre les éducateurs de leurs élèves. C'est un monde dur où règne la loi de la jungle. Beaucoup de ces éducateurs, malgré leur bonne volonté, ne résistent pas plus que quelques semaines face à des adolescents qui sollicitent leur pitié, leur aide et qui agissent en même temps à leur endroit comme de petits vauriens.

Les Jardiniers de la mauvaise herbe nous fait connaître en détail le point de vue des spécialistes qui s'occupent de la délinquance. En

Suite à la page 34

UN DIPLÔME DU
COLLÈGE LASALLE
VOTRE MEILLEURE RÉFÉRENCE

SI VOUS ÊTES DÉTERMINÉS À RÉUSSIR,
FAITES UN PAS DE GÉANT ET DÉBUTEZ
VOTRE CARRIÈRE AVEC UN DIPLÔME EN:

Techniques de Secrétariat (niveau collégial)
Gestion Hôtellerie/Restaurant
Tourisme/Voyages
Dessin de Mode
Mise en Marché de Mode
Production de Mode

six programmes officiels qui conduisent à un D.E.C. (Diplôme d'études collégiales)

LE COLLÈGE LASALLE SIGNIFIE:

- qualité de l'enseignement
- entrainement professionnel orienté vers des carrières d'avenir
- collaboration avec des spécialistes des milieux industriels
- locaux modernes et nouveau centre de traitement de textes
- service de placement dynamique et efficace à votre disposition
- cours donnés en sessions consécutives pendant toute l'année, pour vous permettre de rentrer sur le marché du travail rapidement
- frais de scolarité réduits, le Collège étant reconnu pour fins de subventions.

NOS 20 ANS DE SUCCÈS, VOTRE MEILLEURE GARANTIE:

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT POUR SEPTEMBRE 1981

COLLÈGE LASALLE

Campus Centre-ville
2015, rue Drummond
Montréal, H3G 1W7
281-1916
842-3823

Campus Sylvia Gill
145, avenue Cartier
Pointe Claire, H9S 4R9
695-2064

sessions d'été et d'automne 1981
maîtrises et doctorats
date limite d'admission: 1er avril 1981

maîtrises
biophysique..
chimie..
économie et gestion des systèmes
de petite et moyenne dimensions..
éducation
électronique de puissance
études littéraires
études québécoises..
gestion de projet..
mathématiques (orientation en
seignement)
philosophie..
physique..
psychologie..
sécurité industrielle..
sciences de l'activité physique
sciences de l'énergie..
sciences de l'environnement..
sciences du loisir
sciences des pâtes et papiers
théologie (2 programmes)

doctorats
philosophie..
sciences de l'énergie..

Admission à l'été seulement
.. Admission à l'automne seulement

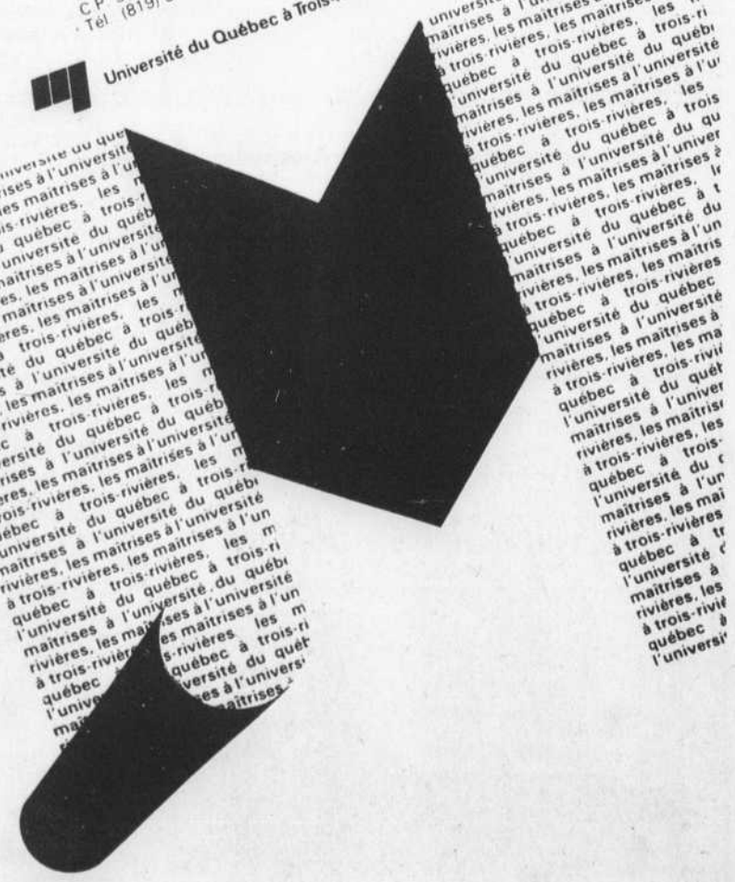
Conditions d'admission
A la maîtrise détenir un baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative d'au moins "3" ou l'équivalent
Au doctorat maîtrise dans la discipline choisie ou l'équivalent

Renseignements
Bureau du registraire
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. G9A 5H7
Tél. (819) 376-5454

Aide financière
L'Université du Québec à Trois-Rivières offre des bourses d'études et de recherche aux étudiants admis et inscrits à ses programmes de maîtrise ou de doctorat. L'Université propose également des postes d'auxiliaire d'enseignement et de recherche

Renseignements
Services personnels aux étudiants (aide financière)
U.Q.T.R.
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. / G9A 5H7
Tél. (819) 376-5308

Université du Québec à Trois-Rivières



Dépister les décrocheurs potentiels, une entreprise possible et rentable

par LÉOPOLD LALIBERTÉ

Mieux vaut prévenir que guérir. Dès 1975, deux enseignants de la polyvalente J.-H.-Meilleur de Granby, sensibles à ce qui se passait chez-eux, décidaient de relever le défi. Ils ont mis au point un questionnaire qui permet de dépister les élèves susceptibles d'abandonner l'école puis ils ont élaboré avec l'aide de leurs confrères, une stratégie d'intervention auprès des décrocheurs potentiels. L'auteur de cet article, M. Léopold Laliberté, est l'un de ces professeurs.



Photo Office national du film

EN 1979, l'énoncé de politique du ministère de l'Éducation intitulé l'École québécoise annonçait la mise en oeuvre d'un plan d'action visant à contrer le phénomène du décrochage. À la Commission scolaire régionale Meilleur, dans une école polyvalente de 2 300 élèves on se préoccupait déjà du problème de l'abandon scolaire dès 1975. Non pas que c'était là pire qu'ailleurs dans la province; mais le souci de venir en aide aux élèves sur le seuil du départ a poussé deux professeurs Michelin Lavoie et Léopold Laliberté à agir. Ils ont parlé de leur projet au psychologue de l'école Émile-Garneau. Tous les trois ont commencé à rassembler et à dépouiller la littérature parue jusque là sur le «drop-out».

L'hypothèse de départ s'est rapidement formulée. La voici: s'il était possible de connaître à l'avance les élèves qui s'acheminent vers l'abandon, il y aurait moyen de prévenir plusieurs départs. Il fallait en premier lieu faire du dépistage. Mais en 1975, mis à part le bulletin de l'élève et son relevé d'absences, qui sont les indices de difficultés académiques et de désintérêt, il n'existait pas d'instrument susceptible de donner une information pertinente sur la motivation d'un élève, sur ses intentions scolaires et sur les difficultés personnelles ou familiales qu'il pouvait vivre. Nos trois chercheurs ont conjugué leurs efforts pour en créer un.

Ils ont construit un questionnaire en supposant que, dans la littérature consultée, les caractéristiques identifiées chez les décrocheurs devaient se retrouver à l'état plus ou moins latent chez les élèves qui s'acheminaient consciemment ou non vers l'abandon. Donc, les questions posées devaient amener l'élève décrocheur potentiel à s'identifier ou à s'approcher le plus possible des caractéristiques présentées et ainsi se décrire lui-même (se déclarer). Administré à la population de 3e, 4e et 5e secondaire secteurs d'enseignement général et professionnel long à l'école polyvalente J.H.-Leclerc de Granby et expérimenté pendant deux ans, l'instrument a donné des résultats intéressants.

En 1978 et depuis lors, le projet s'est poursuivi grâce au support financier du Service de recherche et expérimentation du ministère de l'Éducation. Cet appui a permis à l'équipe de poursuivre deux objectifs bien précis: 1) la production d'un instrument de dépistage fiable et pratique et 2) la mise sur pied d'une intervention de prévention.

Les dernières analyses statistiques de la version améliorée du test, analyses effectuées par M. Robert Lachance de l'Université Laval ont permis d'atteindre le premier objectif. Le test classifie correctement plus de 80% des élèves. Cela signifie que quatre élèves sur cinq qui sont des candidats à l'abandon seront dépistés. Précisons que les échantillons de population qui ont servi à ces analyses, viennent de Granby, Montréal et Huntingdon. On a ici la certitude que l'instrument développé est précis.

Le test dit quel élève va quitter; il ne dit pas quand il va le faire; il ne précise pas non plus la cause exacte de ce départ. Autrement dit, le test n'identifie pas l'élément déclencheur et infaillible d'un départ. Le plus souvent cependant ce glissement vers le décrochage suit le scénario suivant. Il y a d'abord une situation propice qui peut être la conséquence de difficultés scolaires antérieures, de difficultés familiales ou de difficultés personnelles. Cette situation produit chez l'élève une sorte de démobilisation envers le vécu scolaire. Viennent ensuite les piètres résultats, l'absentéisme aux cours et les échecs. Peu à peu prend forme, à travers ce cheminement, la décision de quitter l'école. Par la suite, le temps fait plus ou moins rapidement son oeuvre, selon la tolérance de l'élève affecté. Les trois chercheurs prétendent que le moment critique de ce glissement vers l'abandon se situe à 14 - 15 ans; alors que le départ s'effectue le plus souvent à 16 17 ans. Aussi la décision d'appliquer l'instrument en 3e secondaire, est-elle justifiée par la recherche du meilleur taux d'efficacité de dépistage.

Dans ce projet de prévention de l'abandon scolaire, le dépistage est fait en vue d'une intervention directe et positive auprès du candidat en difficulté. Il n'y a qu'un but poursuivi, c'est celui-là. Dès lors tout est mis en action pour permettre et faciliter la réalisation de cette intervention de prévention.

D'abord, au retour de la correction informatisée du test, la fiche de constat mentionne le verdict de décrochage, si tel est le cas, et énumère les items qui constituent les difficultés personnelles familiales et scolaires révélées par l'élève lors de l'application du test. En un coup d'oeil, l'intervenant assimile les informations nécessaires pour agir au plus tôt, c'est-à-dire pour agir avant que l'élève en difficulté ne soit sur le point d'abandonner. Il intervient d'abord pour prévenir l'adolescent de l'orientation qu'il est en train de prendre, lui offrir de l'aide directe et individuelle ou tout au moins lui proposer des ressources à utiliser.

Qui va intervenir? Qui dans l'école va s'occuper de faire de la prévention? À la polyvalente J.-H.-Leclerc, tout le monde a peu à peu accepté de s'impliquer dans ce processus et surtout les professeurs. D'abord l'école s'est donnée une formule d'encadrement des élèves où la majorité des professeurs acceptent une tâche de tuteur. Dans ce rôle, chaque professeur doit établir et entretenir des relations de compréhension et d'encouragement avec les élèves dont il devenait le conseiller. C'est donc à l'intérieur de cette formule facilitante que s'est développée la stratégie d'intervention de prévention de l'abandon scolaire utilisée à Granby.

Par ce processus, chaque élève identifié comme décrocheur potentiel est spécialement référé à son tuteur. Celui-ci, étant informé des difficultés de son élève, grâce au compte rendu du test, et ayant pris connaissance du dernier bulletin et du relevé des absences, se fait un devoir de le rencontrer. Le tuteur doit rencontrer son «protégé» pour le prévenir, l'écouter, évaluer avec lui ses intentions, ses projets et sa capacité de tolérance aux problèmes vécus. Il doit le rencontrer aussi pour le conseiller et, si nécessaire, l'encourager à rencontrer un consultant des services personnels à l'élève. Si l'adolescent concerné accepte l'aide offerte, celle-ci est poursuivie tout au long de l'année scolaire. Pour les initiateurs du projet il s'agit au moins de s'assurer que l'élève, rendu conscient de sa situation, trouve à l'école un support suffisant pour se motiver à continuer ses études; et que s'il quitte, il ait eu l'occasion d'en parler et soit plus informé sur ses chances de trouver de l'emploi, et sur ses possibilités de reprendre ultérieurement ses études à plein temps ou à temps partiel.

À l'école J.-H.-Leclerc, le projet se poursuit depuis à peine trois ans et les résultats observés sont intéressants à plus d'un point de vue. Le climat de la relation professeur-élève est amélioré. L'intérêt porte sur l'élève. L'implication des professeurs dans leur rôle d'intervenant est en constante progression. Les élèves apprécient majoritairement le fait qu'un adulte de l'école les identifie et s'intéresse personnellement à eux. De plus, ce qui n'est pas la moindre chose, il y a eu baisse du taux d'abandon.

En conclusion, les initiateurs du projet précisent qu'ils ont eu de la chance tout au long de la recherche. Ils font observer également que les vraies difficultés ne résident et ne résideront pas dans l'utilisation d'un instrument de dépistage, mais dans l'implication et la ténacité des intervenants auprès des élèves, dans l'effort qu'il faudra déployer pour supporter ces interventions et dans le changement de mentalité que cela va supposer dans l'école. Le projet PAS, tel est son nom à Granby, aura probablement prouvé la possibilité d'une approche préventive de l'abandon scolaire prématuré. Reste à savoir comment le ministère de l'Éducation va récupérer et promouvoir cette expérience au profit des autres commissions scolaires désireuses d'emboiter le pas.

L'expérience de Granby transposée à Montréal

par IRÈNE POISSANT

L'expérience de Granby a commencé à essaimer. Mme Irène Poissant, responsable des dossiers prévention-drogue et fréquentation scolaire à la CECM, raconte ici comment on a commencé à appliquer à Montréal les techniques utilisées à Granby.

DEPUIS juin 1975, année où la CECM rendait public un rapport sur «l'abandon scolaire au secondaire», les relevés statistiques démontrent que le taux des décrocheurs se maintient aux environs de 9%.

Durant les années qui ont suivi cette étude, la CECM, comme plusieurs autres commissions scolaires de la province a cherché à s'instrumenter et à se doter de programmes en vue d'intervenir.

Voici qu'au cours de l'année 77-78, la CECM a découvert qu'à la Commission régionale Meilleur, il existait un instrument de «dépistage des candidats à l'abandon scolaire». Après entente avec les auteurs et sur une base d'échanges de services, la CECM a décidé, au cours de l'année scolaire 1979-80, d'administrer le questionnaire dans deux écoles secondaires: Lucien-Page et Chomedy-de-Maisonneuve.

Cette première expérience nous a permis de nous familiariser avec l'instrument de dépistage sur ses différentes composantes, sa pertinence, son utilité.

Le dépistage est un élément important mais incomplet s'il ne débouche pas sur une intervention. À quoi et à qui cela peut-il servir de savoir que dans une école donnée 30% des élèves du secondaire III sont des décrocheurs potentiels, si cette constatation n'engage pas le personnel de l'école à s'impliquer dans une action auprès de ces élèves? C'est l'exigence auquelle doivent se soumettre les écoles qui désirent administrer le questionnaire PAS (prévention abandon scolaire) à leurs élèves au niveau III. De son côté, la responsable du dossier s'engage à apporter l'aide technique aux écoles: sensibilisation du personnel de l'école au projet PAS, information sur le contenu et les implications pour le personnel de l'école, questionnaires, traitement des dossiers à l'informatique, dossier pour chaque élève qui présente une cote supérieure à 55.

Le mode d'approche privilégié est celui où les professeurs se rendent responsables d'intervenir personnellement auprès d'un nombre limité d'élèves. À partir d'un formulaire intitulé «profil de l'élève» sur lequel sont identifiées les difficultés que l'élève présente par rapport à un abandon scolaire possible, le professeur rencontre l'étudiant, vérifie l'information, définit les besoins spécifiques de l'étudiant et tente de lui apporter l'aide dont il a besoin.

Le rôle des professionnels non enseignants (travailleurs sociaux, conseillers d'orientation, psychologues, infirmières, animateurs de pastorale) est primordial dans un projet comme celui-ci, soit donner du support aux professeurs qui sont impliqués dans une relation d'aide avec certains étudiants, soit pour prendre en charge certains élèves.

Cette année quatre écoles se sont ajoutées aux deux de l'année dernière, Eulalie-Durocher, Jeanne-Mance, Père-Marquette, Sophie-Barat. Chacune d'elle tente d'implanter le projet. Cette phase est sûrement la plus difficile. La résistance au changement, l'implication du personnel, l'apprentissage de nouveaux rôles, de nouvelles tâches, ne sont là que quelques unes des difficultés vécues par les intervenants.

Cependant, dans chacune des écoles nommées un noyau de 3 à 18 personnes croit qu'une intervention est nécessaire pour venir en aide aux étudiants. Pour cela, elles sont prêtes à investir de leur temps et de leur énergie. C'est sur elles que repose l'avenir des projets PAS dans leur école.

En dehors des projets PAS, il peut exister d'autres projets locaux non connus de la responsable. Ces initiales locales seront toujours fortement encouragées.

Voilà un peu comment a été lancée l'opération - C'est parti mais c'est pas fini?

Institut de Perfectionnement en Secrétariat Professionnel Inc.

VOUS OFFRE SON PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT

"LA SECRÉTAIRE ET SON EFFICACITÉ"

SECRÉTAIRES,

VOULEZ-VOUS apprendre à:
- fixer des priorités?
- utiliser un agenda?
- gérer plus efficacement votre temps, et collaborer davantage avec votre patron?
- découvrir les véritables limites de vos responsabilités?
- répondre adéquatement aux demandes de plusieurs patrons à la fois?
- mieux contrôler vos activités?
- trouver de nouvelles solutions à des problèmes persistants?

PATRONS,

VOULEZ-VOUS que votre secrétaire puisse:
- mieux gérer son temps?
- identifier ses forces et ses faiblesses?
- prendre davantage des initiatives?
- prendre des décisions plus efficaces?
- collaborer davantage dans le contrôle des activités de votre unité?
- être plus créatrice?
- mieux définir les exigences de sa tâche en terme de résultats?

SI OUI, INSCRIVEZ-VOUS LE PLUS TÔT POSSIBLE

DATES (région de Québec)
10-11-12 mars 1981
28-29-30 avril 1981
12-13-14 mai 1981
16-17-18 juin 1981

(région de Montréal)
24-25-26 février 1981
24-25-26 mars 1981
7-8-9 avril 1981
19-20-21 mai 1981
9-10-11 juin 1981

ENDROIT
Château Bonne Entente
3400, chemin Ste-Foy
Québec, Qué.

Holiday Inn Longueuil
999, de Serigny
Longueuil, Qué.

INSCRIPTION OU RENSEIGNEMENTS: (418) 656-9212

CONSEIL CANADIEN DES CHRÉTIENS ET DES JUIFS

CANADIAN COUNCIL OF CHRISTIANS AND JEWS

1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE, SUITE 900, MONTRÉAL, QUÉ. H3B 3R7 ■ (514) 866-1929

Une association d'individus qui cherchent par l'enseignement à promouvoir une plus grande compréhension et coopération entre les divers groupes qui composent notre société.

Le Conseil offre entre autres, un programme d'échange entre jeunes francophones et anglophones du Canada âgés de 14 à 18 ans pendant le mois de juillet — **PARTICIPATION 45,00$ — TÉLÉPHONE: 866-1929.**

SEMINAIRE SAINT-AUGUSTIN - CAP-ROUGE

Institution privée fondée en 1965
Dirigée par des communautés religieuses d'hommes et de femmes
Déclarée d'intérêt public par le ministère de l'Éducation du Québec

Secondaire V et Collégial Général

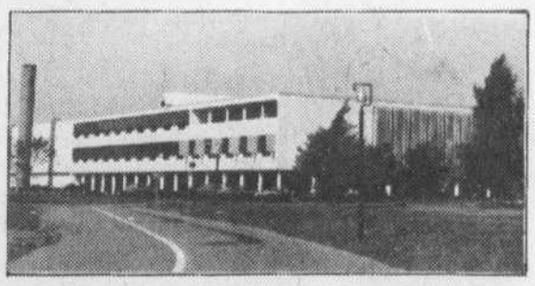
Pour Garçons et Filles

Service de Résidences

UN MILIEU DE VIE!

"Pour permettre aux étudiants de faire d'excellentes études collégiales, en bénéficiant d'une formation par le groupe à l'intérieur d'un projet chrétien".

Avec d'autres tu peux relever des défis importants, vivre des aventures formidables, prendre des responsabilités! Tout cela, au sein d'une grande famille de jeunes venant de toutes les régions et dans un climat de partage et de fraternité!



pour renseignements:

Service des Admission
SEMINAIRE SAINT-AUGUSTIN
Cap-Rouge — G0A 1K0
(418) 872-0954



LE COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF
(cours collegial)

C'est:
- Plus de 50 ans d'histoire
- Un corps professoral expérimenté et compétent
- Une tradition... une atmosphère

RENSEIGNEMENTS:

COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF
Bureau des admissions Cours collégial
3200 chemin Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél: (514) 342-1320 Poste 262 ou 337

LE COLLEGE ACCORDE DES BOURSES D'ÉTUDE
LE COLLEGE OFFRE UN SERVICE DE RESIDENCE

(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)
Bureau des admissions au secondaire: 342-1320 poste 229

Des stages pratiques pour les décrocheurs

par PHILIPPE BOITEAU
en collaboration avec Luc Roger

Il n'est pas toujours possible de prévenir. À la polyvalente Augustin-Norbert-Morin à Mont-Rolland, on a mis sur pied un service structuré à l'intention de ceux qui veulent décrocher ou qui l'on déjà fait. Les décrocheurs sont invités à participer à des stages de travail dans diverses entreprises des Laurentides. Ils sont en même temps suivis par l'école. Le projet de Mont-Rolland a été repris à la polyvalente Saint-Jérôme en 79-80. Philippe Boiteau de Saint-Jérôme, orienteur professionnel en collaboration avec Luc Roger de Mont-Rolland, décrit les deux expériences.

AFIN de venir en aide aux élèves de niveau secondaire qui, pour diverses raisons décident de quitter le système scolaire traditionnel, un service structuré a été mis sur pied à la polyvalente Augustin-Norbert-Morin, à Mont-Rolland. Cette école regroupe près de mille élèves, du secondaire II au secondaire V.

Ce projet, qui existe depuis septembre 1976, origine de l'idée d'un professeur-animateur, Luc Roger, préoccupé par le fait que les décrocheurs, dont plusieurs étaient encore d'âge scolaire, devaient souvent se débrouiller seuls en dehors de l'école à un moment de leur cheminement où ils avaient un besoin plus particulier d'être acceptés et aidés à vivre une expérience différente. Cet éducateur sentit la nécessité d'offrir à ces élèves la possibilité de poursuivre leur éducation dans un autre cadre, celui du milieu du travail, au moyen de stages. Ainsi, l'école continuait d'assumer sa responsabilité éducatrice auprès des jeunes. Cette clientèle représentait alors environ dix pour cent de la population étudiante, proportion qui est demeurée sensiblement la même depuis.

L'objectif principal du service est de permettre au décrocheur de vivre une expérience éducative qui soit en mesure de:

- favoriser le développement d'une image positive de lui-même;
- lui permettre de se réaliser dans un cadre qui corresponde davantage à son vécu;
- stimuler le développement de son autonomie en l'aidant à assumer la responsabilité d'une tâche particulière ainsi qu'à évaluer son fonctionnement à l'intérieur de celle-ci;
- l'aider à découvrir ses capacités, besoins et intérêts dans des situations concrètes et librement choisies;
- lui faire prendre conscience de la réalité qui l'environne et, plus particulièrement, des exigences du marché du travail.

Le service s'adresse à tous les jeunes qui abandonnent l'école avant l'obtention du certificat d'études secondaires. Les décrocheurs d'âge scolaire obligatoire doivent s'inscrire au programme d'aide; pour les autres, la participation est facultative. être référé par les professeurs, le personnel des services de consultation ou les membres de la direction. En ce qui concerne les élèves d'âge scolaire obligatoire, chaque cas est étudié par une équipe multidisciplinaire composée du responsable du programme d'aide aux décrocheurs, d'un membre de la direction, ainsi que du personnel des différents services de consultation (orientation, pastorale, santé, service social); les parents sont invités à échanger au sujet de la situation de leur enfant.

Si une solution adéquate ne peut être trouvée pour favoriser la poursuite des études de l'élève, et ce, en tenant compte des ressources de l'école tant au plan pédagogique qu'à celui des services personnels aux élèves, alors le jeune est référé au service pour les décrocheurs.

Tout d'abord, le responsable rencontre l'élève et l'aide à évaluer ses besoins ainsi qu'à définir le genre de projet qu'il désire expérimenter avec les moyens pour y parvenir. Par la suite, les parents sont contactés pour leur expliquer la nature du service et établir avec eux un plan de travail qui précise la fréquence des rencontres avec l'élève, le type d'intervention qui convient le mieux dans son cas et les démarches qu'il aura à effectuer. Les parents sont informés des droits et devoirs de leur enfant. Ce dernier peut bénéficier des services de l'école dont, entre autres, les services de consultation et de bibliothèque.

Les élèves qui sont à leur première expérience de recherche de stage sont habituellement accompagnés par le responsable qui profite de



l'occasion pour informer le jeune quant à la façon de se présenter, de s'adresser à la personne adéquate, de remplir un formulaire de demande d'emploi, etc... Parfois, plusieurs visites d'employeurs sont nécessaires avant de trouver un endroit de stage.

L'école remet à tout élève qui fait un stage non-rémunéré, et c'est le cas de tous les jeunes d'âge scolaire obligatoire, un bulletin sur lequel sont opposés le sceau de l'école ainsi que les signatures du directeur, de l'employeur, du responsable et de l'élève. Ce bulletin constitue une évaluation plutôt sommaire mais le sérieux que chacun y met compense de loin, selon Luc Roger, les appréciations chiffrées qu'on pourrait y substituer; c'est plutôt un instrument de réflexion permettant des échanges de type éducatif. Le bulletin est versé au dossier de l'élève qui pourra, au besoin, l'utiliser en tant que lettre de référence.

Parce que la polyvalente est située dans une région touristique, la plupart des stages s'effectuent dans les hôtels et restaurants; certains se déroulent auprès d'artisans (ébéniste, tisserand, couturier, etc...). Si l'élève a une idée de ce qu'il aimerait faire, on tente de trouver un stage dans le domaine qui l'intéresse.

Lorsque le jeune a commencé son stage, les rencontres avec ce dernier, ainsi que ses parents et l'employeur (qui joue également un rôle d'éducateur auprès de l'élève) se déroulent selon l'entente pré-établie. Le responsable ne doit pas être avare de son temps car son travail exige une grande disponibilité auprès du jeune que ce soit le soir ou parfois même la fin de semaine.

L'élève qui a quitté l'école de façon définitive effectue un stage prolongé; ce dernier peut se poursuivre tout le temps qu'auraient duré normalement ses études secondaires, ou jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de dix-huit ans.

En plus du stage prolongé, offert au décrocheur, le service propose à certains élèves indécis, la possibilité de vivre un stage court afin de prendre une décision en meilleure connaissance de cause. La durée maximale est fixée à trois semaines, ou cinq semaines y compris la période des vacances de Noël lorsque l'expérience a lieu à cette époque de l'année; Cette limite temporelle est imposée afin d'éviter à l'élève un trop grand retard au niveau des acquis académiques. Selon l'auteur du projet, les élèves qui ont vécu un stage court ont été heureux de revenir à l'école car ils étaient plus motivés.

Voilà, dans ses grandes lignes, le projet tel que réalisé à cette polyvalente depuis 1976. Pour la présente année scolaire (1980-81), des modifications importantes ont été apportées. Tout d'abord une seconde personne-ressource, Rémi Demeules, s'est adjointe au service dont le champ d'action s'est étendu pour inclure, en plus des élèves qui quittent l'école (décrocheurs ou «drop-out»), tout le domaine de la prévention de l'abandon scolaire ainsi que de l'aide apportée aux jeunes («drop-in») qui, bien que demeurant à l'école, éprouvent des difficultés à y fonctionner. Cette deuxième catégorie d'élèves regroupe ceux qui y sont présents physiquement mais absents d'esprit ainsi qu'un certain nombre dont le taux d'absences élevé n'est pas justifié selon les critères de l'école. Depuis 1969, ces tâches étaient assumées par des professeurs-tuteurs.

Voici quelques approches qui ont été expérimentées. En premier lieu, un travail de dépistage des décrocheurs potentiels (susceptibles de le devenir) a été effectué à l'aide du questionnaire (L'école, ça m'intéresse», élaboré par le ministère de l'Éducation, a été administré aux élèves de secondaire III. Par la suite, les jeunes présentant des indices de décrochage ont été rencontrés individuellement par les deux responsables afin d'échanger avec eux sur leur situation et les aider à améliorer celle-ci; certains ont pu être ainsi référés à d'autres services d'aide.

De plus, chaque classe de secondaire III a été visitée afin de faire prendre conscience aux élèves, à l'aide d'une expérience de groupe, de leurs réactions positives ou négatives face à certains stress qu'ils subissent dans leur vie quotidienne. Ces informations que le jeune peut recueillir à son sujet peuvent lui être utiles pour mieux connaître son fonctionnement dans une situation stressante: fuite ou décrochage, stimulation à aller de l'avant, à combattre, etc...

Enfin, depuis peu, des élèves ont la possibilité de récupérer dans une matière (anglais) par des cours qui leur sont offerts après les heures régulières, c'est-à-dire de 16 h 30 à 18 h 00; ceux-ci ont lieu deux fois par semaine et sont dispensés à deux groupes ne dépassant pas dix élèves chacun. Lorsqu'un élève a terminé sa récupération, il cède sa place à un autre. Étant donné la popularité de cette formule, les responsables auraient aimé étendre cette expérience pour inclure d'autres matières, dont le français et les mathématiques, mais la subvention accordée ne le permettait pas.

Les cours de récupération constituent un élément important pour tenter d'éviter le découragement chez l'élève en situation d'échec ou de retard académique.

Luc Roger évalue positivement la réalisation du projet puisque cela a permis effectivement de rendre service à une certaine catégorie d'élèves; le programme d'aide demeure néanmoins perfectible et c'est pourquoi des modifications y ont été apportées depuis son début. Tout en soulignant l'importance du travail de prévention, il souligne que, malgré les améliorations que l'on peut et doit apporter au système scolaire, on trouvera toujours un certain pourcentage d'élèves qui auront de la difficulté à y fonctionner.

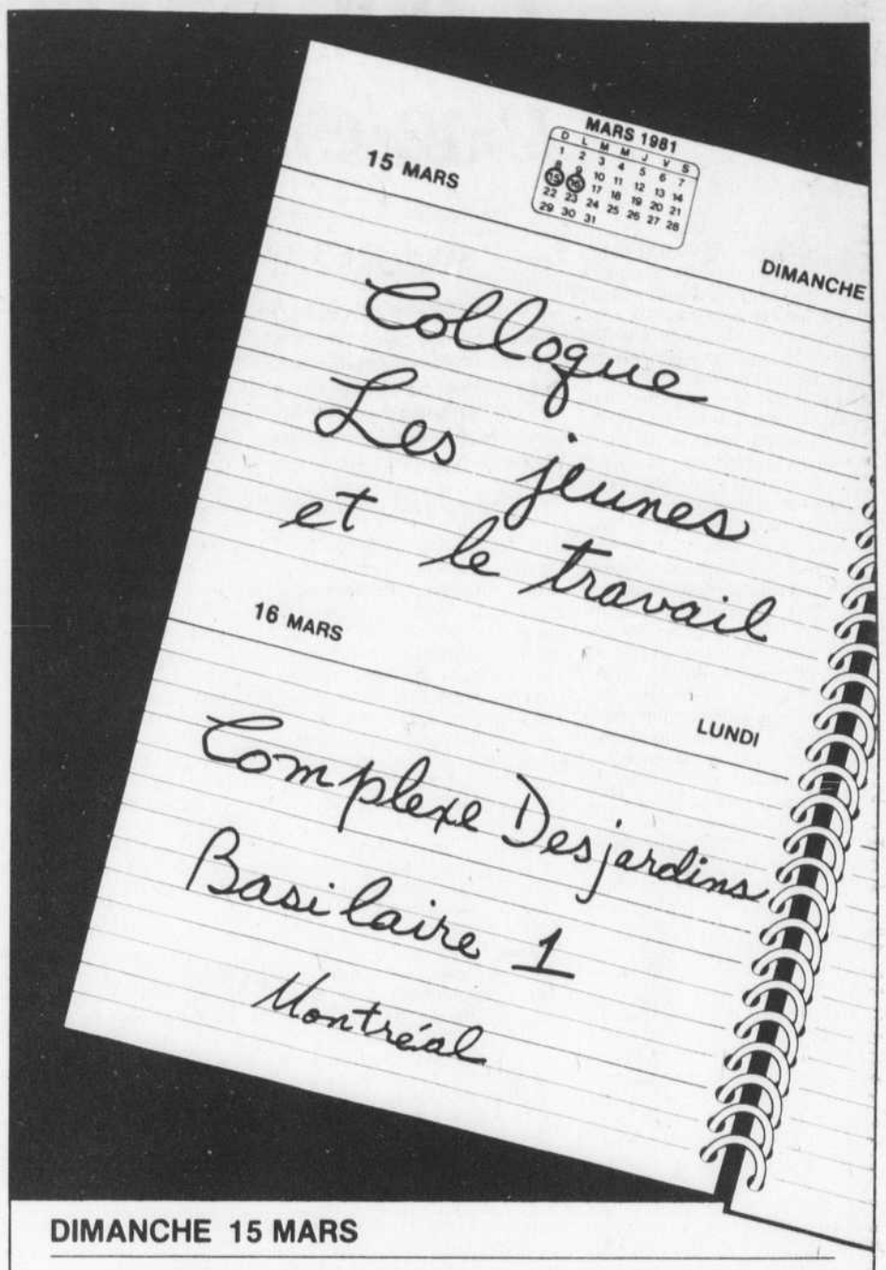
Le fonctionnement du service que nous venons d'examiner n'est pas nécessairement à reproduire tel quel. Chaque institution scolaire, selon ses caractéristiques propres ainsi que celles de sa région, aurait cependant avantage à se doter d'un service structuré de prévention et d'aide aux élèves qui quittent l'école ou envisagent le faire.

Ainsi, un programme inspiré de celui de Mont-Rolland a été réalisé l'an dernier auprès de mille élèves de secondaire III à la polyvalente Saint-Jérôme. Il a été mis sur pied par Raymond Chrétien, professeur dégagé à plein temps pour s'occuper des décrocheurs. Bien que limitée dans le temps, c'est-à-dire d'octobre 1979 à juin 1980, l'expérience a été jugée nécessaire et satisfaisante; c'est pourquoi sa poursuite avait été recommandée par l'assemblée des commissaires. Cependant, ce service n'a pu être maintenu en septembre 1980 à cause d'un manque de ressources budgétaires.

On espère être en mesure de renouveler l'expérience en septembre 1981. À cet effet, un comité ad hoc (parent, membres de la direction, conseiller d'orientation) étudie actuellement l'implantation d'un projet quelque peu modifié par rapport à celui de l'année dernière. Ainsi, le service pourrait être offert non seulement aux élèves de secondaire III mais également à ceux de secondaire IV et peut-être V. En plus des ressources communautaires (dont, entre autres, les centres de main-d'oeuvre, les services sociaux et les employeurs) déjà impliquées lors des expériences réalisées à Mont-Rolland et Saint-Jérôme, on envisage la possibilité de faire appel à des parents bénévoles qui pourraient, par exemple, parrainer un élève manquant de support familial et l'accompagner dans son cheminement particulier; aussi, les clubs sociaux soucieux d'aider la jeunesse pourraient également apporter leur contribution. Également, pour les élèves qui songent à quitter l'école, on étudie une formule leur permettant de combiner les deux aspects suivants: poursuite des études et expérience en milieu de travail; ceci, pour une période de temps déterminée, et afin qu'ils puissent effectuer un meilleur choix par la suite quant à abandonner ou non le cadre scolaire. Il reste donc à souhaiter que l'expérience réalisée en 1979-80 soit poursuivie l'an prochain.

Pour terminer, il serait peut-être intéressant de mettre en lumière un aspect positif des décrocheurs qui sont parfois perçus comme des perturbateurs du système. Si l'on sait vraiment les écouter, ils peuvent nous instruire en nous révélant des améliorations à apporter au plan scolaire. Ils constituent en quel-

Suite à la page 34



DIMANCHE 15 MARS

16h00 - 20h00 — Inscription

20h00 — Mot de bienvenue

Camille Laurin,
ministre de l'Éducation.

FORUM: «*Donner un sens au travail*»

Personnes-ressources:

Daniel Latouche, professeur agrégé, Centre d'études canadiennes-françaises, Université McGill.

Jacques Lazure, sociologue, Université du Québec à Montréal.

José Roy, étudiant en droit, Université Laval.

LUNDI 16 MARS

9h00 - 12h00 — Ateliers

Atelier 1 — «*Vivre à l'école*»

Personnes-ressources:

François Gilbert, directeur d'école.

Christophe Auger, vice-président, Confédération des syndicats nationaux.

Gisèle Tremblay, journaliste.

Daniel Gagnon, étudiant

Un étudiant de niveau collégial et un représentant du Regroupement des associations étudiantes universitaires.

Atelier 2 — «*La formation et l'emploi*»

Personnes-ressources:

Pierre Fontaine, directeur général, direction des politiques et plans, ministère de l'Éducation.

Louis Roy, président, Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec.

Michèle Jean, présidente, Commission d'étude sur l'éducation des adultes.

Claude Beauregard, vice-président adjoint, Bell Canada.

Pierre Roberge, agent de recherche, Conseil des universités.

Normand Caron, directeur, Service de l'éducation, Fédération des travailleurs du Québec.

Atelier 3 — «*L'entreprise comme milieu de vie*»

Personnes-ressources:

Guy Brisebois, président, Imprimerie coopérative Harpell.

Gilbert Tarrab, professeur, Université du Québec à Montréal.

Pierre Vennat, journaliste, La Presse.

Roger Carbonneau, Centre des dirigeants d'entreprise.

Jean-Paul Hétu Centrale des syndicats démocratiques

Atelier 4 — «*Les emplois d'avenir*»

Personnes-ressources:

Yves Rabeau, économiste, Université de Montréal.

Roland-Juandet Bernadat, économiste, Hautes études commerciales.

Jean-Paul Lallier, président, Jean-Paul Lallier et associés.

Pierre Fortin, professeur, Faculté des sciences sociales, Université Laval.

André Delisle, ingénieur-journaliste, Collaborateur Québec-science.

14h00 - 18h00 — Plénière:

Rapport des ateliers et discussion générale.

«*Vivre à l'école*»
Lysiane Gagnon,
journaliste, La Presse.

«*L'entreprise comme milieu de vie*»
Jean-Guy Frenette,
directeur de la recherche, Fédération des travailleurs du Québec.

«*La formation et l'emploi*»
Lise Bissonnette,
éditorialiste, Le Devoir.

«*Les emplois d'avenir*»
André Raynaud,
professeur, École des hautes études commerciales.

18h00 — Clôture

Pour information, communiquez avec les organisateurs:

Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec
885, Grande-Allée est
Québec, Qc G1A 1A2 643-8080

1, Complexe Desjardins, 25e étage
Tour sud, Montréal, H5B 1B2 873-7788

revue critère
9155, Saint-Hubert, Montréal H2M 1Y8
389-9068/5921, poste 348

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY
5000, rue Saint-Félix
Cap-Rouge, Québec - G0A 1K0

Collège privé et catholique
Service de chambres et pension pour garçons et filles

COURS OFFERTS EN 1981-82

SECONDAIRE V:
- Profil Sc-Math.
- Profil Sc-Humaines

COLLEGIAL:
- COURS GÉNÉRAL DONNANT ACCÈS À L'UNIVERSITÉ
- PROGRAMMES PROFESSIONNELS
— arts plastiques (2 ans)
— art vestimentaire
— garderie d'enfants
— estimation et évaluation foncière
— gérontologie (pour adultes)

RENSEIGNEMENTS: (418) 872-8041
JOURNÉES D'ADMISSION: 24 janvier, 14 février, 7 mars

ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST INC.
1517 ouest, av. des Pins
Montréal
Collège Privé mixte
PRIMAIRE — SECONDAIRE
PENSIONNAT — EXTERNAT
Pour inscription 81/82 et renseignements, téléphoner: **934-0596**

Le Centre Katimavik

Une école pour adultes envahie par les jeunes

par PAULE DES RIVIÈRES

La Commission scolaire Sainte-Croix mettait sur pied il y a quelques années une école secondaire pour adultes ayant quitté l'école depuis longtemps. Petit à petit, les jeunes décrocheurs ont commencé à s'y inscrire. Paule des Rivières a rencontré le responsable du centre, M. Paul-André Gascon.

LORSQUE le Centre Katimavik a ouvert ses portes, en 1974, c'était essentiellement pour permettre aux adultes ayant laissé l'école depuis fort longtemps de terminer leur cours secondaire.

Mais les responsables du Centre, administré par la Commission scolaire Sainte-Croix, ne tardèrent pas à remarquer un phénomène imprévu: leur clientèle était formée en grande partie de jeunes ayant tout récemment abandonné leurs études à l'école secondaire. Cette année, ils forment la moitié de la population étudiante du Centre, qui atteint 200 élèves.

Le Centre Katimavik — lieu de rencontre — n'est pas unique sur l'Île de Montréal. La majorité des commissions scolaires ont leur centre d'éducation des adultes et ils y offrent toute une panoplie de cours, parmi lesquels ceux qui conduisent à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Katimavik, situé à Ville Saint-Laurent, se distingue cependant en ce qu'il accepte un grand nombre d'étudiants fraîchement sortis de polyvalentes.

C'est que ce groupe de «jeunes adultes» ne peut pas, contrairement aux autres adultes, bénéficier des subventions offertes par le gouvernement fédéral dans le cadre de ses programmes de formation de la main-d'oeuvre.

En effet, seul celui qui a quitté l'école depuis au moins trois ans est admissible aux subventions fédérales.

Il en résulte que les autorités scolaires ne reçoivent pas non plus de subventions pour les jeunes adultes qu'on appelle, parce qu'ils ne sont pas éligibles à la générosité fédérale, «les exclus».

Le gouvernement du Québec a commencé de s'intéresser à cette clientèle qu'il qualifie de «nombreuse et négligée», en mettant sur pied un pendant québécois au programme fédéral.

Mais il s'agit là d'une initiative toute récente et les maigres ressources que le Centre Katimavik en retire pour l'instant ne lui suffisent pas. Il lui faut donc exiger $14 par semaine des jeunes qui ne sont pas éligibles aux subventions du gouvernement d'Ottawa, même si l'institution est publique.

Mais coûteuses ou pas, ces études plaisent. Pourquoi? D'abord parce que l'enseignement qui y est dispensé est de type «individualisé» et permet à l'étudiant de quitter puis de revenir à son gré, en reprenant ses exercices là où il les a abandonnés. Car il n'y a pas de cours magistraux et le professeur joue surtout le rôle d'un animateur et d'un «dépanneur».

Le directeur du Centre, M. Paul-André Gascon, ne cache pas que cette formule ne pourrait perdurer si 3,000 étudiants fréquentaient le centre.

Autre aspect qui plaît: les groupes multi-âges. Non seulement, dans quelques cas, ont-ils permis les retrouvailles de parents et de leurs enfants, là sur les bancs de l'école, mais ils sont jugés moins étouffants parce qu'ils incitent moins à la compétition.

D'ailleurs, à la Commission scolaire Sainte-Croix, lorsqu'un groupe de travail s'est penché sur le phénomène des décrocheurs, il y a deux ans, il a écarté finalement l'ouverture d'une école spéciale pour eux seulement.

Un tel choix, croit-on, aurait suscité trop d'interrogations sur les tares de l'école «ordinaire» en faisant clairement ressortir la nécessité de mettre sur pied un réseau parallèle.

Il reste qu'un centre comme celui de Katimavik représente une solution possible pour les jeunes décrocheurs qui ne sont pas à l'aise dans la polyvalente de leur quartier. Mais, à moins qu'il ait coupé tout lien avec son école secondaire depuis fort longtemps, il ne sera accepté au Centre Katimavik que si son école d'origine recommande son transfert à Katimavik; cette école n'offre pas de services spécialisés d'appui à ceux qui sont aux prises avec des difficultés sérieuses.

La Commission scolaire Sainte-Croix n'est pas la seule à s'interroger sur les décrocheurs. Par exemple, dans le West Island, on a mis sur pied un programme conçu spécialement pour les jeunes décrocheurs.

Ici, les commissions scolaires de Baldwin-Cartier et du Lakeshore se sont associées avec le YMCA de Pointe-Claire qui, avec une équipe de travailleurs bénévoles, discutent avec des ex-étudiants de leurs intérêts et de nouveaux modes d'apprentissage possibles.

Cette initiative a vu le jour en octobre 1978 et elle demeure modeste: cette année, depuis septembre, 27 jeunes de 14 à 18 ans, 6 filles et 21 garçons, ont bénéficié des services du YMCA.

Divers types de projets sont réalisés. Par exemple, un jeune a travaillé avec le responsable des moyens audio-visuels d'une commission scolaire, parce que le cinéma l'intéressait et un autre a passé un certain temps à l'Université Concordia où il a appris les rudiments de l'informatique. Un troisième de son côté a travaillé dans un magasin d'animaux domestiques et a aussi pu observer le travail d'un vétérinaire.

Des fermes éducatives

Pour ceux qui abandonnent

par CHARLES E. CAOUETTE et Marcel Routhier

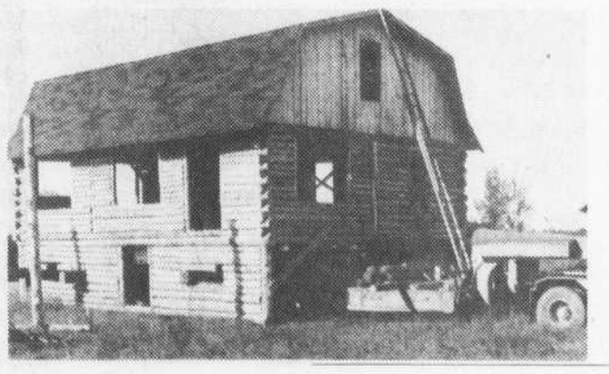
Les jeunes décrocheurs sont souvent laissés seuls, sans ressource. Le Carrefour d'éducation, de travail et de culture, une corporation sans but lucratif fondée en 1979, s'est donné comme objectif de contribuer à l'instauration d'une société éducative en mettant sur pied de nouveaux types de services. C'est ainsi qu'elle a déjà créé deux fermes éducatives pour décrocheurs l'une en Abitibi, l'autre dans le Bas Saint-Laurent. Les auteurs de l'article sont tous deux membres de cette corporation dont le siège social est situé au 10840 Waverly, Montréal, H3L 2W8.

UN certain nombre de jeunes d'âge scolaire présentent des problèmes socio-affectifs sérieux et il existe déjà des institutions spécialisées pour répondre à leurs besoins de traitement ou de rééducation. Par contre, beaucoup d'autres jeunes quittent l'école tout simplement parce que celle-ci ne répond pas à leurs besoins. Ces jeunes considèrent qu'ils ne vivent à l'école que des expériences artificielles ou dévalorisantes: ils se sentent coupés de la «vraie vie» et inutiles dans la société.

Or, pour tous ces jeunes qui quittent l'école et qui n'ont pas encore l'âge d'accéder au marché du travail, il n'existe pas beaucoup d'autre service éducatif. Ces jeunes se retrouvent souvent seuls, à la maison ou dans la rue et laissés à eux-mêmes. Même leurs parents ne savent pas trop où trouver l'aide dont ils ont besoin face à leur adolescent décrocheur.

Face à ce phénomène, les membres du Carrefour d'éducation, de travail et de culture, CETEC Inc. (une corporation sans but lucratif) ont décidé de se consacrer en priorité au problème de ces milliers de décrocheurs qui ne trouvent au Québec aucune ressource éducative appropriée à leurs besoins. Afin de permettre à ces jeunes de poursuivre leur éducation et favoriser leur développement intégral, CETEC essaie de leur rendre accessibles des expériences éducatives de travail, d'artisanat, de loisirs, de cultures, des services civiques et communautaires, etc.

Depuis l'hiver 1980, il existe au Québec deux fermes éducatives pour décrocheurs, l'une à St-Laurent de Gallichan, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (projet réalisé en collaboration avec la Commission scolaire Abitibi et subventionné par le MEQ) et l'autre à Ste-Angèle de Mérici dans la région du Bas-St-Laurent (projet subventionné par le Centre d'accueil La Villa Dion). Ces deux projets éducatifs permettent à des jeunes de se regrouper et de créer, avec l'aide d'éducateurs et dans leur propre environnement, un milieu et un programme éducatifs à la mesure de leurs besoins et de leurs intérêts. Ils peuvent ainsi poursuivre leur développement intégral, acquérir une plus grande maturité personnelle, sociale et vocationnelle et continuer les apprentissages nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de vie et de travail.



D'une façon plus concrète, sur ces fermes les jeunes trouvent une ressource éducative qui leur permet de vivre positivement une expérience nouvelle, qui leur redonne un nouvel élan, le goût d'apprendre, l'occasion de découvrir leurs intérêts profonds, la volonté d'assumer davantage leur responsabilité propre, qui leur permet de prendre le recul dont ils ont besoin pour faire le point et se situer eux-mêmes.

Les activités les plus diverses remplissent la journée de nos jeunes décrocheurs dans les fermes: travaux de la ferme, entretien de la maison, des animaux et des bâtiments, tâches domestiques, construction, jardinage, érablière, sylviculture, trappage, tissage, artisanat, folklore, études personnelles, etc. Pour leur part, les jeunes de la région du Nord-Ouest se consacrent également à deux activités assez particulières, soit: la rédaction et la publication d'une série d'articles dans un journal hebdomadaire régional et la participation régulière à une expérience d'aide individualisée pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture auprès des enfants de l'école primaire du village où se situe la ferme.

Dans un avenir assez rapproché, la corporation voudrait aussi pouvoir mettre à la disposition des décrocheurs des lieux d'échanges et de rencontre dans des locaux qu'ils auraient la responsabilité d'entretenir et de gérer. Des éducateurs pourraient ainsi y travailler avec des groupes plus nombreux, le soir, les fins de semaine, durant l'été, et favoriser les échanges entre des drop out qui travaillent, d'autres qui sont retournés aux études, et des jeunes poursuivant un itinéraire éducatif plus régulier. De même, il serait possible aux jeunes d'y organiser et d'y animer des activités de type culturel et communautaire.

En tentant, à travers la recherche-action, d'expérimenter des alternatives à l'école secondaire, les membres de la Corporation CETEC. veulent surtout stimuler des initiatives locales, aider les commissions scolaires à assumer leurs responsabilités à l'égard des drop out et leur offrir un certain support et une certaine expertise. Ces éducateurs et ces chercheurs veulent, enfin, assurer la concentration des initiatives et des projets locaux et une meilleure coordination des ressources et services entre le ministère de l'Éducation et celui des Affaires sociales.

La Corporation CETEC, fondée en 1979, poursuit ainsi par ces activités l'objectif général qu'elle s'était fixé au départ, à savoir: de diversifier les ressources éducatives et les cheminements éducatifs pour rendre possibles le vaste projet de l'éducation permanente et l'instauration d'une société éducative. En d'autres termes, il s'agit de permettre au plus grand nombre possible de personnes de s'approprier la responsabilité collective de gérer et d'évaluer leurs propres projets éducatifs, et de s'initier ainsi à l'autogestion.

MOUVEMENT LAÏC QUÉBÉCOIS*

- contre la discrimination pour raisons religieuses
- pour une véritable école publique et commune
- pour une école qui tienne positivement compte du pluralisme actuel
- pour une formation personnelle et sociale non confessionnelle
- pour l'expression positive du droit à la différence
- pour une réelle liberté de pensée, de conscience et de religion

NOUS RÉCLAMONS

la déconfessionalisation des structures scolaires et la laïcisation de toutes les écoles publiques.

— Afin de réaliser cet objectif nous avons besoin de votre soutien

— Devenez membre du MOUVEMENT LAIC QUÉBÉCOIS, faites connaître ses positions.

NOM: .....

ADRESSE: .....

CODE POSTAL: ..... TÉL.: .....

Cotisation annuelle: membre régulier **10,00$** ☐ don: .....

couple (2 cartes de membre) **15,00$** ☐

retourner à: Mouvement Laïc Québécois
C.P. 281, St-Bruno, J3V 4P9

Tél.: 653-2828
Mtl: 388-2018

** Anciennement A.Q.A.D.E.R. (Association Québécoise pour l'Application du Droit à l'Exemption de l'Enseignement Religieux)*

LE CHOIX JMC

LES ATELIERS JEUNESSES MUSICALES

une bonne idée

Des renseignements supplémentaires vous seront fournis aux:

Jeunesses Musicales du Canada
5253, Avenue du Parc, bureau 600
Montréal, Québec H2V 4P2
tél.: (514) 271-2566
ou
à votre centre JMC local

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Certificat en andragogie

(programme d'études de 1er cycle - 30 crédits)

Programme
Il est conçu pour les praticiens qui interviennent directement auprès de l'apprenant adulte dans une relation d'aide éducative; ces praticiens peuvent travailler tant dans le système scolaire du Québec que dans les groupes populaires et les organismes publics ou privés qui s'occupent d'éducation des adultes.

Scolarité
Elle peut se faire à temps partiel ou à plein temps. La scolarité minimale est de deux trimestres; la scolarité maximale est de quatre années civiles à compter de la première inscription.

Admission
Pour être admis le candidat doit:
- faire la preuve d'une préparation suffisante pour entreprendre les études choisies
- témoigner d'une expérience de travail à plein temps d'au moins une année, ou l'équivalent, auprès d'adultes en situation d'apprentissage
- être âgé d'au moins 23 ans

Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont les suivantes:
Trimestre d'été 15 mars
Trimestre d'automne 1er juin
Trimestre d'hiver 1er décembre

Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au
Secrétariat de la Section d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation
Pavillon Marie-Victorin
90, av. Vincent d'Indy, local E-521
Téléphone: 343-7245

Adresse postale: C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3T3

Pour créer de nouveaux rapports femmes-hommes



Semaine d'intervention pédagogique DU 1 AU 8 MARS 1981

centrale de l'enseignement du québec

Les services du MEQ aux commissions scolaires

par JEAN-CLAUDE ROY

Au cours des récentes années, le ministère de l'Éducation a mis en oeuvre divers moyens éducatifs pour prévenir l'abandon scolaire. Jean-Claude Roy, agent d'information au MEQ, en fait ici la nomenclature.

MAINTS efforts concrets ont été déployés ces dernières années tant par les institutions que par le ministère de l'Éducation afin de mettre en place des instruments précis de dépistage des décrocheurs en puissance, tout en améliorant la qualité des services personnels aux jeunes.

Des actions concertées ont permis par exemple aux écoles de s'auto-évaluer en adoptant un instrument de mesure intitulé: «Le vécu scolaire». Ainsi toute la population étudiante peut exposer à travers cette enquête institutionnelle sa perception de l'école et son degré de satisfaction face à son organisation et à son fonctionnement.

Une autre intervention, celle-là dirigée exclusivement vers les jeunes, permet de mesurer leurs comportements psycho-sociaux et de déceler les facteurs qui pourraient les conduire vers un éventuel abandon. Il s'agit d'un bilan personnel dressé par l'élève à l'aide d'un questionnaire intitulé: «L'école, ça m'intéresse?». La structure de ce questionnaire repose sur les trois dimensions suivantes: famille, étudiant, école. Une première expérimentation de cet instrument de diagnostic eut lieu au printemps 1978 et a permis de vérifier la pertinence et l'intérêt de celui-ci. Depuis le début de la présente année scolaire, 35,000 jeunes ont participé à cette expérience dont les résultats sont de plus en plus concluants.

Mais déceler les candidats à l'abandon n'est pas tout. Des interventions s'imposent. Des progrès marqués ont été réalisés depuis quelques années dans ce domaine et le plus important est peut-être l'entente conclue entre l'État et les enseignants lors des négociations menant à la signature de la convention de 1976. Cette entente assure un accroissement du rôle de l'enseignant en prolongeant son action bien au delà de l'enseignement proprement dit. Ainsi, 10% de sa charge de travail sont consacrés à des activités d'encadrement, de récupération, de vie étudiante et de surveillance. Cette entente a d'ailleurs reçu un large appui dans l'énoncé de politique «L'École québecoise» présenté à la population en 1979 et qui accordait une importance particulière à l'encadrement étudiant et à la qualité des services d'aide personnelle.

Le programme élaboré progressivement depuis 1976, avec une large participation des instances décentralisées, propose, sous l'étiquette «Service plus à l'élève» quatre plans d'intervention visant à améliorer l'école dans son ensemble pour permettre au jeune de s'y mieux intégrer.

En premier lieu, le programme vise à assurer un meilleur suivi de l'élève en l'amenant à s'établir une discipline personnelle de travail, à identifier ses difficultés pédagogiques ou personnelles en vue de réclamer l'aide à laquelle il a droit. De même une relation suivie entre les parents de l'élève et son école doit permettre aux deux partenaires d'apporter un encouragement à celui-ci en partageant ses intérêts et ses problèmes.

Pour l'élève connaissant une difficulté passagère dans une ou plusieurs matières, le programme prévoit une aide personnelle particulière: cours de rattrapage, travaux pratiques guidés et évaluation des résultats de ses efforts de récupération.

Un troisième volet du programme vise à créer des situations favorisant le développement du sentiment d'appartenance, du sens des responsabilités, de l'initiative et de la créativité. Cette démarche représente un défi certain à l'enseignant qui doit suggérer une ou des activités étudiantes répondant à des besoins identifiés, susciter la participation de l'élève dans l'organisation des activités qui peuvent être à caractère sportif, social ou culturel.

Enfin, le programme «Services plus à l'élève» lui assure un service d'accueil, une présence préventive ou corrective d'un adulte responsable et la sécurité physique et morale.

L'application du programme requiert 10% du temps que l'enseignant doit donner à son école et représente donc 10% de la masse salariale qui, au primaire et au secondaire, atteint $1,400,000,000. Pour cette raison, l'efficacité des services qu'il offre aux jeunes fait l'objet d'une évaluation soutenue en collaboration avec les institutions d'enseignement.

Les diverses mesures décrites plus haut et faisant l'objet d'actions concertées n'élimineront peut-être pas complètement l'abandon scolaire, il ne faut pas se faire d'illusion. L'école ne pourra jamais répondre pleinement à tous les besoins des jeunes. Mais améliorer la qualité de la vie scolaire, fournir aux jeunes une aide personnelle accrue et de meilleure qualité, leur permettre de surmonter leurs difficultés lorsqu'ils sont en détresse pourra non seulement réduire le taux d'abandon des études mais aussi rendre la vie plus agréable à tous ceux qui vivent dans cette jeune communauté appelée *école*.

Après les cours spéciaux, une école pour décrocheurs

par ARMAND BASTIEN

La CECM s'intéresse aux décrocheurs depuis longtemps. Elle a décidé d'aller plus loin et d'ouvrir en septembre prochain toute une école destinée aux élèves qui ont abandonné leurs études prématurément. M. Armand Bastien, conseiller pédagogique, fait part du cheminement de la CECM dans ce dossier.

POUR répondre aux besoins de récupération et de rattrapage de certains élèves des niveaux I à V du secondaire, la Commission des écoles catholiques de Montréal offre, depuis quatre ans, des cours spéciaux durant le mois de juillet. Plus de trois mille étudiants ont, à ce jour, profité de ces cours dispensés principalement dans les matières de base.

LA CECM offre aussi, pour la deuxième année consécutive, des cours spéciaux du soir destinés aux élèves qui terminent leurs études secondaires sans avoir les conditions d'admission au Cégep. Plus de mille élèves ont, jusqu'ici, profité de ces cours spéciaux du soir. Comme pour les cours d'été, le taux de succès de ces élèves aux examens est élevé et fort encourageant.

Pendant qu'elle mettait en place ces deux services aux élèves, la CECM n'a pas cessé de s'interroger sur l'aide qu'elle pourrait apporter aux élèves qui abandonnent leurs études avant la fin du secondaire. Ces élèves ont particulièrement fait connaître leurs besoins depuis la mise sur pied, il y a deux ans, des cours spéciaux du soir qui sont offerts exclusivement au niveau de 5e secondaire. Ces élèves, en majorité d'âge scolaire, ont, pour des raisons diverses, abandonné leurs études alors qu'ils étaient en 3e, 4e ou 5e secondaire. Après une absence plus ou moins prolongée, ils manifestent le désir de revenir aux études dans le but d'obtenir leur certificat de fin d'études secondaires. Ces élèves posent cependant une condition: être admis dans une école différente de celle qu'ils ont abandonnée.

Afin de répondre à la totalité des besoins exprimés par ces élèves, la CECM, tout en maintenant ses services de cours spéciaux d'été et du soir, a décidé d'accueillir, le jour, à compter de septembre 1981, les élèves des niveaux 3e, 4e et 5e secondaire qui veulent reprendre leurs études à l'intérieur d'un horaire plus souple et dans un contexte différent de celui de l'école qu'ils fréquentaient.

Le régime pédagogique qui sera appliqué dans cette école ressemblera, sous plusieurs aspects, à celui qui est actuellement mis en application aux cours spéciaux du soir. essentiellement, il s'agit d'un fonctionnement par sessions où chaque programme sera couvert en quatre-vingt-dix heures et où l'élève pourra suivant un profil établi spécifiquement pour lui, suivre les cours essentiels à sa certification, but premier de son retour à l'école.

Suivant ce régime, un élève pourra s'inscrire à un maximum de quatre cours par session, soit vingt-quatre heures par semaine. Les cours seront structurés par profils où l'on trouvera des cours obligatoires et des cours optionnels dont les contenus seront, en tout point, conformes aux cours offerts au secteur général régulier. L'école pourra accommoder l'élève qui, tout en voulant poursuivre ses études, souhaiterait conserver un emploi à temps partiel.

Suite à la page 34

École de musique
VINCENT-D'INDY
Collège privé reconnu d'intérêt public

•NIVEAU COLLÉGIAL
— Spécialisation musique
— Collège mixte
Priorité aux demandes faites avant le 1er mars 1981

•ÉTUDES PARASCOLAIRES
— Instrument
— Formation auditive
— Matières théoriques

Pour renseignements, prospectus ou admission
270-3133
200, avenue Vincent-d'Indy
Outremont H2V 2T3

vient de paraître
Institut canadien d'éducation des adultes
POUR UNE DÉMOCRATISATION DE L'ÉDUCATION DES ADULTES $ 3,50

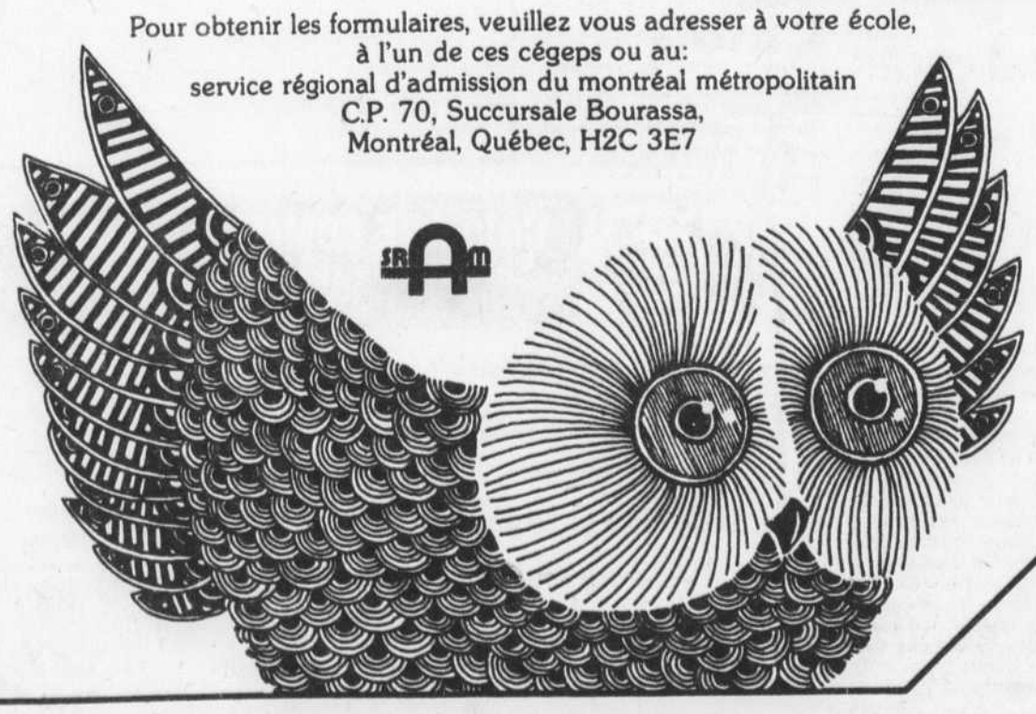
DANS LA MÊME COLLECTION :
— *Ginette Lépine*, Éduquer avec amour, $ 11.
— *Marcel Fournier*, Entre l'école et l'usine, $ 7.
— *Normand Wener* et al., À l'UQAM : impasse de l'innovation, $ 12.
— *Ginette Lépine*, Analyse des modèles utilisés en éducation au Québec, $ 12.

ÉDITIONS COOPÉRATIVES ALBERT SAINT-MARTIN, C.P. 68, SUCC. VIMONT, LAVAL H7M 3N7, QUÉBEC.

cégep
(enseignement régulier, le jour)
LE 1er MARS 1981
est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la
SESSION "AUTOMNE 1981"
dans l'un des cégeps suivants:

Ahuntsic
André-Laurendeau
Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby
John Abbott
Joliette
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Montmorency
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Valleyfield
Vieux Montréal
Institut de technologie agricole et alimentaire

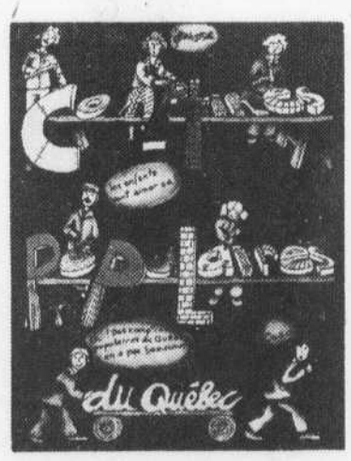
Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à votre école, à l'un de ces cégeps ou au:
service régional d'admission du montréal métropolitain
C.P. 70, Succursale Bourassa,
Montréal, Québec, H2C 3E7



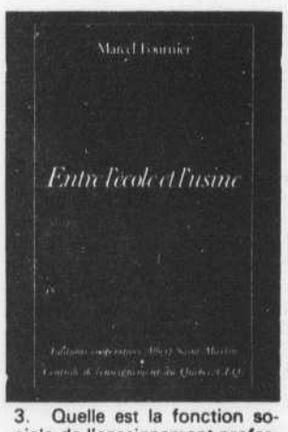
Les coéditions CEQ



1. Ce que les enfants découvriront sur la vie en région minière, ils pourront le communiquer à d'autres à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Une coédition CEQ-La Maîtresse d'école.



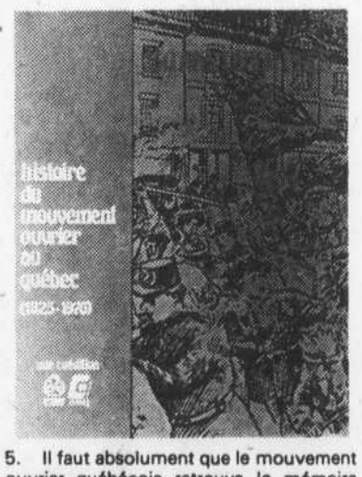
2. Des comptines qui visent à changer des attitudes, des comportements; qui parlent de la vie, qui libèrent au lieu d'asservir et qu'on discute avec les enfants. Une coédition CEQ-La Maîtresse d'école.



3. Quelle est la fonction sociale de l'enseignement professionnel au Québec? Comment cet enseignement s'est-il développé depuis la fin du XIXe siècle? Quelle formation donne-t-on aujourd'hui aux futurs travailleurs? Une coédition CEQ-Éditions coopératives Albert St-Martin.



4. C'est avec ce souci de bien comprendre la réalité du phénomène de la santé et c'est pour rendre les enfants collectivement capables d'agir sur elle que le cahier a été construit. Une coédition CEQ-La Maîtresse d'école.



5. Il faut absolument que le mouvement ouvrier québécois retrouve la mémoire collective de ses actions et luttes passées, cette mémoire qui permet de mieux continuer le combat, aujourd'hui, en tirant les leçons de combats d'hier. Une coédition CEQ-CSN.



6. L'analyse du marché du travail, comme expression des rapports inégalitaires, permet à l'auteur de rendre compte de la force des mécanismes reproducteurs et du conditionnement subi par les femmes. Une coédition CEQ-Éditions coopératives Albert St-Martin.

NO	PRIX*	NBRE
1	2,00$	_____
2	2,00$	_____
3	5,00$	_____
4	2,50$	_____
5	5,00$	_____
6	5,00$	_____

* Ces prix sont sujets à changement sans préavis.

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir la (les) publication(s) tel que précisé. Ci-joint un chèque au montant de _____ $ au nom de la CEQ.

Adressez votre commande au Centre de documentation, Centrale de l'enseignement du Québec, 2336, chemin Ste-Foy, Ste-Foy, G1V 4E5 — Tél.: (418) 658-5711.

Nom: _____

Adresse: _____

LE SIGNE D'UN ÉCHEC

POUR le ministre de l'Éducation du Québec, M. Camille Laurin, le nombre si élevé d'étudiants qui abandonnent leurs études avant de les terminer est «le signe de l'échec d'une société».

La société, pense M. Laurin, a probablement évolué trop vite. Les familles n'ont peut-être pas tous eu la possibilité d'intégrer cette valeur qu'est l'éducation. Elles n'encourageraient pas suffisamment les enfants à étudier et c'est à l'adolescence que se ferait sentir ce manque d'encouragement.

Mais l'autre cause du décrochage se trouve dans le système scolaire lui-même. «L'école, se demande le ministre, est-celle vraiment adaptée aux jeunes? Est-elle capable de les prendre en charge sans tenir compte des nouvelles valeurs. Je crois l'école trop axée sur le marché du travail. Sa pédagogie n'est pas assez renouvelée. Elle est encore trop marquée d'un certain traditionnalisme bourgeoisiste».



Photo Jacques Grenier

Elle ne tient pas compte suffisamment non plus des difficultés réelles de la population, en particulier dans les milieux défavorisés. «Quand, explique-t-il, les enfants prennent conscience de la pauvreté de leurs parents et voient en même temps leurs besoins exacerbés par la télévision puis l'inégalité des moyens qui leur sont offerts, il se développe chez eux une inadaptation à l'école, une incapacité à vivre la culture de l'école qui, en fait, n'est pas la leur. Les enfants sont alors comme ces billots rejetés sur la rive par le courant».

Il est évident, pour M. Laurin, que devant le nombre effarant d'échecs scolaires, l'école doit se poser la question de son incapacité à faire face à la réalité. «En somme, le phénomène du décrochage interpelle l'école et invite la société à se remettre en question. Voilà pourquoi, conclut le ministre de l'Éducation, il faut continuer d'analyser la situation et poursuivre patiemment la recherche sur l'école et son milieu.» **J.-P.P.**

Transformer d'abord la société

par GUY BOURDAGES

À partir d'une recherche sur l'absentéisme à la CECM au niveau primaire, Guy Bourdages, de la Centrale de l'enseignement du Québec, constate que l'abandon scolaire est un mal dont les origines sont perceptibles dès le primaire. Ce mal est lié surtout aux conditions socio-économiques des enfants et pour la centrale qu'il représente, la solution à long terme passe par des changements profonds à ce niveau.

IL y a plusieurs façons d'aborder le problème de l'abandon scolaire. Cependant, bien peu de gens ont pris les dispositions pour l'analyser à sa source même, soit dès les premières années de fréquentation de l'école. Bien qu'à ce niveau on parle du phénomène d'absentéisme et non d'abandon, il y a lieu de s'interroger sur les causes d'un mal dont on parvient difficilement à imaginer toute l'ampleur.

C'est ce qu'a fait Hélène Gilbert, employée-conseil à la Centrale de l'enseignement du Québec, dans le cadre d'une recherche portant sur le problème de l'absentéisme des élèves du primaire dans un quartier populaire de Montréal, en 1978. En voici quelques extraits révélateurs:

«Le phénomène des absences préoccupe depuis plusieurs années les autorités scolaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Des ressources considérables ont été affectées à la lutte contre l'absentéisme et pourtant, selon les rapports de recherches effectuées au cours des dix dernières années à la CECM, on constate un taux persistant d'absentéisme chronique et même une aggravation du problème, surtout dans les milieux populaires. De 10% qu'il était en 1968-69, le taux d'absentéisme chronique (20 jours et plus d'absence par année) est passé à 12.6% en 1976-77. Pour les deux régions de la CECM considérées comme les plus défavorisées, le taux d'élèves non assidus se situait alors autour de 16%. Pourquoi, malgré de nombreuses recherches, d'innombrables contrôles et de multiples interventions auprès des élèves non assidus et auprès de leur famille, le problème de l'absentéisme est-il toujours non résolu?

«Les études consultées à la CECM voient dans l'absentéisme le symptôme d'une mésadaptation de l'élève. Tout en reconnaissant que cette mésadaptation est parfois «le résultat de situations socio-économiques plus globales nécessitant des mesures sociales d'ensemble», on s'en tient à des recommandations qui sont soi-disant de la juridiction d'une commission scolaire: contrôle, interventions auprès de l'élève et de sa famille. L'objectif est que les enfants soient à l'école, de façon permanente si possible, sans plus.

«Ainsi, l'école s'ingénie à traver des moyens de contrôle et de persuasion de plus en plus complexes pour amener les enfants à l'école, mais le travail est toujours à recommencer. Les statistiques alarmantes sur l'absentéisme préoccuperaient-elles l'école plus que la situation vécue par les enfants absents et leur famille?

«Les explications souvent entendues, selon lesquelles les absents chroniques seraient tout simplement des enfants gâtés et leurs parents des êtres négligents et irresponsables sont pour le moins superficielles. Au-delà de la responsabilité individuelle et immédiate des parents, l'absentéisme, selon les résultats de la recherche, a des causes plus fondamentales qui sont d'ordre socio-économique et d'ordre scolaire.

«L'alimentation déficiente, les logements insalubres et le manque d'hygiène expliquent la fréquence des maladies dans les milieux populaires. Les mauvaises conditions de santé des enfants ont une influence déterminante sur leurs capacités d'apprendre, d'où une diminution de la motivation des élèves à fréquenter l'école. Ce manque de motivation des élèves est accentué par les ambitions modestes des parents qui savent bien que, dans les conditions actuelles, leurs enfants ne peuvent espérer atteindre un niveau de vie sensiblement meilleur que celui qu'ils connaissent.



«L'absence de services sociaux à prix abordables tels que transports en commun, garderies populaires, aide à domicile, etc. fait que les familles plus démunies doivent se débrouiller avec les moyens du bord, ce qui entraîne souvent des absences pour les élèves. Enfin, l'approche pédagogique de l'école en milieu «défavorisé» qui infériorise les enfants et leur impose le langage et les valeurs des classes dominantes leur rend encore plus difficiles les apprentissages scolaires.

«Le problème de l'absentéisme scolaire dans les milieux populaires nécessite donc des mesures qui agissent sur ces causes et non plus seulement sur les causes apparentes ou immédiates de l'absentéisme.» (1)

À long terme, selon les perceptions exprimées par la Centrale de l'enseignement du Québec, une école réellement apte à résoudre ce type de problèmes ne pourra être réalisée sans que parallèlement la société elle-même subisse de profondes modifications aux plans économique et politique. Certaines solutions à court terme pourraient cependant améliorer le sort de ces enfants de façon à ce qu'ils acquièrent eux aussi les outils indispensables à leur émancipation, par l'apprentissage de la langue, des mathématiques, de l'histoire, etc.

Par conséquent, la CEQ croit essentiel de revendiquer et de travailler à la mise en oeuvre de politiques sociales qui garantiraient à tous des salaires décents, des logements salubres, une alimentation saine, des soins médicaux et dentaires gratuits, des transports en commun efficaces et des garderies gratuites.

Pour la CEQ, il faudra également faire en sorte que l'enseignement parte du réel vécu des enfants de milieu populaire, plutôt que de les infériorisser et de leur imposer le modèle et le langage des plus favorisés. Pour arriver à transformer ainsi l'enseignement, il faudra donc que les éducateurs fassent une analyse sérieuse des particularités de leur milieu et qu'ils s'impliquent dans les mouvements qui luttent pour améliorer les conditions de vie des familles.

Note

(1) Hélène Gilbert, «L'absentéisme des élèves dans une école élémentaire en milieu populaire de Montréal», mémoire de maîtrise, faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, septembre 1978, 208 p. Un résumé est également disponible à la CEQ, 2336, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy.

De l'argent

Suite de la page 21

pas retourner à l'école.»

Et encore une fois les parents de Martine ont cherché avec elle une solution acceptable. Elle s'est inscrite à des cours par correspondance, en français et en algèbre, cours offerts aux adultes par le ministère de l'Éducation, ce qui a nécessité une entente particulière à cause de son âge.

«Cette formule semblait répondre à mes attentes. Comme il n'y a pas d'échéances fixes, on fonctionne à son propre rythme. C'est bon et mauvais pour moi tout à la fois... J'ai progressé souvent moins vite que j'aurais pu le faire parce que trop de choses m'intéressent et que j'ai voulu faire: de la musique, de la couture, travailler le cuir, dessiner, écrire, apprendre l'espagnol. Et puis, il faut dire que je suis paresseuse: j'adore dormir le matin, flâner, ne pas être bousculée. Je me suis aussi laissée facilement distraire par les amis, les appels téléphoniques. Il faut être très motivé pour atteindre son but.»

Martine a tout de même réussi à terminer de cette façon trois crédits en français, six en algèbre; elle complète présentement un crédit en géographie, deux en histoire et un en philosophie. Mais un jour de décembre dernier, elle en a eu marre de dormir ainsi tout son soûl, de voir son univers extérieur réduit à faire la navette entre la maison et le café étudiant. «J'en ai eu soudain assez de cette grande liberté qui ne me conduisait pas à grand-chose, mais surtout, j'ai voulu me libérer, et vite, de ce secondaire qui tout à coup s'est mis à me peser sur les épaules. Je sais que c'est le minimum d'études qu'il faut pour fonctionner dans la société.»

Elle s'est donc inscrite à Katimavik en se fixant comme objectif d'avoir tout terminé en mai, ou au plus tard à la fin de l'été, car il lui reste aussi quelques crédits d'anglais à obtenir.

Et après? «On verra... Je m'inscris maintenant au cégep au cas où je voudrais y aller en septembre... mais ça peut aussi n'être que plus tard ou jamais.»

Martine a deux soeurs, très rapprochées, qui ont continué à suivre la filière normale: «Je ne me suis jamais sentie rejetée par ma famille, dit-elle. L'attitude de mes parents a été très correcte. Ils m'ont laissée décider tout le temps sans toutefois me laisser faire n'importe quoi. Ils m'ont toujours donné l'impression que l'on arriverait à trouver ensemble des solutions. Les jeunes manquent beaucoup d'informations sur les choix possibles et sans mon entourage, j'aurais été dans le même cas qu'eux.»

Quant aux parents de Martine, ils se réjouissent, bien sûr, de la tournure des choses, tout en admettant que ça n'a pas été rose tous les jours et qu'il y a eu des moments de panique qui, heureusement, n'ont pas duré. Avec nos schèmes de valeurs et de références, il n'est pas facile de se dire qu'un diplôme n'est peut-être pas aussi indispensable qu'on peut le croire. Si, aujourd'hui, ils ne trouvent plus désastreux qu'on lâche l'école, ils sont les premiers à reconnaître que l'école est tout de même le chemin le plus facile à suivre pour obtenir le diplôme du secondaire. Mais il faut laisser le temps à un adolescent de se rendre compte seul qu'il en a besoin.

Le cheminement d'Alain et de Martine est très différent l'un de l'autre. Il en est ainsi pour des centaines d'étudiants. Éric, lui, a abandonné les études pour voyager. Son cas n'est pas l'exception, loin de là. Même s'il a terminé son secondaire, il se considère comme un «décrocheur» dans le sens où ses parents auraient bien voulu qu'il s'inscrive au cégep pour ensuite aller à l'université. Son père est un professionnel.

Il y a un an et demi, Éric partait à la découverte de l'ouest du Canada et des États-Unis. De retour à Montréal pour Noël, il se cherche depuis un emploi qui lui permettra de gagner suffisamment d'argent pour qu'il puisse aller vivre pendant un certain temps en Amérique latine.

«Je n'ai que 18 ans... j'ai beaucoup de temps devant moi. Je retournerai peut-être un jour aux études, mais je ne sais pas quand. Je ne sais pas encore ce que je veux faire. Dans ces conditions, c'est mieux que je ne sois pas allé au cégep... j'aurais vite tout lâché. J'ai l'impression d'avoir beaucoup plus appris, d'avoir acquis une plus grande maturité en voyageant et en travaillant qu'en «me cherchant» comme beaucoup d'autres le font. Si je retourne jamais aux études, c'est que j'en aurai envie et que je saurai ce que je veux faire dans la vie. Bien sûr, il y a toujours le risque que ça ne produise jamais, mais je sais que si je ne retourne pas aux études, j'aurai toujours de la difficulté à me trouver un travail intéressant, satisfaisant. Maintenant, je suis heureux de ce que je fais tout en sachant que ça ne pourra pas durer indéfiniment.»

Monique

Suite de la page 22

pas détruire sa santé dans l'isolation des maisons en plus d'être malheureux à faire un job); il est plus conscient de ses responsabilités d'adulte et du système social dans lequel il vit comme un marginal, il le sait. Monique a des idées toutes faites sur ce qu'est un «boss», un milieu de travail («on ne va pas travailler pour se faire des amis»), un salaire etc., qui ont fait «rigoler» ses frères lorsqu'elle en a parlé. Elle ne réalise pas pleinement que son manque de formation risque de lui nuire considérablement dans la recherche d'un emploi. Elle sait toutefois que son manque d'expérience du marché du travail est un handicap sérieux. C'est son principal dilemme: comment acquérir de l'expérience si on refuse de l'employer à cause de son manque d'expérience. Ça n'a pas de sens pour elle mais elle ne cesse de jongler avec cette idée.

Son milieu ne la stimule pas à se prendre en main mais elle sait qu'elle ne veut pas vivre «sur le bien-être» toute sa vie. Mais elle ne sait pas comment se sortir du cercle infernal de la pauveté...

Apparences

Suite de la page 27

cadre du Colloque sur l'accessibilité en Éducation, organisé à l'automne 1980 par le ministère de l'Éducation, sont un exemple de circonstances où peuvent s'exprimer de tels efforts.

Finalement, la solution c'est de travailler à rendre l'abandon non nécessaire. Il s'agit de se donner une école à propos de laquelle la notion d'abandon ne fait plus de sens et d'imaginer un processus de scolarisation où sont assouplis et diversifiés les modes d'apprentissage et les modalités de transition d'un degré à un autre et d'un niveau à un autre. Dans un tel processus, des temps d'arrêt pourraient être rendus praticables de même que divers types et divers moments d'insertion dans la vie active pourraient être expérimentés. Il faut ainsi mettre au point un processus de scolarisation sur lequel on a une prise plutôt que de le subir.

Le projet est vaste et paraîtra utopique. Pourtant, plusieurs expériences d'écoles alternatives, en Amérique du Nord(1), font la preuve qu'un assouplissement du processus de scolarisation est réalisable: on taille un plan de formation sur mesure, on déscolarise en bonne partie les apprentissages, les ressources communautaires sont mises à la disposition des élèves, les relations professeurs-élèves sont fortement personnalisées. On ne sacrifie pas pour autant la rigueur, la constance et le sens de l'effort. Point intéressant, ces écoles réussissent avec des élèves d'origines sociales les plus diverses.

De telles préoccupations ne sauraient demeurer longtemps absentes de notre contexte. Elles paraissent indissociables de la pensée pédagogique contemporaine qui réclame le respect de l'enfant dans ce qu'il est, dans son histoire et ses caractéristiques socio-culturelles, dans son rythme et son style d'apprentissage. Enfin, ces préoccupations rejoignent le désir d'introduire et de consolider la relation école-société dans les processus de scolarisation.

Note

1) Nous nous référons à «l'école sans murs» de Philadelphie connue sous le nom de «Programme Parkway». Elle est sous la responsabilité de l'administration scolaire de la ville de Philadelphie. En Ontario, il s'agit du «Consortium of Ontario Public Alternatives Schools» ou COPAS (Toronto).

Portrait

Suite de la page 29

alternance avec les déclarations des personnes consultées, le film nous permet de suivre les premiers pas dans la vie adulte de quelques-uns des jeunes délinquants rencontrés dans les autres films et illustre un cas type de délinquance, de réhabilitation ou d'incurabilité.

Ces oeuvres cinématographiques distribuées par l'Office national du film colorent, chacune à leur matière, ce que nous savons déjà des problèmes de l'adolescence, dont celui de l'abandon scolaire. Quelques autres productions originales anglaises s'y consacrent également. Mentionnons, entre autres *No Reason to Stay*, qui s'est mérité de nombreux prix internationaux; *Somebody's Kids; Boys will be Men; Listen, listen, listen; Nobody Waved Good-bye.*

Toutes ces productions, anglaises et françaises, peuvent être empruntées gratuitement au bureaux de l'Office national du film.

Des stages

Suite de la page 31

que sorte une force de pression qui oblige le système scolaire à se remettre sainement en question afin d'atteindre une meilleure qualité d'éducation.

Parmi les suggestions plus ou moins explicites qui nous sont faites, mentionnons:

■ l'amélioration du climat affectif et social de l'école:

■ des cours et activités davantage centrés sur leurs préoccupations et interrogations et ne s'adressant pas en majeure partie à leur intellect mais également aux autres aspects de leur être complexe;

■ un suivi effectué par des éducateurs motivés et soucieux de les encourager à développer leur potentiel;

■ un système assez souple pour permettre des changements de cours ou de rythme durant l'année scolaire lorsque cela s'avère nécessaire;

■ la possibilité pour chacun de progresser à son propre rythme d'apprentissage et d'être en mesure, à un moment stratégique de son cheminement sur l'autoroute scolaire, de prendre une voie de sortie afin de vivre une expérience opportune (stage, emploi, bénévolat, aide à la maison, etc...) et possiblement réintégrer le circuit scolaire par la suite; cela pourrait fonctionner, par exemple, dans un système offrant l'enseignement individualisé par objectifs.

Il est cependant à noter que, même avec les améliorations qu'il faut apporter au système, ce dernier ne pourra probablement pas satisfaire tous les élèves; c'est pourquoi le phénomène de l'abandon scolaire doit constituer une préoccupation constante non seulement de la part de l'école mais également de la société puisque l'institution scolaire ne constitue qu'une cellule qui reflète l'ensemble dans lequel elle est incluse. Il s'agit donc de faire concerter, avec coeur et imagination créatrice, les ressources de l'école et celles de la communauté qui l'environne.

Une école

Suite de la page 33

Pour être admis à cette école, l'élève devra principalement faire partie de la clientèle visée et ne pas être inscrit dans une école secondaire pour l'année en cours au moment de l'inscription.

Les élèves qui souhaitent s'inscrire à cette école pour le mois de septembre 1981 pourront le faire à compter de mai prochain.

Pour obtenir de l'information additionnelle relative à ce projet, on peut s'adresser au 525-6311, poste 543.

PENSIONNAT

"LES MÉLÈZES"

Congrégation de Notre-Dame

393, rue de Lanaudière
Joliette, Québec
J6E 3L9

- Internat de semaine pour fillettes seulement
- Cours primaire pour garçonnets et fillettes

Information: 753-4433

COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire privée déclarée

D'INTÉRÊT PUBLIC

Par le Ministère de l'éducation

EXAMEN D'ADMISSION

pour septembre 1981
secondaire I à V

Garçons et filles

sur rendez-vous

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année dernière et le bulletin le plus récent de l'année en cours.

Nécessaire de s'y inscrire

2850, rue Sherbrooke est
Station Métro Préfontaine
Montréal, Québec, H2K 1H3

Tél.: 525-2516
Rendez-vous:
Mme F. Boyer

COLLÈGE MARGUERITE-BOURGEOYS
(Métro Villa-Maria)

- Collège mixte
- Résidence pour étudiantes
- Bourses d'études possibles

ADMISSION POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1981

(préférence accordée aux demandes faites avant le 1er mars)

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

- Musique
- Sciences pures et appliquées
- Sciences de la santé
- Sciences de l'administration
- Sciences humaines (avec ou sans mathématiques)
- Langues et lettres

FORMULE DE DEMANDE D'ADMISSION

Au Registraire du
COLLÈGE MARGUERITE-BOURGEOYS - 487-2420
4873, avenue Westmount - Montréal H3Y 1X9
Veuillez me faire parvenir les formules de demande d'admission pour l'année 1981-1982.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
(code postal)
TÉLÉPHONE .....
PROGRAMME DÉSIRÉ .....

COLLÈGE DE MAISONNEUVE
ÉDUCATION PERMANENTE
SERVICE DES COURS À L'ÉTRANGER

MARS

3 semaines à PALMA DE MALLORCA, ÎLES BALÉARES
Cours: Espagnol élémentaire et avancé
Hôtel Son Vida, cinq étoiles, Grand luxe
PRIX: 1 550$ (inscription avant le 28 février)

JUIN

4 semaines à CUERNAVACA, MEXIQUE
Cours: Espagnol de tous les niveaux et civilisation hispano-américaine,
Logement en famille
*PRIX: 1 170$ à 1 350$

JUIN/JUILLET

4 semaines à OXFORD ET BOURNEMOUTH, ANGLETERRE
Cours: Anglais de tous les niveaux
Logement en famille
*PRIX: 1 450$ à 1 800$

JUILLET/AOÛT

4 ou 5 sameines à CUENCA, ESPAGNE
Cours: Espagnol de tous les nivaux, littérature et civilisation espagnoles
Logement en résidence
*PRIX: 870$ à 1 225$

INCLUS DANS LES PRIX: Cours, avion, logement et nourriture, visites culturelles, assurances, etc.

*selon le statut de l'étudiant

Tous les services techniques non pédagogiques sont assurés par le CACF et Viajes Espana, détenteurs d'un permis du Québec

DEMANDEZ NOS DÉPLIANTS

Service des Cours à l'Étranger
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal, H1X 2A2

Tél.: (514) 254-3452
ou 254-7131, poste 144

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP
je m'inscris!

COLLÈGE COMMERCIAL ÉLIE
La carrière de secrétaire vous attire?
Si oui!!!

Notre collège est en mesure de vous offrir:

COURS DU JOUR
- Option secrétaire de service
- Cours intensif (prérequis: secondaire V)
- Cours régulier (secondaire IV et V)
- Nous avons à votre disposition un bureau de placement
- Nos cours sont bilingues
- Permis du ministère de l'Éducation no 749549.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ

845-2628

4510, rue St-Denis (métro Mt-Royal)

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- 55¢ la ligne agate
- Minimum $8.80
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

APPARTEMENTS A LOUER — APPARTEMENTS A LOUER — APPARTEMENTS A LOUER



un nid douillet

Un nid douillet au centre ville.

Emménagez à LaCité et faites-y votre nid dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres.

À LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade.

Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement.

Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette.

LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre en ville, au pied de la montagne.

Appartements LaCité

Visitez nos appartements semaine 9h à 20h week-end 11h à 18h

845-4173
350 ouest, rue Prince Arthur à l'angle de l'avenue du Parc

21-02-81

AIDES DOMESTIQUES

PERSONNE fiable pour prendre soin de 2 enfants et faire légers travaux ménagers, du lundi au vendredi, de 8h à 18h. Possibilité d'hébergement. Ville de St-Laurent, 331-7888. 21-2-81

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. JNO

MOBILIER de salle à manger, 12 pièces: table, 8 chaises, buffet, vaisselier, desserte, $4,200. 464-0983 23-2-81

MACHINE comptable Burroughs modèle F-1500, service disponible. $975. 670-0294. 24-2-81

FAUTEUIL, Platneur en daim Knoll international. 737-9490, 737-9857. 23-2-81

ANTIQUITÉS À VENDRE

REHAUSSEZ la valeur de votre maison, faites décaper vos boiseries, portes, fenêtres, armoires de cuisine. Travail personnalisé, estimation gratuite. M. Hogue. 524-0745. 23-2-81

Armoires en pin, commodes, coffres, tables, chaises, buffet vitré, chiffonniers, lave-mains, buffet bas, armoirettes, divan, huche, fenêtres-miroirs, lit en métal, et autres... 659-2651 24-2-81

Les Meubles du Vieux-Québec, reproductions de meubles anciens du Canada français, au prix du manufacturier. 5175 de Maisonneuve ouest, 484-3597 4-3-81

EXPOSITION ET VENTE d'antiquités au centre d'achat le Carrefour Laval, les 19,20,21 février. 20 participants. Toutes marchandises à vendre. Ouvert heures des magasins. 21-2-81

DÉCAPAGE: restauration de tous genres sur meubles et boiseries. Traitement du bois et finition. Travail personnalisé. Estimation gratuite. 521-5135. 23-2-81

MEUBLES SUPERBES EN PIN COULEUR D'ORIGINE: armoire à gonds et panneaux soulevés $5,000, coffre à 14 caissons $1,400, et autres... 672-8778. 23-2-81

ATELIER: décapage, restauration, finition (meubles, portes, moulures). Service à domicile, estimation gratuite. 464-6603, 526-4795. 23-2-81

LA BELLE ÉPOQUE DE RIGAUD, nous exposons au Carrefour Laval. 18-2-81

APPARTEMENTS À LOUER

L'HÉRITAGE
L'Acadie 10500, l'unique luxueux complexe, des appartements tout équipé, air climatisé, piscine, tennis, gymnase.
337-2822
06-03-81

APPARTEMENTS À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL OUEST, superbe "loft", 3ème étage, 1500 p.c., rénové, $450 par mois chauffé, occupation immédiate. Renseignements 849-0709. 28-2-81

CONDOMINIUMS — **CONDOMINIUMS**

CONDOMINIUM — VIEUX-MONTRÉAL
VUE PANORAMIQUE — CHARME D'AUTREFOIS
- Transformation d'une propriété d'époque en 34 appartements.
- Architecture originale conservée pour créer une ambiance spéciale. Immeuble de béton avec système de gicleur. Stationnement intérieur et extérieur. Facile d'accès au métro.
- Salons attrayants; cuisine de style campagnard; hautes fenêtres; vastes placards et portes communicantes avec salle de bain dans toutes les chambres à coucher. Exclusivité. Pour visiter; communiquez avec:

JOCELYNE GUIMOND LAMBERT
737-5645 — 731-6817
FRANK A. NORMAN INC.
Courtiers licenciés, 731-6817.

21-02-81

APPARTEMENTS À PARTAGER

APPARTEMENT À PARTAGER avec jeune homme, coin Parc et Laurier. 273-8489. 28-2-81

APPARTEMENT À PARTAGER, grand 3½, $100/mois, tout compris, près des CEGEP Rosemont et Maisonneuve, étudiant de préférence. Personnes intéressées appelez: bur.: de 10h à 6h30, 861-4812, rés.: 725-4280. 23-2-81

APPARTEMENTS DEMANDÉS

OUTREMONT - LAURIER, grand 5½ - 6½, propre, ensoleillé, mai ou juillet. Jour: 866-7961 poste 251, soir: 735-2838. 23-2-81

AUTOS/MOTOS

BLAZER K. 5, 1979, complètement équipé, sauf air climatisé, bleu/blanc, 29,000 km.$7,500. 273-8983 23-2-81

CHEVROLET 1976, Caprice Classic. 50,000 milles. Impeccable. 388-1320. 23-2-81

BUREAUX À LOUER

AVENUE DU PARC près Outremont, 8½, 1750 pi.car, refait à neuf, murs/brique, occupation professionnelle. $600/mois. 272-1244, 334-3248. 23-2-81

COMMERCES À VENDRE

BOUTIQUE de tissus, laine et artisanat, très bien située, centre Mascouche, maison attenante, bonne clientèle établie. Thérèse Laporte, 471-9132. 23-2-81

Concessionnaire auto AMC, garage, mécanique, débossage, chiffre d'affaires $1 million, bâtisse. Minimum comptant $80,000.00 Prix dans les $200,000. Denis Boivin, 672-6450, 465-4645, MONTREAL TRUST, COURTIERS, 20-2-81

CONDOMINIUM À VENDRE

LUXUEUX CONDOMINIUM, 4½. Bois de Préville. 2 salles de bain, 2 chambres, tapis, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, climatisé, stationnement intérieur. Hyp. $48,000 à 10 7/8%, échéance 86. $70,000. Pas d'intermédiaire. Après 6h. 671-9254. 23-2-81

CHERRIER, grand logis avec sous-sol, stationnement, courette. $50,000, vente indivise. 284-3441. P.M. 21-1-81

COURS

SÉANCES D'INFORMATION sur les méthodes d'épilation aux femmes ayant des problèmes de POILS SUPERFLUS. Pour renseignements: 932-6544 ou 935-2169. 16-02-81.

COURS

COURS DE MATHÉMATIQUES
Niveau secondaire et collégial. Professeurs expérimentés.
271-2141
J.N.O.

COURS DU VITRAIL, studio du verre, Vieux-Montréal, 842-6957. J.N.O.

DÉMÉNAGEMENTS

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

OUVRAGE à contrat ou à l'heure: menuiserie, meubles, rénovation, finition de sous-sol, etc... 656-1469, après 4 h demandez Pierre. 1-3-81

DIVERS/SERVICES

Jardin ensoleillé.
BRONZAGE U.V.A.
Ouvert 7 jours par semaine, 516, Beaubien est, 2e étage.
271-0666
23-2-81

DIVERS/SERVICES

TAILLEUR, VOUS AVEZ MAIGRI ou ENGRAISSÉ? — faites ajuster vos vêtements — habits — vestons — paletots — 8300 Drolet, Tél.: 388-2532. 21-2-81

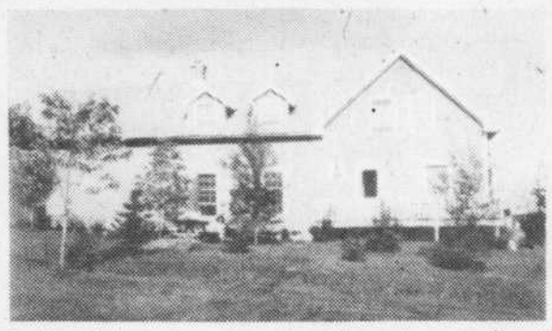
TAPIS D'ORIENT neuf à vendre style "Indo Lilian" 100% laine, 11'2" x 8'1". Prix ferme $1,800. Soir: 655-4077. 21-2-81

BISCUITS IMPARFAITS 39c la livre. Chocolats jusqu'à 50% moins cher. Chips $2.99 la grosse boîte de 4½ livres. 523-2581 jour et nuit. 2-3-81

TRIDENT FLEXIMIX modifié au complet pour enregistrement 24 pistes "Multitrack". Incluant 2 "Altec super reds" contrôleur studio, McIntoch 2200, 400 watts, négociable. Offres sérieuses seulement. Studio 866-4997, résidence 256-9969 Martine 23-2-81

PROPRIÉTÉ À VENDRE — **PROPRIÉTÉ À VENDRE**

FULFORD,
Entre Bromont et Lac Brome.



4 milles de l'autoroute, très accessible, près pentes de ski, vue imprenable. 9 acres pâturage, 2 acres boisé, plans d'eau, paysager, beaucoup d'arbres, clôture de perche. Bons bâtiments. Grande maison loyaliste restaurée avec goût. Extérieur déclin de bois, grande galerie, fenêtres Pella. Rez-de-chaussée: Hall d'entrée, grande pièce de séjour, cheminée de pierre, s. à manger, cuisine céramique de Provence. Salle de toilette, atelier, plancher, plafonds de pin. Étage: 4 c. à coucher, grand studio, salle de bain. Cave impeccable. $125,000.

JEAN RHÉAUME, Courtier
671-6311 W.E. 1-539-0347

21-02-81

DIVERS/SERVICES

ÉLECTROLYSE PARA-MÉDICALE, santé. Postes ouverts pour ouvrir autres techniques en sciences de la santé. Postes ouvert pour ouvrir votre propre clinique dans la province de Québec et Montréal. Centre d'Électrolyse Para-Médicale, contacter Mireille Roy. (514) 932-6544. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTRE de 16 ans d'expérience ferait: peinture au pistolet, peinture au rouleau, papier peint, plâtre. Bas prix, estimation gratuite. Après 5h. 271-6692. J.N.O.

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041; 270-6361. J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

BALANCE POSTALE "PITNEY BOWES", cap. 4kg, modèle 0142, machine à timbres modèle 5460. Contrat transférable. 253-1300, 670-0294. 24-2-81.

FERMES À VENDRE

BELOEIL, 72 arpents, au bord du Richelieu, site exceptionnel. $138,500. Susan Lindsay 653-2496, 584-2522, Montréal Trust courtier. 21-2-81

LAC BROME, ville, ferme 40 acres, vue, minutes de l'autoroute, grande maison à retaper, étable, grange, ruisseau étang. Prix demandé $98,000. Jean Rhéaume Courtier. 671-6311, w.e. 1-539-0347. 21-2-81

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

OUTREMONT coin Bernard & Champagneur, local pour commerce, de 1000 à 2000 p.c. 279-3752 ou 274-2078 J.N.O.

Idéal pour salon de coiffure pour hommes, St-Zotique / Christophe-Colomb, isntallé depuis 40 ans, rénové 1980. Libre en mai. 288-2662. 21-2-81

LOGEMENTS À LOUER

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1½, 3½, 4½ avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O.

LOGEMENTS LUXUEUX, rue Christophe-Colomb, 4½ pièces, entièrement restaurés, boiseries et planchers en chêne, climatisés, libres. $370 - $480. 288-2662. 23-2-81

CARRÉ ST-LOUIS, 8½, semi-studio très ensoleillé, rénové, installation laveuse/sécheuse, mur brique, planchers bois, près métro Sherbrooke, $500 non chauffé. Occupation immédiate, 843-6631. 23-2-81

LOGEMENTS DEMANDÉ

OUTREMONT, cherche grand 6 - 7, tél.: 277-8272. 23-2-81

MAISONS À LOUER

V.M.R., luxueuse résidence de 11 pièces. Grand salon, salle à manger. Vivoir au rez-de-chaussée — 6 chambres à coucher. Salle de jeu. Garage double. Climatisation centrale. Grand jardin. $1,700/mois, meublée. Mme Jocelyne G. Lambert. 737-5645, 731-6817. FRANK A. NORMAN & Cie Ltée, courtiers licenciés. 731-6817. 21-2-81

OCCASIONS D'AFFAIRES

MANUFACTURE DE PRODUITS ASPHALTE, cherche partenaire ou investisseur ayant des débouchés pour ces produits dans la Province de Québec, les Maritimes et l'Europe. Iroquois Administration Inc., (514) 526-8410. 23-2-81

OEUVRES / OBJETS D'ART

LITHOGRAPHIE de Jean-Paul Lemieux de 1980, "Petite fille dans la neige" 50% de réduction. Après 6h. 484-9373. 01-3-81

ANTOINE PLAMONDON 1804-1895, 36" x 48", restaurée, particulier. 527-3297, 727-0485. 25-2-81

FRANCHÈRE — DELFOSSE — collectionneur cherche à acheter. Mme Marmor, 932-6303, 484-8834. J.N.O.

OEUVRES / OBJETS D'ART

TABLEAUX (8) de Marguerite Lemieux aquarelliste. $135 chacun. 351-5233. 21-2-81

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JUNIOR
COMPAGNIE D'ASSURANCE
Centre-ville, bénéfices marginaux complets - bilingue - sténo-dactylo - expérience de secrétariat un atout.
COMMUNIQUEZ AVEC MLLE JOLY
871-9420
23-2-81

ARCHITECTURE
Dessinateurs intermédiaires 4 ans d'expérience et dessinateurs seniors 8 ans d'expérience minimum au Québec, pour bureau d'architectes de la rive-sud. Envoyez votre curriculum vitae à: **C.P. 297, succ. A, Longueuil, J4H 3W2**
25-2-81

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
3 ans d'expérience, mise soignée, initiative, orthographe française et anglaise impeccable.
284-0059
21-2-81

SECRÉTAIRE BILINGUE
de mise soignée, possédant sténo-dactylo et initiative. Travail au centre-ville.
866-8933
23-2-81

AVOCAT DYNAMIQUE
Recherche secrétaire bilingue (écrit et parlé). Dictaphone et sténographie. Expérience légale un atout mais non nécessaire. Capable d'initiative.
Communiquez **Mme Laflamme ou M. Goloff.**
844-8423
25-02-81

SECRÉTAIRE
Pour vice-présidente, bilingue, minimum 5 ans d'expérience, préférablement dans le domaine de la construction. Dictaphone requis, sténo optionnelle. Bon salaire. Emploi stable. 4 semaines de vacances. **878-1078.**
02-03-81

DEMANDONS SECRÉTAIRES JURIDIQUE, bilingue, temps partiel, temps plein, minimum 2 ans d'expérience. Conditions de travail excellentes et salaire selon qualifications. 282-1111.

HYGIÉNISTE DENTAIRE EN DEMANDE 4 jours/sem., bilingue. 731-9415 entre 9 et 5h. 27-2-81

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

PASTEUR près Salaberry, 12 ans, 22 appartements, revenus $60,000. Hypothèque $225,000, 5 ans à 13½. Prix $350,000. 279-3752 ou 274-2078. J.N.O.

RUE CHERRIER, magnifique triplex, complètement rénové avec foyer. À deux pas du métro Sherbrooke. $130,000. Jour: 842-4784, Soir: 844-2152. 27-2-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD, Constructions neuves, secteur "S" de $85,000. à $150,000.00. Très beaux modèles. Toit cathédrale. Hypothèque13¾% sur 1 an. Ouvert aux visiteurs, occupation immédiate. Robert Jadeau 656-4500, 465-7691. Imm. Beaudry Inc. 21-2-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

TERREBONNE



Le Permanent
Courtier
Pierre G. Savard
471-0740 ou 327-1649
21-02-81

Montreal Trust
ST-LAMBERT
Nouveau sur le marché, cottage canadien adjacent au golf, offrant 9 pièces magnifiques, jardin avec piscine SUPERBE. Une exclusivité de Huguette L. Godin. **672-6450,** soir et week-end **672-1839.**
21-02-81

Trust Royal Services immobiliers
ST-LAMBERT
Split-level, cachet particulier, 2 foyers, très belle décoration et agencement particulier, secteur tranquille. Excl. **Michel LeCoq 672-6020, 465-3425.**
21-02-81
COURTIER

OUTREMONT
226 QUERBES
Maison unifamiliale, semi-détachée, complètement rénovée en 1980, 5 chambres à coucher, sous-sol fini. Pas d'agent. Vente cause décès. Visites sur rendez-vous seulement. Appels après 18h.
R. Picard
276-2086
21-2-81

CHAMBLY, propriété à revenus, style "Ranch", 1X4½, 1X3½. Foyer naturel, chauffage électrique, grand terrain paysager. 4½ libre à l'acheteur. $55,000. Pas d'intermédiaire. Après 6h. 671-2554. 23-2-81

QUARTIER ST-LOUIS. Maison Victorienne en bon état, chauffage électrique, toit neuf, bon revenu. $32,000. Sur rendez-vous. 488-6127. 23-2-81

URBANISTE 4 ans d'expérience minimum Français, anglais, espagnol souhaitable pour Pierre Larouche & Associés Ltée, Urbaniste-Conseil, 731-1147. 20-2-81

RIVE-SUD, commerce intéressant, 2 serres, 20 arpents, résidenoe luxueuse. Achalandage élevé. $164,000. Susan Lindsay 653-2496, 584-2522, Montréal Trust courtier. 21-2-81

STE-JULIE: Dans le boisé, cottage canadien, très spéoial, Lucille Killoran, FRI, 653-1576, 653-3010, Trust Royal, courtier. 21-2-81

N.D.G., cottage en brique, semi-détaché, bonne construction, 3 chambres, salon, salle à manger, ensoleillé, bien situé, beau jardin, garage. Prêt à emménager. $82,000. 481-8456. 21-2-81

CENTRE-EST, Cherrier près parc Lafontaine. Logement splendide 6½. Salle familiale avec foyer. Garage. Revenus de 3 logements. Entièrement rénové. Le bon goût partout, $146,000. MLS H. Bourgeois 934-1818, 484-0605 Montréal Trust courtier. 23-2-81

CARRÉ ST-LOUIS triplex tout modernisé. Beauté de l'ancien caractère préservée. 4 chambres à coucher, salon, salle à manger. Chauffage individuel pour chaque logement. Occupation immédiate, $197,000. MLS H. Bourgeois 934-1818, 484-0605, Montréal Trust courtier. 21-2-81

ST-LAMBERT, Avenue Alexandra, bungalow 3 chambres à coucher, salle à manger, foyer naturel, 3 salles de bain, sous-sol fini, purificateur d'air, près du transport en commun, parc, écoles. Occupation fin juin. $96,000. Particulier. 672-4325. 23-2-81

N.D.G., duplex rue Oxford, luxueux 6½ - 7½, 2 garages, foyers, boiseries — planchers en chêne. À proximité du futur métro. Hyp. à 10¾%. VENTE PARTICULIÈRE (pas d'agent). 487-6017 23-2-81

BOUL. ST-JOSEPH, site idéal, proximité métro, magnifique triplex, résidentiel et pour bureau professionnel. Exclusif. Hélène Prévost. 669-8232, M. Lachapelle Courtier. 255-8821. 23-02-81

D.D.O., cottage 4 c.c., salon avec foyer, salle familiale incluant "den", terrain spacieux, bien situé, prix raisonnable $86,500. Particulier. 626-3588. 23-2-81

N.D.G., particulier, duplex 6½ — 7½, hyp. $38,500 à 10¼%, prix $110,000. 489-2050. 21-2-81

POINTE-CLAIRE — CENTRE. Authentique maison de ferme Québécoise d'autrefois, restaurée, rue tranquille,-. Murs, plafonds, de cèdres. Planchers, escalier de pin. Fenêtres françaises, 3 chambres, salle à manger séparée, grand grenier fini. Proximité écoles, transport en commun, centre récréatif, culturel, commerciaux. Taxes basses. Prix: $86,500. Particulier 697-6883. 23-2-81

HENRI-JULIEN et LIÉGE, duplex, sous-sol fini, cuisinière encastrée, logis disponible, garage. 382-3343. 21-2-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT, duplex détaché, 2x8½ + 1 sous-sol fini au rez-de-chaussée. Prix $245,000. 959 Dunlop, sur rendez-vous seulement. 341-6804, après 5 h. possibilité de co-propriété. Définitivement pas d'agent. 23-2-81

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE bungalow pétant de soleil — pièces très spacieuses, cheminée naturelle, studio 14 x 25, sauna, 3 chambres à coucher, garage. Respire la joie de vivre, $149,000. Nouvelle exclusivité Monique Burman, 937-8350, Isabelle Lafrenière courtier, 482-1381. 20-2-81

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTONS DE L'EST, quelques milles de Magog et près Lac Memphrémagog, église désaffectée sur terrain 3 acres, $12,000. Appelez (819) 876-5330. 21-2-81

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

DUPLEX DEMANDÉ à Outremont, $150,000 à $175,000. 487-9819. 23-2-81

SOCIÉTÉ-LOISIRS



RENDEZ-VOUS
Agence de rencontres professionnelle
282-0058
Nous adressons nos services surtout aux professionnels, aux cadres, ainsi qu'aux femmes et hommes d'affaires. J.N.O.

SOCIÈTE AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2 h à 7 h. 524-3852. J.N.O.

VOYAGES

VOYAGE À VANCOUVER le 23 février, besoin de passagers — conducteurs pour partager le coût d'essence; dans une voiture luxueuse. 273-3547 21-2-81

◆ Sadate

Suite de la page 8

d'arrêter l'offensive libyenne au Tchad. Et la conférence récemment organisée à Lomé s'est conclue sur une condamnation quasi-unanime de l'occupation libyenne. Pour faire confirmer cette réprobation, Sadate soutient actuellement le projet d'une seconde conférence qui se réunirait au Soudan.

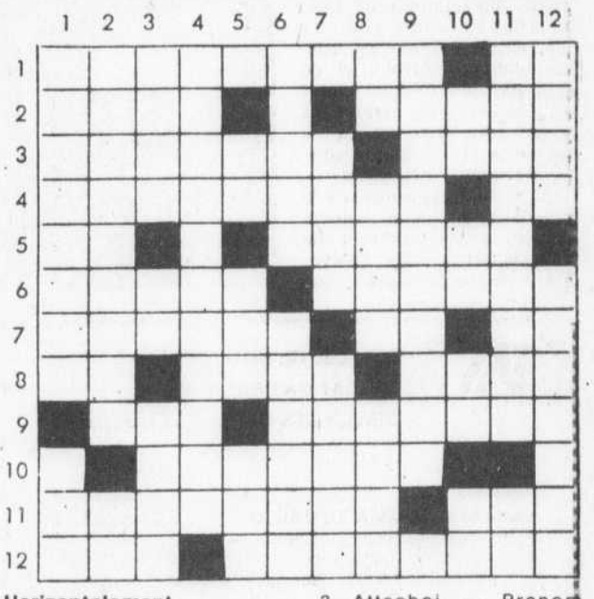
Ensuite, l'URSS n'aurait guère les moyens de réagir à une éventuelle opération contre la Libye. Englués en Afghanistan, préoccupés par la situation en Pologne, attentifs à jouer un rôle dans le conflit du Golfe Persique, les Soviétiques ne considéreraient pas forcément comme prioritaire la protection en Afrique d'un pion aussi peu sûr que la Libye.

Enfin l'éventuelle intervention de l'Égypte ne manquerait pas d'appuis tant en Occident que dans le monde arabe. De Washington est déjà venue cette phrase du Département d'État: «L'Égypte est tout à fait capable de s'opposer aux projets militaires libyens, avec si nécessaire l'aide de Paris et de Washington.» Le fait que la riposte à Kadhafi soit organisée par l'Égypte présenterait, du point de vue occidental, un avantage majeur: celui d'apporter une réponse islamique à une agression qui se légitime elle-même par référence à la Guerre sainte. Quant au monde arabe, Sadate s'y est fait certes des ennemis en fraternisant avec Israël et en accueillant l'ex-chah d'Iran. Mais Kadhafi s'en est fait tout autant en approuvant la répression soviétique contre les résistants musulmans d'Afghanistan. Surtout, Sadate recevrait dans un tel conflit le soutien des pays arabes modérés groupés autour de l'Arabie Saoudite. Pour ceux-là, l'alliance du Coran et du socialisme, qui constitue le fondement de l'État libyen, est une grave déviation de l'Islam.

L'Égypte a en revanche effectué depuis Sadate un retour très net à l'orthodoxie religieuse. Ancien sympathisant de l'organisation des «Frères musulmans», le Président a rétabli la Charia (loi de l'Islam) comme source du droit civil et envisage de créer, auprès de l'Assemblée nationale, un conseil consultatif composé d'experts coraniques. Il y a donc là une redistribution possible de la légitimité religieuse dont, aux yeux des occidentaux, Kadhafi paraissait jusque là être le seul à bénéficier. Or si elle s'exprime éventuellement par les armes, la riposte au chef de l'État libyen doit être aussi mystique. Comme il l'est lui-même.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—Marchand de volaille. — Fermium.
2—Oiseau de l'ordre des échassiers. — Oiseau.
3—Dans de nombreux pays, unité monétaire principale ou divisionnaire. — Sentir très mauvais.
4—Science des causes. — Usages.
5—Ruisselet. — Faire connaître par un récit.
6—Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue. — Boire.
7—Diras qu'une chose n'est pas vraie. — Connu. — Tellure.
8—Erbium. — Myriapode. — Suça le lait de la mamelle.
9—Genre de légumineuses. — Acquérir à prix d'argent.
10—Cabine où l'électeur prépare son bulletin de vote.
11—Met un numéro d'ordre. — Seule.
12—Solipède. — Couvrir d'émeri.

Verticalement
1—Couleuvre. — Recueil de bons mots.
2—Se dit du registre renfermant les noms des morts, le jour de leur sépulture, la fondation des obits, etc. — Seul.
3—Attachai. — Pronom personnel. — Fait des vers.
4—Rende sombre.
5—Thallium. — Pluie. — Unité monétaire de la Norvège et de la Suède.
6—Homme joyeux et sans souci. — Descente à ski consistant en une succession de virages.
7—Le même en nature. — Se dit d'une branche privée de ses rameaux.
8—Éminence. — Nom poétique de l'arc-en-ciel. — Temps récemment écoulé.
9—Renvoyer.
10—Ruisselet. — Interjection. — Sert à lier. — Usages.
11—Petite fleur. — Venu au monde.
12—Vastes étendues d'eau salée. — Armer de nouveau.

Solution d'hier

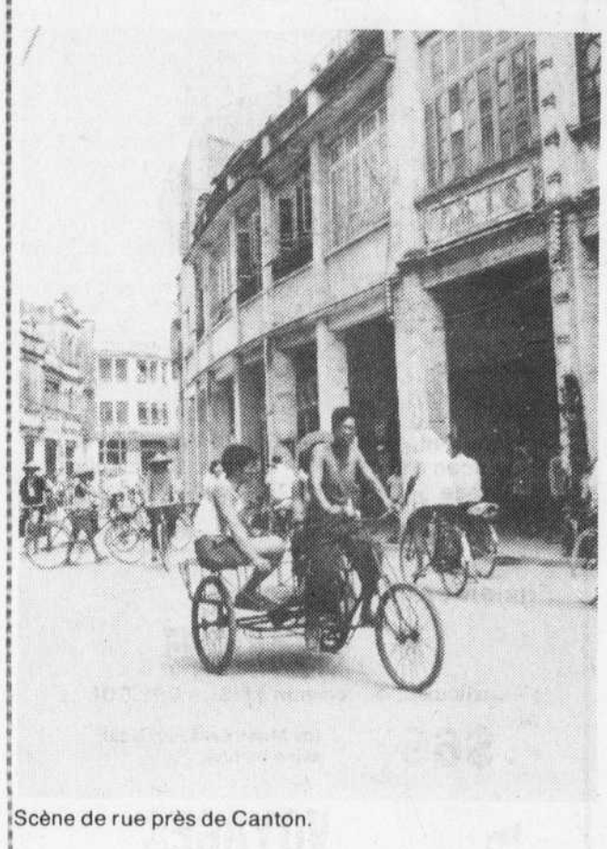
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	I	B	R	E	■	A	J	O	U	T	E
2	A	N	A	■	V	I	C	A	I	R	E	■
3	U	V	U	L	E	■	C	R	E	O	L	E
4	B	E	D	O	N	N	E	R	■	D	■	N
5	O	N	■	R	E	■	S	E	M	E	N	T
6	U	T	■	A	M	I	■	T	O	L	E	E
7	R	E	G	N	E	R	A	■	M	E	U	T
8	I	R	A	■	N	E	G	R	E	S	S	E
9	E	■	N	E	T	■	N	O	N	■	S	M
10	N	E	G	L	I	G	E	N	T	E	■	E
11	N	U	■	F	E	■	A	G	■	T	A	N
12	E	■	R	E	L	O	U	E	R	A	I	T

Prenez la vie à deux poumons,
Cessez de fumer!

Dépaysements chinois

Dans un rayon de moins de 500 kilomètres se trouvent, entre autres, les enclaves de Macao et Hong Kong de même que l'île de Formose, territoire de la Chine nationaliste. Macao, Hong Kong et Taipei, toutes chinoises capitalistes aux portes de la Chine populaire, offrent des charmes différents, un dépaysement particulier au coeur de cet Orient partout accueillant, sans cesse en mouvement, bariolé, parfois déroutant et d'où l'on peut entrer, ne serait-ce qu'une journée, juste pour y mettre le nez, dans l'immense Chine populaire qui l'entoure.

Textes et photos de Monique Nuytemans



Scène de rue près de Canton.



Aux héros de la Révolution.



Dans les rues de Hong Kong.

TAIPEI

La ville la plus neuve de l'Orient

COMME capitale de la Chine nationaliste, Taipei n'a que 40 ans. Ce n'est pas parce qu'on l'a inventée comme ce fut le cas pour Brasilia au Brésil. Elle existe depuis la nuit des temps. Mais ce n'est que depuis 40 ans qu'elle est une capitale internationale, celle de la Chine de Tchang Kai-Chek.

Taïwan, c'est le nom chinois de Formose, cette grande île située au large des côtes de la Chine continentale et sur laquelle le généralissime Tchang Kai-Chek se réfugia avec son armée en 1949 pour y établir la Chine nationaliste. Découverte par les Portugais qui lui donnèrent son nom (Ilha Formosa, «belle île»), elle appartint au Japon de 1895 à 1945. L'île a 36,000 kilomètres carrés. Lorsque Tchang Kai-Chek y arriva, elle comptait deux millions d'habitants; elle en contient aujourd'hui 17 millions. Taïwan veut dire «l'endroit des terrasses».

Taipei est la capitale de Taïwan. Elle compte aujourd'hui environ deux millions d'habitants. Son nom veut dire «les terrasses du nord».

Et pour se mettre à la hauteur, Taipei bouge, grouille, construit. Elle est en pleine effervescence.

Le généralissime Tchang Kai-Chek est mort il y a cinq ans. On lui a construit, à Taipei, un monument dont ni Napoléon, ni Lincoln, ni Lénine n'auraient pu rêver.

Ce monument mesure deux kilomètres de circonférence, est fait de marbre importé de Carrare, en Italie, et ses tuiles de céramique bleue étincellent avec exubérance dans un ciel sans faille.

Des jardins, des théâtres, des promenades, des portes et des arcs se sont greffés à cette énormité dont seules les proportions dépassent la beauté.

De mignonnes Chinoises, flirteusement cachées sous des parasols roses s'y promènent dans les jardins et jouent aux ingénues avec les photographes.

Il y a une trentaine d'années, Mme Tchang Kai-Chek se mit déjà en tête de faire de cette île de Taïwan, qui n'est pas plus grande que la Hollande, un pied-à-terre somptueux pour les invités de son mari, pour les puissants de ce monde et... pour ses propres admirateurs.

Elle fit construire le Grand Hôtel de Taipei. Et quel grand hôtel! Semblable à un de ces palaces flottants où chaque détail, chaque dorure, témoigne du prix qu'une telle extravagance a dû coûter dans une île qui n'était au fond qu'un grenier de la Chine!

Et depuis on ne cesse de construire temples, pagodes, musées, hôtels à Taipei. Il faut coûte que coûte donner à cette petite Chine nouvelle tout le reflet de la grande Chine ancienne.

On y a même imité le temple de Confucius dont l'original est à Pékin. Mais celui de Taipei est évidemment tout neuf et pimpant.

Confucius est le héros des deux Chine, le docteur Sun Yet-Sen aussi. Tchang Kai-Chek ne l'était pas...

Taipei ressemble davantage à une grande ville cosmopolite qu'à une capitale orientale: grands boulevards bordés de palmiers, un trafic fou, des motocyclistes qui par rangées de trente se mettent sur la ligne du départ au feu vert. En Chine rouge on roule à bicyclette, en Chine nationaliste on roule en moto.

Un spectacle étonnant dans la capitale taïwanaise est le changement de la garde devant le monument national. Des soldats en uniforme blanc d'apparat de «marines» américains entament le spectacle par ce qui semble être un affrontement d'arts martiaux, avec leur fusil comme arme. Cet exercice, prestigieux d'adresse et d'esthétique, prend une dizaine de minutes. Ensuite les deux gardes prennent position sur un podium, de chaque côté du monument.

Mais le plus curieux c'est que dans le calme et le silence le plus complet un troisième militaire se charge de placer les pieds des gardiens en bonne posture, de redresser le pli de leur pantalon, de lisser leur veston et d'essuyer sur leur menton, à l'aide d'un mouchoir, la petite goutte de sueur qui dans ce climat tropical est fréquente.

Ces détails administrés, les gardes ressemblent plus à des soldats de cire qu'à des êtres humains. Ils resteront là, postés pendant une heure, leur casque de métal étincelant au soleil, sans qu'un muscle ne bouge.

Autre curiosité de Taipei: les affiches de cinéma! Elles sont grandes comme des gratte-ciel et m'ont beaucoup rappelé celles que j'avais déjà vues dans le sud des Indes.

Les autorités emmènent souvent les touristes voir de typiques magasins de chaussures à Taipei où l'on fabrique encore des pantoufles brodées à l'ancienne. Car, en Chine, on porte des pantoufles différentes dans plusieurs pièces de la maison. Et si l'on a le pied assez menu, il y aura toujours moyen d'en acheter quelques paires pour le prix ridicule de $3.00

Les paysages de Taïwan sont spectaculaires. Ses campagnes sont divisées en rizières, en champs de lotus, en plantations de bananiers, en vergers de manguiers. Et séparant le tout, le «pampas grass», ce roseau à larges étoupes blanches, si joli, si décoratif, qui pousse ici à l'état sauvage.

À travers cette île quasi tropicale, située au sud-est de la Chine, au sud du Japon et au nord des Philippines dans la mer de Chine, on trouve des plages, des falaises, de hautes montagnes dont les 4,000 mètres permettent le ski en décembre et en janvier.

Mais le spectacle le plus incomparable de tout le pays est encore le musée du Palais national de Taipei qui groupe les oeuvres d'art (les quatre cinquièmes de tout le patrimoine) que M. Tchang Kai-Chek a pu sortir de la Chine rouge en 1949.

La meilleure façon de se familiariser avec l'art oriental est de se le faire expliquer de façon experte par un guide du musée. Car, pour une raison qui n'est sans doute pas fort à notre avantage, les Orientaux semblent en savoir beaucoup plus long sur l'art occidental que nous sur l'art oriental. Ici on aura la chance de commencer à combler cette lacune.

La collection est si vaste qu'en en faisant une rotation constante à tous les six mois, il faudrait plus de 10 ans pour la voir au complet.

Le musée a été construit contre une montagne. La majeure partie des trésors se trouve donc déjà à l'abri d'un éventuel bombardement. Une pensée sinistre jamais fort éloignée quand un pays est séparé par deux idéologies politiques s'exerçant à si peu de distance l'une de l'autre.

C'est un long voyage pour voir un pays aussi neuf que Taïwan — onze heures de vol de Vancouver à Hong Kong via CP Air, puis deux heures et demie par Cathay ou China Airlines de Hong Kong à Taipei — et aussi pour devoir y goûter à certaines mesquineries de douane et d'immigration engendrées par une nouvelle identité et faisant songer à celles que l'on rencontre souvent en pays totalitaires.

Taïwan, en soi, ne justifie peut-être pas à elle seule un voyage en Orient. La destination peut cependant faire partie d'un périple comprenant plusieurs autres points d'intérêt. Mais la chose qui est, selon moi, indispensable lorsqu'on est sur place est de voir les deux Chine, la Chine populaire et la Chine nationaliste, d'en noter les différences et d'en tirer ses conclusions. Voir l'une sans l'autre ne serait jamais que voir un seul côté de la médaille chinoise.

fiche technique

■ La plupart des forfaits proposés par les maisons sérieuses sur l'Orient comprennent non seulement Hong Kong et Taïwan mais le Japon, la Thaïlande, Bali et autres, sur une durée moyenne d'une vingtaine de jours. Règle générale, ces forfaits coûtent $150 par jour comprenant le transport aérien, l'hébergement en hôtel de première catégorie, des visites guidées, un accompagnateur, la plupart des repas, les transferts, diverses taxes, etc. Il est conseillé, surtout pour un premier contact, d'acheter un tel forfait.

■ Pour le voyageur individuel un itinéraire intéressant serait d'arriver à Hong Kong, y passer trois jours, se rendre à Macao par l'hydroglisseur le quatrième jour, visiter l'enclave portugaise, coucher à Macao et, le cinquième

Suite à la page 39

THE INN
ON THE LIBRARY LAWN
Special pour fin de semaine de ski $67.85 par personne occupation double
incluant 2 nuits d'hébergement, 2 repas, 2 jours de ski, pourboire & taxe
Un magnifique hôtel avec chambres confortables et restaurant de classe.
vue sur le lac Champlain
WESTPORT, N.Y. 12993
518-962-8666

PÉLERINAGE ANNUEL EN TERRE SAINTE
ISRAËL — ROME — ZURICH
Du 9 au 23 mai 1981
Sous la conduite de Mr. l'Abbé Robert FONTAINE
Curé de St-Joseph de Granby
Prix du voyage: $2,160.00
Renseignements et inscriptions: Tél.: 1-372-0811
VOYAGES — MISSIONS LTÉE
235, boul. Dorchester est, Suite 202, MONTRÉAL, Qué. H2X 1N8 Tél.: 861-6331
192, sud, rue D[illegible]chester, QUÉBEC, Qué. G1K 5Y9 Tél.: 522-2036
Permis No. 12755419-1181

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique !
Vol CCF Londres $463 — Bruxelles $526 Paris $542 — Franckfort $529 Standby New-York-Bruxelles aller U.S. 169 Standby New-York Franckfort aller U.S. 189
Excursion New York vers Bruxelles RT U.S. 409
VOLS NOLISÉS SPÉCIAUX "WARDAIR" SUR DEMANDE
locations automobiles et CAMPERS
SPÉCIAL HIVER
Louez hors taxe livraison Paris 3 semaines assurances internationales incluses — Renault 5GTL $455 — CITROEN VISA $599 *— Mini 1000 Automatique $679 *— Peugeot 104 $699 *— Talbot GLS $507 — Renault 18 $566 — Citroen GSA $839 *— Prix spécial pour VW *— Golf-Polo * — Peugeot 305 et 505 * etc...
Quotations spéciales pour location automobiles, 1 et 2 semaines avec billets d'avion.
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
depuis 27 ans au service des voyageurs a innové pour vous le plan dit ACHAT-RACHAT et le Kilométrage illimité. PROFITEZ-en au maximum tél.: 861-0200
— SPÉCIAL HIVER 80-81 —
VACANCES ENSOLEILLÉES: MEXIQUE — CUBA BRÉSIL — PÉROU — ANTILLES également CLUB MÉDITERRANÉE ETC...
TOURING CLUB DE FRANCE
1176 rue Drummond, tél.: 861-3906 et 0200.
PERMIS AU QUÉBEC
*LIVRAISON-AÉROPORT BRUXELLES

VOYAGEZ à prix raisonnable !
Nous nous spécialisons dans les vols, groupes, charters pour France, Italie, Espagne, Allemagne, Israël, Mexico, Floride et Sud Amérique...
SPÉCIAL SOLEIL: MEXIQUE: Puerta Vallarte: $329. Acapulco: $349. Mexico $349. ($245. US via New York)
Pérou: $498 US. Venezuela: $467 US.
Floride: $194 rt. ($125 rt. spécial Charter Greyhound)
Puerto Rico $260 US.
NEW YORK: Spécial avion samedi $94. retour (autobus tous les weekends $45. US)
EUROPE: hebdomadaire aller simple
Paris: $279 US. (Stanby $225)
Bruxelles: $200 US.
Francfort: $200 US.
Londres: $205 US.
Bruxelles et Francfort aller et retour de Newport $338 US.
Pour n'importe quelle destination, appelez-nous pour un bon prix et service.
1260 University, suite 304, Montréal, tél.: 878-1085 en tout temps. Détenteur d'un permis du Québec
VOYAGES EURO-AMERICAN

LES VOYAGES HONE
VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL GUIDES DE LANGUE FRANÇAISE
AMÉRIQUE DU SUD
Equateur - Pérou - Bolivie - Paraguay - Argentine - Brésil
7 mars au 28 mars — 4 avril au 25 avril
Arrangements terrestres U.S. $1870
Tarif aérien Can. $1271
EXTRÊME-ORIENT
5 au 30 mars — 30 avril au 24 mai — 5 au 29 novembre
Japon - Hong Kong - Bali - Singapour - Bangkok - Manille - Honolulu
Arr. terrestres U.S. $1895
Billet d'avion Can. $1999
L'EUROPE EN AUTOCAR
le tourisme français

France/Italie/Suisse	22 jrs	$1940
Allemagne/Autriche/Suisse	24 jrs	$2080
Tour d'Europe	22 jrs	$2035
Tour de France	20 jrs	$1805
Angleterre/Belgique/Hollande	18 jrs	$1785
Paysages d'Italie	14 jrs	$1636
Toute la Hollande	7 jrs	$ 877
Tchécoslovaquie/Autriche/Hongrie	15 jrs	$1800
Grand tour d'Autriche	14 jrs	$1514

*Transport aérien Montréal/Paris en sus
Pour toute réservation et dépôt avant le 15 mars 1981 — RÉDUCTION DE 3%
Pour obtenir la brochure couleur du Tourisme français compléter et nous retourner ce coupon
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Ville ..... Code .....
Téléphone .....
Pays à visiter .....
LES VOYAGES HONE INC.
1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221
MONTRÉAL H3A 2B8
le metro à notre porte - station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8h30 a 18h
Le jeudi jusqu'à 21h
DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC



Spécial ski de randonnée Tourbec
A L'Auberge de la Boule
5 jours/5 nuits $125 tout compris.
Dans le cadre magnifique du Parc Mont-Tremblant:
Cours de ski de fond;
Randonnée guidée;
Tous les repas (sauf le soir de l'arrivée et du départ);
Matériel de ski fourni;
Soirée animée;
Du dimanche 8 mars au soir au vendredi 13 mars après-midi.
Montréal 288-4455
Québec 694-0424
Sherbrooke 563-4474
permis du Québec
Tourbec

MACAO

Une nouvelle porte sur la Chine populaire



Embarcations à l'entrée de la Chine populaire.

LE seul regret qu'ont en général les touristes de Macao — ce petit territoire de quatre kilomètres de circonférence sur la côte sud de la Chine continentale — c'est le prix qu'il leur en a coûté pour s'y rendre!

«Tant d'argent pour voir une façade d'église délabrée, des casinos d'un goût... à part. Tant d'argent pour avoir le privilège de passer une nuit dans un hôtel miteux, pour perdre ses derniers sous dans des salles de jeu...» Non, franchement, pas besoin d'aller si loin. Atlantic City ferait tout aussi bien l'affaire.

Et entre nous, savez-vous le comble? C'est que quand les Portugais (à qui l'île appartient) offrirent Macao en cadeau aux Chinois de la Chine populaire, leurs voisins immédiats, ceux-ci refusèrent carrément...

Comme quoi Macao n'est pas un cadeau!

Pour moi, Macao n'avait pas plus d'attrait que pour les Chinois. Pourtant la première fois, il y a trois ans, je m'étais dit que tout compte fait il devait être assez curieux d'aller découvrir le Las Vegas de l'Orient. Même pas!

Alors, pourquoi y retourner une deuxième fois? C'est que, cette fois-ci, j'avais une autre raison d'y revenir. Car c'est de Macao (ou Macau) que se font les tours d'un jour en Chine continentale. La Chine populaire, celle qui fut fermée au public extérieur pendant plus de 30 ans.

Et pour cette journée sublime on supporte tout: chaleur, casinos. On se force même à trouver de la beauté dans les îles environnantes de Macao, car on sait que demain on sera en Chine.

On arrive à Macao par l'hydroglisseur qui relie Hong Kong à Macao en une heure. La frontière chinoise de Canton n'est qu'à deux pas. Il suffit de montrer patte blanche avec passeport, visa et trois photos et le prix minime de $30.00 que coûtera la journée, dîner compris.

C'est à 9 h du matin que le mini-bus vient prendre les passagers en charge pour une tournée inoubliable en Chine rouge. Une journée si chargée de découvertes qu'on aura l'impression, au retour, d'y avoir passé une semaine.

Macao s'est vraiment donné une nouvelle vocation touristique avec l'ouverture de la Chine rouge. Alors qu'avant elle n'était qu'une enclave portugaise en Extrême-Orient et... assez mal dans sa peau, n'attirant que les mordus du jeu, aujourd'hui elle est le point de mire et attire des milliers de touristes intéressés à voir cette Chine populaire, rouge et mystérieuse.

Et mystérieuse elle l'est à souhait. On la découvre au fil des routes de sable bordées de canaux, de rizières, de champs de lotus, de coupes de bananiers et de forêts de bambous.

Travaillant dans ces champs, hommes et femmes à chapeaux de paille pointus se penchent le nez contre la terre, sarclant comme le faisaient leurs ancêtres il y a 6,000 ans.

Les paysages sont beaux. Des scènes de paravents: de hautes montagnes abruptement découpées dans un ciel sans rides; des rivières où pataugent de blancs canards de Pékin et où même des buffles ne méprisent point de prendre un bain.

D'anciennes maisons de mandarins, qui n'ont plus connu de couches de peinture depuis 100 ans, donnent un aspect plutôt négligé et abandonné à cette campagne sinon fort souriante et qui semble à nos yeux, bien sûr, infiniment exotique.

Partout, sur les routes, on voit des milliers de cyclistes. Tous joviaux pour les touristes, tous intéressés à les voir de près, à leur sourire, à se faire photographier.

Peu d'achats à faire en Chine populaire. Quelques sculptures sur pierre, des peintures sur soie, des croquis de chevaux à l'ancienne. Mais tout cela n'est que détail. L'aspect humain de cette journée fut inoubliable dans une atmosphère de détente, de gentillesse, de sympathie et d'admiration vis-à-vis de ce touriste qui a pris la peine, qui a eu le courage de venir voir les Chinois chez eux. Et pourquoi? Ils n'ont cessé de se poser la question et d'en être superbement ravis.

On nous a servi une bonne nourriture saine, simple, mais à des prix imbattables ($5.00 par personne, comprenant cinq mets principaux et toute la bière que l'on pouvait ingurgiter).

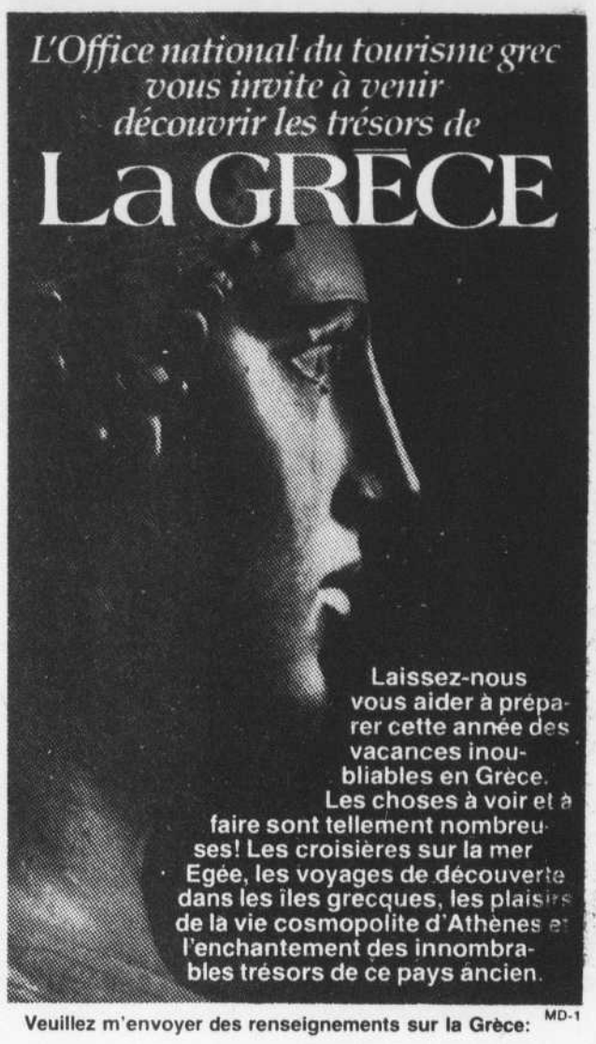
On construit des hôtels en Chine populaire, même des Thermes. Mais le logement n'est pas encore au point et tant qu'il ne le sera pas, ceux qui aiment leur confort préféreront se contenter d'un... court séjour.

Macao s'est fait un nouveau voisinage. Voilà toute la différence qui rend même supportable une soirée au casino, une soirée aux courses, au stade de Jai Alai (espèce de jeu de la pelote basque).

Macao, c'est la Chine populaire qui t'a changée et c'est fort bien ainsi: tu méritais qu'on fasse quelque chose de toi!

L'Office national du tourisme grec vous invite à venir découvrir les trésors de

La GRÈCE



Laissez-nous vous aider à préparer cette année des vacances inoubliables en Grèce. Les choses à voir et à faire sont tellement nombreuses! Les croisières sur la mer Egée, les voyages de découverte dans les îles grecques, les plaisirs de la vie cosmopolite d'Athènes et l'enchantement des innombrables trésors de ce pays ancien.

Veuillez m'envoyer des renseignements sur la Grèce: MD-1

Nom

Adresse

La GRÈCE *Une invitation*

Office national du tourisme grec
2, Place Ville Marie, Suite 67,
Montréal (Québec) H3B 2C9
Téléphone (514) 871-1535

Notre brochure EUROPE 1981 est disponible

36 TOURS DE QUALITÉ

selon une expérience de 25 ans



France-Italie-Suisse — Grand Tour d'Europe
Provinces de France — Europe Germanique
Grèce — Espagne-Portugal — Maroc
Angleterre

Également séjours en

FLORIDE

Luxueux appartements à l'ISLA DEL SOL

$697. (de Montréal à Montréal, avion inclus).

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.

861-2485

Détenteur d'un permis du Québec

1255 Université, suite 1220

MONTRÉAL H3B 3W9

"La maison aux milliers de références"

HONG KONG

Un phénomène

HONG Kong n'est pas une ville, c'est un phénomène. Un phénomène que l'on découvre au hasard de ses rues encombrées de marchandises; de ses venelles à balcons qui empilent cages à canaris, pots de fleurs, linge qui sèche; le long de ses escaliers qui étreignent la ville et dévalent jusque dans le port.

Tout à Hong Kong étonne, tout charme, tout déroute.

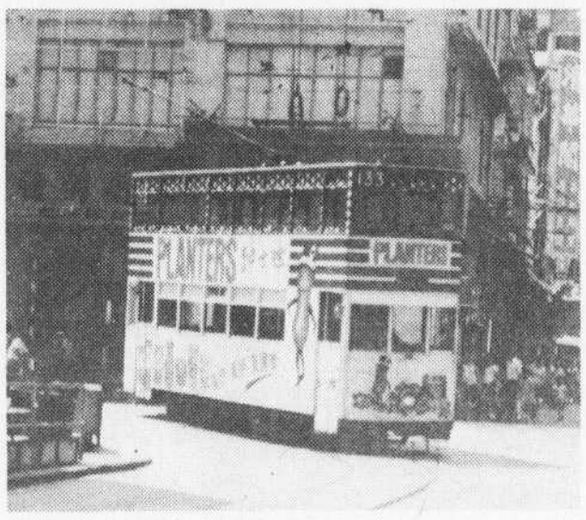
On s'étonne du fait que cette ville orientale ait un centre-ville typiquement anglais... Même quand on sait que Hong Kong est une colonie britannique, on ne peut s'empêcher de trouver ce fait un peu incongru.

Tout comme de voir des gratte-ciel d'une élégance digne de New York et de Chicago. Cela aussi on le trouve étrange. Car il faut bien avouer que pour nous l'Orient adopte encore la silhouette de parasols et de paravents.

Et mêlé à ce colonialisme haute-époque et à ce modernisme criard trône le mystère de cette activité de ruche bourdonnante qui est si typique de Hong Kong.

En continuant sa visite, on fait la découverte de son quartier cossu avec tous les grands noms de la couture et de la joaillerie. Ensuite viennent les banlieues de Kowloon, d'Aberdeen et de Stanley Market.

A première vue on serait tenté de croire que Hong Kong est une ville de béton. Mais il suffit de contourner le rocher sur lequel la ville est érigée pour découvrir de ravissants espaces verts dont certains ont été transformés en parcs qui débouchent sur de belles plages.



Un moyen de transport original.

Hong Kong est une ville qui ne semble jamais dormir. C'est une ville où le touriste se fatigue beaucoup parce qu'il court quatre lièvres à la fois!

Il court d'abord l'exotisme. Et il en a plein la vue à chaque coin de rue, ce qui le conduit toujours plus loin. Ensuite l'odeur des épices le mène dans les marchés du bas de la ville où il déambule pendant des heures. Puis c'est le pittoresque de ses rues étroites aux nombreux escaliers qui l'attirent. Et finalement, il ne pourrait négliger les aubaines alléchantes dont cette ville est si riche.

Et ce touriste, fourbu, s'apercevra rapidement qu'il peut encore faire des occasions à Hong Kong. Même aujourd'hui. Même avec le pénible standing de notre dollar.

Comme on ne paie pas de taxe et que tout est franc de port, on finit parfois par payer 40% de moins sur des articles fabriqués à l'étranger.

Je me souviens avoir payé $35.00 pour une calculatrice au Japon (dont c'est le pays d'origine) et d'avoir vu les mêmes à Hong Kong pour $20.00.

Et tout est à l'avenant. Repas, hôtels, taxis, souvenirs. Sans compter qu'il faille aller à Hong Kong pour savoir ce que c'est que des mets chinois!

Dans les hôtels on rencontre un luxe devenu rare, pour ne pas dire inconnu, en Europe ou en Amérique à cause du prix prohibitif que tel service suppose.

Ici, à prix égal, on bénéficie souvent d'une salle de bain de marbre, d'un service de Rolls Royce ou de Mercédes qui conduit le client à l'aéroport et qui va l'y attendre.

Parmi les plus prestigieux hôtels du monde, trois se trouvent à Hong Kong: le Peninsula, le Mandarin et le nouveau Regent. Ils sont dans la classe de ces super hôtels de luxe, où il fait bon revenir en fin d'après-midi pour y goûter au calme de sa chambre climatisée sur un air de musique douce, accompagnée de lumière tamisée et d'un décor de bon aloi. Enfin tout pour faire oublier que dehors c'est la pagaille, le bain de foule, la bousculade, la chaleur, la vie fébrile qui est celle de Hong Kong à toute heure du jour ou de la nuit.

Le Publicité-Club de Montréal

Programme de formation Hiver 1981

INITIATION AU MARKETING

Contenu:
- l'environnement commercial
- le comportement du consommateur et les types de marché
- la stratégie de produits
- la stratégie de distribution — institutions commerciales choix du canal de distribution
- la politique de prix
- la communication commerciale — mix de communication, publicité, promotion des ventes, force de vente
- le marketing et la législation

Horaire: 30 heures
dix semaines, tous les mardis soirs,
du 3 mars au 5 mai
de 7 heures à 10 heures p.m.

Une ATTESTATION sera remise aux participants à la fin du cours.

FRAIS DE SCOLARITÉ: pour chacun des cours
$120. pour les membres du Club
$180. pour les non-membres
payables lors de l'inscription

INSCRIPTION: Réservez sans tarder en remplissant le coupon-réponse ci-joint, ou en téléphonant au secrétariat du Publicité-Club: (514) 875-2565.

DATE LIMITE: Pour les inscriptions, le vendredi 27 février.
Nombre limité d'inscriptions.

PRINTEMPS 1981: Un cours de PRODUCTION ÉLECTRONIQUE sera offert. Les détails seront disponibles dans quelques semaines.

Ci-joint mon chèque* au montant de $_____
pour le cours Initiation au marketing
☐ Membre
☐ Non-membre

NOM_____

ADRESSE_____

TÉL._____ CODE POSTAL_____

EMPLOYEUR_____

*Chèque à l'ordre du Publicité-Club de Montréal

Postez sans tarder au: **PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL**
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Bureau 639
Montréal (Québec) H3B 1G7

Skieurs, soyez à la hauteur. Terminez votre journée au Hilton International Québec.



Le "week-end de ski" du Hilton, c'est la meilleure façon de prendre du bon temps. À compter de $98 par personne, deux personnes par chambre, ce forfait vous permet de passer deux nuits dans une chambre de luxe (soit celle du vendredi et du samedi ou celle du samedi et du dimanche).
Pour bien commencer la journée, le petit déjeuner vous est offert chaque matin à La Potinière.
Le forfait comprend aussi deux billets de monte-pente d'une journée pour Stoneham (supplément de $8 pour le Mont Ste-Anne), le transport entre l'hôtel et les pentes ou le stationnement gratuit à l'hôtel.
Un "week-end de ski" au Hilton International Québec, c'est aussi les plaisirs de l'après-ski. En fin de journée, quoi de plus agréable qu'une boisson de bienvenue gracieusement servie dans une chope souvenir (adultes) et une ballade dans le Vieux Québec qui est à deux pas.
Des excursions vous sont offertes à prix de rabais et vous avez droit à une séance de sauna gratuite. Vous bénéficiez aussi de tous les avantages habituellement réservés aux membres des clubs de tennis Avantage et de racquetball Le Bourgneuf.
En plus de votre chope, vous pourrez rapporter à la maison une boîte de bonbons au sucre d'érable canadien, une enveloppe pour vos skis et un jeu de cartes. Nous avons même le seul plan familial qui s'adresse aux enfants de *tout* âge. C'est dire que pour tous les enfants qui partagent la chambre de leurs parents, et ce, *peu importe leur age*, l'hébergement est gratuit.

$98.

Un forfait de "semaine de ski" est aussi offert à compter de $145 par personne, deux personnes par chambre. Ce bas tarif comprend trois nuits à l'hôtel, les petits déjeuners, les billets de monte-pente pour les trois journées à Stoneham (ou au Mont Ste-Anne moyennant un supplément de $20) offerts du lundi au vendredi seulement, et de nombreuses autres surprises. Les prix sont en vigueur du 15 novembre 1980 au 30 avril 1981. Informez-vous sur notre forfait de ski de Noël comprenant cinq nuits à l'hôtel et de nombreux autres avantages pour $197 seulement par personne, deux personnes par chambre. Les prix sont en vigueur entre le 20 et le 27 décembre 1980. Les forfaits sont disponibles en nombre limité.

Hilton International Québec

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages, tout hôtel Hilton ou du CN, ou encore avec le service de réservations Hilton.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR SUPÉRIEURE, No 700-05-000839-807. ALEX BREMNER LTEE, demanderesse; -vs- CONSTRUCTION L.S.N. LTEE., défenderesse; Le 3 mars 1981, à midi au domicile de Lucien Provencher, officier et place d'affaires de la défenderesse au No 940 rue Deschambault, en la cité St-Jérôme, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler noire 1978, série CL23N8C101084, licence 1980 — 160H886. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, huissier, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-ds-Mts. Tél.: 1-819-326-7707. Montréal, le 16 février 1981.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, No: 700-02-001915-801. DANS LA COUR PROVINCIALE. LES HUILES A CHAUFFAGE G. DUBOIS, INC., demanderesse; -vs- ROSAIRE, TURCOT & MARIETTE GRAVEL TURCOT, défendeurs. Avis public est par le présent donné que les effets mobiliers des Défendeurs, saisis en cette cause seront vendus à leur domicile au 17005 rue Charles Ouest à St-Janvier, le 5e jour de mars 1981, à dix heures de l'avant-midi, savoir: 1 ensemble de salle à diner (Provincial Français), 1 t.v. portative, série B001688; 1 auto Mustang 1974, série 4F042380847, licence 1980 442-L344; etc. Lesquels effets seront vendus pour ARGENT COMPTANT au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNÉ à Ste-Agathe-ds-Mts, ce 28e jour de janvier 1981. MAURICE SIMARD, huissier, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-ds-Mts. 1-819-326-7707.

Avis est donné que M. Roland Laroche de Papineauville, Qué., s'adressera à la Commission des Transport du Québec dans le but d'obtenir un permis spécial pour le transport de déchets solides pour la région 6 pour la période du 1 mai 1981 au 30 septembre 1981.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère parution 18 février 1981
2ième parution 19 février 1981
3ième parution 20 février 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 500-12-102619-818

MARIE ANNE THOMAS, domiciliée et résidant au 6767 rue St-Dominique, Montréal, district de Montréal,
requérante
JOSEPH LAZARE THOMAS, domicilié et résidant à St-Isidore, au Nouveau-Brunswick,
intimé,
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé, JOSEPH LAZARE THOMAS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la publication d'une ordonnance à paraître une fois en français dans un journal de langue française, soit LE DEVOIR;
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Armand Beaulieu P.A.
Montréal, le 20 février 1981.
Piché et Saint-Pierre
6664 rue St-Denis
Montréal, Québec
H2S 2R9

La Requérante, TRANSPORT LEMOYNE LIMITÉE, dont le permis de BEAUVAIS LTEE vient de lui être tansféré par la décision MCG-00232 du 11 février 1981, maintenant détentrice du permis M-305400, demande le permis spécial suivant pour 364 jours.
1) 2) 3) TRANSPORT SPECIALISTE —LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — VEHICULES REFRIGERES
1) de Montréal à Thetford Mines, St-Georges de Beauce, Ste-Marie de Beauce, Sherbrooke et Québec, pour le transport de fruits et légumes, en incluant les bananes, par véhicules réfrigérés et retour avec marchandise refusée ou avariée;
2) De la frontière Québec-Ontario (ports de sortie: Rivière Beaudiette et Pointe Fortune), pour le transport de fruits et légumes originant de la péninsule du Niagara et de Lemington, à destination du Montréal-Metropolitain et retour avec marchandise refusée ou
3) De la frontière Québec-États-Unis (tous ports d'entrée), en provenance de: Albany, NY; New York, NY; Port Newark, NJ et Wilmington, Del., à destination du Montréal-Métropolitain;
dans tous les cas pour le compte de BEAUVAIS LTEE, laquelle est une corporation contrôlée par trois corporations, elles-mêmes contrôlées par les trois personnes qui contrôlent actuellement BEAUVAIS LTEE, soit CLAUDE DUMOUCHEL, RAYMOND ROY et PIERRE DUMOUCHEL
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la dite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à La Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
Me Adrien R. Paquette
procureur
1ère publication: le 19 février 1981
2ème publication: le 20 février 1981
3ème publication: le 21 février 1981

PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIES
200 ouest, rue St-Jacques, #900
Montréal, Québec H2Y 1M1

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 mai 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes futures, payables à Nicholas Rapaport et Eva Rosen faisant affaires sous le nom de Cheassure Evelyn a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 2e jour de septembre 1980, sous le numéro 3104228.
Ce 11e jour de février 1981.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que Roland Poirier, détenteur du permis de transport en vrac M-503690 pour la région 06, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer ledit permis à Roland Poirier Inc., le tout conformément à l'article 41 de la Loi sur les Transports et à l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976). Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les cinq jours suivant la dernière publication, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec. Guy Parenteau, procureur.
1ère publication: 19 février 1981
2ème publication: 20 février 1981
3ème publication: 21 février 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Aide juridique
COUR SUPÉRIEURE

No: 500-12-02752-817

AMAL LOTFI,
requérante
-vs-
MAKRAM TADROUS,
intimée
AVIS
L'intimée est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. L'intimée est par les présentes requis de se présenter à la cour le 25e jour de mars 1981 pour la requête pour mesures provisoires. Une copie de la requête en divorce et requête pour mesures provisoirs a été laissée au Greffe des Divorces.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut un jugement de divorce.
NORMAN S. KESSNER
2020 University, Suite 1632,
Montréal, Québec
Procureur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-024919-800

BANQUE NATIONALE DU CANADA,
demanderesse requérante
—vs—
GUY DIONNE,
défendeur intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, GUY DIONNE, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119a C.P.C. a été laissée à son intention à la Direction générale des Greffes, au Palais de Justice, 1 est rue Notre-Dame à Montréal district de Montréal.
Faute par le défendeur, GUY DIONNE, de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 18 février 1981
RONALD CHASSÉ
Protonotaire-adjoint
MES SMITH LUSSIER & ASSOCIÉS
615 Dorchester ouest, suite 700
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

No: 500-12-089735-793

Le 26ème jour de septembre 1980
président: l'honorable juge
REJANE L. COLAS
CHRISTIANE LABELLE
Partie requérante
-c-
VICTOR CHAMOUN
Partie intimée
JUGEMENT CONDITIONNEL DE DIVORCE
ATTENTU que la partie requérante a formé une demande en divorce contre la partie intimée;
Attendu que la partie intimée n'a pas Comparu dans les délais prévus et que défaut a été enregistré contre elle;
VU la preuve faite et les pièces versées au dossier;
CONSIDÉRANT que la requête est fondée;
PAR CES MOTIFS:
LA COUR PRONONCE un jugement conditionnel de divorce des parties, dont le mariage a été célébré le 19 août 1978, jugement qui deviendra irrévocable si demande lui en est faite après l'expiration des délais et aux autres conditions prescrits par la loi.
PERMET la signification du présent jugement en publiant un avis dans un journal de langue française, une fois;
SANS frais.
Dominique Di Bernardo
Registraire Adjoint

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 6 février 1981 par lequel Importations B.M.E. Ltée a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 10 février 1981 sous le No. 3147044. Banque de Montréal, 13 février 1981.

Avis est donné que: Yves Dagenais, 244, 8ième avenue, Laval des Rapides, P.Q., détenteur du permis M504570-001 région 10, demande à la C.T.Q. de transférer son permis à: Carol Grondin, 3440 rue Lamothe, St-Louis de Terrebonne, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 18 février 1981
2ème parution le 19 février 1981
3ème parution le 20 février 1981
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-05-001639-812.

JOE SKLAR,
demandeur
—c—
GEORGE MAVROMICHALIS,
défendeur
AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné à George Mavromichalis qu'une action a été intenté contre lui dans cette cause par le demandeur.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à l'attention du défendeur au Greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, et le défendeur est requis de comparaître dans les trente (30) jours à défaut de quoi jugement pourra être rendu contre lui par défaut.
ADESSKY, KINGSTONE, ZERBISIAS, POULIN, GERVAIS & BIER.
1010, rue Sherbrooke ouest
Suite 2400
Montréal, Québec
H3A 2T2

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES

COUR SUPÉRIEURE
"En faillite"

Cour No 400-11-000027-81
Surintendant No 027522
Dans l'affaire de la faillite de:
MICHEL TRAHAN, cultivateur
901, Chemin des Acadiens
Yamachiche, Qué.
Avis est par les présentes donné que MICHEL TRAHAN, cultivateur, de Yamachiche, Qué., a fait une cession le 12e jour de février 1981, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4e jour de mars 1981, à 10 h 30 de l'avant-midi, au bureau du syndic Jean Roy, 110, rue Laurier est, à Arthabaska, dans la province de Québec.
Daté d'Arthabaska, Qué., ce 16e jour de février 1981.
JEAN ROY, C.A.,
Syndic.
BUREAUX DU SYNDIC:
110, rue Laurier est
Arthabaska, Qué.
G6P 6R1
Tél.: (819) 357-9231

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-001335-817

PARC INDUSTRIEL BROCHU LTÉE,
Requérante
—contre—
LA SUCCESSION DE L.E. BEAULIEU,
Intimée
—et—
LE REGISTRAIRE POUR LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause
AVIS
Avis est par les présentes donné à la Succession de Louis Emery Beaulieu qu'une requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété acquis par prescription sera présentée contre elle en Cour Supérieure, division de Pratique le 25 mars 1981, chambre 2.16, à 9:30 de l'avant-midi au Palais de Justice de Montréal, 1 est rue Notre-Dame à Montréal.
Une copie de la requête a été déposée à son attention au greffe de la Cour Supérieure.
Montréal, ce 17ième jour de février, 1981
PHILLIPS & VINEBERG,
1 Place Ville Marie,
Édifice de la Banque Royale,
Suite 930,
Montréal, P.Q. H3B 2A5
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-040310-802

CAISSE POPULAIRE STE-IRENÉE DE MONTRÉAL, corps politique régi par la Loi des caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 3021 de la rue Notre-Dame ouest, en les cité et district de Montréal,
Demanderesse
—vs—
FRANCINE BOUDREAULT, autrefois résidant et domiciliée en la cité de Verdun, district de Montréal, présentement de lieux inconnus & Al,
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse FRANCINE BOUDREAULT est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
Montréal, 17 février 1981
RONALD CHASSÉ,
G.A.C.P.M.
Me PAUL ANDRÉ TRUDEAU
31 rue St-Jacques
Montréal, P.Q. H2Y 1K9
Procureur de la demanderesse

AVIS DE LA DEMANDE D'ABONDON DE CHARTE
Prenez avis que la compagnie DOMINION FUR INC. demandera au ministre des institutions financières la permission d'abondonner sa charte.
MES SMITH WENER & GOTTLIEB
1460 rue Crescent
Montréal H3G 2B6, Qué.
Procureurs de la compagnie

AVIS est donné que Jean Sauvé, 1043 de la Mairie, Bienville, détenteur du permis M-506603-001 région 10 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Robert Turmel, 1145, 63e Avenue Fabreville région Laval, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
Première parution: 18 février 1981
Deuxième parution: 19 février 1981
Troisième parution: 20 février 1981.

TRANSFERT DE PERMIS VRAC
Avis est donné qu'Aurèle Lord Enrg. Ste-Perpétue, Cté L'Islet, P. Qué. G0R 3Z0, région numéro 3, détenteur du permis Q-502 633, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin de pouvoir transférer ledit permis et tous les droits s'y rattachant en faveur de Transport A. Lord Inc., Ste-Perpétue, Cté L'Islet, P. Qué. G0R 3Z0, région numéro 3, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Il est à noter qu'Aurèle Lord est détenteur de plus de 95% des parts de Transport A. Lord Inc.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la troisième parution du présent avis.
1ère parution: 18 février 1981
2ème parution: 19 février 1981
3ème parution: 20 février 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-000464-816

ITALIA ASSICRAZIONI,
Demanderesse
—vs—
ATLANTIC SALES INC.
Défenderesse
AVIS
AVIS est par les présentes donné à Atlantic Sales Inc., qu'une action au montant de $17,849.98 pour marchandises vendues et livrées a été intentée contre elle en Cour Supérieure, district de Montréal, par la demanderesse Italia Assicrazioni.
Par conséquent, la défenderesse, Atlantic Sales Inc., aura trente (30) jours pour comparaître au Palais de Justice de Montréal, 1 est rue Notre-Dame. A défaut de produire, dans ce délai, un acte de comparution, jugement pourra être rendu contre elle.
Une copie de la déclaration a été laissée à son attention, au greffe de la Cour Supérieure, district de Montréal.
PHILLIPS & VINEBERG
Procureurs de la demanderesse
1 Place Ville-Marie
Suite 930
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No: 500-12-102819-814

BERTIE CHENG, cuisinier, résidant et domicilié au 101, place Charles Lemoyne, app. 510 à Longueuil, district de Montréal,
Requérant(e)
C.
Dame SHUI FONG FAN, d'adresse inconnue,
Intimé(e)
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé(e), SHUI FONG FAN, est par les présentes requis de comparaître, dans un délai de soixante (60) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Cour Supérieure, en Division des Divorces, à son intention. Prenez avis de plus, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le (la) requérant(e) procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures acoessoires qu'il(elle) sollicite contre vous.
LONGUEUIL, le 12 février 1981
(S) ARMAND BEAULIEU
REGISTRAIRE
BROCHU, DROLET & LAVOIE
99, place Charles Lemoyne
Suite 107
Longueuil (Québec)
J4K 4Y9

TRANSFERT DE PERMIS GENERAL
Avis est donné par la présente, que la requérante Transport Lord & Fils Enrg., sise Ste-Perpétue, Cté L'Islet, P.Qué., G0R 3Z0, et détentrice du permis Q-301 642 (25682-V), s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin de pouvoir transférer ledit permis et tous les droits s'y rattachant en faveur de Transport Lord & Fils Inc., de Ste-Perpétue, Cté L'Islet, P. Qué., G0R 3Z0.
Il est à noter qu'Aurèle Lord est détenteur de plus de 95% des parts de Transport Lord & Fils Inc.
Cette requête est faite en vertu de l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la troisième (3ième) parution du présent avis.
1ère parution: 18 février 1981
2ème parution: 19 février 1981
3ème parution: 20 février 1981

Prenez avis que Gaston Ouellet domicilié au 12030-57ième avenue R.D.P. Montréal, s'adressera à la Commission des Transports, dans le but d'obtenir le permis suivant:
TRANSPORT RESTREINT — SERVICE LOCAL — CONTRAT —
Le requérant demande à la Commission des Transports du Québec de l'autoriser à exploiter le service de transport. Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas quinze milles des limites de ladite ville pour le compte d'Ultramas. Réservoir d'une capacité maximum de 2,500 gallons.
Le requérant demande également que la décision soit exécutoire immédiatement après avoir été rendue, conformément aux dispositions de l'article 2.58.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours suivant la troisième publication de cet avis.
Première publication: 19 février 1981
Deuxième publication: 20 février 1981
Troisième publication: 21 février 1981.

Avis est donné que: G. LUCIA TRANSPORT ENRG. (Giuseppe Lucia) 7162, Vannes, St. Léonard, P.Q., détenteur du permis M504406-001, région 10, demande à la C.T.Q. de transférer son permis à Edgar Ihor Struk, 6065 Chailly, St. Léonard, P.Q., conformément à l'article 2.58.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 18 février 1981
2ème parution le 19 février 1981
3ème parution le 20 février 1981
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE

AVIS
PRENEZ AVIS QUE, HERMAN R. EWELL INC. de East EArl, B.P. 8, Pensylvanie, U.S.A. (adresse d'affaires au Québec: 200 rue St-Jacques, suite 900, Motnréal, Province de Québec) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander un permis spécial de 364 jours, comme suit:
-TRANSPORT SPÉCIALISÉ - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CITERNE.
De Sherbrooke, Province de Québec, à la frontière Québec-États-Unis (tous ports de sortie) pour le transport de sirop d'érable destiné à Baltimore, Maryland; Brundage, Alabama; Terre Haute, Indiana; Chicago, Illinois, pour le compte de DOXEE FOOD, INC.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ère publication: le 18 février 1981
2ème publication: le 19 février 1981
3ème publication: le 20 février 1981
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIÉS
200 ouest, rue St-Jacques, # 900
Montréal, Québec H2Y 1M1
par: Me Adrien R. Paquette, PROCUREUR

Transports Canada

APPEL D'OFFRES

PROJET: F-2237-UL Services de nettoyage à l'aéroport de Val d'Or, Québec, pour une période de deux ans commençant le 1er mai 1981.

Date de clôture: le 24 mars 1981

Session d'information: le 9 mars 1981 à 10:00 heures, heure locale à l'Édifice de l'Administration, Aéroport de Val d'Or, Québec.

Dépôt pour documents de soumission: $50.00

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport de Montréal, Dorval, Québec, (636-3203), seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque remboursable fait au nom du Receveur Général du Canada.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

A. O. DUMAS
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne du Transport aérien.

le 16 février 1981.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à **l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics — Canada, chambre 266, 2ième étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K2** et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'Offres 81Q-041P — Construction générale et transport vertical PH-7 — Centre Fiscal — JONQUIÈRE, Qué.

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des associations des Constructeurs de Montréal, Québec, Rimouski, Jonquière (secteur Arvida), Baie Comeau, Trois-Rivières, Sept-Îles, Sherbrooke, Halifax (N.S.), St-John (N.B.), Moncton (N.B.), aux bureaux du ministère de Montréal, Québec, Rimouski, Halifax (NS), St-John (NB), Toronto, Ottawa ainsi qu'aux bureaux de poste de Jonquière et Arvida, Qué.

Date limite: le mercredi 25 mars 1981
Dépôt: $500.00
Renseignements: Tél.: (418) 694-3142

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

84-3361
JEUNES PORTEURS DEMANDES
pour faire la livraison du journal
LE DEVOIR

LA MÉTÉO

La province continue de baigner dans l'air très doux. La masse d'air reste très humide dans les bas niveaux. On prévoit donc un temps nuageux accompagné de pluie ou de bruine intermittente. Samedi il se produira un dégagement sur les secteurs ouest de la province.

MONTRÉAL

Nuageux avec pluie intermittente aujourd'hui. Brumeux Maximum près de 8. Aperçu pour samedi: dégagement.
Lever du soleil: 6 h 48
Coucher: 17 h 29

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre: nuageux avec bruine. Maximum 6. Aperçu pour samedi: dégagement.

Outaouais, Montréal, Laurentides, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie-Beauce: nuageux avec pluie intermittente. Maximum 8. Aperçu pour samedi: dégagement.

Québec: nuageux avec pluie intermittente. Maximum 5. Aperçu pour samedi: dégagement.

Lac-St-Jean, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec pluie intermittente. Maximum 5. Aperçu pour samedi: nuageux.

Saguenay: nuageux avec pluie intermittente. Maximum 5. Aperçu pour samedi: nuageux.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie: nuageux avec pluie intermittente. Maximum 8. Aperçu pour samedi: nuageux.

Gaspé: nuageux avec pluie ou bruine intermittente. Maximum 8. Aperçu pour samedi: nuageux avec pluie ou bruine intermittente.

Baie-Comeau: nuageux avec pluie ou bruine intermittente. Maximum 6. Aperçu pour samedi: nuageux.

Sept-Iles: nuageux avec faible bruine passagère. Maximum 3. Aperçu pour samedi: nuageux avec pluie ou bruine intermittente.

Base-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec faible bruine ou faible neige passagère. Maximum 3. Aperçu pour samedi: nuageux avec pluie ou bruine intermittente.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Nuageux	4	10
Victoria	Nuageux	4	10
Edmonton	Venteux	−5	−2
Calgary	Venteux	3	8
Whitehorse	Rafales	−18	−7
Regina	Nuageux	1	5
Winnipeg	Averses	0	3
Toronto	Part.nuageux	4	7
Ottawa	Averses	4	7
Qué bec	Averses	4	7
Halifax	Nuageux	4	8
Fredericton	Averses	3	8
Charlottetown	—	2	4

ÉTATS-UNIS

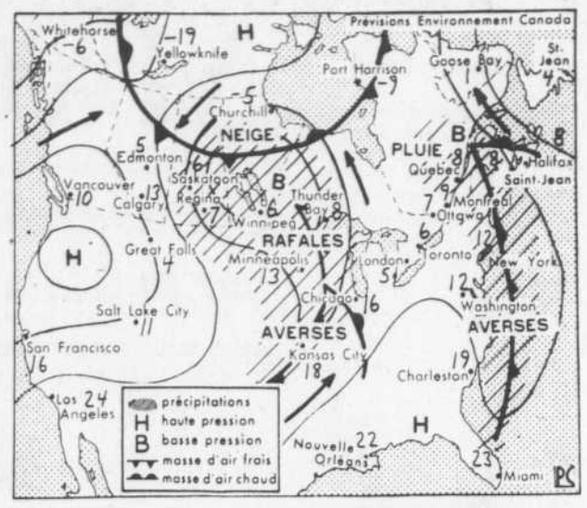
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Averses	35	50
Atlanta	Ensoleillé	51	70
Atlantic City	Part. nuageux	39	55
Buffalo	Averses	34	47
Burlington Vt	Averses	34	49
Charleston WV	Part.nuageux	43	60
Charlotte NC	Ensoleillé	40	65
Chicago	Part. nuageux	40	60
Cleveland	Part. nuageux	37	50
Dallas	Clair	40	75
Denver	Part. nuageux	20	50
Detroit	Nuageux	37	50
Hartford	Pluie	37	54
Honolulu	Ensoleillé	68	82
Houston	Nuageux	60	80
Kansas City	Ensoleillé	32	65
Las Vegas	Clair	42	68
Los Angeles	Clair	53	75
Miami Beach	Part. nuageux	60	73
Minn. St. Paul	Nuageux	28	56
New Orléans	Clair	52	73
New York	Pluie	42	54
Norfolk Va	Pluie	49	58
Oklahoma City	Clair	35	75
Orlando	Part. nuageux	50	70
Philadelphie	Part. nuageux	40	54
Phoenix	Clair	54	85
Pittsburgh	nuageux	39	52
Portland Me	Pluie	36	47
Portland Or	Part. nuageux	38	52
Reno	Clair	22	52
Tampa	Part. nuageux	55	70
Salt Lake C	Part. nuageux	26	52
San Diego	Clair	55	71
San Francisco	Clair	47	61
Seattle	Averses	33	48
Spokane	Part. nuageux	25	43
Syracuse	Averses	36	49
Tulsa	Clair	36	77

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX	MIN
Acapulco	Clair	32	19
Barbades	Part.nuageux	29	23
Bermudes	Part.nuageux	21	16
Curacao	Part.nuageux	31	24



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Freeport	Clair	24	21	Varsovie	Neige	−5	13 h
Guadalajara	Beau	26	10				
Guadeloupe	Beau	29	—				
Montego Bay	Beau	29	22				
Mexico	Brume	23	5				
Monterrey	Part. nuageux	24	15				
Nassau	Clair	26	21				

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRES	HEURE
Aberdeen	Nuageux	3	13 h
Amsterdam	Nuageux	1	13 h
Ankara	Nuageux	4	15 h
Athènes	P. nuageux	11	14 h
Auckland	Nuageux	17	Minuit
Beyrouth	Clair	18	14 h
Berlin	Nuageux	−2	13 h
Birmingham	Neige	2	13 h
Bonn	Neige	1	13 h
Bruxelles	Nuageux	0	13 h
Casablanca	Pluie	13	Midi
Copenhague	Nuageux	−1	13 h
Dublin	Nuageux	4	13 h
Genève	Part.nuageux	0	13 h
Lisbonne	P. nuageux	12	Midi
Londres	Nuageux	3	13 h
Madrid	Nuageux	8	13 h
Malte	Clair	14	13 h
Moscou	Neige	−6	15 h
New Delhi	Clair	25	17 h
Nice	Nuageux	−2	13 h
Oslo	Nuageux	0	13 h
Paris	Nuageux	0	13 h
Rome	Clair	9	13 h
Sofia	Nuageux	0	13 h
Stockholm	Nuageux	−4	13 h
Tokyo	Nuageux	6	21 h
Tunis	Part. nuageux	12	13 h
Vienne	Nuageux	−2	13 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
À 18 h hier	5	9
Normale	−12	−3
Records	−29 (1967)	8 (1948)

PRÉCIPITATIONS
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIES (mm)	NEIGE (cm)
Hier	5.8	0
Ce mois-ci	28	15
Normale de ce mois	15	58
Cette année*	29	107
Normale pour l'année	707	240

**Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.*

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	12
Ce mois-ci	418
Normale pour ce mois	757
Cette saison	3485
Normale à la fin de ce mois	3260

**Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.*

LE BRIDGE

Comment utilisa-t-il 19 points d'honneurs!

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Nord
Vulnérables: Nord-Sud

Nord
♠ A D 2
♥ D V 9 3
♦ V 7 6 2
♣ D 6

Ouest
♠ R V 7
♥ 8
♦ R 9 4
♣ A R 9 7 5 3

Est
♠ 10 9 5 4 3
♥ A
♦ D 8 3
♣ V 8 4 2

Sud
♠ 8 6
♥ R 10 7 6 5 4 2
♦ A 10 5
♣ 10

Les enchères:

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ♦	passe	1 ♠	2 ♣
2 ♠	passe	4 ♠	fin

L'entame: le Roi de trèfle par Ouest.

Le jeu de l'atout au bon moment et l'exploitation de la couleur d'embuscade donnèrent une victoire éclatante au déclarant. Lors de cette joute de nombreux déclarants enlèvent les atouts adverses dès les premières cartes; cette conduite n'est pas toujours bonne, surtout dans les cas où la crainte de coupes adverses n'est pas de premier plan. Le jeu de la carte a des manoeuvres que le déclarant doit préparer en profitant des opportunités que lui offrent les adversaires et en exploitant la disposition que présentent les cartes.

Voici un jeu de 4 piques déclaré par l'équipe Nord-Sud avec une force d'honneurs de 19 points. La nécessité classique de posséder 26 P.H. pour gagner un contrat de manche en majeures n'est pas toujours de rigueur. La disposition des cartes et leur bonne manipulation sont grandement plus importantes. Technique, opportunité et stratégie doivent être exploitées dans l'exécution de tout contrat. Dans la donne ci-dessus l'avantage d'une entame en trèfle et la continuation du jeu dans la même couleur permirent au déclarant de faire une coupe et d'éliminer les trèfles des 2 mains. Du même coup, la couleur carreau était analysée par le déclarant et comportait la possibilité de rapporter deux levées si les adversaires étaient dirigés à attaquer cette couleur. Sa structure est réellement une embuscade pour les défenseurs qui l'attaqueront tandis qu'elle ne produira qu'une levée si le déclarant en joue la première carte.

Le gain du contrat réside dans la réussite de 2 levées dans la suite carreau. La troisième carte jouée fut le 8 de pique par Sud qui

Pénurie de HLM dans les quartiers Côte-des-Neiges et Snowdon

par André Tardif

Confrontés à une pénurie de logements à loyer modique, les locataires des quartiers Côte-des-Neiges et Snowdon, dans le centre-ouest montréalais, ont l'intention de faire des revendications collectives auprès des autorités municipales.

«Il s'agit d'un des secteurs les plus démunis en HLM dans tout Montréal, et pourtant, les citoyens y sont à 90% locataires, peut-être le taux le plus élevé au Québec», déclare M. Claude Dagneau, porte-parole de l'Association des locataires de Côte-des-Neiges, l'un des cinq organismes populaires regroupés dans le but d'exercer des pressions afin de corriger la situation.

On estime en effet que la population de plus de 90,000 personnes des deux quartiers ne bénéficie que de 157 logements municipaux à loyer modique, dont 151 sont destinés aux personnes âgées (16% de la population) et les six autres à des handicapés. On y compte une liste d'attente de 600 noms. Il n'y a aucun logement pour les familles dont 1,600 recevaient, en mars 1980, des prestations d'aide sociale sur une base permanente.

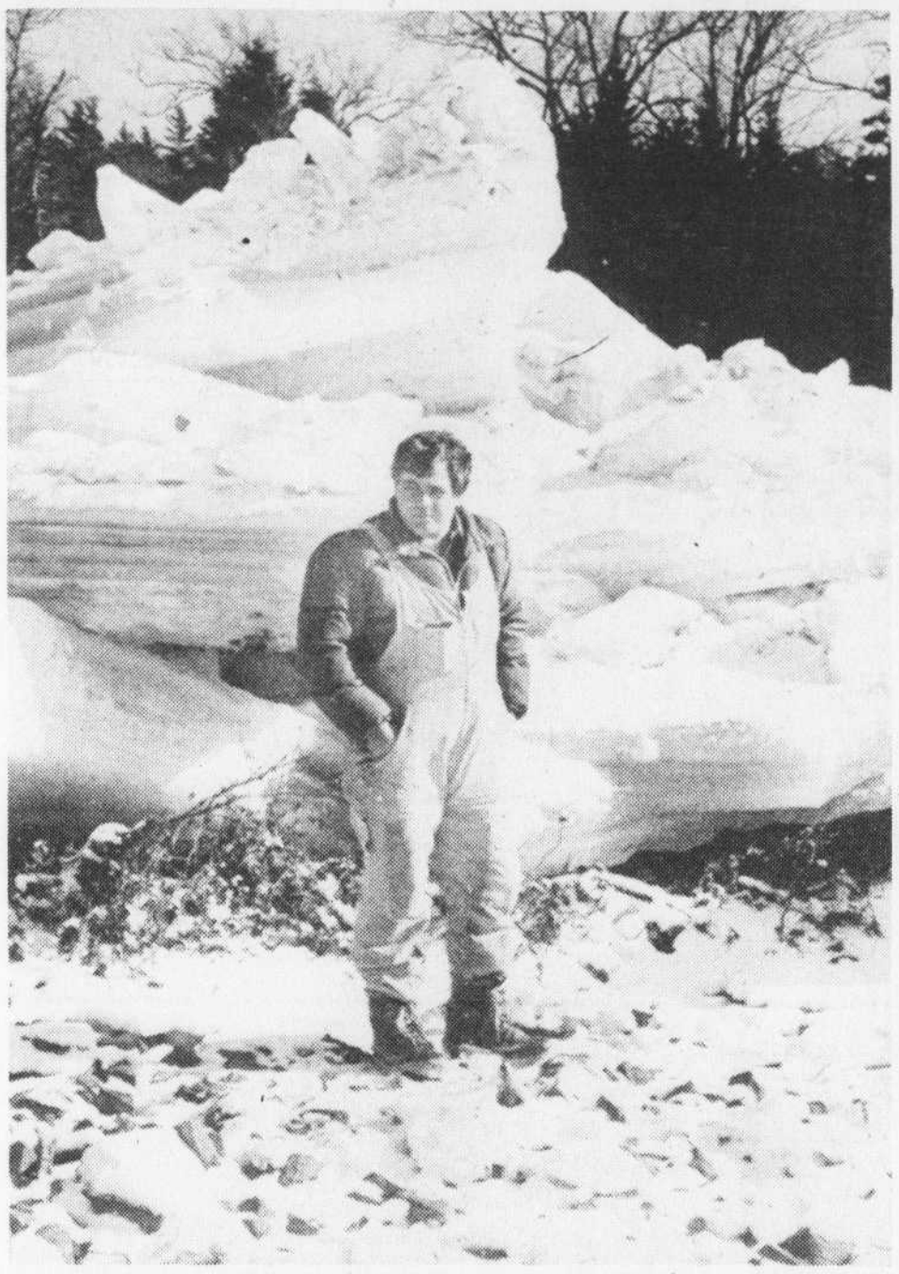
Selon M. Dagneau, le regroupement reproche aux autorités municipales plusieurs manquements à des promesses antérieures qui font que le secteur, malgré un besoin urgent de logements à bon marché, est celui qui en compte le moins.

«Nous ne comprenons pas que le projet «Isabella» — un immeuble de 124 logements que la ville a décidé de construire en 1979 — n'ait pas encore été réalisé, dit-il. Le terrain n'a pas encore été acheté de son propriétaire actuel, le gouvernement du Québec, les négociations se poursuivant toujours, et même l'architecte du projet n'a pas encore été choisi.

Il fait aussi état d'un édifice en construction, boulevard Décarie, que la SCHL a dû reprendre l'an dernier après la faillite de son constructeur. Or, malgré une promesse de M. Yvon Lamarre à l'effet que l'Office municipal d'habitation s'en porterait acquéreur, l'édifice a été vendu à des intérêts privés qui l'ont converti en condominiums.»

Les quatre autres organismes impliqués sont l'Association de l'âge d'or, le CLSC Côte-des-Neiges, le Centre communautaire noir et le Projet Genèse. Ils convoquent tous les locataires du secteur à une assemblée publique, dimanche à 14 heures en l'école Saint-Pascal-Baylon, 3715 rue Carlton (face au parc Kent), dans le but de former un comité *ad hoc* qui ira faire des représentations à l'Hôtel de ville pour l'obtention de logements subventionnés.

«Le quartier compte plusieurs familles d'immigrants, qui habitent surtout entre les rues Jean-Talon et Van Horne. En 1971, le recensement fédéral indiquait que nous comptions 4,700 familles en-dessous du seuil de la pauvreté. Mais la population a toujours été négligée par ses cinq représentants au conseil municipal. C'est la situation que nous espérons corriger, avec l'appui des locataires.»



Les citoyens de la vallée de la rivière Stewiacke, en Nouvelle-Écosse, redoutent un printemps hâtif. Des amoncellements de blocs de glace, parfois plus hauts que les habitations comme celui-ci près de Truro, se sont produits en plusieurs endroits. Ils laissent prévoir des embâcles et des inondations sans précédent. (Photolaser CP)

fiche technique

Suite de la page 36

jour, prendre l'excursion en Chine populaire. Passer une deuxième nuit à Macao et le lendemain matin, sixième journée, revenir à Hong Kong pour prendre l'avion à destination de Taipei. Quatre jours à Taiwan devraient suffire et, en revenant par Tokyo, on pourrait consacrer au moins deux jours au Japon. Pour une somme de $3,000 de Montréal à Montréal ce voyage est possible même dans les grands hôtels puisque, à l'exception du Japon, tout est bon marché.

■ Le seul endroit qu'il ne faut pas rater pour le shopping est Hong Kong. Le Hong Kong dollar vaut $0.22(CAN) et il est valable pour Macao. À Taipei on utilise le dollar de Taiwan qui vaut $0.03(CAN).

■ Pour entrer à Taiwan, à Hong Kong ou à Macao de même qu'au Japon le passeport canadien suffit. Pour la Chine populaire il faut un visa qu'on obtient facilement avant le départ ou à Hong Kong. Nulle part un vaccin n'est exigé. Côté sécurité, le touriste n'a rien à craindre et n'a pas à hésiter à s'aventurer dans les villes pour découvrir.

■ De Taipei à Tokyo il fera bien de prendre un vol non pas sur le nouvel aéroport de Narita mais sur l'ancien aéroport de Tokyo plus près de la ville. Il y a des vols sur les deux aéroports et il faut s'informer sur place, à Taipei.

■ Le climat est bon en tout temps si ce n'est que l'hiver est plutôt froid au Japon. En été Hong Kong et Taiwan sont carrément trop chauds. Un des meilleurs temps pour se rendre dans cet Orient merveilleux serait l'automne.

■ À défaut de connaître, la langue locale l'anglais est abondamment parlé partout...

LE DEVOIR

OFFREZ-VOUS
LE DEVOIR
CHAQUE MATIN

RENSEIGNEMENTS
SERVICE DU TIRAGE

844-3361

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
a été créé spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 75¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - Tél.: 844-3361
Compétence: Micheline Turgeon

HÔTEL-DIEU DE SAINT-JOSEPH DE ST-QUENTIN INC.

Un(e) Directeur(trice) Général(e)

Hôpital général de 32 lits, possédant certificat d'Agrémentation, situé à St-Quentin, N.-B.
— Préférence sera accordée à:
Diplômé en Administration Hospitalière
ou
Certificat de l'Association Canadienne des Hôpitaux (HOM)
— Expérience
— Bilingue (français et anglais)
— Salaires: selon la cédule provinciale de salaire
— Faire parvenir curriculum vitae avant le 28 février 1981 à:

M. Louis A. LeBel
Président du Conseil d'Administration
Hôtel-Dieu St-Joseph de St-Quentin Inc.
Saint-Quentin, N.-B.
E0K 1J0

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

La coopérative étudiante ayant le plus important volume de vente du Québec est à la recherche de candidats sérieux pour occuper le poste de secrétaire exécutif.

Fonctions:
— Coordonnateur des différents services de la coopérative;
— Planification des activités de la coopérative à moyen et à long terme;
— Responsable de l'application des décisions du Conseil d'Administration.

Exigences:
— Expérience du milieu coopératif;
— Expérience de 2 ans à un poste cadre au niveau d'un P M E;
— Intérêt compatible avec l'idéal coopératif.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 27 février 1981 à:

COOP H.E.C.
a/s Directeur du personnel
5255 avenue Decelles
suite 1007
Montréal H3T 1V6

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE RIMOUSKI

PROFESSEUR

Le Cégep de Rimouski requiert les services d'un professeur dans la discipline suivante:

CONCOURS NO:
811-201 MATHÉMATIQUES:
1 charge temps partiel (.75)

Qualifications requises:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en mathématiques.

Durée de l'emploi:
Début mars à la fin de la deuxième session de l'année scolaire 1980-81.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avec le curriculum vitae, avant le 25 février 1981 à 17 heures, à l'adresse suivante:

CONCOURS NO 811-201
Service du personnel
Cégep de Rimouski
60, rue de l'Évêché ouest
Rimouski G5L 4H6

Guérin Éditeur Limitée
offre l'occasion à un
PROFESSEUR DE BIOLOGIE
de rédiger des travaux pratiques et de devenir ainsi un auteur dans une maison qui paie intégralement ses royalties.

Contactez M. Gill Robert
Directeur de la promotion pédagogique

guérin éditeur
éditeur / imprimeur / libraire
4574, Saint-Denis
Montréal Québec
H2J 2L3

842-3481 bureau
585-1344 dom.

DIRECTEUR INRS-OCÉANOLOGIE

L'institut national de la recherche scientifique, unité constituante de l'Université du Québec sollicite des candidatures pour le poste de directeur du groupe de recherche INRS-Océanologie.

Ce groupe de recherche est situé à Rimouski et est composé d'équipes multidisciplinaires comprenant notamment des océanographes physiciens, des géologues, des biologistes qui, par la recherche orientée et la formation de chercheurs, oeuvrent dans le domaine de la biologie, physio-écologie et biochimie marines ainsi qu'en sédimentologie littorale et ce, en étroite collaboration avec le département d'océanographie de l'UQAR.

Le directeur est responsable de l'élaboration des programmes de recherche et d'enseignement du centre conformément aux objectifs de l'Institut. Il est également responsable de l'organisation et de la gestion des ressources disponibles pour réaliser les programmes et projets établis ainsi que de la gestion du laboratoire océanologique de Rimouski.

Ce poste de cadre doit être comblé au plus tard le 1er juin 1981.

Le candidat à ce poste doit posséder un diplôme de niveau doctoral dans une discipline pertinente ou faire preuve d'une compétence jugée équivalente. Une expérience professionnelle dans la direction d'équipes de recherche est également essentielle.

Toute candidature devra être accompagnée d'un curriculum vitae et présentée à l'INRS avant le 6 mars 1981 à:

Guy Reeves, Secrétaire général, Institut national de la recherche scientifique, Case postale 7 500, Sainte-Foy, Québec, G1V 4C7
Téléphone: (418) 657-2508

Université du Québec
Institut National de la recherche scientifique

Analystes financiers
Secteur énergétique
(N° de réf.: 0304)

L'exploration, l'exploitation et le transport du pétrole sont des secteurs en pleine croissance où les possibilités d'avancement sont très intéressantes. Un employeur membre de la Bourse d'Emplois Trans-Canada vous propose d'y relever un défi de taille.

Les titulaires seront chargés d'effectuer des études de rentabilité et d'évaluer des projets d'investissement de grande envergure. Ils devront également agir à titre de conseillers en matière de méthodes de financement.

Les candidats doivent posséder les qualifications suivantes:
- Un diplôme universitaire en administration
- Une expérience du domaine des finances, des études de rentabilité et de projets d'investissement, particulièrement dans le secteur pétrolier
- Une compétence reconnue en planification financière
- Des aptitudes à transiger avec les représentants des divers secteurs énergétiques
- Un esprit analytique.

Les candidats(es) sont priés(es) de communiquer avec nous ou de nous faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le titre du poste et le numéro de référence. Toute démarche demeure confidentielle.

Mme Maureen Marcel
LA BOURSE D'EMPLOIS TRANS-CANADA
1110, rue Sherbrooke ouest
Bureau 2205, Montréal (Québec)
H3A 1G8 (514) 849-4125

La Bourse d'Emplois Trans-Canada, dont fait partie la Bourse d'Emplois de Montréal, est un centre d'information et de liaison entre les compagnies membres et les candidats désireux d'avoir accès à un vaste répertoire d'emplois.

La Rentrée d'automne 1981 à l'Université de Montréal

Signification des symboles

- ■ baccalauréat spécialisé
- ☑ spécialisé bidisciplinaire
- □ sujet majeur
- ▲ certificat
- ▲ sujet mineur
- ○ maîtrise
- ● doctorat

Facultés

Aménagement

	premier cycle	études supérieures
Aménagement		○●
Architecture	■	
Architecture de paysage	■	
Design industriel	■	
Urbanisme	■	○

Arts et sciences

	premier cycle	études supérieures
Activités psycho-éducatives*	▲	
Anthropologie	■□▲	○●
Arts et sciences	▲	
Arts plastiques	▲	
Bibliothéconomie		○
Biochimie	■	
Chimie	■□▲	○●
Criminologie	■	○●
Démographie	▲	○●
Études africaines		Dipl.
Études allemandes	■□▲	○
Études anciennes	■□▲	○●
Études anglaises	■□▲	○●
Études arabes	▲	
Études cinématographiques	□▲	
Études est-asiatiques	▲	
Études françaises	■□▲	○●
Études hispaniques	■□▲	○
Études italiennes	□▲	
Études juives	▲	
Études néo-helléniques	□▲	
Études québécoises	▲	
Études russes	■□▲	○
Études théâtrales	▲	
Géographie	■□▲	○●
Géologie	■□▲	○●
Histoire	■□▲	○●
Histoire de l'art	■□▲	○
Histoire et sociopolitique des sciences		○●
Informatique	■□▲	○●
Informatique appliquée*	▲	
Linguistique	■□▲	○●
Littérature		●
- Allemande - Comparée et générale		
- Espagnole		
- Théorie et épistémologie de la littérature		
Littérature comparée		○
Mathématiques	■□▲	○●
Mathématiques-Informatique	☑	
Philosophie	■□▲	○●
Physique	■□▲	○●
Psycho-éducation	■	○
Psychologie	■	○●
Relations industrielles	■	○●
Science politique	■□▲	○●
Sciences biologiques	■□▲	○●
Sciences de la communication	▲	○
Sciences économiques	■□▲	○●
Sciences médiévales		○●
Service social	■	○
Sociologie	■□▲	○●
Traduction	■ ▲	○

*Ce certificat vise normalement une clientèle adulte

Droit

	premier cycle	études supérieures
Droit	■	○●
Droit notarial		Dipl.

Éducation permanente

	premier cycle
Animation	▲
Animation de la vie étudiante	▲
Animation pédagogique des bibliothèques	▲
Consommation et famille I	▲
Consommation et famille II	▲
Consommation et famille	□
Coopération	▲
Criminologie I	▲
Criminologie II	▲
Culture et civilisation	▲
Droit	▲
Enseignement au primaire	▲
Enseignement de l'éducation physique au primaire	▲
Enseign. des mathématiques et des sciences au primaire	▲
Enseignement du français, langue seconde, au primaire	▲
Études québécoises	▲
Gérontologie	▲
Information et journalisme	▲
Loisir	▲
Mineur hétérogène	▲
Mathématiques	▲
Publicité	▲
Récréation	▲
Relations industrielles I	▲
Relations industrielles II	▲
Relations interpersonnelles	▲
Relations publiques	▲
Santé et sécurité au travail	▲
Sciences de la communication	▲
Sciences infirmières : milieu clinique	▲
Sciences infirmières : organisation des soins et éducation	▲
Sciences infirmières : santé communautaire	▲
Toxicomanies : prévention et intervention	▲
Traduction I	▲
Traduction II	▲

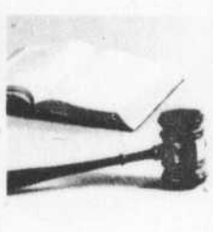
Département

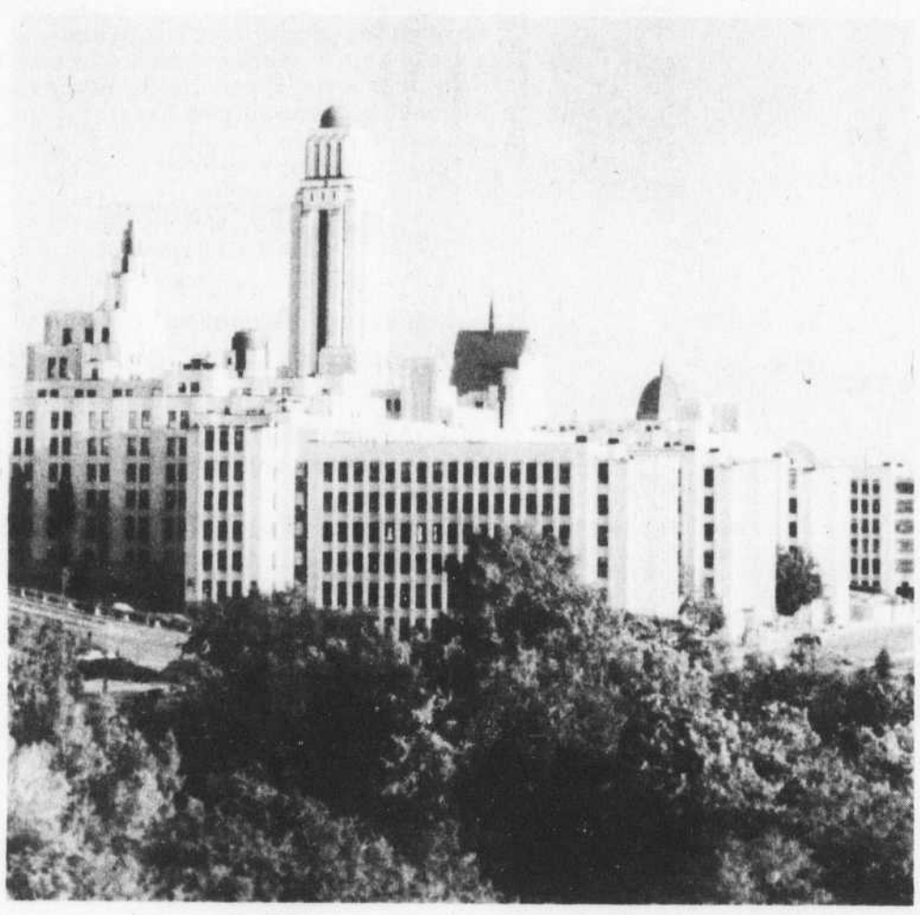
Éducation physique

	premier cycle	études supérieures
Danse et mouvement expressif	▲	
Éducation physique	■	○
Sciences de l'activité physique		○●

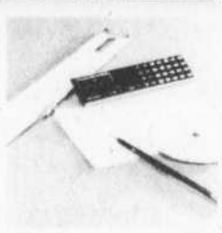














Médecine

	premier cycle	études supérieures
Administration des services de santé (conj. avec HEC)		○
Anatomie		○●
Biochimie		○●
Génie biomédical (conj. avec Polytechnique)		○
Gestion d'hôpital	▲	
Hygiène		○
Internat et résidence		D.E.S.
Médecine	M.D.	
Médecine et chirurgie expérimentales		○
Microbiologie et immunologie		○●
Nutrition	■	○●
Orthophonie et audiologie	■	○
Pathologie		○●
Pharmacologie		○●
Physiologie		○●
Réadaptation	■	
Santé communautaire		○●
Sciences cliniques		○●
Sciences neurologiques		○●
Virologie (conj. avec l'Institut Armand-Frappier)		●

Médecine dentaire

	premier cycle	études supérieures
Biologie dentaire		○
Hygiène dentaire	▲	
Médecine dentaire	D.M.D.	
Orthodontie		○▲
Pédodontie		▲

Médecine vétérinaire

	premier cycle	études supérieures
Anatomie et physiologie vétérinaires		○
Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires		▲
Médecine vétérinaire	D.M.V.	
Médecine vétérinaire préventive		Dipl.
Pathologie et microbiologie vétérinaires		○
Sciences cliniques vétérinaires		○

Musique

	premier cycle	études supérieures
Composition	■	○●
Général	■	
Histoire et langues musicales	■	
Interprétation	■	○●
Musicologie		○●
Techniques d'écriture	■	

École

Optométrie

	premier cycle	études supérieures
Optique physiologique		○
Optométrie	O.D.	

Pharmacie

	premier cycle	études supérieures
Chimie médicinale		○●
Pharmacie	■	
Pharmacie d'hôpital		Dipl.
Pharmacodynamie biochimique		○●
Pharmacognosie		○●
Sciences pharmaceutiques		○●

École

Réadaptation

	premier cycle
Ergothérapie	■
Physiothérapie	■

Sciences de l'éducation

	premier cycle	études supérieures
Administration scolaire		○●
Andragogie	▲	○●
Didactique d'une langue seconde (anglais) au secondaire	▲	
Éducation	■	
Éducation comparée		○●
Éducation préscolaire et enseignement primaire	■	○●
Enseignement du français langue maternelle au primaire	▲	
Enseignement du français langue maternelle au secondaire	▲	
Enseignement secondaire et/ou collégial	▲	
Enseignement secondaire et collégial		○●
Enseignement de l'expression dramatique	▲	
Études pédagogiques pour l'enseign. professionnel au secondaire	▲	
Fondements de l'éducation		○●
Mesure et évaluation en éducation	▲	○●
Orthopédagogie	■	○●
Technologie éducationnelle	▲	○●

Sciences infirmières

	premier cycle	études supérieures
Administration et enseignement des soins infirmiers	▲	
Sciences infirmières	■	○

Théologie

	premier cycle	études supérieures
Études bibliques	□▲	
Études bibliques - théologie	☑	
Études catéchétiques	□▲	
Études pastorales	▲	
Études théologiques	▲	
Sciences de la religion	□▲	
Théologie	■□	○●
Théologie-études bibliques		○●
Théologie-études pastorales		○●

Faculté des études supérieures

La Faculté des études supérieures regroupe les facultés, écoles et départements de l'Université de Montréal et de ses écoles affiliées qui offrent des programmes d'études supérieures conduisant aux grades de maîtrise et de doctorat ou encore à des diplômes et à des certificats spécialisés.

Écoles affiliées

Polytechnique

	premier cycle	études supérieures
Électricité du bâtiment	▲	
Électronique industrielle	▲	
Environnement		○
Génie biomédical (conj. avec Médecine)		○
Génie chimique	■	○●
Génie civil	■	○●
Génie des systèmes		○
Génie électrique	■	○●
Génie géologique	■	○●
Génie industriel	■	○
Génie mécanique	■	○●
Génie métallurgique	■	○●
Génie minier	■	○●
Génie nucléaire		○●
Génie physique	■	○●
Géologie de l'ingénieur		○
Géologie minière		○
Géophysique appliquée		○
Géotechnique		○
Mécanique du bâtiment	▲	
Ressources hydriques		○
Sciences de la construction	▲	
Sciences géodésiques		○
Sciences géodésiques I	▲	
Sciences géodésiques II	▲	
Structures		○
Technologie de la prévention des accidents	▲	
Technologie de la prévention d'incendies	▲	
Transport		○

Note : Le diplôme d'études complémentaires peut être obtenu, au niveau des études supérieures, dans toutes les disciplines du génie.

Hautes Études Commerciales

	premier cycle	études supérieures
Administration		●
Administration des affaires	■	○
Gestion d'entreprise	▲	
Gestion de la production et des opérations	▲	
Gestion des coopératives	▲	
Gestion du marketing	▲	
Gestion du personnel	▲	
Gestion financière	▲	
Sciences administratives		Dipl.
Sciences comptables	Dipl.	
Sciences de la gestion		○

Demande d'admission

Premier cycle et études supérieures
Le formulaire de demande d'admission doit parvenir

avant le 1er mars

au Bureau du registraire (admission)
C.P. 6205, succursale A, Montréal (Québec)
H3C 3T5 Tél. : 343-7076

Faculté de l'éducation permanente
S'adresser à la Faculté pour obtenir le formulaire de demande d'admission
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3J7 Tél. : 343-6090

Le formulaire doit parvenir au Bureau du registraire (admission)
C.P. 6205, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3T5

avant le 31 mars pour la session intensive de mai
avant le 2 juin pour la session intensive de juillet
avant le 1er août pour le trimestre d'automne
avant le 1er déc. pour le trimestre d'hiver sauf exception

École Polytechnique
Le formulaire de demande d'admission doit parvenir au Bureau du registraire
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3A7

avant le 1er mars

premier cycle (B.Ing.)	Tél. :	344-4724
études supérieures		344-4929 344-4976 ou 344-4966

avant le 14 août
certificats Tél. : 344-4700

École des Hautes Études Commerciales
La demande d'admission pour le trimestre d'automne 1981 doit parvenir à
l'École des Hautes Études Commerciales
5255, av. Decelles, Montréal (Québec) H3T 1V6

avant le 1er mars	B.A.A., classes du jour (admission annuelle)	Tél. : 343-4500
avant le 15 mars	D.S.A. - M.B.A.	Tél. : 343-4336
avant le 15 mars	M.Sc.	Tél. : 343-4336
avant le 15 mars	Ph.D. (admission annuelle)	Tél. : 343-4378
à déterminer	B.A.A., classes du soir	Tél. : 343-4500
à déterminer	Programmes de certificats	Tél. : 343-4500

Publié par la Direction des communications Graphisme : Jean-Claude Rousseau Photos : Bernard Lambert